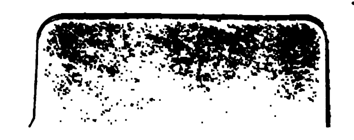




Joseph Smith
British Consul
at Venice.



HISTOIRE ROMAINE,

DEPUIS LA FONDATION DE ROME JUSQU'A LA BATAILLE D'ACTIUM,

C'est-à-dire, jusqu'à la fin de la République.

TOME QUATORZIEME.

Par M. CREVIER, *Professeur de Rhétorique au Collége de Beauvais, pour servir de continuation à l'Ouvrage de M.* ROLLIN.

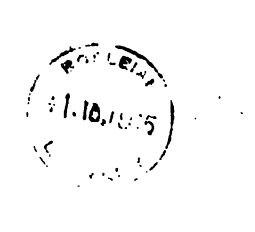


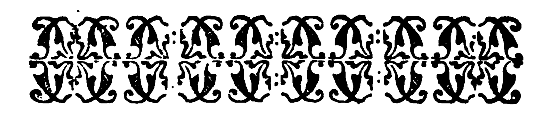
A PARIS,

Chez La Veuve ESTIENNE & Fils, Libraires, rue Saint Jacques, à la Vertu ;
ET
DESAINT & SAILLANT, rue Saint Jean de Beauvais, vis-à-vis le College.

M. DCC. XLVIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.





LISTE

Des noms des Consuls, & des années que comprend ce Volume.

C. JULIUS CÆSAR II. P. SERVILIUS VATIA ISAURICUS.	AN. R. 704. AV. J.C. 48.
Q. FUFIUS CALENUS. P. VATINIUS.	AN. R. 705. AV. J.C. 47.
C. JULIUS CÆSAR III. M. ÆMILIUS LEPIDUS.	AN. R. 706. AV. J.C. 46.
C. JULIUS CÆSAR IV. sans Collégue.	AN. R. 707. AV. J.C. 45.
C. JULIUS CÆSAR V. M. ANTONIUS.	AN. R. 708. AV. J.C. 44.

APPRO-

APPROBATION.

J'Ai lû par Ordre de Monſeigneur le Chancelier, le quatorziéme Tome de l'*Hiſtoire Romaine*, par M. CREVIER, & je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'Impreſſion. FAIT à Paris ce 7. Novembre 1746.

SECOUSSE.



HISTOIRE ROMAINE.

SUITE DU LIVRE QUARANTE-QUATRIÈME.

§. II.

Présomption folle, & cruauté des partisans de Pompée. Leurs murmures contre la prudente lenteur de leur Général. Vûes secrétes de Pompée dans les délais dont il usoit. Il laisse Caton à Dyrrachium. Raisons de cette conduite. Cicéron reste aussi à Dyrrachium. Ses railleries piquantes & chagrines. César cherche à engager une action générale. Pompée après bien des délais, enfin s'avance pour combattre. Bataille de Pharsale. Etrange conduite de Pompée. Il fuit. César force le camp des ennemis. Mot re-

remarquable de César. Il poursuit & oblige à se rendre ceux qui s'étoient sauvés sur des montagnes voisines. Perte de César dans la bataille de Pharsale. Sa générosité après la victoire. Il est charmé de sauver Brutus. La bataille de Pharsale prédite à Dyrrachium, connue à Padoue, d'une façon singuliére & qui tient du merveilleux. Fuite de Pompée. Il va à Mityléne prendre Cornélie sa femme. Son entretien avec Cratippe sur la Providence. Il continue sa route, & se détermine à aller chercher un asyle en Egypte. Il y est reçu & assassiné. Réflexion sur sa mort, & sur son caractére. Les meurtriers lui coupent la tête. Son corps est inhumé pauvrement par un de ses affranchis. L. Lentulus arrive en Egypte, & y trouve la mort. Différens partis que prennent les vaincus. Cicéron va à Brindes, où il est obligé d'attendre pendant longtems César. Caton suivi de la plus grande partie de la flote, s'avance vers la Libye pour avoir des nouvelles de Pompée. Il apprend sa mort par Sex. Pompée & par Cornélie. Il se charge du commandement, & est reçu dans Cyréne.

C. JULIUS CÆSAR II.
P. SERVILIUS ISAURICUS.

AN. R. 704. Av. J.C. 48.

Présomption folle & cruauté des partisans de Pompée.

Plut. Pomp. Cæs. de B. Civ. l. III.

LA confiance étoit extrême dans le parti de Pompée depuis l'affaire de Dyrrachium. Dès lors les soldats, les officiers, les chefs commencérent à se regarder comme pleinement vainqueurs, & c'est sur ce pied qu'ils répandirent par tout l'Univers la nouvelle des avantages qu'ils avoient remportés, & de la retraite de César. Cette confiance alloit jusqu'à l'aveuglement & à la folie. Car de quel autre nom peut-on appeller les contestations qui s'échauffèrent très vivement, & qui furent poussées très loin, entre Lentulus Spinther, Domitius Ahenobarbus, & Métellus Scipion, au sujet du grand Pontificat dont César étoit revêtu? Ces trois aspirans à une place qui n'étoit rien moins que vacante, plaidoient leur cause l'un contre l'autre, & alléguoient leurs moyens, & leurs titres de préférence. Insensés! qui partageoient les dépouilles d'un ennemi dont ils devoient orner les triomphes par leur fuite ou par leur mort.

Ce trait de présomption extravagante, tout outré qu'il doit paroître, ne fut point unique dans son genre. Les exem-

An. R. 704. Av. J. C. 48.

ples d'une pareille manie étoient très communs dans le camp de Pompée. Les uns faisoient louer dans Rome des maisons voisines de la place, afin d'être plus à portée de solliciter commodément les charges pour l'année suivante; les autres briguoient déja les suffrages dans l'armée même. La députation d'Hirrus, envoyé vers les Parthes, donna lieu à une grande querelle, parce que Pompée pour l'engager à s'en charger lui avoit promis qu'il seroit nommé à la Préture quoiqu'absent. Ceux qui prétendoient à cette même charge trouvoient fort mauvais & se plaignoient hautement que l'on assurât une place à l'un des concurrens, pendant que les autres seroient obligés de se donner bien des mouvemens, au risque de ne point réussir.

Ils partageoient aussi entre eux le butin: & L. Lentulus, Consul de l'année précédente, prenoit pour sa part la maison d'Hortensius, fils du célébre Orateur de ce nom, & chargé d'un commandement dans le parti contraire; avec les jardins de César situés le long du Tibre, & sa maison de campagne sur la côte de Baies en Campanie.

La vengeance ne les occupoit pas moins

moins que l'ambition & la rapacité. Et ce n'étoit pas seulement à ceux qui avoient porté les armes contre eux qu'ils en vouloient. Quiconque étoit resté en Italie, devoit être regardé & traité en ennemi. La [a] proscription étoit déja toute dressée, non par têtes, mais par ordres de personnes. En effet Domitius proposa qu'après la victoire tous les Sénateurs qui se trouvoient dans l'armée & dans les camps de Pompée fussent établis juges de la maniére dont il convenoit d'agir à l'égard de ceux qui étoient demeurés en Italie, ou qui avoient montré de la froideur & de l'indifférence pour la cause; & que l'on donnât à ces juges trois bulletins, un d'absolution, un qui portât condamnation à la mort, & un qui imposât une taxe pécuniaire. En [b] un mot ils n'étoient tous attentifs qu'aux honneurs & aux profits qu'ils se promettoient, ou à la vengeance qu'ils prétendoient tirer de leurs ennemis. Ils ne songeoient point comment ils pour-

AN. R. 704. Av. J.C. 48.

a Non nominatim, sed generatim proscriptio . . . informata. *Cic. ad Att.* XI. 6.

b Postremò omnes aut de honoribus suis, aut de præmiis pecuniæ, aut de persequendis inimicis agebant: nec quibus rationibus superare possent, sed quemadmodum uti victoriâ deberent cogitabant. *Cæs. de B. Civil.* III. 83.

AN. R. 704 AV. J.C. 48.

roient vaincre, mais de quelle façon ils uſeroient de la victoire.

Leurs murmures contre la prudente lenteur de leur Général.

Par une ſuite de cette façon de penſer, tout délai leur devenoit inſupportable; & c'étoit à qui blâmeroit avec le plus d'aigreur la prudente lenteur de Pompée, qui perſiſtoit à vouloir éviter le combat, & à tâcher de matter l'ennemi par la fatigue & par la diſette. On diſoit tout communément qu'il vouloit gouter longtems le plaiſir de commander, & d'avoir en quelque façon pour gardes du corps, & preſque pour eſclaves, des Sénateurs & des Conſulaires, deſtinés par état à gouverner les Nations. C'étoit en ce ſens que Domitius Ahénobarbus l'appelloit ſans ceſſe Agamemnon & Roi des Rois. Favonius, cet extravagant imitateur de Caton, demandoit ſi au moins cette année ils ne mangeroient pas des figues de Tuſcule. Afranius, que l'on avoit voulu accuſer en forme, comme s'étant laiſſé gagner par l'argent de Céſar pour lui livrer les Eſpagnes, s'étonnoit que ceux qui lui ſuſcitoient un pareil procès ne combattiſſent pas contre ce marchand de Provinces.

Vûes ſecrétes de Pom-

Ces reproches étoient d'autant plus amers pour Pompée, qu'ils ne laiſſoient pas

pas d'avoir quelque fondement. Dans son systême de circonspection & de lenteur il entroit des vûes d'intérêt particulier. Le zêle de la liberté publique n'étoit pas le seul motif qui l'animât. Il se regardoit beaucoup lui-même dans toute cette affaire : & son plan étoit de demeurer le chef & peut-être le maître de la République. Par cette raison il fut allarmé d'apprendre la disposition où étoit sa cavalerie, composée de la fleur de la noblesse Romaine. Cette brillante jeunesse s'entr'exhortoit à détruire promptement César, pour ruiner ensuite Pompée lui-même, & rétablir ainsi la liberté du Gouvernement.

An. R. 704. Av. J.C. 48.

péedans les délais dont il usoit. *Plut. Pomp. & Cat.*

Ce plan, à la précipitation près, étoit bien aussi celui de Caton: & Pompée, qui ne pouvoit l'ignorer, comptoit sur lui, comme sur l'ami le plus fidéle dans le cas d'une disgrace; vainqueur, il le redoutoit. En conséquence il ne lui donna aucun emploi important, & lorsqu'il partit pour se mettre à la poursuite de César, il laissa Caton à Dyrrachium chargé de garder les bagages.

Il laisse Caton à Dyrrachium. Raison de cette conduite.

Il faut pourtant avouer à la décharge de Pompée sur ce dernier article, que réellement Caton n'étoit pas propre à se trou-

AN. R. 704. AV. J.C. 48.

trouver à une bataille entre citoyens. Le courage assurément & l'élévation d'ame ne lui manquoient pas. Il étoit même plus capable que personne d'inspirer de l'ardeur aux troupes, & il l'avoit bien fait voir dans une occasion où les exhortations de Pompée & des autres chefs étant reçues froidement des soldats, il vint à son tour, & leur parla avec tant de véhémence & d'enthousiasme sur la liberté, sur la patrie, sur le mépris de la mort, sur le secours des Dieux protecteurs de la justice, qu'il fut interrompu par mille acclamations: & ce fut après ce discours qu'ils firent des merveilles contre l'ennemi, & demeurérent victorieux près de Dyrrachium. Mais ce même homme si ferme, si austére dans ses maximes, avoit néanmoins une tendresse compatissante & des entrailles de commisération, qui le rendoient infiniment sensible à l'effusion du sang de ses concitoyens. Dans l'heureux succès dont ses exhortations furent suivies, pendant que tous se glorifioient de la victoire & en triomphoient, Caton versoit des larmes; & pleurant le malheur de la République, qui perdoit tant de braves citoyens égorgés les uns par les autres, il se voila la tête, & se re-

retira dans sa tente. Ce trait autorisoit Pompée à ne point le mener avec lui, lorsque les choses se préparoient à une action générale.

An. R. 704. Av. J.C. 48.

Un autre personnage illustre qui fut aussi laissé à Dyrrachium, & dont l'absence ne nuisoit point aux affaires, c'est Cicéron. Il se portoit mal: & de plus son caractére le rendoit plutôt incommode dans un camp, qu'il ne pouvoit y être utile. Non seulement il étoit timide & peu guerrier: mais comme sa pénétration d'esprit le mettoit à portée d'apercevoir toutes les fautes qui se faisoient dans son parti, il paroissoit mécontent de tout, triste, rêveur, mélancolique. Il ne s'en tenoit pas à ces démonstrations muettes d'improbation & de chagrin: il témoignoit souvent par ses discours qu'il se repentoit de s'être trop engagé. Il lui échapoit même des plaisanteries tout-à-fait piquantes, & qui convenoient peu à la situation des choses & des esprits.

Cicéron reste aussi à Dyrrachium.

Ses railleries piquantes & chagrines. Plut. Cic.

Ainsi lorsqu'il arriva, quelqu'un lui ayant dit qu'il venoit bien tard; *Comment tard?* répondit-il: *je ne vois rien de prêt.*

Il a été parlé plus haut de ces déserteurs Allobroges, auxquels Pompée

AN. R. 704. AV. J.C. 48.

fit un si grand accueil. Il leur promit même le droit de bourgeoisie Romaine. Cette promesse donna lieu à une raillerie sanglante de Cicéron contre Pompée : *Voilà* [a], dit-il, *un homme admirable ! Il promet de faire entrer des Gaulois dans une patrie qui leur est étrangére : & il ne sauroit y remener ceux qui en sont nés citoyens.*

Dolabella gendre de Cicéron s'étoit rangé du côté de César. Pompée en ayant voulu faire un reproche à Cicéron, & lui ayant demandé où étoit son gendre, *Il est*, répondit Cicéron, *avec votre beaupére.*

On juge aisément que Pompée fut piqué de ces traits, & de plusieurs autres semblables. Il s'en exprima vivement, & alla jusqu'à dire : *Je* [b] *souhaite que Cicéron passe dans le parti contraire, afin qu'il apprenne à nous craindre.*

Dans ces dispositions réciproques il est à croire qu'ils furent très aises de s'éloigner l'un de l'autre : & rien ne pouvoit venir plus à propos, que l'incommodité qui obligea Cicéron de rester à Dyrrachium.

Cepan-

a Hominem bellum ! Gallis civitatem promittit alienam, nobis nostram non potest reddere *Macrob Sat. II. 3.*

b Cupio ad hostes Cicero transeat, ut nos timeat. *Id. ibid.*

Cependant, si lui & Caton eussent accompagné Pompée; peut-être, l'un pour ménager le sang des citoyens, l'autre par timidité & par défiance du succès, l'auroient-ils soutenu contre les instances empressées de tous les autres, qui d'un vœu unanime demandoient le combat. Ce [a] Général abandonné à lui-même se trouva trop foible pour résister aux sollicitations & aux plaintes qui devenoient universelles. Glorieux comme il étoit, il ne put se résoudre à s'exposer aux mépris de ses amis. Il n'eut pas le courage de les mécontenter pour les sauver: & il renonça à un plan que la prudence lui dictoit, pour embrasser celui que suggéroit la passion & la cupidité à ceux qui l'environnoient. Faute inexcusable, dit Plutarque, dans un simple pilote: combien plus dans un chef de tant de Légions & de tant de peuples? On loue, ajoute-t-il, un médecin, qui ne se laisse point aller à une molle complaisance pour les appétits déréglés de

AN. R. 704.
AV. J.C. 48.

* Ταῦτα καὶ τοιαῦτα πολλὰ λέγοντες, ἄνδρα δόξης ἥττονα καὶ τῆς πρὸς τοὺς φίλους αἰδοῦς τὸν Πομπήιον ἐξεβιάσαντο ταῖς ἑαυτῶν ἐλπίσι καὶ ὁρμαῖς ἐπακολουθῆσαι, προέμενον τοὺς ἀρίστους λογισμούς. ὅπερ οὐδὲ πλοίου κυβερνήτῃ, μή τί γε τοσούτων ἐθνῶν καὶ δυναμένων αὐτοκράτορι στρατηγῷ παθεῖν ἦν προσῆκον. ὁ δὲ τῶν μὲν ἰατρῶν τοὺς

An. R. 704. Av. J. C. 48.

de son malade : & Pompée cédoit aux désirs de gens dont l'esprit étoit visiblement en délire.

César cherche à engager une action générale. Cæs.

Rien ne convenoit mieux à César. Depuis que les armées étoient en présence, il ne cherchoit que l'occasion d'engager une action générale. Ses troupes étoient rétablies des fatigues qu'elles avoient souffertes : & elles avoient eu le tems de se remettre de la frayeur que leur avoient causée les combats de Dyrrachium. Il commença par les ranger en ordre de bataille à la tête de son camp : puis voyant que Pompée ne s'ébranloit point, & se tenoit toujours sur les hauteurs, il avançoit plus près de jour en jour, sans néantmoins risquer de se placer précisément au pied des collines, de peur de donner trop de supériorité à l'ennemi. Par cette conduite, hardie sans témérité, il fortifioit & rassuroit les courages de ses soldats, qui voyoient que les adversaires évi-

μηδὲ ποτὲ χαριζομένους ταῖς ἐπιθυμίαις ἐπινεύειν. αὐτὸς δὲ τῷ νοσοῦντι τῆς στρατιᾶς * ἐνέδωκεν, δείσας ἐπὶ σωτηρίᾳ λυπηρὸς γενέσθαι. *Plut. Pomp.*

* *Le texte porte* στρατηγίας. *Mais le sens paroît demander* στρατιᾶς, *ainsi qu'il a été remarqué dans la derniére édition de Londres.*

évitoient & craignoient le combat. An. R.
La cavalerie de César étoit de beaucoup inférieure à celle de Pompée. Il n'avoit que mille chevaux contre sept mille. Pour corriger cette grande inégalité, il mit en œuvre un moyen qu'il avoit * vû pratiquer par les Germains, mais dont l'usage † étoit déja ancien dans les armées Romaines. Il choisit ce qu'il avoit de plus vigoureux & de plus alerte parmi ses fantassins, & il les accoutuma à combattre entre les rangs de sa cavalerie. Avec ce secours ses mille chevaux osoient soutenir, même en plaine, les sept mille de Pompée: & il y eut une rencontre dans laquelle ils remportérent l'avantage.

704.
Av. J.C.
48.

* Voyez T. XII. l. XL. §. II. p. 357.
† T. V. l. XVII. §. I. p. 461.

Pompée après bien des délais, enfin s'avance pour combattre.

Cependant Pompée ne paroissoit point s'écarter de la circonspection qu'il s'étoit prescrite, & il ne quittoit point les collines qui le rendoient inattaquable. César désespérant de l'attirer à une bataille, résolut de décamper, dans la pensée qu'en se transportant successivement en différens lieux il auroit plus de commodités pour ses vivres; & que dans les marches qu'il feroit, & où les ennemis ne manqueroient pas de le suivre, il trouveroit peut-être quelque occasion de les attaquer & de les forcer

à

An. R. 704. Av. J.C. 48.

à combattre. Déja l'ordre étoit donné pour partir, & les tentes pliées, lorsque César s'aperçut que l'armée de Pompée s'étoit éloignée de ses retranchemens, & avancée vers la plaine plus que de coutume, ensorte qu'il y avoit espérance d'en venir aux mains sans trop de désavantage. Aussitôt il cria aux siens, „ Ne songeons plus à nous mettre en „marche. Voici l'occasion de combattre, „ que nous avons tant désirée. Profitons-„ en, de peur qu'elle ne nous échape.„

Pompée avoit réellement dessein de livrer bataille, & s'avançoit à cette intention. La résolution en étoit prise déja depuis plusieurs jours: & même ce Général s'étoit vanté dans le conseil de guerre, qu'il mettroit en fuite les Légions de César, avant que l'on en vînt à la portée du trait. Ce qui lui donnoit la hardiesse de faire cette promesse, c'est qu'il comptoit que sa belle & nombreuse cavalerie, dès que les armées seroient en ordre, tomberoit sur l'aîle droite des ennemis, s'étendroit vers leurs flancs, & les prendroit même par derriére: ce qui emporteroit infailliblement & tout d'un coup la déroute de cette aîle, & conséquemment celle de tout le reste des troupes de César.

Labié-

Labiénus applaudit fort à ce plan : & afin qu'il ne fût pas permis de douter de la victoire, il ajouta tout de suite un portrait très désavantageux des troupes que César avoit actuellement avec lui, prétendant que ce n'étoit plus que l'ombre de ces anciennes Légions qui avoient subjugué les Gaules & la Germanie : que les vieux soldats avoient péri par mille accidens, & se trouvoient remplacés par de nouvelles levées faites à la hâte dans la Gaule Cisalpine : enfin que si César avoit amené en Gréce quelques restes de ces vieilles bandes, ils avoient été détruits dans les combats de Dyrrachium. En finissant ce beau discours, il jura qu'il ne reviendroit que victorieux au camp : & il invita tous ceux qui étoient présens à faire le même serment après lui. Pompée commença, & tous les autres le suivirent : ce qui répandit une grande allégresse dans tous les esprits, comme s'il étoit aussi aisé de vaincre, que de jurer que l'on vaincra. Ce fut avec ces dispositions, toujours avantageuses, que les troupes de Pompée allérent au combat.

An. R. 704.
Av. J.C. 48.

Il les rangea avec intelligence & habileté. Il plaça au centre & aux deux aîles tout ce qu'il avoit de vieux soldats, &

Bataille de Pharsale.

AN. R. 704. AV. J.C. 48. *Caes. de B. Civ. l.* III. *Plut. Pomp. & Caes. Appian. Dio.*

& diſtribua les nouveaux dans les intervalles entre les aîles & le corps de bataille. Scipion occupoit le centre avec les Légions qu'il avoit amenées de Syrie. Les aîles avoient pour Commandans Lentulus d'une part, ſoit le Conſul de l'année précédente, ſoit Spinther ; & de l'autre, Domitius Ahénobarbus. Pompée ſe poſta lui-même à l'aîle gauche, parce que c'étoit de ce côté qu'il prétendoit faire les premiers & les plus grands efforts, & emporter tout d'un coup la victoire. Par cette raiſon & dans cette vûe il réunit au même endroit preſque toute ſa cavalerie, ſes frondeurs & ſes archers. Son aîle droite en avoit peu de beſoin, parce qu'elle étoit couverte du fleuve Enipée.

Céſar diſtribua de même ſon armée en trois corps ſous trois chefs, Domitius Calvinus au centre, Marc-Antoine à l'aîle gauche, & à la droite P. Sylla, celui-là même qui pluſieurs années auparavant avoit été accuſé comme complice de Catilina, & défendu par Cicéron. Ce fut à l'aîle droite que Céſar prit ſon poſte, vis-à-vis de Pompée, & à la tête de ſa Légion favorite, je veux dire la dixiéme, qui s'étoit toujours diſtinguée par ſa bravoure, & par ſon attachement

ment à son Général. Comme il remarqua la nombreuse cavalerie des ennemis toute rassemblée en un même lieu, il devina l'intention de Pompée: & pour en prévenir l'effet, il tira de sa derniére ligne six cohortes, dont il forma un corps à part, & qu'il plaça comme en embuscade derriére son aîle droite. Il instruisit les soldats de ces cohortes de la maniére dont il vouloit qu'ils combattissent contre la cavalerie de Pompée lorsqu'elle approcheroit: & il leur ordonna de ne point lancer leurs demi-piques, pour en venir promptement à tirer l'épée, comme c'étoit assez l'usage des plus braves dans les combats, mais de les tenir à la main, & de les porter directement au visage & aux yeux des cavaliers; pensant que cette belle jeunesse, curieuse de sa bonne mine & de ses graces, craindroit cette sorte de blessure plus que toute autre, & seroit ainsi très aisément mise en désordre. César finit en leur déclarant, que c'étoit en eux principalement qu'il mettoit l'espérance de la victoire.

AN. R. 704. AV. J.C. 48.

Le nombre des soldats qui composoient les deux armées étoit fort inégal. J'ai déja parlé plus d'une fois de la grande supériorité de la cavalerie de Pompée.

AN. R. 704. AV. J.C. 48.

pée. Pour ce qui est de l'infanterie, César, qui ne fait mention que des troupes Romaines, donne à son adversaire quarante-cinq mille hommes de pied, pendant que lui il n'en avoit que vingt-deux mille. Les troupes auxiliaires passoient peut-être le nombre des Romains de part & d'autre : & c'est sans doute ce qui a donné lieu aux exaggérations de ceux qui comptent à la bataille de Pharsale trois cens, & quelques-uns même quatre cens mille combattans. Mais quand on n'auroit égard qu'aux seules forces Nationales, de quels ennemis, comme l'observe Plutarque, n'auroient pas été aisément vainqueurs soixante-&-dix mille Romains, commandés par Pompée & par César réunis & agissant de concert ? & quelle fureur à tant de milliers de citoyens d'une même patrie de tourner les uns contre les autres leurs armes redoutables, qui avoient subjugué la plus belle partie de l'Univers, & qui pouvoient achever la conquête de tout le reste ?

Plut. Pomp.

Peut-être quelques Philosophes faisoient-ils ces réflexions dans le tems même. Les pensées des deux chefs de parti en étoient bien éloignées. Ils ne s'occupoient que du désir & des moyens de

de vaincre. Ils animoient chacun leurs soldats par les plus vives & les plus puissantes exhortations. " Cette action est „ votre ouvrage, disoit Pompée aux „ siens. C'est vous qui avez voulu com„ battre : & par conséquent vous m'êtes „ responsables du succès. Et quels avan„ tages n'avez-vous pas sur vos enne„ mis ? le nombre, la vigueur de l'âge, „ une victoire précédente, tout vous „ annonce la défaite prompte & aisée „ de ces débris de Légions, qui ne vous „ opposeront que des hommes cassés de „ vieillesse, épuisés de fatigues, vain„ cus d'avance, & déja accoutumés à „ fuir devant vous. Mais surtout quel „ courage ne doit pas vous inspirer la „ justice de votre cause ? Vous défendez „ la liberté : vous avez pour vous les „ Loix, le Sénat, la fleur de l'Ordre des „ Chevaliers, tous les gens de bien réu„ nis contre un seul brigand, qui veut „ se rendre l'oppresseur de sa patrie. „ Portez donc au combat toute l'ardeur „ que la haine de la tyrannie doit inspi„ rer à des Romains. „

AN. R. 704. AV. J. C. 48.

Appian.

César gardant toujours ces dehors de modération dont il savoit si bien se parer, n'insista sur rien si fortement auprès de ses soldats, que sur les tentatives

Cæs.

qu'il

AN. R. 704. AV. J.C. 48. qu'il avoit tant de fois, & toujours inutilement, réitérées pour parvenir à la paix. Il les prit a témoin des démarches publiques & éclatantes qu'il avoit faites dans cette vûe, ne voulant point prodiguer le sang des compagnons de ses victoires, & cherchant à épargner à la République la perte de l'une des deux armées. On sent assez combien ce langage insinuant étoit propre à faire impression sur les esprits. Tous demandérent le combat avec une ardeur qui étinceloit sur leurs visages & dans leurs yeux. César fit sonner la charge.

Un vieil officier de son armée, nommé Crastinus, qui s'étoit signalé par un grand nombre de belles actions, commença l'attaque. Il se mit à la tête de six vingts volontaires, qu'il invita à le suivre : & regardant César, *Mon Général*, lui dit-il, *vous serez content de moi aujourd'hui. Mort ou vif, je mériterai vos louanges.* En disant ces mots, il part, & marche à l'ennemi.

Entre les deux armées restoit un espace assez grand pour le choc. Mais Pompée avoit donné ordre à ses soldats de demeurer en place, & de laisser faire tout le chemin à ceux de César. Sa pensée étoit que les ennemis accourant avec

ar-

ardeur romproient leurs rangs, & de plus se mettroient hors d'haleine : ce qui donneroit un grand avantage contre eux. César dans ses Commentaires juge qu'en cela Pompée fit une faute : & la raison qu'il apporte paroît très solide; c'est que le mouvement & la vivacité de la course anime le courage du soldat, au lieu que la tranquillité & le repos du corps attiédit & rallentit le feu de l'ame. An. R. 704. Av. J.C. 48.

Les soldats de César par leur habileté & par leur grande expérience, trompérent même totalement l'espérance de Pompée. Car lorsqu'ils virent que les adversaires ne s'ébranloient point, ils firent halte d'eux-mêmes au milieu de leur course, & après avoir repris un moment haleine ils se remirent en mouvement, arrivérent en bon ordre, lancérent leurs demi-piques, & aussitôt mirent l'épée à la main. Les troupes de Pompée en firent autant, & soutinrent le choc avec vigueur.

En même tems la cavalerie de Pompée, avec les archers & les frondeurs, vint fondre sur celle de César, & l'ayant obligée de plier & de reculer, elle commença à s'étendre sur la gauche pour prendre l'infanterie en flanc. César donne le signal aux six cohortes qu'il avoit

AN. R. 704. AV. J.C. 48.

eu soin de tenir prêtes pour ce moment. Elles partent, elles s'élancent avec une telle furie, qu'elles arrêtent d'abord cette cavalerie qui se croyoit triomphante. César leur répétoit de tems en tems l'ordre qu'il leur avoit donné: *Soldat* [a], crioit-il, *frape l'ennemi au visage.* La surprise, l'éclat du fer porté jusques dans les yeux, l'horreur de ces blessures qui menaçoient d'une hideuse difformité, tout cela jetta tellement l'épouvante parmi ces jeunes cavaliers, qu'au lieu de se défendre, ils mettoient leurs mains devant leurs visages: & bientôt honteusement défaits, non seulement ils lâchérent pied, mais ils s'enfuirent en désordre jusqu'aux montagnes voisines. Les archers & les frondeurs demeurés seuls furent taillés en piéces.

Les six cohortes n'en demeurérent pas là: elles tournérent l'aîle gauche des ennemis, & les attaquérent par derriére. César voyant la victoire en si bon train, fit avancer, pour l'achever, sa troisiéme ligne, qui jusqu'alors n'avoit point donné, & étoit demeurée dans son poste. L'infanterie de Pompée, attaquée tout à la fois en front par des troupes fraîches, & en queue par les cohor-tes

a Miles, faciem feri. *Flor.*

tes victorieuses, ne put résister à ce double effort. Tout fut mis en déroute, tout fuit, & alla chercher un asyle dans le camp. Ainsi, selon que César l'avoit prévû & prédit, cette brigade de six cohortes qu'il avoit détachées du reste de l'armée, fut la cause & le commencement de la victoire. Lorsqu'il la vit assurée, toujours attentif à mériter la gloire de la clémence, il ordonna à ses soldats d'épargner [a] le citoyen, & de ne tuer que l'étranger. Ainsi c'est des troupes auxiliaires de Pompée que se fit le plus grand carnage. Tout Romain, joint par les vainqueurs, demeuroit en place sans crainte & sans péril.

An. R. 704. Av. J.C. 48.

Cette victoire, qui rendoit César maître de l'Univers, lui couta moins, comme l'on voit, que la plupart de celles qu'il avoit remportées sur les Gaulois. Il est vrai que Pompée n'est pas ici reconnoissable, & que l'on est tenté de demander ce qu'est donc devenu ce Guerrier fameux, dont la jeunesse avoit été décorée de tant de triomphes.

Etrange conduite de Pompée. Il fuit.

Dès qu'il vit sa cavalerie mise en fuite, comme il avoit compté vaincre par elle, il perdit absolument la tête. Il ne pensa point à remédier au désordre, ni à rallier

lier

a Parce civibus. *Flor.*

An. R. 704. Av. J.C. 48. lier les fuyards, ni à oppoſer aux vain-
queurs quelque corps de troupes qui
pût les empêcher de profiter de leur
avantage. Conſterné dès ce premier
échec, & n'eſſayant même aucune reſ-
ſource, il ſe retira dans ſon camp &
dans ſa tente, pour attendre l'événe-
ment, qu'il devoit plutôt travailler à ſe
rendre favorable. Il ſe tint ainſi quelques
momens en ſilence & en repos, juſqu'à
ce qu'ayant appris que les vainqueurs
donnoient l'aſſaut au camp, *Quoi?* s'é-
cria-t-il: *on nous pourſuit juſques dans
nos retranchemens!* & auſſitôt il quitta
ſa cotte d'armes de Général, prit un
habit convenable à ſa mauvaiſe fortune,
& ſe retira ſans bruit.

César force le camp des ennemis. Suet. Caſ. n. 60. Le combat avoit duré juſqu'à midi:
la chaleur étoit très grande. Cependant
les ſoldats de Céſar, encouragés par
leur Général, qui croyoit n'avoir pas
vaincu, s'il ne s'emparoit du camp des
ennemis, ſe portérent à l'attaquer avec
courage: & ils le forcérent en peu de
tems, malgré la réſiſtance des cohortes
qui y avoient été laiſſées pour le garder,
& ſurtout d'un grand nombre de Thra-
ces & autres Barbares, qui firent une
très belle défenſe. Je ne parle point des
troupes qui s'y étoient ſauvées du champ
de

de bataille. Car elles étoient si troublées, qu'elles ne songeoient qu'à se mettre en sureté, & non pas à combattre.

AN. R. 704. Av. J.C. 48.

Mot remarquable de César.

César voyant & la plaine & le camp jonchés de morts, fut touché de ce triste spectacle : & mêlant aux sentimens d'humanité le désir de justifier à ses propres yeux, & aux yeux des autres, un si horrible carnage dont il étoit seul la cause, il dit ces propres paroles, au rapport d'Asinius Pollion, qui combattit pour lui dans cette journée : *Ils* [a] *l'ont voulu. Après de si grands exploits, César auroit été condamné, s'il n'eût imploré le secours de ses soldats.*

En entrant dans le camp de Pompée, César vit partout les preuves de la folle présomption & de l'aveuglement de ses adversaires. Partout s'offroient à ses regards des tentes couronnées de lierres & de branches de myrtes, des lits de tables garnis de tapis de pourpre, des buffets remplis d'une vaisselle superbe d'or & d'argent. Tout respiroit le luxe : tout sembloit annoncer plutôt les apprêts d'une fête & d'une réjouissance après la victoire, que ceux d'un combat.

 Les

a Hoc voluerunt. Tantis rebus gestis C. Cæsar condemnatus essem, nisi ab exercitu auxilium petiissem. *Suet. Cæs. n.* 30.

AN. R. 704. Av. J.C. 48.

Il poursuit & oblige à se rendre ceux qui s'étoient sauvés sur des montagnes voisines.

Les troupes de César avoient bi mérité de prendre du repos ; & le p lage d'un camp si riche étoit pour el sans doute une puissante amorce. M il restoit encore quelque chose à fa pour rendre la victoire complète. L débris considérables de l'armée vainc s'étoient retirés sur les montagnes v sines : & César obtint de ses soldats qu' vinssent avec lui les poursuivre, & forcer de se rendre. Il commença à ti des lignes au pied de la montagne p les enfermer. Mais ils se hâtérent d'aba donner un poste qui faute d'eau n'ét pas tenable, & ils se mirent en marc pour gagner la ville de Larisse. Al César partagea son armée. Il en la une partie dans le camp de Pompé en renvoya une autre dans le sien, avec quatre Légions ayant pris une ro plus commode que celle qu'enfiloient ennemis, il se mit en état de les coup & après une marche de six mille pa se rangea en bataille entre eux & la v où ils prétendoient se sauver.

Ces malheureux fuyards trouvér pourtant encore une montagne, leur servit d'asyle. Au bas couloit u petite riviére. Malgré la lassitude l'épuisement où devoient être des tr

pes qui avoient combattu tout le jour, César avant la nuit fit construire des 7
ouvrages, par le moyen desquels il ôtoit A
à ceux qui occupoient la montagne toute 48
communication avec la riviére. Alors forcés par la nécessité ils envoyérent des députés au vainqueur, offrant de se rendre à discrétion. Les choses demeurérent en état pendant la nuit, dont quelques Sénateurs, qui se trouvoient parmi cette multitude, profitérent pour s'échaper.

A la pointe du jour, tous par ordre de César descendirent dans la plaine, & mirent armes bas : & en même tems ils tendoient les bras vers lui, imploroient sa bonté, & demandoient miséricorde. César leur parla avec beaucoup de douceur, & pour les rassurer, il leur cita les exemples de clémence qu'il avoit donnés en tant d'occasions : & en effet, il leur sauva la vie à tous, & défendit à ses soldats de leur faire aucun mal, ou de leur enlever rien de ce qu'ils pouvoient avoir emporté avec eux. Ensuite de quoi, résolu de poursuivre Pompée, il fit venir les Légions qui avoient passé la nuit dans le camp, renvoya celles qui l'avoient accompagné à la poursuite des fuyards, & s'étant mis en marche, il arriva le même jour à Larisse.

AN. R. 704. Av. J.C. 48.

Perte de César dans la bataille de Pharsale.

Cæs. Appian. Plut.

La perte du côté de César dans cette grande action se réduisit, selon qu'il le rapporte, à deux cens soldats, (d'autres disent douze cens) & trente Capitaines. Parmi ces derniers, il regretta & honora surtout Crastinus, dont nous avons remarqué l'ardeur & la confiance lorsqu'il alloit au combat. Ce brave officier se battant avec une ardeur qui ne lui permettoit pas de se ménager, reçut dans la bouche un coup d'épée, qui perça d'outre en outre, ensorte que la pointe de l'épée sortoit derriére la tête. César fit chercher son corps, & l'ayant revêtu & décoré de tous les dons militaires les plus glorieux, il voulut qu'on lui dressât un tombeau à part, ne croyant pas qu'il lui fût permis de confondre avec les autres morts celui qui s'étoit si fort distingué par sa valeur & par ses services.

La défaite de l'armée de Pompée fut entiére. Tout fut détruit ou dissipé. Le nombre des morts, parmi lesquels on compta quarante Chevaliers & dix Sénateurs, est estimé par César à quinze mille, tant Romains qu'auxiliaires. Cent quatre vingts drapeaux furent pris, & neuf aigles, ou principales enseignes de Légions. Vingt-quatre mille hommes se rendirent après le combat: & la plupart d'en-

d'entre eux, au moins pour ce qui regarde les soldats & les officiers subalternes, s'enrôllérent sous les enseignes du vainqueur. Quant aux Sénateurs & aux Chevaliers Romains qui tombérent sous sa puissance, je ne pense pas que l'on puisse douter qu'ils n'ayent eu la liberté de se retirer où ils voudroient, ou du moins de se choisir un lieu d'exil. Dion rapporte, il est vrai, que César fit mourir ceux qui ayant une premiére fois reçu de lui leur pardon, avoient de nouveau repris les armes. Mais l'autorité de cet Ecrivain peu judicieux ne doit point prévaloir sur celle de tous les autres, qui s'accordent à louer la clémence de César, & qui lui rendent le glorieux témoignage de n'avoir point souillé sa victoire par la mort d'aucun Romain tué de sang froid. Je ne trouve même nommé qu'un seul homme de marque qui ait péri les armes à la main. C'est Domitius Ahénobarbus, qui s'enfuyant vers les montagnes après la bataille, fut atteint per des cavaliers, & tué, selon que l'assure Cicéron, par ordre d'Antoine. La générosité de César alla jusqu'à bruler, sans les lire, les lettres écrites à Pompée par ceux qui n'ayant pû ou voulu le suivre, avoient

AN. R. 704. Av. J.C. 48.

Sa générosité après la victoire.

Cic. Phil. II. *n.* 71. *Plin.* VII. 25. *Dio.*

AN. R. 704. AV. J.C. 48.

néantmoins été bien aises de lui témoigner de l'inclination & du zéle pour son parti. „Quoiqu'il [a] fût, dit Sénéque, „parfaitement modéré dans sa colére, „il aima mieux se mettre dans l'impuissance d'en ressentir. Il crut que la façon la plus douce & la plus agréable de pardonner, étoit d'ignorer même les offenses.„

Il est charmé de sauver Brutus. *Plut. Bruto.*

Parmi tant d'actes de clémence il en est un au moins qui ne lui couta aucun effort: c'est le pardon qu'il accorda à Brutus. Il avoit une affection particuliére pour ce jeune Romain, qu'il croyoit, comme je l'ai dit ailleurs, pouvoir bien être son fils; & il conserva toujours beaucoup de considération pour Servilie sa mére, lors même qu'il ne fut plus question entre eux d'intrigue ni d'amour. Il porta les attentions sur Brutus jusqu'à recommander aux siens en allant au combat de ne le point tuer, quelque chose qui pût arriver; de le faire prisonnier, s'il se rendoit, mais, supposé qu'il voulût se défendre, de le laisser aller en liberté. Brutus s'étant sauvé du camp de Pompée à Larisse, écri-

a Quamvis moderatè soleret irasci, maluit tamen non posse. Gratissimum putavit genus veniæ, nescire quid quisque peccasset. *Sen. de Ira*, II. 23.

écrivit de là à César, qui fut charmé de recevoir de ses nouvelles, & lui ordonna de l'attendre au lieu où il étoit.

An. R. 704. Av. J.C. 48.

Les Princes & les peuples étrangers qui avoient pris parti contre César, éprouvérent pareillement sa douceur. Tous ceux qui implorérent sa miséricorde, en furent quittes pour des taxes pécuniaires, ou d'autres peines semblables, sans effusion de sang. Il en couta encore moins aux Athéniens, à qui il se contenta, lorsqu'ils lui demandérent grace par leurs députés, de faire ce reproche: „Jusqu'à quand dignes de „périr par vous-mêmes, devrez-vous „votre salut à la gloire de vos ancêtres?„

Dio & Appian.

Un aussi grand événement que la bataille de Pharsale ne peut manquer de se trouver embelli dans les monumens de la superstitieuse Antiquité par des prodiges, des présages, & autres accompagnemens merveilleux. Je passe sous silence un grand nombre de ces frivoles observations. Mais deux faits singuliers rapportés l'un par Cicéron, l'autre d'après Tite-Live, ne me paroissent pas devoir être omis.

La bataille de Pharsale prédite à Dyrrachium, connue à Padoue, d'une façon singuliére & qui tient du merveilleux.

Cicéron raconte que pendant qu'il étoit, comme je l'ai dit, à Dyrrachium, un rameur de la flotte que les Rhodiens

Cic. de Divin. I. 68. 69. II. 114.

AN. R. 704. AV. J.C. 48.
avoient envoyée au secours de Pompée, prédit, que dans moins de trente jours la Gréce seroit inondée de sang; que l'on s'enfuiroit précipitamment de Dyrrachium; que toutes les provisions qui étoient dans cette ville seroient pillées & dissipées; qu'en fuyant on verroit derriére soi de tristes & déplorables incendies; & que la flotte Rhodienne s'en retourneroit dans son isle. Cette prédiction fut notifiée avant l'événement à Cicéron, à Varron, à Caton, par Coponius, qui commandoit la flotte Rhodienne, homme de sens & qui avoit l'esprit cultivé. Peu de jours après Labiénus arriva de Pharsale à Dyrrachium, & leur apprit la défaite de Pompée: & toutes les suites de ce malheur, prédites par le rameur Rhodien, furent exactement vérifiées.

On ne peut disconvenir qu'il n'y ait dans le fait de cette prédiction quelque chose d'assez étonnant, dont on est d'abord frappé. Mais en l'examinant de près, Cicéron lui-même nous en donne une explication très naturelle & très simple. „ Nous savions tous, dit-il, que „ les armées étoient en présence dans „ les plaines de Thessalie: & nous crai- „ gnions beaucoup que le succès ne nous „ fût

„ fût pas favorable. La crainte fit sans „ doute une violente impression sur „ l'esprit de ce rameur, & lui troubla „ la raison. Doit-on être surpris que ce „ qu'il avoit appréhendé qui n'arrivât, „ lorsqu'il étoit en son bon sens, il l'ait „ prédit, dans un accès de démence, „ comme devant arriver? „ AN. R. 704. Av. J.C. 48.

L'autre fait, qui avoit été rapporté par Tite-Live, & que Plutarque & quelques autres nous ont conservé, est plus embarrassant. Dans Padoue un certain C. Cornélius, qui passoit pour habile dans la prétendue science des augures, étant actuellement occupé à consulter les oiseaux, connut d'abord le moment de la bataille, & dit à ceux qui étoient présens que dans l'instant où il parloit les troupes de César & de Pompée en étoient aux mains. Il continua ensuite son opération, & tout d'un coup, aux signes qu'il apperçut dans le ciel, il se leva brusquement, & cria à haute voix, *César, tu ès vainqueur.* Toute l'assistance fût dans un grand étonnement. Alors Cornélius ôtant la couronne qu'il portoit sur la tête, jura qu'il ne la remettroit point, que l'accomplissement exact & littéral n'eût justifié les régles de son art. Tite-Live étoit *Plut. Cæs. A. Gell. XV. 18. Dio.*

AN. R. 704. Av. J.C. 48.

compatriote de Cornélius, & l'avo connu : & il assuroit positivement c fait, au rapport de Plutarque.

Qu'il me soit permis d'observer pre miérement que nous n'avons point c récit de la première main : & que Plu tarque, quoiqu'auteur d'un grand poids n'est point ici l'original, & peut avoi par inattention ou altéré, ou omis quel que circonstance qui changeroit l'espéce. En second lieu Tite-Live, d'après lequel Plutarque a écrit, n'étoit que dans sa onziéme année, lorsque la chose arriva : ce qui diminue beaucoup l'autorité de son témoignage. Enfin je ne crois pas qu'il répugne au systême de la Religion Chrétienne de supposer que les démons, à qui Dieu permettoit quelquefois d'opérer des prestiges pour aveugler ceux qui aimoient leur aveuglement, ayent porté d'un pays dans un autre fort éloigné la connoissance de faits qui se passoient dans le moment. Plusieurs traits semblables à celui dont je parle, & qu'il seroit difficile de nier absolument, peuvent & doivent peut-être s'expliquer par cette voie.

Les débris du parti vaincu à Pharsale se répandirent presque dans tout l'Univers. Le chef, Pompée lui-même,

me, mérite notre premiére attention. An. R. 704 Av. J.C. 48.

Fuite de Pompée. *Plut. Pomp.*

Pompée s'étant dérobé de son camp fort mal accompagné, courut d'abord à toute bride pendant quelque tems. Lorsqu'il vit qu'il n'étoit point poursuivi, il [a] marcha d'un pas plus tranquille, livré à de tristes & douloureuses réfléxions. Quelles devoient être en effet les pensées d'un homme, qui après trente-quatre ans de victoires perpétuelles, faisoit dans sa vieillesse l'apprentissage de la honte, de la défaite, & de la fuite? Que de combats, que de guerres, pour parvenir à une gloire & à une puissance qu'il venoit de perdre en un instant? Quelle différence dans son état? Il n'y avoit qu'un moment qu'il se voyoit escorté d'un nombre infini d'hommes, de chevaux, de vaisseaux répandus sur toutes les mers: & maintenant il se retire devenu si petit, & occupant si peu d'es-

 pace,

[a] Απῄει καθ' ἡσυχίαν, ἐν διαλογισμοῖς ὢν, οἵους εἰκὸς λαμβάνειν ἄνθρωπον ἔτη τέτταρα τριάκοντα νικᾶν καὶ κρατεῖν ἁπάντων εἰθισμένον, ἥττης δὲ καὶ φυγῆς τότε πρῶτον ἐν γήρᾳ λαμβάνοντα πεῖραν· ἐννοούμενον δὲ ἐξ ὅσων ἀγώνων καὶ πολέμων ηὐξημένην ἀποβαλὼν ὥρᾳ μιᾷ δόξαν καὶ δύναμιν *, ἡ πρὸ μικροῦ τοσούτοις ὅπλοις καὶ ἵπποις καὶ στόλοις δορυφορούμενος, ἀπέρχεται μικρὸς

* Je soupçonne qu'il manque ici quelque chose dans le texte: mais le sens est clair.

An. R. 704. Av. J.C. 48.

pace, qu'il échape à la vûe de ses ennemis qui le cherchent.

Plein de tant d'idées affligeantes Pompée arriva à Larisse, d'où il enfila la vallée de Tempe, & suivant le cours du fleuve Pénée, il trouva une cabane de pêcheurs, dans laquelle il passa la nuit. Au point du jour il monta dans un petit bateau avec ce qu'il avoit autour de lui de gens libres, & renvoya ceux de ses esclaves qui l'avoient accompagné. Il gagna ainsi la mer, & côtoyant le rivage il apperçut un bâtiment de charge assez grand, qui paroissoit se préparer à partir. Le patron de ce bâtiment, qui étoit Romain, & se nommoit Péticius, avoit eu pendant la nuit, au rapport de Plutarque, un songe, dans lequel il avoit cru voir Pompée se présenter à lui dans un état triste & humilié. Il racontoit actuellement ce songe à ceux qui l'environnoient, lorsqu'un matelot vint l'avertir qu'il découvroit un bateau, duquel on lui faisoit des signes pour les appeller. Péticius tourna les yeux de ce côté, & sur le champ il reconnut Pompée tel qu'il l'avoit vû en songe.

πρὸς οὕτω γεγονὼς καὶ συνεσταλμένος ὥστε λανθάνειν ζητοῦντας τοὺς πολεμίους. *Plut.*

songe. Il se frappa la tête dans sa douleur, & ayant fait mettre l'esquif en mer pour aller le prendre, il lui tendit la main, & le reçut sur son bord avec les deux * Lentulus, & Favonius. Aussitôt il leva l'ancre; mais peu après il se rapprocha du rivage, pour recueillir Déjotarus roi des Galates, qui l'appelloit du geste & de la voix.

An. R. 704. Av. J.C. 48.

* *L. Lentulus, Consul de l'année précédente, & P. Lentulus Spinther.*

Le Patron fit préparer le repas aux illustres fugitifs, selon que les circonstances & ses facultés le pouvoient permettre. Lorsque l'heure en approchoit, comme c'étoit l'usage des Romains de prendre toujours le bain avant que de se mettre à table, Favonius remarqua que Pompée, faute d'esclaves, se lavoit lui-même. Il courut à lui, & sans craindre d'avilir la dignité de la Préture qu'il avoit exercée, il lui rendit & dans ce moment, & dans toute la suite, tous les services qu'auroient pû lui rendre ses esclaves: & cela, avec un air si franc, si simple, si noble, que quelqu'un le voyant, lui fit l'application d'un vers Grec, dont le sens est: « Certes [a], on » a raison de dire que tout sied aux gens » bien nés.

Pompée étant arrivé devant Amphipo- *Cæs.*

a Φεῦ, τοῖσι γενναίοισιν ὡς ἅπαν καλόν.

AN. R. 704. Av. J.C. 48.

*Emboli,

polis *, n'entra pas dans la ville, mais y fit afficher une Ordonnance par laquelle il enjoignoit à toute la jeunesse de la Province de se rendre en armes auprès de sa personne. Peut-être vouloit-il cacher le dessein qu'il avoit formé de s'enfuir dans des pays beaucoup plus éloignés; peut-être étoit-il bien aise de tenter s'il ne pourroit pas se maintenir & se fortifier dans la Macédoine. Il passa une nuit à l'ancre, manda les hôtes & les amis qu'il avoit dans la place, & ramassa le plus d'argent qu'il lui fut possible. Mais ayant appris que César n'étoit pas loin, il partit en diligence, & alla à Mityléne †, où il avoit déposé sa femme Cornélie, loin du bruit des armes & de la guerre.

Plut.

Il va à Mityléne prendre Cornélie sa femme.

Cornélie attendoit la nouvelle d'une pleine & entiére victoire. Persuadée, sur les rapports flatteurs qui lui avoient été faits, que l'affaire étoit décidée par les combats de Dyrrachium, elle comptoit qu'il ne s'agissoit plus pour Pompée que de poursuivre César qui fuyoit devant lui. Elle étoit dans ces pensées, lorsqu'elle vit entrer un messager, qui sans

† *Ville capitale de l'isle de Lesbos, aujourd'hui* Méteclin.

sans avoir le courage de la saluer, & lui annonçant de grands malheurs, plus par ses larmes que par ses discours, l'exhorta à se hâter, si elle vouloit voir Pompée avec un seul vaisseau, qui même n'étoit pas à lui. A ces mots, saisie d'une douleur d'autant plus violente qu'elle étoit imprévûe, elle tomba en foiblesse, & demeura longtems sans sentiment & sans voix. Enfin revenue à elle-même, & considérant que ce n'étoit pas là le moment de s'abandonner aux plaintes & aux larmes, elle courut au bord de la mer en traversant toute la ville. Pompée la reçut entre ses bras sans lui dire une seule parole, & la soutenant il l'empêcha de tomber une seconde fois évanouïe.

An. R. 704. Av. J.C. 48.

Cornélie, dans son désespoir, s'en prenoit à elle-même du désastre de son époux, & s'en attribuoit la cause. „ [a] Je „ vous vois, lui dit-elle, dans un état „ que je ne puis regarder comme l'effet „ de votre fortune, qui a toujours été „ florissante, mais bien de celle qui „ s'acharne à me persécuter. Vous êtes „ réduit à fuir avec une seule barque ; „ vous

a Ὁρῶ σε ἄνερ, ὐ τῆς σῆς τύχης ἔργον ἀλλὰ τῆς ἐμῆς, προσερῤιμμένον ἑνὶ σκάφει, τὸν πρὸ τῶν Κορνηλίας γάμων πεντακοσίαις ναυσὶ ταύτην

AN. R. 704. Av. J.C. 48.

„ vous qui avant que d'époufer Corné-
„ lie, avez parcouru ces mers à la tête
„ de cinq cens voiles. Pourquoi êtes-
„ vous venu chercher une infortunée
„ & que ne m'avez-vous laiffée à mon
„ mauvais deftin, que je vous force de
„ partager avec moi? Ah! que j'aurois
„ été heureufe, fi je fuffe morte avant
„ que mon premier époux, le jeune
„ Craffus, eût péri dans la guerre con-
„ tre les Parthes! & que j'aurois été
„ fage, fi après l'avoir perdu, j'euffe
„ quitté, comme j'en avois le deffein,
„ une vie malheureufe! Mais il a fallu
„ que je furvêcuffe à mon infortu-
„ ne, pour porter encore dans la mai-
„ fon de Pompée le malheur qui me
„ fuit. „

Pompée tâcha de la confoler par la vûe de l'inftabilité des chofes humaines. „ La conftance avec laquelle la Fortune „ m'avoit favorifé, lui dit-il, vous avoit „ trompée. Vous comptiez fur un bon- „ heur

παραπλεύσαντα τὴν θάλασσαν. Τί με ἦλθες ἰδεῖν, καὶ οὐκ ἀπέλιπες τῷ βαρεῖ δαίμονι τὴν καὶ σὲ δυστυχίας ἀναπλήσασαν τοσαύτης. Ὡς εὐτυχὴς μὲν ἂν ἤμην γυνή, πρὸ τοῦ Πόπλιον ἐν Πάρθοις ἀκοῦσαι τὸν παρθένιον ἄνδρα κείμενον, ἀποθανοῦσα· σώφρων δέ, μετ' ἐκεῖνον, ὥσπερ ὥρμησα, τὸν ἐμαυτῆς προεμένη βίον. Ἐσωζόμην δ' ἄρα καὶ Πομπηΐῳ Μάγνῳ συμφορὰ γενέσθαι.

» [l]eur durable. Mais [a] rien n'est fixe ni An. R. 7c4.
» [a]ssuré pour les foibles mortels. Et Av. J.C. 48.
» c'est cela même qui me donne la con-
» fiance de tenter encore la Fortune.
» Puisque de si haut j'ai bien pû tom-
» ber où vous me voyez, pourquoi de
» la situation où je suis maintenant ne
» pourrois-je pas remonter à celle dont
» j'ai joui pendant tant d'années? »

Les Mitylénéens, qui avoient de grandes obligations à Pompée, vinrent le saluer, & l'invitérent à entrer dans leur ville. Il ne le voulut point, & même il les exhorta à se soumettre au vainqueur, ajoutant, avec une modération tout-à-fait digne d'une grande ame, qu'ils n'avoient point lieu de s'alarmer; que César étoit bon & humain.

Cratippe, célébre Philosophe, vint aussi pour lui rendre des devoirs. Pompée, comme c'est trop l'ordinaire des malheureux, se plaignit à lui de la Providence. Le Philosophe, homme d'esprit & sachant vivre, évita d'entrer en matiére, pour ne lui point dire des vérités désagréables dans une circonstance où

Son entretien avec Cratippe sur la Providence.

a Ταῦτα δεῖ φέρειν γεγενημένης ἀνθρώποις, καὶ τῆς τύχης ἔτι πειρατέον. Οὐ γὰρ ἀνέλπιστον ἐκ τούτων ἀναλαβεῖν ἐκεῖνα τὸν ἐξ ἐκείνων ἐν τούτοις γενόμενον.

AN. R. 704. Av. J. C. 48.

où l'humanité demandoit qu'on ne lu offrît que des motifs de consolation. I détourna donc la conversation vers u autre objet, & entretint Pompée de c qui pouvoit lui donner de meilleure espérances. S'il s'étoit agi, ajoute Plu tarque, d'examiner la question, il n'eû pas été difficile à Cratippe de répondr aux plaintes de Pompée, que le mau vais gouvernement de Rome exigeoit comme un reméde nécessaire, la puis sance Monarchique. „ Et comment nou „ prouveriez-vous, auroit-il pû lui dire „ que vous eussiez mieux usé de la for „ tune, que n'en usera César? „ Cett réfléxion de Plutarque est tout-à-fai judicieuse; & celle par laquelle il ter mine ce morceau, l'est encore davan tage. „ Laissons [a] cette matiére, dit-i „ Tout ce qui regarde la Divinité nou „ passe, & ne doit point être soumis a „ raisonnement. „

Il continue sa route, & se détermine à aller chercher un asyle en Egypte.

Pompée ayant pris Cornélie avec lui continua sa route, toujours fuyant ve le Midi & l'Orient, & ne s'arrêtant qu pour faire provision d'eau & de vivr dans les ports qui se trouvoient sur so passage. Il se présenta devant Rhode

Ma

[a] Ἀλλὰ ταῦτα. μὲν ἐατέον ὥσπερ ἔχει τὰ τ θεῶν.

Mais les Rhodiens, qui lui avoient envoyé une belle flotte lorsqu'il étoit dans la bonne fortune, ne le connoissoient plus depuis qu'il étoit devenu malheureux. Il poursuivit donc sa route: & la première ville où il entra fut Attalie * en Pamphylie. Là quelques vaisseaux de guerre de Cilicie se joignirent à lui; il rassembla environ deux mille soldats; & déja Sextus le plus jeune de ses fils, & soixante Sénateurs, que la fuite avoit d'abord dispersés, s'étoient réunis autour de leur chef.

An. R. 704. Av. J.C. 48.

* Aujourd'hui Satalie.

En ce même lieu il apprit des nouvelles de sa flotte, qu'il avoit laissée dans la mer Ionienne. Il sçut qu'elle ne s'étoit point séparée, que Caton la commandoit, & qu'avec un corps considérable il passoit en Afrique. Ce fut pour Pompée un sujet de regrets bien amers, & trop bien fondés. Il se plaignoit d'avoir été forcé de remettre à son armée de terre la décision de son sort, laissant inutiles ses forces navales, qui lui assuroient une supériorité incontestable sur l'ennemi. Il se reprochoit encore de n'avoir pas au moins l'attention de se tenir à portée de sa flotte, dans laquelle, après même avoir été vaincu sur terre, il auroit tout d'un coup trouvé

une

AN. R. 704. AV. J.C. 48. une ressource capable de le relever de sa chûte, & de lui donner de quoi résister au vainqueur. Il est vrai qu'au jugement de Plutarque, Pompée ne fit point de faute plus énorme que de s'éloigner de sa flotte ; de même qu'au contraire il n'est point de trait de plus grande habileté dans César, que d'avoir sçu amener à ce point son adversaire.

Pompée ramassoit, comme je l'ai dit, quelques soldats ; il tâchoit de se fournir de quelque argent : mais il ne se procuroit qu'une fuite un peu plus commode, & non pas une défense ; & connoissant l'incroyable activité de César, il craignoit à chaque moment d'être surpris par lui. Il avoit besoin d'un asyle, où il eût le tems de se reconnoître, & de faire avec tranquillité de nouveaux préparatifs. Aucune des Provinces de l'Empire ne lui paroissoit tenable. Il éprouvoit tous les jours que sa disgrace lui fermoit toutes les entrées ; & il venoit d'apprendre que ceux d'Antioche avoient arrêté par une délibération expresse de ne le recevoir, ni lui, ni aucun de ceux qui lui avoient été attachés.

Restoit le recours aux Rois amis & voisins de l'Empire. Pompée inclinoit beaucoup à se retirer chez les Parthes. D'au-

d'autres proposoient le Roi Juba. Mais Théophane, de qui Pompée avoit toujours beaucoup écouté les avis, trouva qu'il y avoit de la folie à ne pas préférer l'Egypte, qui n'étoit qu'à peu de distance, & dont le jeune Roi respecteroit sans doute dans Pompée, & le tuteur qui lui avoit été donné par le Sénat, & le bienfaiteur de son pére. L'âge du Prince, qui n'avoit que treize ans, âge de candeur & d'innocence, où l'on n'a pas eu encore le tems de se familiariser avec le crime, paroissoit à Théophane une nouvelle raison de prendre confiance en lui. Au contraire il craignoit tout des Parthes, alléguant & leur perfidie, dont Crassus avoit fait une si triste expérience; & leur incontinence brutale, à laquelle il ne falloit point exposer une jeune & vertueuse personne, telle que Cornélie, dont la réputation souffriroit du seul séjour parmi ces peuples. Cette derniére considération surtout détermina Pompée. Ainsi fut prise la funeste résolution d'aller en Egypte. Il partit donc de Cilicie avec toute sa suite, composée d'un nombre de galéres & de bâtimens de charge; passa dans l'isle de Chypre, apparemment pour y prendre encore quelque renfort; & ayant appris que Pto-

An. R. 704.
Av. J.C. 48.

An. R. 704. Av. J.C. 48.

qui se passeroit. Lorsqu'ils virent, au lieu de la réception magnifique que Théophane avoit fait espérer, une méchante barque de pêcheur amenant cinq ou six hommes qui n'avoient pas l'air fort imposant, ils conçurent des soupçons, & conseillérent à Pompée de retourner en arriére. Pendant qu'on délibére, déja Achillas arrivoit; & en même tems on voyoit quelques vaisseaux du Roi qui appareilloient dans le port, & tout le rivage bordé de soldats en armes, ensorte qu'il paroissoit que l'on étoit trop engagé pour reculer, & qu'en témoignant de la défiance on ne feroit que fournir aux Egyptiens un prétexte, supposé qu'ils eussent de mauvais desseins. Pompée se résolut donc à en courir les risques.

En abordant, Septimius le salua en Latin comme son Général. Dans le même tems Achillas, lui parlant en Grec, l'invita à passer dans la barque, parce que, disoit-il, les bas fonds ne permettoient pas à une Galére d'avancer jusqu'au rivage. Pompée ayant donc embrassé Cornélie, qui pleuroit d'avance la mort de son époux, fit entrer dans la barque avant lui deux Centurions, un de ses affranchis nommé Philippe, & un

esclave:

esclave : & lorsque déja Achillas lui donnoit le bras pour l'aider à descendre, il se retourna vers sa femme & son fils, & leur cita deux vers de Sophocle, qu'il n'appliquoit que trop naturellement à la circonstance. En voici la pensée : „ Quiconque [a] va à la Cour d'un Roi, „ en devient esclave, quoiqu'il y soit „ entré libre. „ Ce furent là les derniéres paroles qu'il dit aux siens.

An. R. 704. Av. J.C. 48.

Le trajet étoit assez long depuis le vaisseau jusqu'à la terre : & comme dans tout cet espace personne ne lui disoit une seule parole, ni ne lui donnoit aucun témoignage d'amitié ou de respect, il voulut rompre ce silence ; & envisageant Septimius, „ Je crois, lui dit-il, „ vous reconnoître pour avoir autrefois „ servi sous moi. „ Septimius lui fit simplement un signe de tête, sans proférer un mot, & sans lui faire aucune démonstration de politesse. Alors Pompée prit un papier sur lequel il avoit écrit un petit discours en Grec qu'il prétendoit faire à Ptolémée, & se mit à le lire.

On arriva ainsi tout près de terre : & Cornélie, qui suivoit des yeux son mari

 avec

[a] Ὅστις δὲ πρὸς τύραννον ἐμπορεύεται,
Κείνου 'στὶ δοῦλος, κἂν ἐλεύθερος μόλῃ.

An. R. 704. Av. J.C. 48. avec une cruelle inquiétude, voyant des mouvemens sur le rivage comme des gens qui s'empressoient pour venir le recevoir, commençoit à respirer un peu, & à prendre quelque confiance. En ce moment, comme Pompée se levoit en s'appuyant sur le bras de son affranchi, Septimius lui porte un coup d'épée par derriére, Salvius & Achillas tirant aussi leurs épées se joignent à Septimius. Pompée environné de ces assassins amena avec ses deux mains les pans de sa robe pour se couvrir le visage, & poussant seulement un soupir, sans rien dire ni rien faire d'indigne de lui, il se laissa percer de coups. A ce spectacle, Cornélie & tous ceux qui l'accompagnoient jettérent des cris lamentables qui se firent entendre jusques sur le rivage. Mais le danger qu'ils couroient eux-mêmes ne leur permit pas de se livrer à leur douleur. Ils se hâtérent de lever l'ancre, & de fuir à pleines voiles. Le vent favorisa leur fuite, & les déroba à la poursuite des Galéres Egyptiennes.

Vell. II. 53. Dio. Pompée achevoit la cinquante-huitiéme année de son âge, lorsqu'il fut tué. Le jour de sa mort tombe précisément à la veille de l'anniversaire de sa naissance, c'est-à-dire, au vingt-huit

Sep-

Septembre, jour qu'il avoit passé quelques années auparavant dans une situation bien différente, triomphant glorieusement des Pirates & du Roi Mithridate.

An. R. 704. Av. J.C. 48.

Je n'étalerai point ici les réfléxions qui naissent en foule à l'occasion d'une mort si funeste, par laquelle se trouve terminée une vie toute brillante de splendeur & de gloire. J'observerai seulement que des trois fameux associés, qui pour satisfaire leur ambition effrénée formérent la ligue Triumvirale, il est le second qui en ait porté la peine aux dépens de sa tête. César ne tardera pas à y payer le troisiéme tribut.

Réfléxion sur sa mort & sur son caractére.

J'ai tâché de peindre Pompée par ses actions, & de plus j'ai profité des réfléxions que les anciens écrivains, & surtout Cicéron & Plutarque, m'ont fournies pour faire connoître son caractére. Je ne pourrois donc que me répéter, si j'entreprenois d'en tracer ici le tableau. Qu'il me soit permis d'en rappeller un seul trait: c'est la pureté de ses mœurs, la retenue & la décence qui réglérent toujours sa conduite: trait presque unique dans un siécle aussi corrompu, & dans une telle fortune; trait infiniment estimable pour quiconque

An. R. 704. Av. J.C. 48. sçait priser la vertu. C'est aussi par ce seul endroit que Cicéron le définit, en s'entretenant avec Atticus de la nouvelle récente de sa mort. „ Je [a] ne suis point „ étonné, dit-il, de la fin tragique de „ Pompée. Son état paroissoit si déses- „ péré à tous les Rois & à tous les peu- „ ples, qu'en quelque lieu que la fuite „ l'eût porté, je m'attendois à un pareil „ événement. Je ne puis m'empêcher de „ plaindre son malheur. Car je l'ai connu „ pour homme respectable par l'inté- „ grité, la pureté, & la dignité de ses „ mœurs. „

Cic. ad Att. XI. 6.

Cet esprit de modération & de retenue l'accompagna dans les affaires publiques. Il l'empêcha, même dans les plus grands écarts que lui fit faire son ambition, de se porter aux derniers excès; & le ramena enfin aux saines maximes de l'Aristocratie. Depuis son troisiéme Consulat, Pompée fut non seulement l'observateur, mais le protecteur & l'appui des loix; & lorsqu'il prit les armes contre César, il eut cette gloire singu-

a De Pompeii exitu mihi dubium nunquam fuit. Tanta enim desperatio rerum ejus omnium Regum & populorum animos occuparat, ut, quocunque venisset, hoc putarem futurum. Non possum ejus casum non dolere: hominem enim integrum, & castum, & gravem cognovi.

ſinguliére, que ſa cauſe fut regardée comme la cauſe du Sénat & de la République. Il laiſſa même une impreſſion d'eſtime & de vénération pour ſa mémoire, qui lui donna encore des partiſans après ſa mort, & qui détacha & convertit en ennemis de ſon rival vainqueur pluſieurs de ceux qui lui avoient été le plus intimement unis. AN. R. 704. Av. J.C. 48.

Pour ce qui eſt des talens militaires, & de l'habileté dans le commandement des armes, quoique je voie s'établir parmi bien des perſonnes un préjugé peu favorable pour lui à cet égard, je ne ſuis pas aſſez hardi pour refuſer le titre de grand Général à un homme, qui, depuis l'âge de vingt-quatre ans juſqu'à quarante-cinq, a autant vaincu d'ennemis qu'il en a eu à combattre; & dont les trophées ont rempli l'Afrique, l'Eſpagne, l'Aſie, & toute la mer Méditerranée. Son malheur eſt d'avoir eu un adverſaire tel que Céſar, devant qui tout mérite guerrier, quelque éclatant qu'il ſoit en lui-même, s'éclipſe & diſparoît.

Les meurtriers lui coupent la tête. Son corps

Les meurtriers de Pompée lui coupérent la tête, & la firent embaumer, pour la conſerver reconnoiſſable, & l'offrir à Céſar, comme un préſent dont ils eſpéroient une grande récompenſe.

AN. R. 704. Av. J.C. 48.

est inhumé pauvrement par un de ses affranchis.

Le corps fut jetté nud hors de la barque sur le rivage, & laissé en spectacle à tous ceux dont un tel objet pouvoit attirer la curiosité. Philippe, affranchi fidéle, n'abandonna point le corps de son patron: & lorsque la foule des spectateurs fut dissipée, il le lava avec l'eau de la mer, & employa une de ses propres tuniques pour l'enveloper. Il s'agissoit ensuite de le bruler, selon l'usage des Romains. Philippe regardant de tous côtés, apperçut les débris à demi pourris d'une barque de pêcheur. Il en fit un pauvre & misérable bûcher, mais suffisant, dit Plutarque, pour un cadavre nud, & qui même n'étoit pas entier.

Pendant qu'il étoit occupé à ce pieux & triste office, survint un Romain établi en Egypte, homme déja âgé, & qui autrefois avoit fait sous Pompée ses premiéres campagnes. „ Qui êtes-vous, dit-il à Philippe, „ vous qui vous pré„ parez à rendre les derniers devoirs au „ grand Pompée? „ Philippe lui ayant répondu par sa qualité d'affranchi, „ Vous ne serez pas seul, reprit le vieux „ soldat, à jouir de cet honneur. Souf„ frez que je partage avec vous, comme „ une bonne fortune, l'occasion d'un tel „ acte d'humanité. Ce sera pour moi un

„ mo-

„ motif de ne pas me plaindre en tout de
„ ma demeure en terre étrangére, puis- 70
„ que si elle m'a causé bien des désagré- A.
„ mens, au moins elle m'aura procuré 48.
„ l'avantage de prêter mon ministére
„ à la sépulture du plus grand des Ro-
„ mains. „ Ainsi fut inhumé Pompée.

Ses cendres recueillies par ces deux hommes réunis, furent enfermées sous un petit amas de terre, qu'ils formérent au même endroit par le travail de leurs mains: & quelqu'un y mit cette inscription: „ Celui [a] qui méritoit des tem- „ ples, à peine a-t-il trouvé un tom- „ beau. „ Autour de cette chétive sépulture on ne laissa pas de dresser des statues en l'honneur de Pompée. Mais dans la suite le sable jetté par la mer sur le rivage cacha le tombeau, & les statues gâtées par vétusté & par les injures de l'air furent retirées dans un temple voisin : jusqu'à ce que l'Empereur Adrien voyageant en Egypte, fut curieux de découvrir le lieu où reposoient les cendres de ce grand homme, & l'ayant trouvé il le nettoya, le rendit recon-

 noissable

a *Τῷ ναοῖς βρίθοντι * πόση σπάνις ἔπλετο τύμβου.*

* *Ce mot est peu clair. J'ai rendu la pensée, sans prétendre représenter la valeur littérale de l'expression.*

AN. R. 704. Av J.C. 48.

noiſſable & acceſſible, & fit rétablir les ſtatues.

Ces derniéres circonſtances touchant le tombeau de Pompée ſont appuyées ſur le témoignage d'Appien. Selon Plutarque, on eut ſoin de porter à Cornélie les cendres de ſon cher époux, & elle les plaça dans ſa maiſon d'Albe. En ce cas le tombeau de Pompée en Egypte n'aura été qu'un cénotaphe.

L. Lentulus arrive en Egypte, & y trouve la mort.

L. Lentulus, Conſul de l'année précédente, vint auſſi chercher la mort en Egypte. Il n'avoit ſuivi Pompée que de loin, & arrivant le lendemain, il apperçut un petit bûcher qui fumoit encore. „ Quel eſt le malheureux, s'écria-t-il, „ à qui l'on rend ici les derniers de„ voirs? „ & après un moment de réfléxion, jettant un ſoupir: „ Peut-être, hé„ las! ajouta-t-il, eſt-ce vous-même, „ grand Pompée „ Il aborde, eſt arrêté par les ſatellites du Roi, jetté en priſon, & mis à mort.

Différens partis que prennent les vaincus.

Nous avons ſuivi Pompée depuis ſa défaite à Pharſale juſqu'à ſa fin déplorable. Il nous faut maintenant rendre compte de ce que devint ſa flotte, & des différens partis que prirent les plus illuſtres de ceux qui avoient marché ſous ſes enſeignes.

Ses

es magasins étoient, comme je l'ai à Dyrrachium; & Caton avoit le mandement des troupes qui étoient gées de les garder. Cicéron, le docte on, & quelques autres Sénateurs ouvoient par diverses causes réunis ême endroit. Il n'est pas besoin de que la nouvelle de la bataille de sale porta la consternation parmi ce qu'il y avoit de Romains dans e ville. Tous ne songérent qu'à fuir, que tous n'eussent pas les mêmes . Caton, toujours humain, toujours e à ses engagemens, étoit résolu, osé que Pompée fût mort, de reer en Italie ceux qu'il avoit avec & de s'en aller ensuite lui-même xil, le plus loin qu'il pourroit des ns & de la tyrannie: si Pompée it encore, il se croyoit obligé de onserver les troupes qu'il avoit re- de lui, & qu'il commandoit en son . Cicéron ne songeoit qu'à aller cher du repos & de la tranquillité s l'Italie sous la protection du vain- ır. Labiénus, qui de la bataille avoit lroit à Dyrrachium, se proposoit de inuer, s'il étoit possible, & de re- reller la guerre: & plusieurs pen- nt comme lui. Ils prétendoient même

An. R. 704. Av. J.C. 48. *Plut. Cat. & Cic. Appian. Dio. Lucan. IX.*

An. R. 704. Av. J.C. 48.

chicaner sur la victoire de César, & soutenoient qu'elle n'étoit pas aussi compléte que l'on pouvoit se l'imaginer. Mais Cicéron leur ferma la bouche par des plaisanteries, que le chagrin où il étoit ne rendoit que plus mordantes. Tous néanmoins allérent ensemble joindre la flotte, dont le rendez-vous général étoit l'isle de Corcyre. Là se rassemblérent aussi les Commandans des différentes escadres, qui s'étoient détachés pour quelque entreprise, entre autres un Cassius, différent de celui qui conspira dans la suite contre César, & le fils aîné de Pompée. Mais celui-ci n'y amena pas les vaisseaux Egyptiens qu'il avoit eus sous ses ordres. Il en fut abandonné à la premiére nouvelle de la défaite de son pére.

Cicéron va à Brindes, où il est obligé d'attendre pendant long-tems César.

On tint un grand conseil: & Caton, scrupuleux observateur des Loix, même dans des circonstances où elles n'avoient plus aucune force pour se faire respecter, déféroit le commandement de la flotte à Cicéron, qui n'avoit pas encore manifesté son dessein de se retirer. En effet Cicéron étoit Consulaire, au lieu que Caton n'avoit géré que la Préture: & de plus il conservoit encore le titre & le pouvoir de Proconsul, qui lui avoient

été

été donnés quand il partit pour la Cilicie; & qu'il n'avoit point perdus, parce que depuis ce tems il n'étoit pas rentré dans Rome. Mais rien ne convenoit moins à sa façon de penser actuelle, que l'idée de faire usage de cette puissance; & loin d'accepter le commandement qu'on lui offroit, il [a] déclara nettement, qu'à son avis ce n'étoit pas assez de quitter les armes, qu'il falloit les jetter.

An. R. 704. Av. J.C. 48.

Ce discours excita l'indignation de ceux qu'échauffoit encore le zêle pour la cause. Surtout le jeune Pompée s'emporta jusqu'à tirer l'épée contre Cicéron, qu'il traitoit de déserteur & de traître: & il l'auroit percé, si Caton ne se fût opposé à une violence également brutale & injuste. Cicéron sauvé par Caton d'un si grand péril, s'en alla à Brindes, où il lui fallut attendre longtems les ordres & le retour de César, que les affaires d'Egypte occupérent bien sérieusement, comme nous le dirons tout-à-l'heure, pendant plusieurs mois. Le séjour de Cicéron à Brindes est une des époques des plus tristes & des plus humilian-

Cic. ad Att. XI.

a Quum ego .... post Pharsalicum prælium suasor fuissem armorum non deponendorum, sed abjiciendorum. *Cic. pro Dejot.* n. 29.

An. R. 704. Av. J.C. 48.

liantes de ſa vie. Il y demeura tremblant, conſterné, dépendant, n'ayant d'eſpérance qu'en celui à qui il avoit fait la guerre; & réduit à craindre de voir ſe relever le parti de ſes anciens amis. Il augmentoit encore, comme il avoit fait durant ſon exil, le malheur de ſa ſituation, par mille réfléxions plus accablantes les unes que les autres, regrettant inutilement le paſſé, n'enviſageant qu'un funeſte avenir, toujours mécontent de lui-même, & trouvant non ſeulement plus heureux, mais plus ſages, ceux qui avoient ſuivi une conduite différente de la ſienne.

Caton, ſuivi de la plus grande partie de la flotte, s'avance vers la Libye pour avoir des nouvelles de Pompée.

Caton étoit une ame d'une bien autre trempe. Ferme dans ſes réſolutions, incapable de ſe repentir d'avoir bien fait, toujours d'accord avec lui-même, il exécuta tranquillement ce qu'il avoit réſolu, & alla avec la plus grande partie de la flotte chercher Pompée, dont il ignoroit encore le ſort; pendant que Métellus Scipion d'une part, & de l'autre le Caſſius dont j'ai fait mention, partoient pour tenter les reſſources les plus éloignées, & pour tâcher de rétablir leur parti, l'un par le ſecours de Juba roi de Mauritanie, l'autre en ranimant le courage de Pharnace roi de Pont,

& ſur

& suscitant en sa personne un nouvel ennemi à César. An. R. 704. Av. J.C 48.

Caton conjecturoit que la Libye ou l'Egypte étoient les asyles que Pompée avoit dû choisir. Il vogua donc vers ces contrées, donnant sur la route pleine liberté de se retirer à tous ceux qui le vouloient, & les débarquant aux endroits qu'ils témoignoient souhaiter. Il s'arrêta à la ville de Patras, & y recueillit Faustus Sylla, Pétreius, & quelques autres fugitifs de Pharsale. Ensuite ayant doublé le cap de Malée, & côtoyé l'isle de Créte, il vint à un Promontoire de la Cyrénaïque, que l'on nommoit Paliure. Ce fût là qu'il apprit la mort de Pompée par Sextus son fils, & par Cornélie, qui s'étoient d'abord enfuis dans l'isle de Chypre; mais qui s'y trouvant encore trop à portée de l'Egypte, & craignant peut-être de se rencontrer sur la route de César, tirérent vers l'Occident, & furent portés par le vent au même endroit où Caton s'étoit arrêté.

Dio.

Il apprend sa mort par Sex. Pompée & par Cornélie.

La nouvelle de ce triste événement produisit un nouveau partage parmi ceux qui suivoient Caton. Plusieurs étoient attachés à la personne de Pompée, & ne s'étoient soutenus jusques-là que par l'espérance de le revoir à leur tête. Ils pen-

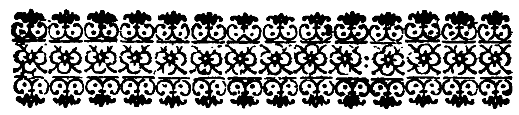
AN. R. 704. AV. J.C. 48. pensérent que sa mort rompoit leur engagement, & ils résolurent de recourir à la clémence du vainqueur. Caton, qui avoit pour maxime de ne gêner personne, leur donna toute permission de se retirer, & ils se dispersérent selon leurs liaisons & leurs connoissances en attendant qu'ils pussent obtenir leur grace.

Cic. ad Fam. XV. 15. C. Cassius, qui tua dans la suite César, fut dans le tems dont je parle l'un de ceux qui crurent ne devoir pas s'opiniâtrer à lutter contre la fortune. Il partit Dio. pour se rendre auprès du vainqueur; mais il le manqua, & s'arrêta quelque Cic. ad Att. XI. 13. & 15. tems à Rhodes. La guerre d'Aléxandrie étant survenue, l'embarras & le péril où se trouva César furent pour Cassius des raisons de douter s'il persisteroit Plut. Bruto. dans son dessein. La victoire le décida: il alla se présenter à César, de qui il fut reçu favorablement, appuyé de la recommandation de Brutus, dont il avoit épousé la sœur.

D'autres en très grand nombre, ou qui n'espéroient point de pardon, ou qui par un motif plus généreux vouloient défendre la liberté tant qu'il leur resteroit une goute de sang dans les veines, déclarérent à Caton qu'ils étoient résolus de le suivre & de lui obéir, s'il vou-

vouloit se rendre leur chef. Ce n'étoit pas son premier plan, comme nous l'avons marqué. Il souhaitoit de ne plus prendre aucune part aux guerres civiles, & pour cela il étoit résolu de s'exiler au bout du monde. Mais il se fit un scrupule d'abandonner en terre étrangére tant de braves gens, qui avoient confiance en lui, & qui se trouvoient sans appui & sans ressource. Il accepta donc le commandement, & s'étant présenté devant Cyréne, il y fut reçu, quoique peu de jours auparavant les habitans de cette ville eussent fermé leurs portes à Labiénus. AN. R. 704. Av. J.C. 48. Il se charge du commandement, & est reçu dans Cyréne.

Cornélie s'en retourna en Italie, sachant bien qu'elle n'avoit rien à craindre de César : les deux fils de Pompée restérent auprès de Caton. Nous verrons dans la suite comment ces restes du parti vaincu renouvellérent la guerre en Afrique, & firent éprouver à leur vainqueur de nouvelles fatigues, & de nouveaux périls. Maintenant il nous faut revenir à César, que nous avons laissé à Larisse se préparant à poursuivre Pompée.



LIVRE XLV.



UERRE de César en Egypte & contre Pharnace. Guerre d'Illyrie. Faits particuliers. Etat de Rome en l'absence de César, & à son retour. Ans de Rome 704. 705.

§. I.

César se met à la poursuite de Pompée. Il arrive à la vûe d'Aléxandrie. On lui présente la tête de son ennemi. Ses larmes. Il entre dans Aléxandrie, où il trouve les esprits aigris contre lui. Il y est retenu par les vents Etésiens. Il prend connoissance du différend entre le Roi d'Egypte & sa sœur Cléopatre. Origine de ce différend. Mécontentement des Ministres d'Egypte, & surtout de l'Eunuque Pothin. Cléopatre arrive à Aléxandrie, & trouve moyen de se présenter à César. Leurs amours adultéres. César déclare Ptolémée & Cléopatre conjointement Roi & Reine d'Egypte. Achillas vient

vient avec l'armée Royale assiéger César dans Aléxandrie. Premier combat. Incendie qui consume la plus grande partie de la Bibliothéque d'Aléxandrie. Suite de la guerre. César fait tuer Pothin. Il est nommé Dictateur pour la seconde fois. Arsinoé, sœur de Cléopatre, passe dans le camp d'Achillas, & fait tuer ce Général. La guerre continue sous les ordres de l'Eunuque Ganyméde. Péril de César. Il se sauve à la nage. Les Aléxandrins demandent leur Roi à César, qui le leur renvoye. Renforts & convois qui arrivent à César. Mithridate de Pergame lui améne un secours considérable. César va le joindre. Dernier combat, où Ptolémée est vaincu, & ensuite se noye dans le Nil. Aléxandrie & l'Egypte soumises. Cléopatre & son second frére mis en possession du Royaume d'Egypte. César, enchanté par Cléopatre, se livre pendant quelque tems aux délices. Le bruit des progrès de Pharnace en Asie l'oblige de quitter l'Egypte. Suite de ce qui regarde les amours de César & de Cléopatre. César régle les affaires de Syrie & de Cilicie. Déjotarus demande grace à César, & l'obtient en partie. Pharnace, à la faveur de la guerre civile, prend

les armes, & fait des progrès considérables. Domitius Calvinus, Lieutenant de César, marche contre ce Prince, & est battu. César arrive, & remporte la victoire. Mots remarquables de César sur cette victoire. Ruine entiére & mort de Pharnace. César en retournant à Rome, régle les affaires de l'Asie, & fait de grandes levées d'argent. Sa maxime sur cette matiére.

AN. R. 704. Av. J.C. 48.

César se met à la poursuite de Pompée.

Cæs. de B. Civil. III. *Plut. Cæs. Dio, l.* XLII. *Appian. Civil. l.* II.

CEsar croyoit avec raison ne devoir point laisser le tems de respirer à l'ennemi qu'il venoit de vaincre, & dont le grand nom pouvoit lui procurer beaucoup de facilités pour réparer ses forces. Ainsi toute affaire cessante il se mit à le poursuivre, marchant à grandes journées avec un corps de cavalerie, & suivi à quelque distance d'une seule Légion. Il eut des nouvelles de Pompée à Amphipolis: mais comme il n'avoit point de vaisseaux, il lui fallut gagner par terre le Détroit de l'Hellespont, afin de n'avoir à faire que ce court trajet de mer pour passer en Asie.

Il y envoya devant lui ce qu'il avoit amené de troupes, & s'étant ensuite embarqué dans un petit bâtiment, qui n'étoit qu'une espéce de paquebot, il ren-

rencontra au milieu du Détroit un des chefs du parti contraire accompagné de dix vaisseaux de guerre. C'étoit L. Cassius *, celui-là même sans doute qui étoit parti de l'isle de Corcyre pour aller dans le Pont travailler à soulever Pharnace. César, bien loin d'être effrayé de se voir vis-à-vis d'un ennemi si supérieur en forces, va à lui, & lui ordonne de se rendre. La terreur de son nom étoit si grande qu'il fut obéi, & qu'avec une seule barque il contraignit dix vaisseaux à se soumettre.

An. 1 704. Av. J.C. 48. *Suet. Caes.* 63 *Dio.*

César continua sa route par mer, se servant soit des vaisseaux de L. Cassius, dont pourtant il ne parle point dans ses Commentaires, soit de ceux que lui fournirent quelques villes d'Asie. En abordant à Ephése, il sauva une seconde fois † le trésor de Diane, que T. Ampius Balbus se préparoit à enlever pour Pompée. Il signala toute sa course par des actes de générosité & de clémence ; par-

† *Voyez ci-devant Tome XIII. p.* 538.

* *Quelques Ecrivains anciens & modernes ont pris le Cassius dont il est ici question pour celui qui dans la suite conspira contre César. Freinshémius remarque fort bien que la timidité que fait paroître ce Commandant de dix vaisseaux ne convient point du tout à l'ame fiére & hautaine de C. Cassius. Dion les distingue formellement : & son témoignage s'accorde avec Cicéron, comme on l'a vû à la fin du livre précédent.*

AN. R. 704. AV. J.C. 48. pardonnant & aux amis de Pompée qui se présentoient à lui, & aux peuples d'Asie qui avoient envoyé des secours à cet infortuné Général. Seulement, comme il avoit besoin d'argent, il imposa des taxes. Mais il fut si éloigné de véxer les peuples, qu'il donna même ses ordres pour réprimer les véxations des publicains. Je ne dois pas oublier, pour l'honneur des Lettres, qu'en considéra- Plut. Cæs. tion de Théopompe Cnidien, dont il estimoit l'érudition, il accorda à la ville de Cnide, patrie de ce savant, une exemption totale de tributs & d'impôts.

Il apprit sur sa route que Pompée avoit paru dans l'isle de Chypre, ce qui le confirma pleinement dans la pensée Plut. Bruto. dont Brutus, dans un entretien qu'ils avoient eu ensemble sur ce sujet, lui avoit donné l'ouverture. Il ne douta plus que l'Egypte, avec laquelle Pompée avoit de si grandes liaisons, ne lui eût paru le meilleur asyle qu'il pût choisir. César partit donc de Rhodes avec une petite escadre de quelques galéres Asiatiques & de dix Rhodiennes, qui portoient deux Légions, si étrangement diminuées, qu'elles ne faisoient que trois mille hommes, & huit cens chevaux. C'étoit une escorte bien foible : mais

mais César comptoit que la gloire de ses exploits étoit une sauvegarde qui le mettoit en sureté, en quelque lieu qu'il allât. Il n'entra pas néantmoins tout d'un coup dans le port d'Aléxandrie : & voyant beaucoup de tumulte & de désordre sur le rivage, il demeura à la rade, jusqu'à ce qu'il en sçût la cause.

An. R. 704. Av. J.C. 48.

Il arrive à la vûe d'Aléxandrie. On lui présente la tête de son ennemi. Ses larmes.

Alors il vit arriver à lui Théodote, ce misérable Rhéteur qui avoit conseillé le meurtre de Pompée, & qui se flattoit de venir recevoir le salaire de son crime, en apportant au vainqueur la tête & l'anneau de son ennemi. César à ce triste spectacle versa des larmes, de quelque principe qu'elles partissent. Car sans adopter ici les invectives de Lucain, ni le ton d'assurance de Dion, qui décide que ces larmes étoient feintes, on ne peut du moins se refuser à la réfléxion que l'un de nos plus grands Poëtes a mise dans la bouche de Cornélie:

Lucan. l. X. Liv. Epit. CXII.

O soupirs ! ô respect ! ô qu'il est doux de plaindre
Le sort d'un ennemi, quand il n'est plus à craindre !

César sauva en tout les dehors. Il témoigna son indignation contre l'horrible assassinat commis en la personne de Pom-

Val. Max. I. Appian.

An. R. 704. Av. J.C. 48. Pompée, & ayant fait bruler sa tête avec les parfums les plus précieux & les plus exquis, il en plaça honorablement les cendres dans un temple qu'il consacra à la Déesse Némésis. C'étoit une divinité que les Payens adoroient comme vengeresse de l'insolence & de l'orgueil des hommes dans la prospérité, & de leur cruauté envers les malheureux.

Une seule chose me paroît manquer à sa gloire. C'est qu'il ne fit pas justice du scélérat qui lui avoit apporté ce funeste présent. En punissant l'attentat des Egyptiens, non seulement il eût vengé Pompée, mais on peut dire en quelque façon qu'il se fût vengé lui-même. Car il ne pouvoit douter que le même sort ne lui eût été préparé, s'il avoit eu le malheur d'être vaincu. Peut-être ne crut-il pas que la prudence lui permît d'agir avec tant de hauteur en arrivant dans un pays dont il n'étoit pas le maître. Ce qui est certain, c'est qu'il laissa l'honneur de cette vengeange à Brutus, qui Plut. Pomp. après l'avoir tué lui-même fit aussi mourir dans les plus cruels tourmens le détestable Théodote, qu'on lui déterra en Asie où il se cachoit, cherchant à éviter par une vie fugitive & errante la peine dûe à son crime,

César

César étoit en droit de regarder Aléxandrie comme une ville amie, après le sacrifice que le Roi d'Egypte lui avoit fait. Mais apparemment la maniére dont il accueillit celui qui lui apporta la tête de Pompée, indisposa les esprits contre lui. Tout en sortant de son vaisseau, il fut reçu avec de grandes clameurs par les soldats que Prolémée, qui étoit toujours près de Péluse, avoit laissés pour garder la ville Royale: & il remarqua que la multitude ne voyoit qu'avec dépit qu'il fit porter ses faisceaux devant lui, ce qu'elle interprétoit comme une dégradation de la majesté & de la souveraineté de son Roi.

AN. R. 704. Av. J.C. 48.

Il entre dans Aléxandrie, où il trouve les esprits aigris contre lui.

Il se logea dans le Palais, & fit faire exactement la garde autour de sa personne. Mais comme la mutinerie des Aléxandrins ne cessoit point, & que chaque jour il s'excitoit dans tous les quartiers des émeutes, dans lesquelles les soldats Romains étoient souvent insultés ou même tués, il conçut qu'il avoit beson de plus grandes forces, & il envoya des ordres en Asie pour qu'on lui amenât quelques-unes des Légions qu'il avoit formées des débris de celles de Pompée. Car ses vieilles troupes étoient retournées en Italie sous la con-

An. R. 704. Av. J. C. 48.

duite d'Antoine. Et pour calmer la multitude, il passa les premiers jours sans rien entreprendre qui pût faire d'éclat, s'occupant à visiter la ville d'Aléxandrie, à en examiner & admirer les temples & les autres édifices publics, & même à écouter quelquefois des leçons des Philosophes : en un mot il affectoit en tout une douceur populaire, & recevoit avec bonté tous ceux qui s'adressoient à lui.

Il y est retenu par les vents Etésiens.

Je ne doute pas qu'on ne soit étonné, au moins le suis-je beaucoup, de cette tranquillité & de cette inaction de César, tandis que de si importantes affaires l'appelloient en Italie, en Asie, en Afrique. Pompée étant mort, que faisoit César en Egypte ? On ne peut pas dire que ce fût l'Amour de Cléopatre qui l'y retînt dans ces commencemens : il ne l'avoit pas encore vûe. Je ne trouve donc d'autre raison vraisemblable de son séjour à Aléxandrie, que celle qu'il allégue lui-même dans ses Commentaires. Les vents * Etésiens souffloient alors, vents tout-à-fait contraires à ceux qui prétendent sortir par mer d'Aléxandrie.

* *Les vents Etésiens sont des vents du Nord, qui soufflent constamment en Egypte pendant un espace de tems assez considérable vers le solstice d'Eté.*

dr. Ce fut donc une néceſſité pour Cés. d'y demeurer. An. R. 704. Av. J.C. 48.

Ce ſéjour fut utile à pluſieurs des tiſans de Pompée, qui ayant ſuivi la ſuite de leur chef, étoient ou errans en Egypte, ou arrêtés par les ordres du Roi. Céſar leur pardonna à tous: & il écrivoit à ſes amis de Rome, qu'il recueilloit le plus grand & le plus doux fruit de ſa victoire, en ſauvant tous les jours des concitoyens qui avoient porté les armes contre lui.

Il prend connoiſſance du différend entre le Roi d'Egypte & ſa ſœur Cléopatre. Origine de ce différend.

Ptolémée n'étoit pas à Aléxandrie, lorſque le vainqueur de Pompée y arriva. Mais il y vint peu après, ou de lui-même, ou mandé par Céſar, qui voulut prendre connoiſſance du différend entre ce jeune Roi & ſa ſœur Cléopatre au ſujet de la ſucceſſion au Trône. Voici l'origine de ce différend.

Ptolémée Auléte avoit laiſſé en mourant quatre enfans, deux Princes, qui ſe nommoient tous deux Ptolémées, & deux Princeſſes, la fameuſe Cléopatre & Arſinoé. Par ſon Teſtament il ordonnoit que l'aîné de ſes fils épouſeât l'aînée de ſes filles, & régnât conjointement avec elle, ſuivant la pratique de la maiſon des Lagides, dans laquelle ces aſſociations à la couronne

AN. R. 704. AV. J.C. 48.

& ces mariages inceſtueux du frére & de la ſœur avoient paſſé en loi. Pour aſſurer l'exécution de ſa derniére volonté, il imploroit dans ſon Teſtament même la protection du Peuple Romain: & en ayant fait faire deux copies, il avoit demandé que l'une fût placée dans le Capitole, l'autre étoit reſtée à Aléxandrie. Il mourut ſous le Conſulat de Sulpicius & de Marcellus, l'an de Rome 701.

L'union ne fut pas de longue durée entre le jeune Ptolémée & Cléopatre. Cette fiére & ambitieuſe Princeſſe avoit ſur ſon frére l'avantage de l'âge. Car elle étoit âgée d'environ dix-ſept ans, & lui ſeulement de treize, lorſque leur pére mourut. Elle prétendit donc ſans doute gouverner un frére enfant & ſe rendre maîtreſſe des affaires. Au contraire ceux qui avoient la confiance du jeune Prince, à la tête deſquels étoit l'Eunuque Pothin, tiroient à eux toute l'autorité ſous le nom du Roi. Cette diviſion fermenta quelque tems dans la Cour d'Aléxandrie, & elle n'avoit pas encore produit une rupture ouverte, lorſque le fils aîné de Pompée y arriva pour demander du ſecours. Cléopatre ſavoit dès lors ſacrifier ſans ſcrupule la pudeur

[illegible] à l'ambition, & faire trafic de An. R. 704.
[illegible]auté. Elle fut charmée de plaire à ce Av. J.C. 48.
[illegible] Romain, & elle crut, par les com-
[illegible]ances criminelles qu'elle eut pour
[illegible], acheter en sa personne un puissant protecteur. Elle se trompa néantmoins, puisque le Sénat de Pompée décida la contestation, comme nous l'avons rapporté, en faveur de Ptolémée. Le jeune Prince, armé de ce décret, chassa d'Egypte Cléopatre, qui se retira en Syrie avec Arsinoé sa sœur, & y rassembla des forces. Ptolémée marcha contre elle: & les deux armées étoient en présence près du mont Casius, à l'entrée de l'Egypte du côté de la Syrie, lorsque Pompée y vint chercher son malheur.

César se porta pour arbitre de cette querelle: il prétendit qu'en qualité de Consul du Peuple Romain, sous la tutelle duquel le Prince & la Princesse avoient été mis par leur pére, il étoit en droit de les juger; & il leur ordonna de licentier leurs armées, & de venir plaider leur cause devant lui.

Mécontentement des Ministres d'Egy-

Toutes sortes de raisons devoient faire appréhender un tel arbitre aux ministres de Ptolémée. Le droit de Cléopatre étoit bon: elle avoit été maltraitée par le Sénat de Pompée: enfin elle

An. R. 704. Av. J.C. 48.

étoit belle, & l'on savoit assez combien une beauté, qui n'étoit rien moins que sévère, pouvoit prendre de crédit auprès de César.

pte, & surtout de l'Eunuque Pothin. Plut. Caes.

Une autre affaire les allarmoit encore, & leur donnoit de nouveaux sujets de mécontentement. César, qui avoit un très grand besoin d'argent, en demandoit au Roi d'Egypte. Il avoit prêté autrefois à Ptolémée Auléte soixante-&-dix millions * de sesterces, sur lesquels il en avoit depuis remis trente à ses enfans. Mais il vouloit que les quarante restans lui fussent remboursés sur l'heure : & ce n'étoit pas chose aisée.

* Huit millions sept cens cinquante mille livres.

Dans la fureur où par ces différentes raisons entra Pothin, on assure qu'il alla jusqu'à former des desseins contre la vie de César ; & que ce fut pour s'en garantir, que le Général Romain se mit à passer les nuits entiéres à table, craignant les surprises auxquelles pourroient l'exposer les ténébres & le sommeil.

Tous les moyens que peut suggérer une haine impuissante, pour chicaner & chagriner celui qu'elle ne peut faire périr, Pothin les mit en œuvre contre César. Il faisoit donner du bled gâté aux soldats Romains ; & s'ils s'en plaignoient, il leur répondoit qu'ils devoient se tenir

encore

ɔre trop heureux de vivre aux dé- ; d'autrui. Dans les repas il faisoit ir de la vaisselle de bois & de terre, ıt que celle d'or & d'argent étoit ıée en payement à César. Il enlevoit le même prétexte les dons & les ındes des Temples, voulant faire mber sur César l'odieux de ces sacri- :s, qui irritoient infiniment les Egyp- s, nation la plus superstitieuse qui jamais. Enfin il résolut d'employer orce ouverte, & envoya ordre à ıillas, qui étoit demeuré à la tête de mée auprès de Péluse, de venir avec tes ses forces à Aléxandrie.

An. R. 704. Av. J.C. 48.

Cléopatre tint une conduite bien dif- ente. Elle déféra aveuglément aux res de César, & licentia ses troupes. moins ne vois-je pas que dans la e il soit fait aucune mention de cette ıée. Elle eut soin aussi d'envoyer au ıéral Romain quelques-uns de ceux qui elle avoit le plus de confiance,

Cléopatre arrive à Alexandrie, & trouve moyen de se présenter à César.

AN. R. 704. AV. J.C. 48.

Palais. Ensuite pour pénétrer sans apperçue, de concert avec un ce Apollodore Sicilien, elle s'enve dans une couverture: & Apollodo porta ainsi jusques dans la chamb César. Ce tour d'adresse lui plut d'abord. Ensuite par sa beauté, pa graces charmantes de ses discours ses priéres, qui ressembloient plu des caresses, Cléopatre non seule fit trouver sa cause bonne, mais a César au point qu'elle souhaitoit doute: & pour être rétablie dans l gnité & dans le rang d'épouse d d'Egypte, elle commença par l'a tére avec celui dont elle implor protection.

Lucan. l. X.

C'est là ce qui a donné lieu à sieurs de croire, que la guerre que allons voir s'allumer, & qui d'une donna le tems au parti vaincu de s mettre, & de l'autre jetta César lui me dans de très grands périls, fu treprise par lui sans nécessité, & ne être regardée que comme l'effet d amours avec Cléopatre. Pour moi, q que je sois bien éloigné de le discu sur cet article, il me semble que les conduisent à penser, que César re d'abord par les vents Etésiens, & s'é

ens

ensuite engagé dans le jugement de la querelle entre Ptolémée & Cléopatre, voulut par une suite de son caractére ferme, absolu, impérieux, sortir vainqueur d'une affaire, dont, en la commençant, il n'avoit pas prévû les conséquences. L'amour s'y mêla; mais je doute qu'il ait été le principal motif. An. R. 704. Av. J.C. 48.

Quoi qu'il en soit, le lendemain de l'arrivée de Cléopatre, César manda le jeune Roi, qui fut étrangement surpris de voir sa sœur avec son juge. Il cria qu'il étoit trahi, & s'enfuit du Palais courant vers la place, & arrachant son diadême dans l'excès de sa douleur & de son indignation. Mais des soldats Romains se saisirent de lui, & le raménérent. Ses cris n'avoient pas laissé de se faire entendre dans la ville, & d'y exciter une sédition violente. Les Aléxandrins en armes accourent de toutes parts pour assiéger le Palais. César se montra à eux, & leur ayant promis de leur donner satisfaction, il convoqua une assemblée, où il parut avec Ptolémée & Cléopatre. Il dit que les Aléxandrins n'avoient aucun sujet de s'allarmer: qu'il ne prétendoit faire que ce qu'ils désiroient eux-mêmes, c'est-à-dire déclarer le frére & la sœur Roi & Reine d'E-

César declare Ptolémée & Cléopatre conjointement Roi & Reine d'Egypte. *Dio.*

AN. R. 704. Av. J.C. 48. gypte, conformément au Testament de leur pére.

César promit encore de donner l'isle de Chypre, ancien appanage du Royaume d'Egypte, devenu depuis Province Romaine, au plus jeune des Ptolémées & à Arsinoé sa seconde sœur. Dion attribue cette largesse à la crainte dont César étoit frappé. C'est bien mal connoître le plus intrépide & le plus haut de tous les hommes. Nulle crainte n'auroit jamais pû se rendre maîtresse de son courage, jusqu'à l'engager à démembrer une province de l'Empire. Il me paroît bien plus probable que cette grace fut accordée aux priéres de Cléopatre; & que cette Princesse ambitieuse & intriguante étoit bien-aise de remettre un ancien domaine de ses péres entre les mains de son frére & de sa sœur, pour s'en emparer ensuite elle-même, comme elle fit, à la premiére occasion.

Achillas vient avec l'armée Royale assiéger César dans Aléxandrie. Cæs. ... Cependant Achillas, appellé, comme nous l'avons dit, par Pothin, s'approchoit d'Aléxandrie avec l'armée Royale. Cette armée n'étoit rien moins que méprisable. Elle se montoit à vingt mille bons soldats, dont plusieurs étoient Romains d'origine, amenés dans le pays par Gabinius, lorsqu'il avoit rétabli Au-

Auléte sur le trône, & qui ensuite ayant An. R. pris des femmes & des établissemens 704. dans Aléxandrie, s'étoient attachés à la Av. J.C. fortune des Ptolémées. D'autres étoient 48. des brigands ramassés de Syrie & de Cilicie. Il y avoit aussi un nombre considérable d'esclaves fugitifs, qui s'étant dérobés à leurs maîtres, avoient trouvé leur sureté en Egypte, en s'enrôllant dans les troupes. Ajoutez deux mille hommes de cavalerie, qui pendant les derniers troubles, & les guerres qui en étoient nées, avoient eu l'occasion de s'exercer & de s'endurcir au métier des armes.

César, qui n'avoit avec lui que trois mille hommes de pied & huit cens chevaux, ne pouvoit pas tenir la campagne devant une armée si forte & si nombreuse. Il engagea Ptolémée à envoyer à Achillas par deux des principaux Seigneurs de sa Cour une défense d'avancer. Mais Achillas comprit parfaitement que ces ordres venoient de César, & non de son Roi: & loin d'y obéïr, il souleva ses soldats contre les deux Députés, dont l'un fut tué sur la place, & l'autre blessé dangereusement. A cette nouvelle César s'assûra de la personne du Roi, afin de pouvoir s'autoriser d'un

An. R. 704. Av. J.C. 48.

nom si respecté, & de faire regarder Achillas & ceux qui le suivoient comme des séditieux & des rebelles.

Premier combat. Incendie qui consume la plus grande partie de la Bibliothéque d'Aléxandrie.

Achillas ne perdit point de tems: il se hâta d'entrer dans Aléxandrie, dont l'enceinte étoit trop vaste, pour qu'il fût possible à César de la défendre toute entiére avec le peu de troupes qu'il avoit. L'Egyptien s'empara sans difficulté de la ville, à l'exception du quartier du Palais qu'occupoit César. Il fit attaquer ce quartier avec furie: mais ce fut du côté du port que se donnérent les plus grands coups. De là en effet dépendoit la victoire. Il y avoit dans le port, outre vingt-deux vaisseaux pontés, qui gardoient toujours Aléxandrie, cinquante galéres, à trois & à cinq rangs de rames, envoyées l'année précédente au secours de Pompée, & revenues depuis la bataille de Pharsale. Si Achillas s'étoit une fois rendu maître de tous ces bâtimens, il ôtoit à César la communication avec la mer, & par conséquent toute espérance de recevoir soit vivres, soit renforts. Ainsi les Egyptiens pour vaincre tout d'un coup, les Romains pour se sauver d'une perte certaine, firent des efforts incroyables. Enfin César l'emporta, & vint à bout

de

à mettre le feu non seulement aux vaisseaux dont je viens de parler, mais à ceux qui étoient dans les arsenaux. Le nombre des bâtimens brulés se monta à cent dix. L'incendie devint affreux, & consuma la principale partie de la fameuse Bibliothéque * d'Aléxandrie, monument [a] précieux du goût pour les Lettres & de la magnificence des Ptolémées.

AN. R. 704. AV. J.C. 48.

Hirt. de B. Alex. n. 12.

César pensoit à tout. Pendant que le combat duroit encore, il fit débarquer des soldats dans l'isle de Phare, pour s'assurer de ce poste important, qui étoit la clef du port d'Aléxandrie. Cette petite isle, si fameuse par le superbe † édifice que Ptolémée Philadelphe y avoit fait construire, & auquel elle a donné son nom, étoit jointe à la terre ferme par une chaussée de neuf cens pas, & par un pont. Placée à l'entrée du port, qui étoit étroite, elle la dominoit tellement, que l'on ne pouvoit y passer sans le congé de ceux qui étoient maîtres de l'isle. César fit donc un coup de partie en s'en emparant.

Suite de la guerre.

D 6

* *Voyez sur cette Bibliothéque, Hist. Anc. Tom. VII. pag. 326.*

a Elegantiæ Regum curæque egregium opus. *Liv. ap. Sen. de Tranq. animi, c. 9.*

† *Voyez Hist. Anc. T. VII. p. 324. & T. XI. p. 47.*

AN. R. 704 Av. J.C. 48.

parant. Par-là il se mettoit en état de recevoir les secours qu'il envoya demander de toutes parts.

Le danger néantmoins étoit toujours très pressant. Quoiqu'Achillas n'eût réussi en rien de ce qu'il avoit entrepris, on devoit s'attendre qu'il feroit de nouvelles tentatives : & supérieur comme il étoit en forces, ce qu'il avoit manqué une fois, il pouvoit l'emporter dans une autre occasion. César fit dresser des barricades, des retranchemens, & des fortifications de toute espéce, autour du quartier qu'il occupoit, & qui lui donnoit un libre accès au port. Derriére ces retranchemens il se défendoit avec avantage, & ne pouvoit être forcé de combattre.

Les Aléxandrins dans la partie de la ville dont ils étoient maîtres faisoient des ouvrages tout pareils à ceux des Romains : & [a] comme c'étoit une nation industrieuse, ils imitoient si parfaitement ce qu'ils voyoient pratiqué par leurs ennemis, que l'on eût pris leurs travaux pour les originaux & les modéles. En même tems ils faisoient lever-

a Homines ingeniosissimi atque acutissimi, quæ à nobis fieri videbant eâ solertiâ efficiebant, ut nostri illorum opera imitati viderentur. *Hirt. de B. Alex. n. 3.*

lées des troupes dans toute l'Egypte, ils armoient les esclaves, ils se munissoient de machines de guerre, ils fabriquoient des armes. Tout ce qui peut s'employer à l'attaque ou à la défense des places étoit mis en œuvre de part & d'autre avec une ardeur infinie. An. R. 704. Av. J. C. 48.

César fait tuer Pothin.

Achillas agissoit, comme je l'ai dit, de concert avec Pothin : & quoique celui-ci fût enfermé dans le Palais, la correspondance entre eux ne laissoit pas de s'entretenir par de secrets messages. Ce commerce fut découvert ; & César en ayant acquis la preuve, fit tuer Pothin, qui périt ainsi le premier de tous ceux qui avoient trempé dans l'assassinat de Pompée. Selon Plutarque ce scélérat Eunuque avoit formé le projet d'égorger César dans un repas : & cette conspiration fut éventée par un esclave barbier, peureux par caractére à l'excès, qui prêtant l'oreille à tout, épiant tout, conçut des soupçons, recueillit des indices, & en fit donner avis à César son maître.

Il est nommé Dictateur pour la seconde fois.

Pendant que la guerre d'Aléxandrie se faisoit avec le plus d'acharnement, l'année s'étant écoulée, César reçut nouvelle qu'à Rome on l'avoit nommé Dictateur, non pour six mois, selon l'usa-

AN. R. 704. Av. J.C. 48. *Dio.*

l'usage ancien, mais pour un an. Il prit possession de cette souveraine dignité dans le Palais même de Ptolémée: & il fut pendant plusieurs mois le seul Magistrat Romain avec Marc-Antoine son maître de la cavalerie. Néantmoins comme sur la fin de l'année Calénus & Vatinius furent créés Consuls, nous suivrons la pratique des Romains en désignant l'année par les noms de ceux qui ont géré le Consulat.

AN. R. 705. Av. J.C. 47.

Q. FUFIUS CALENUS.
P. VATINIUS.

Arsinoé, sœur de Cléopatre, passe dans le camp d'Achillas, & fait tuer ce Général.

Cæs. de B. Civ. l. III *& Hirt. de B. Alex.*

Il étoit arrivé dans l'armée des Aléxandrins un changement considérable, mais qui ne diminua rien du danger de César. Arsinoé, sœur de Cléopatre, fugitive autrefois avec elle, & apparemment revenue avec elle à Aléxandrie, trouva moyen, par l'adresse de l'Eunuque Ganyméde son confident, de se sauver du Palais, & de se jetter dans le camp d'Achillas. Elle y apporta la division. Un grand nombre d'Egyptiens tournérent les yeux vers cette Princesse du sang de leurs Rois: Achillas vouloit retenir l'autorité. C'étoit à qui se gagneroit à force de largesses les esprits des soldats. Bientôt Arsinoé prit le dessus: &

& ayant fait assassiner Achillas par Gany-mède, elle demeura seule maîtresse des troupes, & elle en donna le commandement au meurtrier. Celui-ci, non moins audacieux ni moins habile que son prédécesseur, signala les commencemens de son Généralat par une entreprise en même tems difficile & bien entendue, & qui jetta d'abord la consternation parmi les Romains.

An. R. 705. Av. J.C. 47.

La guerre continue sous les ordres de l'Eunuque Ganymède.

Aléxandrie tiroit toutes ses eaux du Nil, par un canal creusé de main d'homme. L'eau du Nil est limoneuse, & sujette à causer bien des maladies. Par cette raison chaque maison avoit une citerne, où l'eau reçue du canal se clarifioit, s'épuroit, & au bout de quelque tems devenoit très saine & très bonne à boire. Le canal étoit dans la partie de la ville dont les Egyptiens étoient maîtres. Ainsi pour réduire les Romains à l'impossibilité de tenir, Ganymède crut qu'il ne s'agissoit que de gâter l'eau des citernes du quartier qu'ils occupoient.

Dans cette vûe il commença par fermer exactement toutes les citernes de son côté : puis avec des roues & des machines élevant l'eau de la mer il la faisoit couler en grande quantité dans

les

An. R. 705. Av. J.C. 47. les citernes des Romains. Ceux qui prenoient de l'eau dans les maisons plus voisines de la mer, s'apperçûrent les premiers de l'altération, & furent bien surpris de trouver leur eau salée, pendant que celle des maisons plus éloignées demeuroit douce comme auparavant. Bientôt la salûre devint générale : & les Romains en furent si effrayés, qu'ils ne songeoient plus qu'à abandonner la ville, & à fuir, malgré la difficulté & le péril extrême de l'embarquement à la vûe des ennemis.

César les rassura & les consola. Il leur dit „ que le mal n'étoit pas si grand „ qu'ils se l'imaginoient. Que les riva- „ ges de la mer avoient toujours de l'eau „ douce, & que pour en trouver il ne „ falloit que creuser à une certaine pro- „ fondeur. Que la fuite étoit également „ contraire à leur gloire & à leur sû- „ reté. Que s'ils avoient assez de peine „ à soutenir derriére leurs retranche- „ mens la multitude des ennemis, quit- „ ter ces retranchemens, & s'embar- „ quer avec bien de l'embarras & de la „ précipitation, c'étoit courir à une „ perte certaine. Que leur ressource „ étoit la victoire. „

Après ce discours il ordonna que tout

tout ouvrage cessant on travaillât à creuser des puits en différens endroits. Ce travail réussit : & César sans beaucoup de peine rendit ainsi inutiles les efforts laborieux des Egyptiens.

AN. R. 705. Av. J.C. 47.

Ganyméde ne se rebuta pas : & sentant que l'unique voie de vaincre étoit d'empêcher que César ne pût recevoir les secours qui devoient lui venir par mer, il résolut d'avoir une flote à quelque prix que ce pût être. Celle de César n'étoit pas considérable : elle ne se montoit qu'à trente-quatre bâtimens Rhodiens ou Asiatiques, dont cinq à cinq rangs de rames, dix à quatre, les autres étoient de moindre grandeur, & la plupart sans pont. Il ne fut pas difficile au Général Egyptien d'assembler des forces de mer qui fussent supérieures. Il radouba les vieux vaisseaux, qui avoient échapé à l'incendie : il fit venir ceux qui gardoient les bouches du Nil : & il forma des uns & des autres une flotte qui, sans compter les petits bâtimens, se trouva de vingt-sept grandes galéres, dont vingt-deux à quatre, cinq à cinq rangs de rames.

Néantmoins dans deux combats qui se livrérent sur mer, la valeur des soldats Romains, & l'habileté de leurs

An. R. 705. Av. J.C. 47.

alliés, & sur tout des Rhodiens, dans le manœuvre, donnérent l'avantage à César. Une action importante, dans laquelle on se battit en même tems sur terre & sur mer, n'eut pas le même succès.

Les Aléxandrins avoient repris l'isle du Phare, & de là incommodoient beaucoup les Romains. César résolut de déloger les ennemis de ce poste, il débarqua des troupes dans l'isle, & s'en empara, aussi bien que du pont qui communiquoit de l'isle à la chaussée. Mais un autre pont, qui joignoit la chaussée à la terre ferme, demeura au pouvoir des Aléxandrins. César revint le lendemain à la charge, & fit attaquer ce pont d'un côté par une partie de ses vaisseaux, de l'autre par trois cohortes qu'il posta sur la chaussée. Les Aléxandrins combattirent avec vigueur : leurs troupes de terre défendoient la téte du pont, & de leurs vaisseaux ils lançoient des fléches & des traits sur la chaussée. Dans le plus fort de la mêlée, des soldats de marine & des rameurs de la flotte Romaine vinrent se jetter parmi les combattans, moitié par curiosité, moitié dans le désir de prendre part au combat : puis effrayés subitement, ils

ils s'enfuyent en désordre, & entraînent les autres. Il ne fut jamais possible à César de reformer ses rangs : tout fuit, tout se précipite : plusieurs furent noyés, d'autres furent tués par les ennemis. La perte est évaluée par l'ancien Ecrivain de la guerre d'Aléxandrie, à quatre cens soldats légionaires ou environ, & à un plus grand nombre encore de ces curieux qui étoient venus se faire de fête.

AN. R. 705. AV. J.C. 47.

Péril de César. Il se sauve à la nage.

Ce ne fut pas sans difficulté & sans péril que César lui-même se sauva. Lorsqu'il vit la fuite des siens, il se retira dans son bâtiment. Mais comme une grande foule y entra avec lui, prévoyant ce qui alloit arriver, il se jetta à la mer, & nagea l'espace de deux cens pas pour gagner les vaisseaux les plus proches. La précaution étoit sage : car le bâtiment qu'il venoit de quitter, coula bas. On remarque qu'ayant ôté sa cotte d'armes de dessus ses épaules, parce qu'elle l'auroit embarrassé, il la tira avec les dents, pour empêcher, s'il étoit possible, qu'elle ne tombât au pouvoir des ennemis : & comme il avoit des papiers dans sa main gauche, il tint toujours cette main élevée, en même tems qu'il nageoit de l'autre ; &

Suet. Cæs. c. 64. Flor. IV. 2. Plut. Cæs. Appian. Dio.

les

AN. R. 705. Av. J.C. 47.

les papiers ne furent point mouillés. La cotte d'armes lui échapa, & lui rendit même un bon service; parce qu'étant de pourpre, & se faisant remarquer par l'éclat de sa couleur, elle attira tous les traits des ennemis, pendant que lui-même il se sauvoit sans être distingué ni connu. Les Aléxandrins la prirent, & en firent le principal ornement du trophée qu'ils érigérent sur le lieu du combat.

Hirt. de B. Alex.

L'échec que les Romains avoient souffert auroit suffi pour décourager des troupes susceptibles de timidité. Mais ces fiers guerriers n'en devinrent que plus irrités contre les ennemis; & dans les sorties, dans les combats qui se renouvelloient chaque jour, les Aléxandrins les retrouvoient plus terribles encore qu'auparavant.

Les Aléxandrins demandent leur Roi à César, qui le leur renvoye.

Ils pensérent qu'ils se fortifieroient beaucoup, s'ils pouvoient avoir leur Roi à leur tête. Pour le tirer des mains de César, ils recoururent à la ruse, & envoyérent à ce Général des Députés qui étoient chargés de lui dire, » que les Aléxandrins, las d'un Gouver- » nement, que le séxe, l'âge, & le dé- » faut d'autorité légitime dans Arsinoé, » rendoient foible & précaire, rebutés » en-

„ encore davantage de l'insolence & de An. R.
„ la cruauté de l'Eunuque Ganyméde, 705.
„ soupiroient après leur Roi. Que s'ils Av. J.C.
„ le voyoient une fois au milieu d'eux, 47.
„ négocier en leur nom, & se rendre
„ garant envers ses sujets des paroles
„ qui leur seroient données par les Ro-
„ mains, aussitôt ils mettroient bas les
„ armes. „

César, qui connoissoit parfaitement le caractére fourbe & artificieux des Egyptiens, ne fut point la dupe de leurs beaux discours. Il résolut néantmoins à tout événement de leur accorder leur demande, sentant bien que tout le risque étoit pour eux & pour leur Roi: & quant à ce qui le regardoit lui-même, s'il avoit cru dans les commencemens qu'il lui étoit utile de retenir ce jeune Prince, pour empêcher, s'il eût pû, la révolte, maintenant qu'elle étoit non seulement toute formée, mais opiniâtrément soutenue depuis plusieurs mois, un tel prisonnier l'embarrassoit plus qu'il ne lui causoit d'avantage réel. Il fit donc venir Ptolémée, & l'ayant exhorté à mettre fin aux maux de sa patrie, à préserver d'une entiére ruine sa Capitale, l'une des plus belles villes de l'Univers, & à ramener à la raison

ses

AN. R. 705. Av. J.C. 47.
ses sujets rebelles, il le prit par la m:
pour le mettre hors du Palais en to
liberté. Le jeune Roi n'avoit pas p
de quinze ans : & néantmoins il av
fait déja de grands progrès dans les
çons de dissimulation & de fourbe
qu'on lui avoit données. Il se mit
pleurer, demandant à rester avec C
sar, & protestant que sa vûe lui ét
plus agréable, que la jouïssance c
droits de la Royauté. César y fut tro
pé : il crut ses larmes sincéres, &
étant touché, il lui dit que s'il ét
dans les sentimens qu'il faisoit paroît
ils se reverroient bientôt. Ptolémée pa
& dès qu'il eut pris l'essor, il chang
de langage & de conduite, & pours
vit si vivement la guerre, que l'on av
lieu de penser que les larmes qu'il av
versées dans l'entretien avec Cé
étoient des larmes de joie.

Renforts & convois qui arrivent à César.

Cependant il arrivoit & par mer
par terre des renforts & des conv
à César. Il y avoit déja quelque te
qu'une Légion formée des anciens s
dats de Pompée lui étoit venue d'Asi
& quoique d'abord elle eût été port
par les vents sur les côtes d'Afrique
delà d'Aléxandrie, on ne * peut p
do

* *Je m'exprime ainsi, parce que l'entrée de cet*

douter que César ne l'eût ensuite recueillie & introduite dans la ville. Ses convois étoient épiés & souvent surpris par des vaisseaux Egyptiens placés comme en embuscade auprès de Canope. Il envoya sa flotte sous la conduite de Ti. Néron son Questeur, pour déloger ces Corsaires, & il y réussit: si ce n'est que l'Amiral Rhodien, nommé Euphranor, homme très courageux, & qui n'avoit pas son pareil pour la science de la marine, s'étant trop avancé, & n'ayant pas été soutenu, fut enveloppé par les Aléxandrins, & périt avec son vaisseau.

An. R. 705. Av. J.C. 47.

Mithridate de Pergame lui améne un secours considérable.

Mais le secours qui décida de la victoire fut celui qu'amena par terre à César Mithridate de Pergame. Ce Mithridate étoit de la race des Tétrarques Gallogrecs, quoique né dans la ville de Pergame: d'où le surnom de Pergaménien lui est attribué dans l'Histoire. Sa mére, qui avoit un mari, & ne laissoit pas d'être concubine du grand Mithridate, fut bien aise de faire passer son fils pour le fils de ce Roi si fameux, & lui en donna le nom. Ce qui est certain, c'est que le Roi de Pont aima beau-

Strabo, l. XIII. p. 625. Hirt.

légion dans Aléxandrie ne se trouve point marquée dans le Continuateur de César.

AN. R. 705. Av. J.C. 47.

beaucoup cet enfant, qu'il le prit dans son camp tout petit, lui fit donner une éducation Royale, & le tint auprès de sa personne pendant un grand nombre d'années. Mithridate de Pergame, qui avoit apporté en naissant d'heureuses dispositions, profita beaucoup à l'école d'un si grand maître. Il joignoit au courage une habileté non commune dans l'art militaire: & s'étant depuis attaché à César, il tenoit un rang distingué entre ses amis, lorsqu'il arriva avec lui à Aléxandrie. Dès que César vit naître la guerre, il l'envoya en Syrie & en Cilicie lui assembler des forces. Mithridate s'acquitta avec fidélité & avec zêle de cette commission, & trouvant les peuples très favorablement disposés, il n'eut pas besoin de beaucoup de tems pour former une armée nombreuse, à la tête de laquelle il s'avança vers Péluse. Antipatre, Ministre d'Hyrcan, étoit dans cette armée avec trois mille Juifs, & selon le témoignage de Joséphe, il rendit aux Romains de grands services dans cette expédition.

Joseph. Antiq. XIV. 14. *& de B. Jud.* I. 7.

Hirt.

Péluse ne put tenir contre Mithridate. Quoiqu'il y eût une forte garnison dans cette place, qui étoit la clef de l'Egypte du côté de la Syrie, elle

fut

fut emportée d'assaut le jour même qu'elle avoit été attaquée. Av. R. 705 Av. J.C. 47.

Le plus court chemin de Péluse à Aléxandrie auroit été d'aller d'Orient en Occident suivant une ligne paralléle à la mer. Mais tout ce pays est tellement coupé de bras du Nil & de canaux, que la marche devenoit également fatiguante & périlleuse pour Mithridate. C'est ce qui l'obligea de remonter jusqu'à la tête du Delta, c'est-à-dire, jusqu'à l'endroit où le Nil commence à se partager en deux grandes branches. Memphis, l'ancienne ville Royale de l'Egypte, ouvrit ses portes à Mithridate, & lui donna un passage sur le Nil. *Joseph*

Ptolémée averti de l'approche de cette armée, envoya des troupes pour l'arrêter, & en empêcher la jonction avec César. Les commandans du premier détachement qui arriva, avides d'enlever à ceux qui venoient après eux l'honneur de la victoire, se hâtérent d'attaquer Mithridate, qui étoit bien retranché. Cette faute, si commune dans la guerre, & tant de fois punie par les disgraces, eut ici le succès qu'elle méritoit. Les Egyptiens furent repoussés avec perte, & ils auroient pû être *Hirt.*

An. R. 705. Av. J. C. 47.

entiérement détruits, si la connoiss qu'ils avoient des lieux, & la fa de regagner les barques qui les av amenés, ne les eussent dérobés au queur. Le second détachement ramassé les débris du premier se tr encore en état d'empêcher Mithr d'aller en avant.

César va le joindre.

César & le Roi d'Egypte ayant pris ces nouvelles, partirent pr en même tems, l'un pour recu Mithridate, l'autre pour le surpre & l'accabler. Quoique Ptolémée avoit une grande multitude de barc & la commodité de remonter tout le fleuve, fût arrivé le premier, put cependant rien entreprendre la venue de César: & la jonction sans difficulté.

Dernier combat, où Ptolémée est vaincu, & ensuite se noie dans le Nil.

Alors César se voyant des forces sidérables, résolut de terminer en guerre. Le Roi étoit campé à pe distance du Nil sur la gauche. Entr camp & César se trouvoit un ca dont les Aléxandrins voulurent dis le passage, mais inutilement. C ayant passé ce canal, attaqua le le main le camp du Roi, & le força l' à la main. Le carnage des Egypt fut très grand. Ils n'eurent de resso

que de regagner leurs barques pour se sauver par le fleuve. Ptolémée lui-même se jetta dans une de ces barques, qui surchargée par la multitude de ceux qui s'empressoient d'y entrer, coula à fond : & le jeune Roi périt ainsi noyé dans le Nil. Son corps fut trouvé enseveli dans la boue, & reconnu à la cuirasse d'or qu'avoient coutume de porter les Ptolémées dans la guerre. An. R. 705. Av. J.C. 47. Flor. IV. 2. Oros. VI. 16.

César ayant envoyé cette cuirasse à Aléxandrie, pour servir de preuve aux habitans de la mort de leur Roi, suivit lui-même avec sa cavalerie par le chemin le plus court, persuadé qu'à la premiére nouvelle de sa victoire tout plieroit, & que personne n'oseroit plus penser seulement à la guerre. Il ne se trompa pas. S'étant présenté par l'endroit de la ville dont les ennemis étoient les maîtres, il vit toute la multitude des Aléxandrins venir au devant de lui comme supplians, & implorer sa miséricorde. Il les consola, leur promit de les traiter avec bonté, & passa à travers les ouvrages des ennemis pour venir à son quartier. Aléxandrie & l'Egypte soumises.

C'est ainsi que César sortit victorieux d'une [a] guerre, où s'étoient réunies tou-

a Bellum sanè difficillimum gessit, neque

An. R. 705. Av. J.C. 47. toutes les espéces de difficultés & de désavantages ; où il avoit eu & les lieux & la saison contraires, combattant pendant l'hiver, & dans l'enceinte des murs d'un ennemi plein d'adresse, qui d'ailleurs étoit muni abondamment de toutes sortes de provisions, pendant que lui, il manquoit de tout, & se trouvoit pris au dépourvû.

Cléopatre & son second frére mis en possession du Royaume d'Egypte. *Suet. Cæs. c. 52.*

Il pouvoit réduire l'Egypte en Province Romaine. Suétone dit que la raison qui l'en détourna, c'est qu'il craignit qu'un Gouverneur ambitieux qui voudroit se cantonner dans un pays si riche & de si difficile abord, ne pût un jour exciter des troubles dans l'Empire. Ce motif est apparemment celui qu'alléguoit César à ses amis. Le véritable étoit sans doute son amour pour Cléopatre. Il est bon néantmoins d'observer que la justice étoit ici d'accord avec sa passion pour cette Reine. Le Royaume d'Egypte étoit le patrimoine de Cléopatre & du seul frére qui lui restât alors : & ils n'avoient rien fait qui pût mériter qu'on les en dépouillât. Ainsi conformément au testament de Ptolémée *Hirt.*

Au-

loco, neque tempore æquo, sed hieme anni, & intra mœnia copiosissimi & solertissimi hostis, inops ipse rerum omnium atque imparatus. *Suet. Cæs. c. 35.*

[illegible]ite, César déclara Roi & Reine d'Egypte le jeune Ptolémée & Cléopatre. Il est vrai que le Prince, qui étoit presque encore enfant, ne fut Roi que de nom. Toute l'autorité resta entre les mains de sa sœur, qui à la supériorité de l'âge joignoit un crédit tout puissant auprès du Dictateur. An. R. 705. Av. J.C. 47.

César, enchanté par Cléopatre, se livre quelque tems aux délices.

Il falloit que Cléopatre fût une Sirene bien enchanteresse, puisqu'elle endormit pour un tems l'activité de César. Après un séjour de neuf mois à Aléxandrie, pendant lequel toutes les affaires de Rome & d'Italie étoient demeurées en souffrance, & qui avoit procuré au parti vaincu la facilité d'acquérir des forces redoutables en Afrique, César au lieu de se hâter de sortir de l'Egypte pour aller où l'honneur & le besoin le demandoient, se livra aux délices, passant les nuits entiéres dans des repas de débauche avec Cléopatre: & enfin il entreprit de visiter avec elle tout le pays. Ils s'embarquérent ensemble dans un bâtiment superbe, & remontérent le Nil suivis de quatre cens barques. César auroit pénétré jusqu'en Ethiopie, si les murmures de son armée ne l'en eussent empèché.

Suet. Dio. Appian.

Le bruit des progrès de Pharnace en

Le bruit des pro-

AN. R. 705. Av. J.C. 47.

Progrès de Pharnace en Asie l'oblige de quitter l'Egypte.

Hirt.

Asie le tira de son assoupissement, & le rendit à lui-même. Il résolut enfin de quitter Cléopatre: mais en partant il prit toutes les précautions nécessaires pour l'affermir sur le Trône dont il l'avoit mise en possession. Il emmena Arsinoé sa sœur, de peur que cette Princesse n'excitât quelque trouble. Il laissa aussi dans Aléxandrie la plus grande partie des troupes Romaines qu'il avoit avec lui, afin de contenir les peuples dans l'obéissance & la soumission au nouveau Gouvernement.

Suite de ce qui regarde les amours de César & de Cléopatre.

Sueton. Dio. Appian.

Pour achever ici tout ce qui regarde les amours de César & de Cléopatre, je dirai que cette Reine étant accouchée d'un fils, peu après le départ du Général Romain, elle le nomma Césarion, afin que le nom même de cet enfant fit connoître son origine: & César ne le trouva pas mauvais. Il fit plus encore, & il reconnut expressément Césarion pour son fils, si l'on s'en rapporte au témoignage d'Antoine. Au contraire Oppius composa un livre pour prouver que l'enfant que Cléopatre faisoit passer pour fils de César, ne l'étoit pas véritablement. Belle matiére à dissertation !

César se cachoit si peu de ses intri-

gues

gues avec Cléopatre, qu'ayant fait construire un temple magnifique de Vénus, sous le nom de *Vénus Mére* *, parce que les Jules la regardoient comme la tige de leur maison, il plaça à côté de la statue de la Déesse une statue de Cléopatre. An. R. 705. Av. J.C. 47.

* *Venus Genitrix.*

Cette Reine fit même un voyage à Rome avec son mari, l'année d'après celle dont nous racontons les événemens. César les reçut & les logea chez lui: il les fit reconnoître Rois amis & alliés du peuple Romain, & leur rendit tous les honneurs imaginables. Après un tel ascendant pris par cette Egyptienne sur l'esprit de César, on ne sera pas étonné de l'yvresse & de la phrénésie qu'elle inspira à Antoine.

César régle les affaires de Syrie & de Cilicie. *Hirt.*

César étant venu d'Egypte en Syrie, reçut avis de toutes parts, que tout étoit en combustion dans Rome, & que sa seule présence pouvoit y rétablir le calme. Il crut néantmoins devoir commencer par pourvoir aux besoins & régler les affaires des Provinces à portée desquelles il se trouvoit, & dont les unes étoient inquiétées par les armes de Pharnace, les autres, quoiqu'elles n'eussent point de guerre étrangére à soutenir ni à craindre, ne pouvoient

 man-

An. R. 705. Av. J.C. 47. manquer de se sentir de l'ébranlement que la guerre civile avoit causé à tout l'Empire. Les Rois & les petits Princes compris dans l'étendue de la Syrie, ou établis dans le voisinage, s'étant rendus en grand nombre auprès de lui, il les reçut avec bonté, les chargea de veiller à la sureté de la Province, & les renvoya pleins d'affection pour lui & pour le Peuple Romain. Nous savons en particulier qu'il confirma à Hyrcan la souveraine Sacrificature des Juifs, malgré les plaintes d'Antigone fils d'Aristobule, & qu'il lui permit de rebâtir les murs de Jérusalem détruits par Pompée. Il maintint aussi Antipatre dans l'exercice de l'autorité dont il jouissoit depuis longtems en Judée sous le nom d'Hyrcan, secours absolument nécessaire à la foiblesse de ce Prince.

Joseph. Ant. XIV. 15. & 16. & de B. Jud. I. 7. 8.

Hirt.

De Syrie César passa par mer en Cilicie; & après y avoir tenu dans la ville de Tarse les Etats de la Province, il se hâta de s'avancer vers le Pont, dont Pharnace, comme nous allons le raconter tout-à-l'heure, s'étoit emparé.

Appian. Mithrid.

Arrivé à Comanes, il dépouilla du Sacerdoce de Bellone Archelaüs, fils de celui que Pompée en avoit revêtu. Cette grande dignité, dont j'ai parlé ailleurs *, fut

* *Tome XI. p. 301.*

fut conférée par César à Lycoméde ou Nicoméde Bithynien, qui, selon le témoignage de l'Ecrivain de la guerre d'Aléxandrie, y avoit des droits & des prétentions du chef de ses ancêtres. Cette raison pourroit bien n'être qu'un prétexte, qui servît de voile à une vengeance contre Archélaüs partisan de Pompée, & au désir de récompenser les services rendus par Lycoméde à César.

A 705 Av. 47.

Déjotarus demande grace à César, & l'obtient en partie. *Hirt.*

Lorsqu'il approchoit des frontiéres de la Gallogréce, Déjotarus vint se présenter à lui, non seulement sans les marques de la dignité Royale, mais en équipage de suppliant & d'accusé. Il avoit pris cet extérieur humilié, parce qu'il savoit que César étoit tout-à-fait irrité contre lui; & par la même rai-son, il s'étoit muni, autant qu'il lui avoit été possible, de puissans intercesseurs. Il n'allégua que de fort mauvaises excuses pour se justifier d'avoir embrassé le parti de Pompée. Il dit qu'étant dans un pays où l'autorité de Pompée seul étoit reconnue, & où César n'avoit alors ni troupes ni Lieutenans, il avoit été obligé d'obéir à celui sous la main duquel il se trouvoit. La vérité est qu'il étoit attaché à Pompée par affection, &

AN. R. 705. AV. J.C. 47.
& par persuasion de la justice de sa cause.

César le réfuta par d'aussi mauvaises raisons, que celles que le Prince Galate avoit apportées pour sa défense. Il prétendit que Déjotarus étoit en faute à son égard, parce qu'il n'avoit pû ignorer, quel étoit celui dont Rome & l'Italie reconnoissoient le pouvoir, & qui étoit revêtu du Consulat au tems de la bataille de Pharsale. Comme si la violence avec laquelle il s'étoit emparé du siége de l'Empire, & avoit ensuite envahi le Consulat, eût été un titre d'autorité légitime, qui dût être respecté de tous les alliés du nom Romain. Mais toutes raisons sont bonnes & valables dans la bouche du plus fort.

César ne s'écarta pas néantmons de sa modération accoutumée. Il déclara à Déjotarus qu'il lui pardonnoit, c'est-à-dire, qu'il ne lui feroit souffrir aucun mauvais traitement en sa personne : il lui fit reprendre les ornemens Royaux, & lui demanda, pour la guerre contre Pharnace, une Légion formée par lui à l'imitation & selon l'ordre de la milice Romaine. Mais il se réserva de juger après la guerre les contestations entre lui & les autres Tétrarques, C'étoit une pré-

préparation à le dépouiller de la plus grande partie de ses Etats.

Lorsque César fut arrivé dans le Pont, il reçut une députation de Pharnace, dont il est tems de raconter avec quelque détail les mouvemens.

An. R. 705. Av. J.C. 47.

Ce Prince, fils parricide de Mithridate, s'étoit trouvé d'abord fort heureux d'être reconnu par Pompée Roi du Bosphore, & décoré du titre d'ami & allié du Peuple Romain. Mais lorsque la guerre civile eut éclaté, l'occasion réveilla en lui des pensées ambitieuses; & pendant que les Romains occupoient leurs forces à se déchirer les uns les autres, il se laissa flatter de l'espérance de reconquérir les Etats que ses ancêtres avoient possédés, & qu'il regardoit toujours comme son patrimoine. Il commença par subjuguer au delà du Bosphore la ville de Phanagorée, que Pompée avoit déclaré libre: il soumit ensuite la Colchide; puis il entra dans le Pont, & s'empara de Sinope, qui avoit été anciennement la ville Royale de ses péres. Encouragé par le succès, il se jetta sur la petite Arménie, qui appartenoit actuellement à Déjotarus, & en l'absence de ce Prince il en fit aisément la conquête. Enfin il porta ses

Pharnace à la faveur de la guerre civile, prend les armes, & fait des progrès considérables.

Appian. Mithrid. Dio. l. XLII. *Hirt.*

AN. R. 705. AV. J.C. 47.

armes dans la Cappadoce, & entreprit d'enlever ce Royaume à Ariobarzane.

Déjotarus de retour dans son pays après la bataille de Pharsale trouva les choses en cet état. César étoit à Aléxandrie, fort embarrassé & dans un très grand péril. Domitius Calvinus, chargé par lui de veiller sur l'Asie & sur les Provinces voisines, fut la seule ressource que pût implorer Déjotarus, incapable comme il étoit de résister par ses propres forces à Pharnace.

Domitius Calvinus, Lieutenant de César, marche contre ce Prince, & est battu.

Le Lieutenant de César sentit parfaitement que cette guerre intéressoit autant le Peuple Romain, que les Rois Déjotarus & Ariobarzane. Il envoya ordre dans le moment à Pharnace de sortir de la petite Arménie & de la Cappadoce; & de ne pas abuser des circonstances où se trouvoit le Peuple Romain, pour lui manquer de respect, & en violer les droits & la majesté. Une déclaration si fiére avoit besoin d'être soutenue par la force. Domitius avoit sous ses ordres trois Légions, mais il fut obligé d'en envoyer deux au secours de César, l'une par mer, l'autre par terre. A celle qui lui restoit il en joignit deux de Galates & autres sujets de Déjotarus, armés & disciplinés par

ce Prince, comme je l'ai dit, à la Ro- An.
maine; & une quatriéme, qui venoit 705.
d'être levée à la hâte dans le Royaume Av. J
de Pont. Avec ces quatre Légions, & 47.
quelques autres troupes auxiliaires, il s'avança jusqu'auprès de Nicopolis dans la petite Arménie.

Pharnace avoit inutilement tâché de l'amuser par une négociation, & en lui envoyant Députés sur Députés pour demander que toutes choses demeurassent en état jusqu'à l'arrivée de César. Tout son objet étoit de gagner du tems, parce qu'il savoit le danger pressant où étoit César dans Aléxandrie. Il avoit même intercepté des couriers porteurs de lettres par lesquelles ce Général ordonnoit à Domitius de s'approcher de l'Egypte par la route de Syrie. Ainsi ne doutant point que le Lieutenant de César ne s'éloignât incessamment, c'étoit pour lui une victoire que de traîner les affaires en longueur.

Dans cette vûe, & pour éviter le combat, ou du moins ne combattre qu'à son avantage, il tira de la ville de Nicopolis, sous les murs de laquelle il étoit posté, vers le camp des Romains, deux fossés paralléles, à une médiocre distance l'un de l'autre, chacun de quatre

An. R. 705. Av. J. C. 47.

tre pieds de profondeur. C'étoit entre ces deux lignes qu'il rangeoit son infanterie en bataille. Pour ce qui est de sa cavalerie, comme elle n'auroit pû agir dans un espace si étroit, & que d'ailleurs elle étoit supérieure à celle des Romains, il la plaçoit sur les aîles au delà des fossés.

Domitius, précisément par les mêmes raisons qui engageoient Pharnace à se tenir sur la défensive, étoit très empressé de combattre ; & le désavantage qu'auroient ses troupes à attaquer les ennemis dans la position que j'ai décrite, ne put le retenir. Mais n'ayant pas assez de capacité pour y suppléer, & plus ardent qu'habile dans le métier des armes, il fut battu par Pharnace. Les deux Légions de Déjotarus lâchérent pied dès le premier choc, & prirent tout d'un coup la fuite. La Légion du Pont fut presque entiérement taillée en piéces. Celle qui étoit composée d'anciens soldats de Pompée, soutint seule tout l'effort des ennemis, & fit une retraite honorable, ayant seulement perdu deux cens cinquante hommes.

Cette victoire rendit Pharnace absolument maître de la petite Arménie, de la Cappadoce, & du Pont. Car Domitius

ne fut plus en état de tenir la campagne, & ayant ramassé le mieux qu'il fut possible les débris de sa défaite, se retira dans la Province d'Asie. Le vainqueur abusa de sa prospérité avec cruauté & avec insolence. Il sembla qu'il prit à tâche, par les pillages, par les plus indignes traitemens, par les meurtres, de faire haïr & détester sa domination.

An. R. 705. Av. J.C. 47.

Il se préparoit à pousser ses conquêtes jusques dans la Bithynie & dans la Province d'Asie. Mais il apprit qu'Asandre, qu'il avoit établi Régent du Bosphore en son absence, s'étoit révolté. Cette nouvelle le força de changer de plan, & de penser à réduire ce rebelle. Pendant que ce soin l'occupoit, un autre plus important vint à la traverse. Un ennemi plus redoutable approchoit : c'étoit César : & Pharnace jugea avec raison qu'il n'avoit rien de plus pressé à faire que de venir à la rencontre du Général Romain. Il prit son poste sur une hauteur près de Zéla ou Ziéla dans le Pont, lieu qu'il regardoit comme d'un heureux présage pour lui, parce que son pére * y avoit vaincu les Romains commandés par Triarius.

César arrive, & remporte la victoire.

Il tint avec César la même conduite qui

* Voyez Tom. XI. p. 117.

AN.R. 705. Av. J.C. 47. qui lui avoit réussi avec Domitius. Bien fortifié, bien résolu à soutenir la guerre, il feignoit de désirer la paix. Il envoya à César des Ambassadeurs, chargés de lui présenter une couronne d'or, & de lui protester en même tems qu'il seroit soumis à toutes ses volontés. Et pour prouver qu'il ne méritoit pas d'être traité en ennemi, il insistoit beaucoup sur ce qu'il n'avoit point donné de secours à Pompée.

César répondit que les services particuliers n'étoient point auprès de lui une compensation pour des offenses faites à la République : & qu'après tout, c'étoit à lui-même que Pharnace avoit rendu service, en ne s'engageant pas dans un parti dont le sort avoit été malheureux. Il ajouta qu'il vouloit bien lui pardonner, pourvû qu'il sortît du Pont, & qu'il réparât tous les dommages qu'il y avoit causés. Quant à la couronne d'or, il la refusa, & dit que Pharnace devoit commencer par obéir, & ensuite lui envoyer les présens, que les Généraux victorieux avoient coutume de recevoir de leurs amis.

Ce Prince artificieux promit tout, dans le dessein de ne rien exécuter. Comme il savoit que des affaires très impor-

importantes & très pressantes appelloient César à Rome, il comptoit qu'en tergiversant, en faisant naître des difficultés sur la maniére & sur le tems d'accomplir ses promesses, il viendroit à bout de le lasser : & qu'enfin ce Général, content d'avoir un prétexte honnête de quitter le Pont, prendroit le parti d'aller où sa présence étoit nécessaire. AN. R. 705. Av. J.C. 47.

César pénétra sans peine la ruse de Pharnace : & au lieu de perdre le tems à chicaner avec lui, son activité naturelle, augmentée encore par la nécessité des circonstances, le porta à brusquer l'affaire, & à terminer promptement la guerre par une bataille. Il n'avoit pourtant que des forces peu considérables, la sixiéme Légion, qu'il avoit amenée avec lui d'Aléxandrie, & qui par la longueur du service, par les fatigues des voyages, par les combats, se trouvoit réduite à moins de mille hommes : une Légion de Déjotarus, & deux qui venoient d'être battues sous le commandement de Domitius par Pharnace. Mais il savoit qu'un chef tel que lui vaut seul une armée. Il s'avança donc avec ces troupes jusqu'à cinq milles de l'ennemi.

Le pays où Pharnace avoit établi son

An. R. 705. Av. J.C. 47.

camp étoit tout semé de hauteurs, séparées les unes des autres par de profondes vallées. Vis-à-vis de la colline qu'occupoit le Roi de Bosphore, à mille pas seulement de distance, s'en élevoit une, sur laquelle César résolut de se transporter & de se fortifier. Dans ce dessein il ordonna que l'on fît amas de tous les matériaux nécessaires pour dresser un rempart, fascines, branches d'arbres, pierres : ce qui ayant été exécuté promptement, il partit avec ses Légions trois heures avant le jour, sans aucuns bagages ;, & au lever du soleil, lorsque les ennemis ne s'y attendoient en aucune façon, il se trouva maître de la colline à laquelle il en vouloit, & qui étoit le lieu même où Triarius avoit été défait par Mithridate. Aussitôt tous les esclaves qui étoient à la suite de son armée, apportérent par son ordre les matériaux dont on avoit fait amas : & pendant que la premiére ligne des troupes Romaines faisoit face à l'ennemi campé sur la colline opposée, tout le reste des soldats travailloit en diligence à former le retranchement.

Pharnace, qui voyoit toute cette manœuvre, rangea aussitôt son armée en bataille à la tête de son camp. César re-

rda cette démarche comme une An R. 705.
ade, bien éloigné de penser qu'il Av. J.C.
y avoir un mortel assez téméraire 47.
faire descendre des troupes dans
vallée, & remonter ensuite par une
très roide, à dessein de venir l'at-
er. Pharnace, par une présomption
il est inutile de chercher le prin-
osa ce que César croyoit être au-
is de la hardiesse la plus outrée : &
ce mouvement avec tant de viva-
, que les Romains furent surpris,
ent l'ennemi près d'eux, lorsqu'ils
ent encore la main à l'ouvrage. Il
t donc que César en même tems
ellât les travailleurs, leur ordonnât
rendre les armes, les rangeât en
ille. Tout cela ne se put faire à la
sans qu'il y eût parmi eux quel-
désordre, qu'augmentoient encore
hariots armés de faux, qui mar-
ent à la tête de l'armée de Pharnace.
bientôt les Romains se remirent
e premier trouble, & aidés de
ntage du lieu, ils repoussérent aisé-
les ennemis. La victoire com-
ça par l'aile droite, où étoient les
soldats de la sixiéme Légion : en-
& l'aile gauche & le centre prirent
ême supériorité. Les soldats de
Phar-

AN. R. 705. Av. J.C. 47. Pharnace sont ou tués ou culebutés dans la vallée. Ceux qui purent s'échaper, jettoient leurs armes pour fuir plus à l'aise. César les poursuit, & sans leur donner le tems de se reconnoître, il va attaquer leur camp & le force. Pendant l'attaque du camp Pharnace trouva moyen de se sauver.

Mots remarquables de César sur cette victoire. *Appian.* On rapporte que César fut étonné lui-même de la facilité avec laquelle il avoit remporté cette victoire, & qu'il s'écria : *Heureux Pompée ! Voilà donc les ennemis dont la défaite vous a mérité le nom de Grand.*

Plut. Cæs. Suet. Cæs. c. 37. En écrivant à un de ses amis de Rome pour lui rendre compte de cet événement, il exprima la rapidité de sa victoire par ces trois mots fameux ; VENI, VIDI, VICI : *Je suis venu, j'ai vû, j'ai vaincu.* Et lorsqu'il triompha de Pharnace, il fit porter en pompe un tableau sur lequel ces trois mêmes mots étoient écrits en gros caractéres.

Ruine entiére & mort de Pharnace *Appian Mithrid. Dio.* César pouvoit en effet se glorifier d'avoir pleinement vaincu son ennemi par le gain de cette seule bataille. Car il n'y eut plus de guerre. Pharnace s'étant retiré à Synope y fut poursuivi par Domitius, qui l'obligea d'abandonner & cette ville & tout le pays. Sa folle

mbition l'avoit réduit à n'avoir asyle : Car le Bosphore étoit oc-ar Asandre, qui s'étoit révolté lui, comme je l'ai rapporté. Le fugitif voulant rentrer dans son ne, trouva le rebelle en état de uter la possession. Il se livra en-un combat, dans lequel Phar-rit. Et voilà à quoi aboutirent bitieux projets. An. R. 705. Av. J.C. 47.

r libre enfin de prendre la route ne, n'avoit point perdu de tems victoire remportée sur Pharnace. lendemain de la bataille il étoit vec une escorte de cavalerie, or-it à la sixiéme Légion de le sui-de venir en Italie recevoir les enses dûes à des soldats qui rendu tant & de si grands ser-leur Général. En traversant la réce & la Bithynie, il régla les des Princes & des peuples de-trées : & c'est alors qu'il mal-beaucoup Déjotarus, contre le-avoit, au rapport de Cicéron, ne personnelle. Il exigea de lui ses sommes d'argent : il lui ôta Arménie, que le Sénat lui avoit, & il en gratifia Ariobarzane : ra encore d'une partie de la Gal-

César, en retournant à Rome, régle les affaires de l'Asie, & fait de grandes levées d'argent. Sa maxime sur cete matiére. *Hirt.* *Cic. Phil.* II. 94. 95.

met à César Athénes, Mégare, Péloponnése. Mort d'Ap. Claudius. cle qui lui avoit été rendu par la thie. Sulpicius & Marcellus pre le parti d'un exil volontaire. Conſ de Marcellus. Le frére & le nev Cicéron tiennent un indigne procé ſon égard. Détail ſur les inquiétud Cicéron pendant ſon ſéjour à Bri Il ſe préſente à César, & en eſt reçu. Etat de Rome après la ba de Pharſale. César Dictateur ; Marc-Antoine maître de la cava Indécence exceſſive de la con d'Antoine. Ses rapines & ſes inju Troubles violens excités dans Rom Dolabella Tribun. César de ret Rome appaiſe les troubles, & ne aucune recherche du paſſé. César vaille à amaſſer de l'argent par t ſortes de voies. Il fait vendre les des vaincus, & en particulier ceu Pompée, qui ſont achetés par Ant Brouilleries entre César & Antoi ce ſujet. César ſe concilie la multi Il récompenſe les principaux de ſes tiſans. Calénus & Vatinius no Conſuls. Il ſe fait nommer Dict & Conſul pour l'année ſuivante, prend Lépidus pour collégue da
Conſ

Consulat, & pour maître de la cavalerie. Sédition qui s'éléve parmi les vieux soldats. Il l'appaise par sa fermeté. Principes de sa conduite par rapport à ses soldats.

NOus avons vû que le parti de Pompée avoit prévalu dans l'Illyrie sur celui de César. Cependant la ville de Salones, qui étoit la principale de tout le pays, résista au torrent, & soutint même un siége contre M. Octavius. Ce Lieutenant de Pompée, qui aidé de Libon avoit chassé Dolabella & fait prisonnier C. Antonius, tenta d'abord d'engager les Romains établis dans Salones, & maîtres de la place, à lui en ouvrir les portes. N'ayant pû y réussir, il voulut insulter la ville, & l'emporter d'emblée. Les Romains qui la défendoient, quoiqu'ils eussent peu de monde, résolurent de tout souffrir pour demeurer fidéles à César; & plutôt que de se rendre, ils mirent en liberté tout ce qu'ils avoient d'esclaves en âge de porter les armes, & ils coupérent les cheveux des femmes pour les employer à des machines de guerre.

Guerre dans l'Illyrie entre les partisans de César & de Pompée.

Cæs. de B. Civ. III. 9.

Octavius voyant leur opiniâtreté, assiégea la ville dans les formes, & dressa

cinq camps autour de Salones. Les assiégés se défendirent avec vigueur : & quoique la disette des vivres les incommodât beaucoup, ils tinrent bon pendant un tems considérable. Enfin ayant remarqué qu'un jour à l'heure de midi les soldats d'Octavius n'étoient nullement sur leurs gardes, ils distribuérent autour de leurs murs les femmes & les enfans pour tromper les ennemis par une vaine apparence ; & eux-mêmes, soutenus des esclaves qu'ils avoient affranchis, ils firent une sortie si vigoureuse & si bien conduite, qu'ils emportérent les cinq camps d'Octavius l'un après l'autre. Il fut donc obligé de se retirer honteusement, & ayant regagné ses vaisseaux avec les débris de ses troupes, il retourna en Epire. Ceci se passa lorsque Pompée étoit encore à Dyrrachium.

Les Romains de Salones avoient demandé du secours à César pendant le siége, mais il n'avoit pû leur en envoyer. L'été suivant, qui est celui-même où il étoit aux mains avec Pompée, Cornificius passa par son ordre en Illyrie avec deux Légions. Il y fit la guerre & contre les naturels du pays, & contre M. Octavius, qui après la bataille de

Phar-

Pharſale étoit revenu dans le Golfe avec ſa flotte, & tâchoit d'engager dans ſon parti les habitans des petites iſles & des côtes de l'Illyrie. Cornificius, par une conduite également active & prudente, remporta toujours l'avantage ſur ces deux ſortes d'ennemis.

Lorſque Céſar étoit à la pourſuite de Pompée, il apprit que pluſieurs des vaincus s'étoient jettés en grandes bandes dans l'Illyrie, qui touchoit à la Macédoine. Il appréhenda qu'ils ne s'y rendiſſent puiſſans, & il conçut que Cornificius avoit beſoin de renfort. Il ordonna donc à Gabinius de mener dans cette province quelques Légions de nouvelles levées. Gabinius, créature de Pompée, s'étoit attaché par reconnoiſſance à Céſar, qui l'avoit rappellé d'exil par la loi portée dans ſa premiére Dictature. Il étoit brave, quoique méchant, comme nous l'avons vû. Mais il ne ſoutint pas dans cette occaſion la gloire qu'il s'étoit acquiſe autrefois par les armes dans la Syrie & dans l'Egypte; & lorſque ſes eſpérances ſe relevoient, & que la fortune ſembloit s'être réconciliée avec lui, il trouva en Illyrie la honte & la mort.

L'Illyrie eſt un pays pauvre, où il

n'étoit pas aisé à Gabinius de faire subsister une armée, d'autant plus que les peuples avoient de l'éloignement pour le parti de César. On étoit dans la plus fâcheuse saison de l'année; & l'hiver, outre qu'il incommodoit les troupes par la rigueur du froid, empêchoit de plus qu'il ne pût leur venir des convois par mer. Gabinius ayant à lutter contre ces difficultés, fit plusieurs entreprises, où il échoua : il attaqua des châteaux occupés par les Barbares, & fut repoussé avec perte. En conséquence ils le mépriſérent : & lorsqu'il retournoit à Salones, ils tombérent sur son armée, le battirent, & lui tuérent beaucoup de monde. Gabinius s'étant retiré dans la place avec les débris de sa défaite, y mourut quelque tems après de maladie.

Sa défaite & sa mort donnérent moyen à Octavius de prendre une supériorité décidée dans la Province. Il tenoit la mer avec sa flotte : il avoit l'amitié des naturels du pays : Cornificius extrémement pressé ne se soutenoit qu'avec beaucoup de peine, & César alors enfermé dans Aléxandrie, étoit trop éloigné, & trop occupé de ses propres périls, pour penser à l'Illyrie. La ressource du parti de César dans ce pays fut

de un homme qui n'a paru jusqu'ici dans l'Histoire que comme un personnage méprisable par la bassesse de son ame, & par l'indignité de ses mœurs, mais qui ne laissoit pas d'avoir de l'intrépidité, & de l'intelligence dans la guerre.

Cet homme est Vatinius, qui se trouvoit pour lors à Brindes, & qui sollicité par Cornificius de venir à son secours, tout malade qu'il étoit, entreprit & exécuta cette expédition avec un très grand courage. Il avoit bon nombre de vieux soldats, qui pour raison de maladie étoient restés à Brindes, lorsque les Légions de César passérent en Gréce. Mais les vaisseaux de guerre lui manquoient, ou du moins il n'en avoit pas de quoi former une flotte qui pût combattre Octavius. Il écrivit donc à Fufius Caléaus, que César avoit laissé en Achaïe, pour lui demander des vaisseaux : & ce secours tardant trop pour le besoin qui étoit pressant, il résolut de se servir de ce qu'il avoit sous sa main. A quelques grands bâtimens, qui étoient dans le port de Brindes, il en joignit beaucoup de petits, qu'il arma d'éperons : & sur cette flotte ainsi composée ayant embarqué ses vieux soldats,

il se mit à donner la chasse à Octavius.

Celui-ci prit réellement la fuite devant Vatinius, & même il abandonna le siége d'Epidaure *, qu'il avoit commencé. Mais lorsqu'il sçut ce que c'étoit que la flotte ennemie, comme la sienne étoit beaucoup plus forte & pour le nombre & pour la grandeur des bâtimens, il s'arrêta dans le port d'une petite isle, nommée Tauris, & fit tous les arrangemens nécessaires pour livrer bataille. Vatinius allant toujours en avant, vit tout à coup sortir du port la flotte d'Octavius en bon ordre pour le combattre.

Il fut surpris, mais non pas déconcerté. Il donna aussitôt le signal du combat : & comme il sentoit tout le désavantage de ses bâtimens opposés à ceux des adversaires, il résolut d'y suppléer par son audace. Il fit avancer la galére qu'il montoit, & qui étoit à cinq rangs de rames, contre la galére Amirale d'Octavius. Le choc fut rude, & le bâtiment d'Octavius y perdit son éperon. Aussitôt tous les vaisseaux accourent de part & d'autre au secours de leurs chefs : ils s'approchent, ils se serrent. C'est tout ce

* *Ville sur les côtes de sont ce que l'on appelle Dalmatie, dont les restes* le vieux Raguse.

ce qui pouvoit arriver de plus favorable aux soldats de Vatinius, dont la bravoure & l'expérience leur assuroient la victoire, dès qu'on en venoit à l'abordage. La galére d'Octavius fut coulée à fond: plusieurs autres eurent le même sort, ou furent prises: grand nombre de ses soldats périrent par le fer, ou dans les eaux. Lui-même il eut bien de la peine à se sauver avec quelques-uns de ses bâtimens, qui le suivirent. Vatinius vainqueur alla se reposer dans le port d'où Octavius étoit sorti.

Cette victoire fut décisive. Octavius s'enfuit sur les côtes de la Gréce, d'où il passa en Sicile, & ensuite en Afrique. Aucun vaisseau tenant pour la cause de Pompée ne parut plus dans la mer Adriatique: & la province d'Illyrie reconnut les loix de César, & les ordres de Cornificius. Vatinius après ce glorieux exploit s'en retourna à Brindes sans avoir perdu un seul bâtiment, ni même, si l'on prend à la lettre l'expression de l'ancien Ecrivain, un [a] seul homme.

Calénu soumet à César Athénes, Mégare, &

Dans la Gréce les Athéniens & les Mégariens n'avoient subi qu'avec peine le joug de César. Ce Général, dès avant la bataille de Pharsale, avoit envoyé Fu-

a Suis omnibus incolumibus.

le Pélo-ponnése. Dio. Appian.

Fufius Calénus à la tête d'un détachement considérable pour faire la guerre aux Lieutenans de Pompée, qui occupoient les provinces du Midi. Fufius eût bien voulu pénétrer dans le Péloponnése. Mais l'Isthme en ayant été muré par les soins de Rutilius Lupus, commandant du parti contraire, il alla mettre le siége devant Athénes, & prit d'abord le Pirée, dont les fortifications avoient été détruites par Sylla. Les Athéniens étoient si obstinément opposés à César, qu'ils continuérent encore de se défendre dans la ville, jusqu'à ce qu'apprenant la défaite de Pompée, ils ouvrirent enfin leurs portes à Calénus. César, dont ils implorérent la clémence par des Députés, leur pardonna, en leur faisant néantmoins ce reproche : „ Faudra-t-il [a] donc toujours, que dignes de périr par vous-mêmes, vous deviez votre salut à la gloire de vos ancêtres ? „

Ceux de Mégare auroient dû suivre l'exemple de soumission que leur donnoient les Athéniens. Mais ils s'opiniâtrérent pour leur malheur à soutenir un siége contre Calénus. Après une assez

a Ποσάκις ὑμᾶς ὑπὸ σφῶν αὐτῶν ἀπολλυμένους ἡ δόξα τῶν προγόνων περισώσει. Appian.

ongue résistance, se voyant près *Plut.*
forcés, ils s'avisérent de lâcher *Bruto.*
ions, que Cassius avoit déposés &
t nourrir dans leur ville, en atten-
qu'il les transportât à Rome pour
jeux de son Edilité : Car il aspiroit
rs à cette charge. Ces lions déchaî-
s, au lieu de se jetter sur les soldats
Calénus, se tournérent contre les
Mégariens eux-mêmes, & en déchi-
rérent plusieurs, qui périrent ainsi de la
façon la plus cruelle, & devinrent pour
leurs ennemis un objet de compassion
& de larmes. Le reste des habitans de
Mégare fut réduit en esclavage. Mais
Calénus eut l'attention & l'humanité de
les vendre à des acheteurs qui eussent
quelque liaison avec eux, & même de
n'en exiger qu'un prix très modique,
afin que les malheureux Mégariens eus-
sent la facilité de se racheter, & qu'une
ville aussi ancienne & aussi illustre pût
se relever de son désastre.

La victoire de César à Pharsale avoit levé les obstacles qui fermoient à Calénus l'entrée du Péloponnése. Il marcha vers Patras, où Caton, comme je l'ai dit, quittant l'isle de Corcyre étoit venu aborder avec la plus grande partie de la flotte de Pompée. A l'approche

du Lieutenant de César, Caton se retira : & Calénus ne trouva plus rien qui lui résistât dans toute l'étendue de la Gréce.

Mort d'Ap. Claudius. Oracle qui lui avoit été rendu par la Pythie.

Il ne me reste plus à placer ici que quelques faits particuliers, mais pourtant dignes de mémoire. Le premier de cette espéce qui se présente est la mort d'Ap. Claudius, homme plus recommandable par son nom & par ses dignités que par son mérite, mais à qui néanmoins une haute naissance avoit donné un rang parmi les plus illustres citoyens de Rome. Il avoit suivi Pompée, dont le fils aîné étoit son gendre : & ce Général dès le commencement de la guerre l'envoya commander dans l'Achaïe. Appius, agité de grandes inquiétudes, & craignant un revers de fortune, plus encore pour lui, que pour la cause qu'il avoit embrassée, résolut de consulter l'Oracle de Delphes sur le succès de la guerre. Il s'étoit de tout tems adonné à toutes les parties de la Divination, & avoit fait une étude sérieuse de cette prétendue science. La difficulté étoit ici de faire parler la Pythie. Car depuis longtems l'Oracle étoit fort négligé ; & la Prêtresse tiroit si peu de fruit & d'honneur

Lucan. l. V.

er de l'exercice de ses fonctions, que la chose ne valoit plus la peine qu'elle s'exposât à la fatigue & au péril de l'ivresse forcenée qu'excitoient en elle les exhalaisons de l'antre d'Apollon. Elle refusa donc d'abord d'y descendre, & de s'asseoir sur le trépied. Mais Appius ayant usé de toute son autorité, il fallut qu'elle obéit, & voici la réponse qu'elle lui donna : « Romain [a], cette » guerre ne te regarde point. Tu occu- » peras la côte de l'Eubée. » Cette prédiction, qui a tout l'air d'avoir été ajustée aux voeux d'Appius, bien connus sans doute de la Pythie, eut un autre événement que n'attendoit celui à *qui* elle étoit adressée. Il espéroit que tranquille dans un coin de l'Eubée, il verroit l'ébranlement de l'Univers sans en ressentir les secousses. Il évita en effet les désastres de la guerre, mais ce fut par une maladie qui le mit au tombeau. Pompée lui donna pour successeur Rutilius Lupus, qui mura l'Isthme du Péloponnése, comme je viens de le rapporter.

Après la bataille de Pharsale, deux illu- Sulpicius &

a Nihil ad te hoc, Romane, bellum pertinet. Euboeæ Cœla obtinebis. *Val. Max.* I. 8. *Oros.* VI. 13.

Marcellus prennent le parti d'un exil volontaire. Constance de Marcellus.

illustres fugitifs, Ser. Sulpicius & M. Marcellus, se réunirent dans un même plan de conduite, quoiqu'ils fussent de caractére fort différent. Nous avons vû qu'ils avoient été Consuls ensemble, & que pendant que Marcellus agissoit avec hauteur contre César, Sulpicius inclinoit toujours pour la modération. Celui-ci étoit un esprit porté à la douceur. Aussi fut-il des derniers à se déterminer à passer en Gréce pour aller joindre Pompée : & ce qui lui fit prendre enfin cette hazardeuse résolution, ce furent vraisemblablement les commencemens de disgrace qui parurent d'abord menacer César dans la guerre d'Espagne contre Afranius & Pétreius. Lorsque Pompée eut été vaincu, Sulpicius renonça totalement à la guerre. Il paroît même qu'il fit plus, & qu'il se résolut * de renoncer à la satisfaction de vivre dans sa patrie ; & se confina dans quelque ville de Gréce ou d'Asie, pour y passer le reste de ses jours dans une vie privée, se consolant avec la Philosophie & avec les Lettres, auxquelles il s'étoit tou-

* *Ce que je dis ici de Sulpicius, je ne le trouve nulle part exprimé en propres termes ; mais je l'infére de quelques endroits de Cicéron, & surtout de la 7me lettre du XI livre à Atticus, & de la 3me du IV. livre* ad Famil.

jours beaucoup appliqué. César, qui aimoit la douceur & la modération, tira quelque tems après de ce loisir, l'établit Proconsul d'Achaïe, comme nous aurons lieu de le dire dans la suite.

Pour ce qui est de M. Marcellus, collégue de Sulpicius dans le Consulat, il est constant qu'il se retira à Mitylénes, & que là il se livra plus que jamais à l'étude de l'Eloquence & de la Philosophie, prenant même les instructions du Philosophe Cratippe, qui est assez connu par les éloges que Cicéron lui donne en plusieurs endroits. Comme Marcellus avoit l'ame grande, la Philosophie ne fut pas pour lui une spéculation stérile : elle l'aida à soutenir sa disgrace avec fermeté, & à trouver dans la droiture & dans la pureté de ses intentions de quoi se consoler des événemens. Brutus [a] parlant comme interlocuteur dans un des Dialogues de Cicéron témoigne avoir admiré sa constance. Mais il s'en étoit exprimé plus au long & avec plus d'énergie dans un de ses pro-

a Maximè laudandus est, qui hoc tempore ipso... consoletur se cùm conscientiâ optimæ mentis, tum etiam usurpatione & renovatione doctrinæ. Vidi enim Mitylenis nuper virum, atque, ut dixi, vidi planè virum. *Cic. Bruto*, n. 250.

propres ouvrages, dont Sénéque nous a conservé quelques traits tout-à-fait mémorables. " J'ai [a] vû, disoit-il, Marcellus dans son exil de Mityléne, " jouissant de tout le bonheur que comporte la nature humaine, & plus passionné que jamais pour les belles connoissances. Aussi en m'éloignant de " lui, je n'ai pas cru quitter un exilé, " mais aller moi-même en exil. " Il ajoutoit que César avoit passé devant Mityléne sans s'y arrêter, parce qu'il n'avoit pû soutenir la vûe d'un homme de ce mérite réduit à une situation si peu digne de lui. " Quelle gloire pour Marcellus, s'écrie Sénéque, que dans son " exil il ait fait envie à Brutus, & honte " à César! L'un & l'autre ils lui ont " rendu un témoignage bien honorable. " Brutus n'a pû qu'avec une extrême " douleur revenir sans lui à Rome, & " Cé-

[a] Brutus ait se vidisse Marcellum Mitylenis exsulantem, &, quantùm modò natura hominis pateretur, beatissimè viventem; neque unquam bonarum Artium cupidiorem, quàm illo tempore. Itaque adjicit, visum sibi se magis in exsilium ire, qui sine illo rediturus esset, quàm illum in exsilio relinqui... Illum exsulem Brutus relinquere non potuit, Cæsar videre. Contigit enim illi testimonium utriusque. Brutus sine Marcello reverti se doluit, Cæsar erubuit. *Sen de Consol. ad Helv. n. 9.*

César en a rougi. „ C'est lorsque César revenoit d'Asie après avoir vaincu Pharnace, que Brutus, qui l'accompagnoit, vit Marcellus à Mityléne.

Je ne sache guéres que Sulpicius & M. Marcellus qui ayent pris ainsi le parti d'un exil volontaire après la bataille de Pharsale. Parmi les autres, ceux qui ne s'attachérent point à Caton pour aller renouveller la guerre en Afrique, recoururent à la clémence du vainqueur, & sollicitérent la permission de retourner en Italie & à Rome. Il y en eut beaucoup de ces derniers qui restérent en Achaïe sous la main de Calénus, attendant de César, que d'autres soins occupérent longtems à Aléxandrie, la décision de leur sort. Ils obtinrent tous, un peu plutôt, ou un peu plus tard, la grace qu'ils demandoient : mais sans que nous puissions donner à ce sujet aucun détail, sinon en ce qui regarde les deux Quintus Cicérons, pére & fils, qui firent en cette occasion un indigne personnage.

On se souvient que Q. Cicéron, frére de l'Orateur, avoit servi comme Lieutenant de César dans la Gaule. Il ne laissa pas dans la guerre civile de prendre

Le frér & le neveu de Cicéro tiennen

un indigne procédé à son égard.

Cic. ad Att. l. XI.

dre parti pour Pompée : ce qui ne pouvoit manquer d'offenser sensiblement son ancien Général. Bien plus César pensoit que c'étoit [a] lui qui avoit déterminé son frére à quitter l'Italie, & battu la caisse, c'est l'expression dont il se servit, pour lui donner le signal du départ. Cicéron étoit à Brindes, fort en peine de ce qu'il deviendroit lui-même, lorsque ce mot de César lui revint. Toujours plein de bon cœur & d'amitié pour son frére, quoiqu'il eût déja quelque lieu de se plaindre de lui, il écrivit sur le champ à César en ces termes: „Je [b] ne m'intéresse pas moins vivement à mon „frére, qu'à ce qui me touche moi-mê„me : mais dans la situation où je suis, „je n'ose vous le recommander. Tout „ce que je puis me permettre, c'est de „vous prier de ne point croire qu'il ait „tenu à lui, que je ne suivisse un systê„me de conduite qui vous fût agréable, „& que mon amitié pour vous ne se „sou-

a. Quintum fratrem lituum meæ profectionis fuisse. (*Cic. ad Att.* XI. 12.

b De Quinto fratre meo non minùs laboro, quàm de me ipso: sed eum tibi commendare hoc meo tempore non audeo. Illud duntaxat tamen audebo petere abs te, quod te oro, ne quid existimes ab illo factum esse, quo minùs mea in te officia constarent, minusve te diligerem; potiúsque semper illum

»tint sans aucune altération. Tou-
»jours il m'a exhorté à demeurer uni
»avec vous : & lorsque nous sommes
»partis ensemble de l'Italie, il a été
»mon compagnon de voyage, & non
»pas mon guide. A tout autre égard,
»il ne me convient point de me rendre
»son intercesseur auprès de vous. Votre
»douceur naturelle, l'amitié qui est en-
»tre vous & lui, voilà ce qui vous dé-
»cidera. Mais si la considération de
»mon nom ne peut lui être utile, au
»moins je vous prie instamment qu'elle
»ne lui fasse point de tort. »

Cette lettre, qui respire l'amitié fraternelle, en même tems qu'elle est écrite avec une prudence & une circonspection infinies, me paroit faire beaucoup d'honneur à Cicéron. Son frére tout au contraire en usa au plus mal avec lui. S'étant retiré à Patras, après la défaite de Pompée, il ne se contenta pas de déclamer contre Cicéron en présence de quiconque voulut l'entendre. Il fit passer ses indécentes in-

auctorem nostræ conjunctionis fuisse, meique itineris comitem, non ducem. Quare ceteris in rebus tantum ei tribues, quantum humanitas tua vestraque amicitia postulat. Ego ei ne quid apud te obsim, id te vehementer etiam atque etiam rogo. *Id. ibid.*

invectives jusqu'à César. Son fils, jeune homme pétulant & impétueux, alla en Asie, moins pour demander la grace de son pére, que pour charger & accuser son oncle. Tous les amis de César, qui pour la plupart l'étoient aussi de Cicéron, furent indignés de l'ingratitude de son frére. Ils ne laissérent pas de lui être favorables, parce qu'ils savoient bien que Cicéron étoit sans doute affligé de la noirceur de ses proches, mais qu'il étoit bien éloigné de désirer d'en être vengé. Quintus le fils ayant vû César à Antioche, obtint de lui, à la recommandation d'Hirtius, tout ce qu'il demandoit.

Détails sur les inquiétudes de Cicéron pendant son séjour à Brindes *Cic. ad Att.* XI.

Le chagrin que causérent à Cicéron son frére & son neveu, ne fut pas le seul qu'il éprouva pendant son séjour à Brindes. Je ne parle point ici de ses affaires domestiques, du délabrement de sa fortune, de la mauvaise œconomie de sa femme, de la triste situation où se trouvoit sa chére fille Tullie, qui fut obligée de faire divorce avec Dolabella, & qui n'avoit pas de quoi soutenir son rang. Tous ces faits appartiennent à une vie privée de Cicéron, & non à une histoire générale. Mais outre tant de sujets de douleur, la cruelle

incer-

[inqu]iétude dans laquelle il passa près [d'un] an, sans savoir sur quoi compter, [fut] pour lui un tourment, qui lui abattit [ent]iérement le courage, comme je l'ai [d]éja dit.

Tout en arrivant à Brindes, il courut un grand danger. Car peu de tems après Marc-Antoine y aborda aussi avec les Légions victorieuses à Pharsale. Il pouvoit, s'il eût voulu, tuer Cicéron, qui étoit revenu en Italie de son propre mouvement, ou du moins sans permission par écrit de César. Antoine l'épargna: & il lui fit beaucoup valoir dans la suite ce prétendu bienfait, que Cicéron appelle avec raison un bienfait de voleurs de grands chemins, qui se vantent d'avoir donné la vie à celui à qui ils ne l'ont point ôtée. Mais enfin il convient que dans cette occasion Antoine étoit le maître de faire de lui tout ce qu'il eût voulu. Délivré de ce péril, il ne se vit pas pour cela hors d'inquiétude. Il avoit compté que César ne tarderoit pas à venir en Italie, ou du moins qu'en quelque lieu qu'il fût, il lui envoyeroit des assurances de son amitié. La guerre d'Aléxandrie dérangea toutes les espérances de Cicéron. César trop occupé pour penser aux objets éloignés, passa

Cic. Phil. II. 59.

passa un long tems sans donner de ses nouvelles en Italie. Pendant cet intervalle, il fut nommé Dictateur : & Marc-Antoine ayant sous lui le titre & le pouvoir de maître de la cavalerie, demeura toujours l'arbitre du sort de Cicéron.

Il s'en falloit bien que ce maître de la cavalerie n'eût la même douceur, & ne s'astreignît aux mêmes égards que son Dictateur. Il fut tout près de faire l'affront à Cicéron de le forcer de sortir de l'Italie. Voici à quelle occasion. César, sur un faux bruit qui s'étoit répandu, que Caton étoit de retour en Italie, & qu'il prétendoit se montrer publiquement à Rome, écrivit à Antoine de ne le point souffrir ; & il ajouta que son intention étoit qu'aucun de ceux qui avoient porté les armes contre lui n'eût la liberté de rester en Italie sans son congé exprès. Antoine notifia cette lettre à Cicéron, en lui faisant de mauvaises excuses sur ce qu'il étoit obligé de la mettre à exécution. Cicéron lui envoya un de ses amis pour lui représenter que c'étoit sur une lettre de Dolabella, écrite en vertu d'un ordre de César, qu'il avoit pris le parti de venir à Brindes. Par là il obtint la permission d'y rester. Mais il eut le chagrin de trouver

Cic. ad Att. XI. 7.

l'ex-

l'exception, que l'on faisoit en sa faveur, exprimée nommément dans l'Ordonnance que publia Antoine en conformité de la lettre de César. Il se vit donc affiché publiquement comme soumis au vainqueur, pendant que tant d'autres ou soutenoient encore la cause de la liberté, ou du moins faisoient leur paix à petit bruit & sans éclat.

Avec tout cela il n'étoit point tranquille, & le silence du Dictateur le tenoit toujours dans une grande perpléxité. Enfin il reçut vers les premiers jours de Juin une lettre qu'on lui donnoit pour être de César. Mais outre qu'elle étoit conçue en termes assez vagues & assez froids, il la soupçonna de supposition. Et peut-être n'avoit-il pas tort. Il n'est point du tout hors de vraisemblance, que Balbus & Oppius, amis de César & de Cicéron, eussent de concert avec Atticus fabriqué cette lettre, pour soulager & consoler un homme qui succomboit sous le poids de sa douleur. Cicéron resta encore deux mois dans cette inquiétude. Au commencement d'Août on lui remit une lettre de César, dont il témoigne à sa femme qu'il fut assez content. C'est sans doute celle dont il parle dans le plaidoyer

Cic. ad Att. XI. 16. 17.

Cic. ad Fam. XIV. 23.

Pro Lig. n. 7. doyer pour Ligarius, & par laquelle César lui déclaroit souhaiter qu'il continuât de jouir de toutes les prérogatives & de toute la splendeur dont il avoit jamais été en possession, & lui permettoit de conserver le titre d'*Imperator* avec les Licteurs & les faisceaux, qui lui étoient restés depuis son Proconsulat de Cilicie.

Cic. ad Att. XI. 20. 21. Cicéron se forgeoit néantmoins encore des sujets de crainte. La facilité même avec laquelle César pardonnoit à tous ses anciens ennemis, lui étoit suspecte. Il appréhendoit que ce ne fût un piége, & que le Dictateur n'ayant pas actuellement le tems d'examiner tous les différens cas où se trouvoient ceux qui s'adressoient à lui, ne se réservât à en prendre connoissance lorsqu'il seroit plus tranquille. Les allarmes de Cicéron ne se dissipérent entiérement, qu'au retour de César en Italie. Il alla au devant de lui, & il en fut reçu d'une maniére si gracieuse & si franche, qu'il se persuada enfin que le passé étoit oublié.

Il se présente à César, & en est bien reçu. *Plut. Cic.*

César en arrivant à Rome, trouva que tout y étoit en feu. C'est de quoi maintenant je dois rendre compte au Lecteur.

Nous ne sommes pas riches en Mémoires touchant ce qui s'est passé à Rome & dans l'Italie en l'absence de

César. Lui-même n'en dit rien dans ses Commentaires : & ses continuateurs à son exemple se sont renfermés dans ce qui a rapport à la guerre & aux armes. Ainsi pour le gros des faits qui regardent les affaires civiles nous sommes presque réduits au seul Dion, Ecrivain sans goût, à qui il est ordinaire de tronquer & d'altérer tout ce qui passe sous sa plume, & avec lequel il faut toujours aller la sonde à la main, si l'on ne veut être exposé souvent à se tromper.

On n'apprit à Rome la bataille de Pharsale que par les bruits publics, ou par les lettres des particuliers. Car César s'abstint, par modération & par pudeur, d'en écrire au Sénat, ne voulant point insulter à l'infortune de Pompée, ni paroître triompher des malheurs publics. La ville reconnoissoit dès longtems les loix de César. Ainsi la défaite, & ensuite la mort de Pompée, n'y produisirent d'autre effet que d'affermir de plus en plus la domination du vainqueur. Tout demeura calme sous l'administration du Consul Servilius Isauricus.

Etat de Rome après la bataille de Pharsale.
Dio, L. XLII.

Ce fut lui sans doute qui, selon le droit de sa charge, nomma par ordre du Sénat César Dictateur pour toute l'an-

César Dictateur, & Marc-Antoine

maître de la cavalerie. l'année où l'on alloit entrer. Il appartenoit au Dictateur de choisir son maître de la cavalerie. Mais César étoit

Cic. Phil. II. n. 62. trop loin pour que l'on pût attendre ses ordres : & ses amis firent tomber cette grande charge à Marc-Antoine. L'élection des autres Magistrats, Consuls, Préteurs, Ediles Curules, Questeurs, devenoit impratiquable depuis la nomination du Dictateur. Dès qu'il y avoit un Dictateur dans la République, sa puissance absorboit celle de toutes les autres Magistratures, qui n'avoient plus de fonctions que celles qu'il lui plaisoit de leur assigner ; & c'étoit en particulier sous sa présidence que devoient se faire les élections. Cette raison de droit étoit appuyée de la force dans la circonstance dont il s'agit : & personne ne fut assez hardi pour deviner quelles étoient les intentions de César à l'égard du gouvernement de la République, depuis que par la ruine de Pompée il étoit devenu maître absolu

An. R. 705. Av. J.C. 47. de toutes choses. Ainsi au premier Janvier il n'y eut plus d'autres Magistrats Romains dans tout l'Empire, (si l'on en excepte les Tribuns & les Ediles du Peuple,) que César Dictateur, alors enfermé dans Aléxandrie, & Marc-

Antoi-

Antoine maitre de la cavalerie, jouissant dans Rome d'une autorité illimitée, que personne ne partageoit avec lui. An. R. 705. Av. J.C. 47.

Indécence excessive de la conduite d'Antoine.

Il étoit difficile que la puissance du Gouvernement fût en plus mauvaises mains. On ne peut rien imaginer de plus vicieux ni de plus indécent que la conduite personnelle d'Antoine. Débauches, yvrognerie, mauvaises compagnies de bateleurs & de comédiennes, excès d'intempérance qui alloient jusqu'à l'obliger de vomir au milieu de la place, en pleine fonction de sa charge, voilà ce que présentoit aux yeux de Rome son unique Magistrat. Et l'on trouvoit infiniment étrange, que pendant que César supportoit les plus dures fatigues & affrontoit les plus grands dangers pour achever une guerre si importante & si difficile, celui qui paroissoit le chef de ses partisans ne fut occupé que du soin de boire & de s'enyvrer.

Cic. Phil. II. n. 63. & seqq. Plut. Anton.

Ses rapines & ses injustices.

Encore cette turpitude de la vie d'Antoine ne faisoit-elle tort qu'à lui. Mais ses rapines, & ses exactions ruinoient plusieurs citoyens. Né d'un pére prodigue & dissipateur, & lui-même plus prodigue & plus dissipateur encore, on peut juger quel étoit le délabrement de

An. R. 705. Av. J.C. 47.

ses affaires. Comme donc il se voyoit la force en main, il profita de l'occasion pour réparer les bréches de sa fortune, ou plutôt pour satisfaire sa fureur de dépenser. Il pilloit à toutes mains; il vendoit publiquement la justice; il attribuoit aux uns, sans aucun droit, des biens qui ne leur appartenoient pas; il ôtoit aux autres les biens dont ils étoient légitimes possesseurs. On conçoit que les prétextes ne lui manquoient pas dans une ville toute remplie de mécontens, & dont la plupart des citoyens regrettoient l'ancien gouvernement, & ne se soumettoient que par nécessité à la nouvelle tyrannie.

Dio.

Aussi employoit-il la terreur pour se faire obéir. Il présidoit & aux assemblées & aux jeux l'épée au côté, ce qui étoit sans exemple dans Rome: & il se faisoit partout accompagner d'une multitude de soldats toujours prêts à exécuter ses ordres.

Troubles violens excités dans Rome par Dolabella Tribun.

La servitude sembloit au moins promettre à la ville de la tranquillité. Dolabella ne permit point aux Romains de jouïr de cette foible consolation. C'étoit un jeune homme qui avoit des talens & un courage élevé, plein d'ambition & d'audace, & de plus accablé de dettes,

com-

comme la plupart de ceux qui s'étoient attachés à César. Pour se débarrasser tout d'un coup de ses créanciers, & en même tems s'acquérir des amis par une entreprise qui ne pouvoit manquer de plaire au plus grand nombre des vainqueurs, il renouvella le projet tenté par Cœlius l'année précédente, & résolut de faire passer une abolition générale de toutes les dettes. Le Tribunat du Peuple, qui subsistoit, comme je l'ai dit, dans le tems même que les autres charges n'étoient point remplies, pouvoit seul mettre Dolabella à portée d'exécuter ce dessein. Quoique né patricien, il leva cet obstacle en se faisant transférer, à l'exemple de Clodius, dans l'ordre du peuple, & il fut nommé Tribun. Aussi-tôt il proposa sa loi pour l'abolition des dettes, & afin de gagner la populace, il en proposa tout de suite une autre, comme avoit fait Cœlius, qui exemptoit les locataires de payer les loyers aux propriétaires des maisons. Tout ce qui restoit encore d'honnêtes gens dans Rome furent indignés de ces loix, & deux des collégues de Dolabella, Asinius * & Trébellius, s'y opposérent en forme. Delà naquirent des querelles, des

An. 705. Av. J. 47.

* *Cet Asinius peut bien être le fameux Pollion.*

An. R. 705. Av. J.C. 47. des contestations vives, des combats, qui troublérent toute la ville.

Antoine étoit bien dans le cas de profiter avec joie du bénéfice d'une loi qui eût aboli toutes les dettes. Aussi favorisa-t-il d'abord la proposition de Dolabella. Mais il lui survint dans ce tems-là même des soupçons, bien ou mal fondés, d'une intrigue criminelle entre sa femme & ce Tribun. Il répudia sa femme, qui étoit aussi sa cousine germaine, fille de C. Antonius collégue de Cicéron: il rompit avec Dolabella, & se prêta aux désirs du Sénat, qui résistoit de toutes ses forces à des loix séditieuses, & destructives de toute bonne foi dans la société & dans le commerce. Le Tribun se faisoit soutenir par un grand nombre de gens armés. Antoine, en vertu d'un Décret du Sénat, qui le chargeoit avec le Collége des Tribuns de veiller à la sureté de la ville, défendit le port d'armes à tous ceux qui n'étoient pas gens de guerre, & introduisit lui-même dans Rome de nouvelles troupes outre celles qu'il avoit déja autour de sa personne. Dolabella, qui se sentoit appuyé de la faveur de la multitude, tint tête opiniâtrément & au Sénat, & aux soldats du maître de la

cava-

cavalerie. Ce qui l'entretenoit surtout dans son obstination, c'est que les nouvelles que l'on recevoit de la situation de César dans Aléxandrie étoient très fâcheuses, & plusieurs comptoient qu'il y périroit. Lorsque César fut sorti vainqueur de l'Egypte; Dolabella craignit sa juste colére, & sembla vouloir se modérer. Mais les mouvemens de l'Asie & la guerre de Pharnace, en éloignant le retour du Dictateur, ranimérent l'audace du Tribun, & firent disparoître une circonspection politique, qui n'avoit été l'effet que de la crainte.

An. 705. Av. J.C. 47.

Sur ces entrefaites Antoine fut obligé de quitter Rome, pour aller faire rentrer dans le devoir les vieilles bandes de César, qui menaçoient d'une sédition. Les Légions victorieuses n'avoient point reçu les récompenses qui leur avoient été promises : & néanmoins elles voyoient que l'on vouloit tirer d'elles de nouveaux services. Car il y avoit eu ordre à la douziéme Légion de passer en Sicile, sans doute pour aller de là en Afrique contre Caton, Scipion, & Juba. Cette Légion refusa d'obéïr, à moins que l'on n'acquittât les promesses qu'on lui avoit faites; & lorsque les commandans voulurent ra-

AN. R. 705. Av. J C. 47. Cic. ad Att. XI. 21. 22.

mener ces mutins & les faire souvenir des loix de la discipline, ils furent reçus à coups de pierres, & obligés de chercher leur salut dans la fuite. Cet exemple fut suivi des autres Légions, qui déclarérent qu'elles ne marcheroient point, si on ne leur payoit ce qui leur étoit dû. C'est à ce désordre qu'Antoine prétendit aller apporter remède: mais Dion, qui seul fait mention de ce voyage du maître de la cavalérie, ne nous apprend point quel en fut le succès. Il se contente de dire, qu'Antoine, par une entreprise inouïe, & dont jamais aucun maître de la cavalerie ne lui avoit donné l'exemple, se substitua un Vicegérent, & établit Gouverneur de Rome en son absence L. César son oncle, frére de sa mére.

L. César étoit un homme respectable par sa naissance, par ses dignités, par sa vertu: très capable d'imposer à des gens qui eussent été accessibles aux sentimens de pudeur & de respect, mais très-peu propre à réduire un audacieux tel que Dolabella. Aussi sous ce foible Gouverneur la sédition fut portée aux plus grands excès. Les créanciers d'une part, & les débiteurs de l'autre, formoient comme deux camps dans la ville,

tés, entre lesquels il se livroit tous les jours des combats. Ils s'emparoient des postes avantageux, ils s'attaquoient par le fer & par le feu. Le désordre alla si loin, que les Vestales ne se crurent pas en sureté dans le Temple de Vesta, & en emportérent les choses saintes qui étoient confiées à leur garde.

AN. 705. Av. J. 47.

Antoine de retour à Rome fut chargé de nouveau par le Sénat de veiller à la sureté & à la tranquillité publique. Le péril croissoit; Dolabella agissoit en désespéré, & ayant assigné un jour dans lequel il prétendoit faire passer ses loix, il barricada les avenues de la place, il éleva des tours de bois pour en défendre les approches, comme s'il se fût agi d'une guerre en régle, ou d'un siége à soutenir. Antoine de son côté assembla des troupes dans le Capitole, avec lesquelles il força les barriéres, il enleva & mit en piéces les tables sur lesquelles étoient inscrites les loix, & ayant pris quelques-uns des plus séditieux, il en fit justice, & les précipita du haut du roc Tarpeien. Cette sévérité ne put néanmoins mettre fin aux troubles, & la sédition ne se calma, que lorsque l'on eut nouvelle de la prompte défaite de Pharnace, & de l'arrivée prochaine

AN. R. 705. Av. J.C. 47.

de César. Il resta même toujours un levain de division & d'aigreur, jusqu'à ce que le Dictateur par sa présence vînt imprimer un respect & une crainte qui tranquillisérent tous les esprits.

César de retour à Rome appaise les troubles, & ne fait aucune recherche du passé.

Dolabella devoit s'attendre au moins à perdre les bonnes graces de César. Mais cet habile chef de parti n'étoit rien moins que sévére envers ceux qui lui avoient été & pouvoient encore lui être utiles. Ajoutez que les plaintes qui s'élevoient de toutes parts contre Antoine, rendoient favorable la cause de son adversaire. César les égala, en leur pardonnant à tous deux.

César travaille à amasser de l'argent par toutes sortes de voies.

Il ne rechercha personne pour le passé, ni ses partisans, ni même ceux de Pompée. Mais comme il avoit fait d'énormes dépenses, & que la guerre d'Afrique, qui pressoit, en demandoit encore de nouvelles, il travailla à amasser de l'argent par toutes sortes de voies. C'étoit l'usage d'offrir des couronnes d'or, & d'ériger des statues aux Généraux vainqueurs. Sous ce prétexte César reçut de grandes sommes, à titre de don gratuit & de contribution volontaire. Il fit aussi des emprunts considérables, soit aux particuliers, soit aux villes : bien entendu, suivant Dion, qu'il

...roit jamais remboursé ce qu'on ...toit. Mais ce n'est là qu'une in... ...tation de cet Historien: & l'on ...croire que César, curieux, comme ...toit, de l'estime publique, ne pen... pas à frustrer ceux qu'il obligeoit de devenir ses créanciers. Quoi qu'il en ... de ses intentions, la mort le pré... ...nt avant qu'il lui fût possible de faire ces remboursemens.

An. R. 705. Av. J.C. 47.

Une autre ressource, odieuse, mais qu'il jugea nécessaire pour trouver de l'argent, ce fut de faire vendre les biens de ceux qui avoient péri dans la guerre civile. Pompée lui-même ne fut pas exemt de cette loi. Ses biens, sa maison, ses jardins, ses meubles, furent vendus comme ceux d'un ennemi public, & achetés par Antoine. Cicéron a traité ce fait avec une force de sentiment, qui excite encore la douleur & l'indignation des Lecteurs après tant de siécles. C'est un des plus beaux morceaux de la seconde Philppique.

Il fait vendre les biens des vaincus, & en particulier ceux de Pompée, qui sont achetés par Antoine.

„ César [a], dit-il, revint d'Aléxandrie „ à Rome, heureux, à ce qu'il s'imagi„ noit: mais pour moi je ne puis regar-

 „der

a César Alexandriâ se recepit: felix, ut sibi quidem videbatur; meâ autem sententiâ si quis Reipublicæ sit infelix, felix esse non potest. Hastâ positâ pro æde Jovis Statoris, bona (mi-

An. R. 705. Av. J.C. 47.

„ der comme heureux un citoyen qui „ fait le malheur de sa patrie. Il établit „ un encan devant le temple de Jupiter „ Stator: & là les biens de Pompée, „ (triste souvenir! si mes larmes sont „ taries, la douleur n'en est pas moins „ vive au fond de mon cœur) les biens „ de Pompée sont indignement procla- „ més par la voix d'un misérable crieur. „ Dans cette seule circonstance Rome „ oublia sa servitude, pour donner un „ libre cours à ses soupirs: & malgré „ la terreur qui asservissoit les courages, „ au moins les gémissemens du peuple „ Romain osérent se produire en liberté. „ Tout le monde étoit dans l'attente: „ on ne pouvoit conjecturer, quel seroit „ le mortel assez impie, assez forcené, „ assez ennemi des dieux & des hom- „ mes, pour commettre, en se rendant „ l'adjudicataire des biens de Pompée, „ le plus infame de tous les attentats. „ Personne ne se présenta, que le seul Antoi-

ferum me! consumptis enim lacrymis, tamen infixus animo hæret dolor: bona, inquam, Cn. Pompeii Magni voci acerbissimæ subjecta præconis. Una illa in re servitutis oblita civitas ingemuit; servientibusque animis, quum omnia metu tenerentur, gemitus tamen populi Romani liber fuit. Exspectantibus omnibus, quisnam esset tam impius, tam demens, tam diis hominibusque hostis, qui ad illud scelus

...toine. Parmi tant de scélérats, ca-pables de tout oser, qui environnoient ...tte enchére, Antoine seul fut assez audacieux pour se porter à un crime, qui faisoit trembler l'audace la plus effrénée. „ An. R. 705. Av. J. C. 47.

On peut juger, par ces violentes in-vectives, de la douleur amére que causa ...x anciens partisans de Pompée, qui ...soient encore le plus grand nombre ...s Romains, le spectacle des biens de ... grand homme vendus à l'encan. Le ...soin d'argent étoit le motif de César. ...ais ce motif devoit-il prévaloir au-...ès de lui sur l'inconvénient d'irriter ...us les esprits, & particuliérement sur ... égards de douceur & de générosité ...'il observa lui-même en toute autre ...casion par rapport à la mémoire de ...n infortuné rival?

Cet indigne butin ne prospéra point celui qui s'en étoit rendu l'acquéreur. ...out ce qui étoit mobilier fut dissipé, ...té, perdu, en très peu de tems. An-...ine ne suivoit pas seulement en cela ... son Brouilleries entre César & Antoine à ce sujet.

...tionis auderet acce-...et, inventus est ne-... præter Antonium, ...rim quum tot ... circum hastam il-...qui omnia aude-rent. Unus inventus est, qui id auderet, quod omnium fugisset & reformidasset audacia. *Cic. Phil.* II. n. 64.

An. R. 705. Av. J.C. 47.

ſon humeur follement prodigue : il regardoit cette affaire comme une aubaine, & il ſe perſuadoit qu'il ne ſeroit jamais obligé d'en rien payer. Ce n'étoit point le compte de Céſar, qui voulut bien lui donner du tems, mais à ſon retour d'Afrique, où Antoine ne le ſuivit point, il prétendit exiger pour le tréſor public les ſommes auxquelles avoient été eſtimés & vendus les biens de Pompée. Antoine trouva ce procédé très mauvais : & c'eſt une choſe charmante, à mon ſens, que la maniére dont Cicéron le fait parler à ce ſujet. Il l'introduit tenant ce langage, plein de ſurpriſe & d'indignation : „ * Céſar me demander de l'argent ! N'ai je pas autant de „ droit de lui en demander à lui-même ? „ A-t-il donc vaincu ſans moi ? Il ne le „ pouvoit pas. C'eſt moi qui lui ai fourni „ un prétexte pour exciter la guerre ci„ vile. J'ai propoſé des loix pernicieuſes. „ J'ai porté les armes contre les Conſuls „ & les Généraux du Peuple Romain, con„ tre

a A me C. Céſar pecuniam ! Cur potiùs quàm ego ab illo ? An ille ſine me vicit ? At ne potuit quidem. Ego ad illum belli civilis cauſam attuli : ego leges perniciosas rogavi ; ego arma contra Conſules imperatoreſque populi Romani, contra Senatum populumque Romanum, contra deos patrios, araſque & focos, contra patriam tuli. Num ſibi ſoli vicit ?

…le Sénat & contre le Peuple, contre A
…s Dieux de la patrie, contre les au- 70
…tels & les foyers ſacrés, contre la pa- Av
…trie elle-même. N'a-t-il vaincu que 47.
» pour lui ſeul? Puiſque le crime eſt com-
» mun entre nous, pourquoi le butin
» ne l'eſt-il pas? » Cicéron approuve
tout ce diſcours comme très raiſonna-
ble. » Mais ſi vous aviez le bon droit
» de votre côté, dit-il à Antoine, Cé-
» ſar étoit le plus fort. » En effet, il en-
voya garniſon chez l'acheteur, & chez
ceux qui lui avoient ſervi de cautions: & il fallut qu'Antoine expoſât en vente les miſérables reſtes des meubles & des biens de Pompée pour tâcher de faire quelque argent. D'anciens créanciers firent oppoſition à la vente: & pendant ce tems là Céſar partit pour aller faire la guerre en Eſpagne contre les enfans de Pompée. Cicéron ne nous a point appris ſi Antoine fut enfin obligé de payer. Ce qui eſt certain c'eſt qu'il recouvra dans la ſuite l'amitié de Céſar, & qu'il demeura en poſſeſſion de la maiſon de Pompée.

Il eſt à croire que les autres amis de Céſar

Quorum facinus eſt commune, cur non ſit eorum præda communis?

Jus poſtulabas. Sed quid ad rem? plus ille poterat. *Id ibid.* n. 72.

An. R. 705. Av. J.C. 47. César ne s'oubliérent pas plus qu'Antoine dans l'acquisition des biens de malheureux vaincus. Cicéron fait mention en particulier de P. Sylla, qui avoit de l'expérience dans ces gains également bas & cruels. Il s'en étoit si bien trouvé sous la Dictature de son parent, que sous celle de César il revint à la curée, & fut des plus empressés & des plus ardens acheteurs.

Cic. de Off. II. 29.

César se concilie la multitude.

Dio.

En même tems que César travailloit à ramasser de l'argent par différens moyens, il n'étoit pas moins attentif au soin de se concilier la faveur du peuple : ce qui est un point de vûe très important dans une nouvelle domination. Pour cela il suivit, au moins en partie, le plan de Dolabella, & ne craignit point de faire des largesses du bien d'autrui. Il est vrai qu'il n'alla pas jusqu'à une abolition générale des dettes. Il la refusa même avec fermeté aux instances de la multitude, disant qu'il étoit obéré lui-même, & que néanmoins il ne prétendoit pas frustrer ceux à qui il devoit. Mais, outre les adoucissemens déja accordés par lui aux débiteurs dans sa premiére Dictature, il les gratifia encore d'une remise de tous les arrérages dûs depuis le commencement

Suet. Cæs. c. 42.

An. R. 705. Av. J.C. 47.

de la guerre civile. Et pour ce qui des loyers, il soulagea les pauvres yens par une Ordonnance qui porte que ceux qui n'avoient que pour ux mille sesterces (deux cens cinquante livres) de loyer, seroient * exemts dans Rome du payement d'une année entiére, & dans le reste de l'Italie, d'un quartier seulement.

Il récompense les principaux de ses partisans. Calénus & Vatinius nommés Consuls.

Un troisiéme objet, encore très essentiel, dont César s'occupa dans ce même tems, ce fut de commencer à récompenser ceux qui s'étoient attachés à lui, & les compagnons de sa victoire. Il donna aux uns des Sacerdoces, aux autres des Magistratures. Quoiqu'il restât très peu d'espace de l'année courante, il fit créer Consuls, comme je l'ai déja dit, Calénus & Vatinius. Il nomma aussi des Préteurs, parmi lesquels nous connoissons Salluste l'Historien, qui rentra par cette voie dans le Sénat, dont les derniers Censeurs l'avoient exclus. Et pour avoir un plus grand nombre de places à donner, il augmenta jusqu'à dix le nombre des Préteurs pour l'année suivante.

Le Consulat de Vatinius, qui ne fut que

* *C'est ainsi que Grævius † explique les termes de Suétone, qui ont quelque obscurité.*

† *De Pet. Vet. II. 2.*

AN. R. 705. Av. J.C. 47. Macrob. Sat. II. 2.

que de peu de jours, donna matiére aux plaiſanteries de Cicéron. Il diſoit qu'il étoit arrivé, pendant que Vatinius étoit Conſul, un grand prodige, en ce que ſa Magiſtrature s'étoit écoulée ſans hiver, printems, été, ni automne. Vatinius, qui eut dans ce même tems une maladie, s'étant plaint à lui, de ce qu'il ne l'avoit pas vû, „ J'ai eu deſſein, lui répondit Cicéron, „ de vous rendre „ viſite pendant votre Conſulat. Mais * „ la nuit m'a pris en chemin. „ Le ridicule & l'indécent bleſſoient toujours Cicéron : & il ne pouvoit s'en taire.

Catulle prenoit la choſe plus ſérieuſement que lui : & frappé [a] de l'indignité perſonnelle de Vatinius, il porte l'hyperbole Poëtique juſqu'à ſouhaiter la mort, pour ne pas voir le Conſulat avili & dégradé par un ſujet ſi mépriſable.

Céſar mit pourtant quelques perſonnages de mérite en place : mais il fallut qu'il les allât chercher parmi ceux qui

* *Je ſuis Macrobe. Mais ce mot de Cicéron paroîtroit mieux convenir au Conſulat de Caninius Rébilus, qui ne fut que d'un jour. Il en ſera parlé plus bas.*

a Per] conſulatum pejerat Vatinius.
Quid eſt, Catulle ? quid moraris emori ?
Epig. 50.

oient porté les armes contre lui. An. 705.
nna le Gouvernement de l'Achaïe Av. J. 47.
r. Sulpicius, & à Brutus celui de
Gaule Ciſalpine. On ne peut pas dou-
ter que les Grecs n'ayent eu lieu de ſe
ouer beaucoup de l'adminiſtration d'un
aſſi grand Magiſtrat qu'étoit Sulpi-
cius. Pour ce qui eſt de Brutus, Plu- *Plut.*
tarque témoigne qu'il traita ſa Province *Brut.*
avec toute l'humanité & toute la dou-
ceur poſſibles : & ce qui me paroît bien remarquable, il faiſoit honneur de tout à César, & travailloit à lui concilier l'amour & le reſpect des peuples. Brutus, homme droit & vrai, en ſe jettant entre les bras de Céſar après la bataille de Pharſale, ne s'étoit réſervé contre lui aucun ſentiment de haine. Il le ſervoit alors en ami fidéle. Dans la ſuite la gloire de venger la liberté opprimée le fit changer étrangement de ſentimens à cet égard. Encore cette nouvelle façon de penſer, comme nous le verrons, lui vint-elle du dehors, & par une impulſion étrangére. Les habitans de la Gaule Ciſalpine ſe montrérent reconnoiſſans envers leur vertueux Gouverneur. Ils lui dreſſérent dans la place de Milan une ſtatue, que l'on y voyoit encore du tems de Plutarque.

AN. R. 705. Av. J.C. 47.

Il se fait nommer Dictateur & Consul pour l'année suivante, & prend Lépidus pour collégue dans le Consulat, & pour maître de la cavalerie.

César arrangeoit toutes choses pour passer promptement en Afrique, où les débris du parti de Pompée s'étoient principalement rassemblés, & prenoient de jour en jour des accroissemens formidables. Il se fit continuer Dictateur & désigner Consul pour l'année suivante, & il prit pour collégue dans le Consulat & pour maître de la cavalerie en même tems M. Lépidus, qui, selon que je l'ai rapporté plus haut, lui avoit rendu le service de le nommer à sa premiére Dictature contre toutes les régles, étant lui-même simple Préteur. Lépidus revêtu de ces deux grandes dignités devenoit la premiére personne de l'Etat en l'absence du Dictateur, & devoit le représenter dans la ville & dans l'Italie.

Sédition qui s'éléve parmi ses vieux soldats.

Suet. Cæs. c. 70. Appian. Civil. l. II. Dio.

Tout sembloit prêt pour le départ de César. Une sédition furieuse, qui s'éleva parmi ses vieilles Légions, eût été bien capable de le retarder, si la vigueur & le courage intrépide de cette ame la plus fiére qui fut jamais n'eût arrêté dans sa naissance un mal qui sappoit l'édifice de sa fortune par ses fondemens.

J'ai déja dit que ces vieux soldats supportoient impatiemment de n'avoir

pas

pas encore reçu les récompenses qui leur avoient été promises : & enhardis parce qu'ils se sentoient nécessaires, ils pressérent insolemment l'exécution des promesses de leur Général, & demandérent même leur congé, comme ayant fini leur tems de service. C'est en Campanie que la sédition éclata : & entre les plus mutins se signaloit la dixiéme Légion, jusques-là toujours affectionnée singuliérement à César, & toujours honorée par lui des distinctions les plus flatteuses : mais elle ne s'en souvenoit plus alors, que pour nourrir & accroître son orgueil & son audace.

AN. R. 705. AV. J. C. 47.

César ne se trouvoit pas actuellement en état de les satisfaire. Il ne pouvoit leur donner que des promesses : & il envoya Salluste, qui venoit d'être créé Préteur, avec ordre de leur déclarer de sa part, qu'après que la guerre d'Afrique seroit terminée, outre les distributions de terres & d'argent qui leur étoient dûes du passé, il ajouteroit encore une gratification de mille deniers (cinq cens francs) par tête.

Ces offres, si éloignées des prétentions du soldat, ne firent que l'irriter. Salluste courut grand risque de sa vie, s'il ne se fût sauvé en toute diligence :

&

AN. R. 705. Av. J.C. 47.

& dans l'emportement où entrérent les séditieux, ils partent sur le champ, & marchent vers Rome, faisant le dégât par tout où ils passoient. Ils tuérent même plusieurs personnes, & entre autres, deux anciens Préteurs, Cosconius & Galba.

Il l'appaise par sa fermeté.

César craignit pour la ville. Il en fit fermer les portes, & distribua pour la garder les troupes qu'il avoit sous sa main. Mais il ne s'y renferma pas lui-même : & lorsqu'il sçut les séditieux arrivés dans le champ de Mars, il alla à eux, malgré les représentations de ses amis allarmés, monta fiérement sur son Tribunal, & d'un ton de voix menaçant demanda aux soldats ce qui les amenoit, & ce qu'ils prétendoient. Cette premiére démarche si ferme & si haute, commença à déconcerter les mutins. Ils n'osérent faire mention des récompenses, dont le délai avoit excité leurs murmures. Ils se contentérent de représenter que cassés de fatigues comme ils étoient, & épuisés par le sang qu'ils avoient perdu en tant de batailles, ils méritoient bien leur congé. *Je vous le donne*, repartit César, sans balancer un instant : & après un court intervalle de silence, pour mêler quelque chose de plus

plus doux, sans préjudice de la dignité & de l'autorité du commandement, il ajouta, *& lorsque j'aurai triomphé avec d'autres troupes, je ne laisserai pas de m'acquitter des promesses que je vous ai faites.* AN. R. 705. Av. J.C. 47.

Ce peu de paroles foudroya les séditieux. La chose du monde qu'ils attendoient le moins, c'étoit que César leur donnât leur congé, dans le tems qu'il avoit encore tant de besoin de leurs services. La promesse de les récompenser, les confondoit. Ils étoient piqués de jalousie, s'il falloit qu'après avoir porté le poids, & essuyé tous les périls de tant de guerres si importantes, ils laissassent à d'autres l'honneur d'en triompher. Agités de tous ces mouvemens différens, ils demeurérent quelque tems interdits, sans pourtant être domptés, parce qu'apparemment ils ne pouvoient croire que César effectuât sa menace, & consentît à se passer de leurs services. Le Dictateur de son côté vouloit s'en aller, comme n'ayant plus rien à leur dire. Ses amis le conjurérent de ne pas s'en tenir avec les compagnons & les ministres de ses victoires à ce laconisme si sec & si dur. Il se résolut donc à reprendre la parole: & pour apostro-

pher

AN. R. 705. AV. J.C. 47.

pher les mutins il employa le mot *Quirites*, comme qui diroit *Bourgeois* ou *Citadins*, parce qui ne les regardoit plus sur le pied de soldats.

Ce mot acheva de les démonter. Ils se récriérent qu'ils étoient soldats ; ils recoururent aux priéres les plus humbles ; ils protestérent de la sincérité de leur repentir : ils demandérent comme la plus grande de toutes les graces qu'il les menât avec lui en Afrique, lui promettant de vaincre seuls les ennemis, en quelque nombre qu'ils fussent : ils s'offrirent même à être décimés, s'il le jugeoit à propos. César les ayant amenés au point où il les souhaitoit, tint pourtant ferme d'abord. Il leur déclara qu'il ne vouloit point répandre leur sang, mais que des soldats, qui pleins de forces encore avoient refusé le service à leur Général, ne méritoient que d'être cassés. Enfin, vaincu par leurs supplications, il voulut bien se laisser fléchir, & leur accorder comme une faveur, ce qu'il avoit le plus grand intérêt à désirer. Il n'y eut que la dixiéme Légion, par rapport à laquelle il demeura inéxorable, lui reprochant son ingratitude après toutes les marques d'affection dont il l'avoit comblée. Les

soldats

dats de cette Légion furent au déses-poir, & n'ayant pû obtenir leur par-don, ils ne laissérent pas de le suivre malgré lui, ou du moins sans ordre, en Afrique. César se servit d'eux : mais s'étant fait donner les noms des plus séditieux & des plus opiniâtres, il les exposa à toutes les occasions les plus périlleuses, pour s'en défaire. Et ceux qui échapérent aux hazards de la guerre, n'évitérent pas néantmoins tout châtiment. Ils furent privés du tiers de leur part du butin : & dans la distribution des terres qu'il fit à son retour en Italie, il leur retrancha encore un tiers de la mesure qui leur avoit été promise. An. R. 705. Av. J.C. 47.

C'étoit sa maxime de tenir toujours rigueur aux déserteurs & aux séditieux. Sur les autres fautes du soldat, il se montroit doux & traitable. Souvent même, après quelque grande victoire, il les dispensoit des travaux ordinaires de la milice, & leur donnoit toute liberté, & disoit [a] avec complaisance que ses soldats au milieu de la bonne chére & des délices ne laissoient pas de se bien battre. Quand il les haranguoit, il ne les

Principes de sa conduite par rapport à ses soldats. *Suet. Cæs. c. 67.*

a Jactare solitus, milites suos etiam unguentatos bene pugnare posse, nec *milites* eos pro concione, sed blandiori nomine *commilitones* appellabat. *Suet. Cæs. c. 67.*

AN. R. 705. AV. J.C. 47.

les apostrophoit point, comme avoient fait les anciens Généraux Romains, par le nom de *soldats*, mais il employoit le terme plus flateur & plus caressant de *camarades*. Il avoit aussi grand soin de leur parure, & faisoit briller l'or & l'argent sur leurs armes, tant parce qu'il aimoit naturellement la magnificence, qu'afin que le prix de leur armure les rendît plus soigneux de la consérver. Mais en matiére de sédition, il usoit d'une sévérité infléxible, sentant bien qu'inutilement soumettroit-il ses adversaires, si les troupes par le moyen desquelles il les avoit vaincus & les tenoit dans la soumission, lui refusoient l'obéissance.

Toute cette politique étoit fort bien entendue, par rapport aux intérêts d'un chef de parti. Mais dans ce qui regarde l'indulgence & la mollesse envers le soldat, elle est contraire à toutes les bonnes régles, & seroit indécente dans un Commandant revêtu d'un pouvoir légitime.

César, après avoir appaisé la sédition dont je viens de parler, ne songea plus qu'à partir pour l'Afrique. Avant que de l'y suivre, je vais rendre compte de l'état des forces du parti de Pompée dans cette Province.

LIVRE

LIVRE XLVI.

GUerre de César en Afrique. Mort de Caton. Triomphes de César. Son plan de Gouvernement, & son attention à la réforme de divers abus. An de Rome 706.

§. I.

Métellus Scipion vient en Afrique joindre Varus & Juba. Son caractére. Caton se réunit à eux. Sa marche à travers les déserts de la Libye. Il impose à Juba, & se soumet à Scipion. Il sauve Utique, que Juba vouloit détruire, & se renferme dans cette place. Forces du parti vaincu en Afrique. César passe en Afrique. Son inconcevable activité. Son attention à prévenir l'effet des opinions superstitieuses du vulgaire. Il n'avoit d'abord avec lui que peu de troupes & très mal approvisionnées. Il est attaqué par Labiénus. Grand combat

où César se trouve extrémement pressé. Trait de noblesse dans un soldat de Labiénus nouvellement sorti d'esclavage. Difficultés & périls de la situation où se trouvoit César. Juba se met en marche pour venir joindre Scipion. Il est obligé de retourner sur ses pas, pour défendre son royaume attaqué par Sittius. César se tient renfermé dans son camp. Il travaille à se concilier l'affection des peuples de la Province d'Afrique. Un grand nombre de Gétuliens & de Numides désertent & passent dans son parti. Il reçoit des troupes & des vivres. Caton exhorte Scipion à traîner la guerre en longueur ; & voyant ses avis méprisés, il se repent d'avoir cédé le commandement. Cruauté de Scipion à l'égard d'un Centurion & de quelques soldats vétérans de César. Orage affreux qui incommode beaucoup l'armée de César. Effroi des troupes de César à l'approche de Juba. Expédient singulier employé par César pour les rassurer. Hauteur & arrogance de Juba. Toutes les forces de César se trouvent enfin rassemblées. Il fait un exemple de sévérité contre cinq Officiers. Trait remarquable de l'activité de César. Il fait tuer P. Ligarius,

A[illegible], qui avoit toujours continué de porter les armes contre lui, malgré le pardon reçu en Espagne. Attention singuliére de César à exercer ses troupes. Bataille de Thapsus. Combat mémorable d'un soldat contre un éléphant. César marche contre Utique. Caton veut défendre la place : mais il ne trouve personne disposé à le seconder. Résolu de mourir, il se donne des peines infinies pour assurer la retraite des Sénateurs qui étoient avec lui dans Utique. Dernier repas de Caton. Sa mort. Réfléxions sur cette mort. Caton fut vraiment estimable par la douceur qu'il joignoit à la fermeté. On peut le regarder comme l'un des hommes les plus vertueux que le Paganisme ait produits. Trait inexcusable dans sa vie, au sujet de sa femme Marcia. Ses funérailles. Eloges qui lui sont donnés par tous ceux qui habitoient Utique. Mot de César lorsqu'il apprit la mort de Caton. Ce que l'on peut penser du regret qu'il témoigna de n'avoir pû lui sauver la vie. César vient à Utique : pardonne au fils de Caton : impose une forte taxe aux Romains établis dans cette ville. Fuite de Juba. Zama, sa capitale, lui ferme ses portes. Il se fait tuer. Tout céde au vainqueur.

queur. Métellus Scipion se perce de son épée. La Numidie est réduite en Province Romaine. Salluste en est fait Gouverneur, & y exerce toutes sortes de véxations. Récompenses & peines distribuées par César. Il fait mourir Faustus Sylla & Afranius. Sa clémence à l'égard des autres. Il part, n'ayant pas employé cinq mois & demi à terminer la guerre d'Afrique.

PRELIMINAIRES DE LA GUERRE D'AFRIQUE.

Métellus Scipion vient en Afrique joindre Varus & Juba. Son caractére. *Dio*, *l.* XLIII. *Appian.* *Civil.* *l.* II. *Plut.Cat.*

APrès la bataille de Pharsale, Métellus Scipion s'étoit retiré, comme je l'ai dit, en Afrique, où il pouvoit compter sur deux appuis, deux ressources, Juba & Varus. Juba Roi de Mauritanie étoit d'autant plus constamment attaché au parti de Pompée, qu'il s'en regardoit comme le principal soutien; & le succès de ses armes contre Curion, en lui enflant le courage, le lioit aussi plus étroitement à une cause qu'il avoit si glorieusement défendue. Varus, maintenu dans la possession de la Province d'Afrique par la défaite de Curion, avoit sous ses ordres des Légions Romaines qui avoient fait preuve de leur fidélité pour Pompée. Ainsi Métellus Scipion trou-

trouva des forces dans le pays où il prétendoit renouveller la guerre, mais il n'y porta pas les talens d'un grand Général. Une haute naissance, un nom illustre, un courage plutôt de soldat que de Capitaine, & une haine implacable contre César ; voilà à peu près ce qui faisoit tout son mérite. Du reste il n'avoit nulle expérience dans le commandement des armes : toute sa vie n'offre aucun exploit qui puisse lui mériter le titre de guerrier. Et pour ce qui est des qualités qui constituent le grand homme, il en étoit encore plus dépourvû. On ne remarque en lui ni vûe du bien public, ni élévation dans la façon de penser, ni douceur, ni modération. On y trouve au contraire le vice des petits esprits, je veux dire une présomption qui le rendoit incapable de se prêter aux bons conseils. Car il fut à portée d'en recevoir, au moins de la part de Caton, qui vint le joindre avec plus de dix mille hommes. Mais nous verrons qu'il ne sçut pas en profiter.

Nous avons laissé Caton dans la ville de Cyréne, vers laquelle il avoit dirigé sa route dès qu'il fut instruit de la mort de Pompée. S'étant cru obligé d'accepter le commandement de la flotte fugitive

tive & de ceux qui la montoient, il ne pouvoit rien faire de plus convenable que de réunir ſes forces avec celles de Scipion. La ſaiſon déja trop avancée, & la difficulté d'éviter les Syrtes *, qui ſont des bas fonds très périlleux pour les vaiſſeaux, le déterminérent à prendre le chemin de terre, malgré les fatigues incroyables qu'il y prévoyoit. Car il s'agiſſoit de traverſer un vaſte pays, qui n'eſt rempli que de ſables arides, & qui ne connoît d'autres habitans, que des ſerpens de toute eſpéce. Caton fit donc de grandes proviſions d'eau, qu'il chargea ſur des ânes. Il mena auſſi différentes ſortes de voitures, pour porter & les bagages, & les hommes qui ſe trouveroient épuiſés ou malades. Enfin il ſe précautionna contre les funeſtes effets des morſures des ſerpens, en ſe faiſant accompagner de quelques Pſylles [a], nation Africaine, à qui l'antiquité a attribué une vertu merveilleuſe, ſoit pour ſe rendre eux-mêmes invulnérables aux ſerpens, ſoit pour guérir ceux qui en ont été piqués ou mordus : vertu qui

** Séches de Barbarie.*

a *Voyez la Diſſertation de M. l'Abbé Souchai ſur les Pſylles, Tome VII. des Mémoires de l'Académie des Belles Lettres.*

qui pourroit bien se réduire à l'art de sucer les plaies.

C'étoient là des secours capables de rassurer jusqu'à un certain point ceux qui devoient faire avec Caton une marche si pénible : mais le plus grand étoit sans contredit le courage de leur chef. Il a marchoit devant tous les autres à pied, tenant sa pique à la main, donnant l'exemple de supporter toutes les fatigues, & par là dispensé d'employer les exhortations & les ordres. Jamais il ne fit usage ni d'aucune voiture, ni même du cheval. Il étoit celui de toute sa troupe qui dormoit le moins, & le dernier à soulager sa soif, lorsqu'il se rencontroit quelque source d'eau sur la route. Cette marche dura trente jours, au bout desquels il arriva à Leptis *, & y passa le reste de l'hiver.

Le parti qui se formoit en Afrique, &

Il im se à J

a Ipse manu sua pila gerens, præcedit anheli
Militis ora pedes : monstrat tolerare labores,
Non jubet, & nullâ vehitur cervice supinus,
Carpentove sedens : somni parcissimus ipse est,
Ultimus haustor aquæ.

Luc. v. 587.

* *Il y avoit deux villes du nom de* Leptis, *que l'on distinguoit par les épithétes de* Grande *&* de Petite. *Je crois qu'il s'agit ici de la* Petite Leptis, *qui est la plus Occidentale, & située vers le Nord de la petite Syrte.*

ba, & se soumet à Scipion.

& à qui le long séjour de César dan Alexandrie donnoit le tems de prendr des forces, avoit grand besoin de l sagesse & de l'autorité de Caton. La mésintelligence se mettoit entre Scipion & Varus, parce que celui-ci, amoureux du commandement, ne vouloit pas le céder à l'autre, sous le frivole prétexte qu'il étoit depuis un tems considérable à la tête de la Province : & le Roi Juba par son orgueil & son faste barbare le écrasoit tous les deux. La présence d Caton remédia, au moins en partie à ces désordres. Il apprit à Juba à res pecter la gloire & la prééminence d nom Romain : & dans leur premier entrevûe le Prince Numide ayant pri la place d'honneur entre Scipion & Caton, ce fier Romain transporta lui-même son siége pour mettre Scipion a milieu, entre le Roi & lui. Cette leço ne suffit pas néantmoins ni pour corri ger Juba, ni pour inspirer à Scipion de sentimens dignes de son rang. Nous au rons lieu de rapporter dans la suite que ques traits, qui prouvent que le Ni mide n'avoit pas oublié son orgueil, i Scipion sa basse & timide adulation.

Pour ce qui est de la dispute entre même Scipion & Varus, Caton la i

er

entièrement cesser, en se soumettant lui-même aux ordres du premier. On lui offrit du consentement même de Scipion & de Varus, le commandement en chef, dont il étoit incontestablement le plus digne par ses qualités personnelles. Mais la loi décidoit la question contre lui. Scipion étoit Consulaire : Caton n'avoit eu que la dignité de Préteur. Il protesta que combattant pour les Loix, il ne commenceroit pas par les violer : & il refusa même de partager l'autorité, disant qu'il étoit plus avantageux pour la cause de n'avoir qu'un seul chef. Cette grande rigidité est assurément très louable. Caton s'en repentit néantmoins, lorsqu'il reconnut par les effets que Scipion étoit au dessous de sa place.

Après l'exemple de Caton, tout autre auroit eu mauvaise grace à ne pas reconnoître Scipion pour Général. Non seulement Varus s'y soumit, mais Afranius, qui avoit été Consul ; & à plus forte raison Pétreius & Labiénus, vieux guerriers, mais qui n'étoient pas d'un rang à aspirer au commandement.

Le premier objet des chefs réunis fut de s'assurer de la fidélité de tout le pays qu'ils occupoient : & comme ceux

détruire, & se renferme dans cette place.

d'Utique leur étoient suspects avec fondement de nourrir une inclination secréte pour le parti de César, Juba, Prince violent & cruel, vouloit détruire cette grande ville, & en exterminer tous les habitans. Utique, qui étoit déja florissante durant que subsistoit Carthage, avoit encore profité de la ruine de cette capitale de l'Afrique. Elle étoit le siége du Proconsul, & remplie de citoyens Romains, & en particulier de Chevaliers, que le commerce y attiroit, & qui s'y faisoient des établissemens. Caton ne put donc souffrir de ruiner une place si importante, & de faire périr tant d'hommes & de Romains: &, quoique Scipion se prêtât à la volonté de Juba, lui, il éleva sa voix avec force dans le conseil, il invectiva contre une telle cruauté, & par la véhémence de ses plaintes & de son indignation, il arrêta l'exécution de ce projet inhumain.

Il étoit juste néantmoins de prendre des précautions pour empêcher que César ne pût être reçu dans Utique. A la priére des habitans eux-mêmes, & conformément au vœu de Scipion, Caton se chargea de garder cette ville, qui déja très considérable par sa grandeur, par

par ses richesses, par la multitude de peuple qu'elle enfermoit, par ses fortifications, le devint encore davantage sous la main d'un Gouverneur aussi actif & aussi vigilant. Il y fit des provisions immenses de bleds : il en répara les murs, il éleva des tours : & dressa hors la ville comme un camp environné de fossés & de palissades, où il logea toute la jeunesse d'Utique, mais désarmée. Pour ce qui est du reste des habitans, il les retint au dedans des murs, ayant grand soin qu'ils ne pûssent faire aucun mouvement, & les protégeant aussi de maniére qu'ils ne souffrissent aucun tort ni aucun mauvais traitement de ses troupes. Ainsi Caton ne fit pas seulement un acte de générosité & de justice en sauvant Utique : il en tira un très grand avantage pour ceux qui par une aveugle fureur avoient voulu la détruire. Il envoya à Scipion des armes, de l'argent, des vivres : & cette place servit de magasin général pour tous les besoins de la guerre.

On conçoit bien que le parti de Pompée se trouvant en si bonne situation dans l'Afrique, cette province devint comme le poste de ralliement pour tous ceux qui après la bataille de Phar- *Forces du parti vaincu en Afrique.*

sale conservoient encore l'espérance & la résolution de se relever de leur disgrace. Bientôt les vaincus se trouvérent avoir des forces de terre & de mer capables de faire trembler leurs vainqueurs : une cavalerie innombrable, quatre Légions du Roi Juba, un très grand nombre d'armés à la légére, dix Légions recueillies ou formées par Scipion, sixvingts éléphans, & plusieurs flottes distribuées le long de la côte. Scipion, pour assembler de si nombreuses troupes, avoit épuisé la Province par des levées rigoureuses, enrôllant même les laboureurs, ensorte qu'il n'y eut point de moisson l'été qui précéda l'arrivée de César en Afrique, faute d'hommes qui cultivassent les terres. Néantmoins, comme le pays est extrémement fertile, les recoltes passées avoient fourni à Scipion de quoi faire d'amples magasins. Il étoit donc dans l'abondance : & il prit toutes les mesures possibles pour préparer à son ennemi, quand il viendroit, une disette universelle. Il dévasta les campagnes : il choisit un petit nombre de places fortes, où il mit de bonnes garnisons, & détruisit toutes les autres, forçant les habitans de se renfermer dans celles qui étoient dé-

Hirt. de B. Afric 1. & 20.

défense. Sa flotte lui étoit aussi d'un grand usage. Il en détachoit des escadres, qui courant les mers donnoient la chasse aux vaisseaux du parti contraire; qui faisoient des descentes en Sicile & en Sardaigne, & en enlevoient sur tout les armes de toute espéce, & les fers, dont l'armée d'Afrique manquoit principalement. Déja on craignoit en Italie, comme il paroît par plusieurs lettres de Cicéron à Atticus, que des adversaires si puissans n'y transportassent leurs troupes pendant que César étoit occupé en Egypte & en Asie. En même tems il s'élevoit des mouvemens & des troubles en Espagne, dont le jeune Pompée, encouragé par Caton, se hâta d'aller profiter. Ainsi le danger devenoit grand pour le parti victorieux: & César, après avoir pourvû à ce qui pressoit le plus dans Rome & dans l'Italie, n'avoit pas un moment à perdre pour aller conjurer une tempête qui devenoit aussi forte que celle qu'il avoit dissipée par la victoire de Pharsale.

L. XI. ad Att.

César passe en Afrique. Son inconcevable activité.

Il y courut avec une activité inconcevable: & il la porta si loin, que, si j'ose dire ce que j'en pense, elle ne peut servir de modéle qu'à ceux qui auroient

un

un talent égal au ſien, & deviendroit une témérité dans quiconque n'auroit pas d'auſſi grandes reſſources en lui-même.

Hirt. de B. Afric. 2. Il partit de Rome ſur la fin de l'année, que nous avons marquée par le Conſulat de Calénus & de Vatinius. Il paſſa le détroit à Rhége, & de Meſſine marchant droit à Lilybée, il y arriva le dix-ſept * Décembre. Mais il faut toujours ſe ſouvenir, que l'année des Romains étoit alors dans une confuſion extrême; enſorte que le jour qu'ils comptoient le dix-ſept Décembre, étoit dans la réalité le trente Septembre. Dès qu'il fut arrivé à Lilybée, il témoigna vouloir s'embarquer, quoiqu'il n'eût avec lui qu'une Légion de nouvelles levées, & à peine ſix cens chevaux: & afin que tous les ſiens compriſſent qu'il ne prétendoit ſouffrir aucun retardement, il ſe fit dreſſer une tente hors la ville, & ſi près du rivage, qu'elle étoit preſque battue des flots de la mer.

Pendant pluſieurs jours, le mauvais tems ne permit point de lever l'ancre: &

* *Je traduis ainſi cette expreſſion Latine,* le quatorze avant les Calendes de Janvier, *parce que dans le Calendrier de Numa, que ſuivoient alors les Romains, Décembre n'avoit que vingt-neuf jours.*

& ce délai donna moyen à quelques troupes de terre, & à plusieurs vaisseaux de guerre & de charge de se rendre auprès de César. Bientôt il vit autour de lui six Légions, dont une de vieux soldats, deux mille chevaux, & un grand nombre de bâtimens des deux espéces. Quoiqu'il ne fut pas possible de partir, il fit embarquer au moins & soldats & rameurs, les gens de pied dans les vaisseaux de guerre, & la cavalerie dans ceux de charge: & au premier beau tems, il se mit en mer le vingt-cinq Décembre, sans donner même de rendez-vous aux capitaines des vaisseaux, parce que, la côte d'Afrique étant toute entiére sous la puissance des ennemis, il ne savoit pas précisément où il aborderoit. Sa flotte réellement fut dispersée: les uns allérent d'un côté, les autres de l'autre. Lui-même, assez mal accompagné, mais ayant un bon vent, il vit terre le quatriéme jour de la navigation, & après avoir cotoyé Clupea, Néapolis, & quelques autres places maritimes, il vint débarquer près d'Adruméte avec trois mille hommes de pied, & cent cinquante chevaux. Cette poignée de troupes fit d'abord toute sa défense dans un pays qu'occupoit une mul-

multitude innombrable d'ennemis.

Son attention à prévenir l'effet des opinions superstitieuses du vulgaire. *Suet. Caes. n. 54.*

On rapporte qu'en descendant à terre, il tomba. Comme il connoissoit le génie superstitieux du vulgaire, & qu'il appréhendoit que ses soldats ne prissent sa chûte pour un mauvais présage, il eut la présence d'esprit d'en corriger sur le champ l'effet en étendant les bras comme pour embrasser cette terre, & en criant à haute voix, *Afrique, je te tiens.*

Il avoit employé une précaution semblable pour prévenir l'impression que faisoit sur plusieurs le nom du chef du parti contraire. Tout le monde connoissoit & admiroit les glorieux exploits des deux grands Scipions en Afrique. En conséquence on s'imaginoit qu'en ce pays la victoire étoit attachée à leur nom par la loi des Destins, & qu'il n'étoit pas possible qu'un Scipion fût vaincu dans une contrée si heureuse pour sa famille. César, qui savoit que souvent il est dangereux de heurter les préjugés de la multitude, & qu'il vaut mieux les guérir en paroissant s'y conformer, mena avec lui un homme sans talens, & très méprisé pour sa conduite, mais qui étoit de la race & du nom des Scipions.

Dans

Dans Adrumète il y avoit une gar- Hirt.
nison ennemie. César fit une tentative pour gagner le Gouverneur de la place; & n'ayant pû y réussir, il résolut de s'éloigner. La garnison sortit sur lui pour l'incommoder dans sa retraite. Il la repoussa avec avantage malgré l'inégalité des forces : &, ce qui est presque incroyable, trente cavaliers Gaulois mirent plusieurs fois en fuite deux mille chevaux Maures. Il vint ainsi camper près de la ville de Ruspine le premier Janvier; & là il prit possession de sa troisiéme Dictature & de son troisiéme Consulat.

C. JULIUS CÆSAR III. An.
M. ÆMILIUS LEPIDUS. 706.
Av. J.
46.

La ville de Ruspine, dont je viens de parler, & les bourgades qui se trouvoient dans le voisinage, s'étoient soumises aux ordres de César. Leptis, place importante sur cette même côte, en fit autant : & déja le hazardeux Général avoit plus d'un port à sa disposition. Il eut grande attention à bien traiter ceux qui se déclaroient pour lui, afin que d'autres fussent invités à suivre leur exemple.

Ses premiers soins dans les commen- Il n
cemens embrassérent principalement voit
trois bord

AN. R. 706. Av. J.C. 46.

avec lui que peu de troupes, & très-mal approvisionnées.

trois objets : amasser des bleds & des vivres dans le pays, pour faire subsister ses troupes ; rassembler au lieu où il étoit ce qu'il avoit de vaisseaux épars sur ces mers ; & faire venir de Sardaigne & de Sicile toutes sortes de provisions, & de nouveaux renforts. Tout ce qu'il pouvoit faire par lui-même, il ne s'en reposoit sur personne. Il conduisoit ses troupes aux fourages : il s'embarqua même pour aller à la quête de ses vaisseaux. Peu à peu toutes les forces avec lesquelles il étoit parti de Sicile se réunirent auprès de sa personne, & l'on vivoit dans son camp, quoique fort à l'étroit. Mais au milieu de toutes ces difficultés, il portoit sur son visage un air de sérénité, une assurance de vaincre, qui inspiroient les mêmes sentimens à tous les soldats. La vûe de leur Général, en qui ils avoient une confiance parfaite, faisoit disparoître à leurs yeux tous les périls & toutes les peines.

Hirt. n. 10.

Cette armée néantmoins étoit peu nombreuse, & presque toute de nouveaux soldats. Il falloit nécessairement à César & une augmentation de forces, & des munitions de toute espéce. Il envoya donc des ordres en Sardaigne & dans toutes les provinces voisines, afin

afin que l'on en fît partir d'amples con- An
vois pour son armée, aussitôt après ses 706.
lettres reçues : il dépêcha Rabirius Po- Av.
stumus en Sicile pour lui amener des 46.
troupes ; & Sallufte dans l'isle de Cercine, pour enlever les bleds dont les adversaires y avoient fait des magazins. Et il exigeoit l'exécution de ses ordres sans délai, & sans recevoir aucune excuse. Il n'étoit point question de lui alléguer ni les dangers, ni les obstacles. Il vouloit être obéï.

Il atta par biéi Gra con où se tr vee e mer prei

Avant qu'il eût pû recevoir ces secours, il se vit sur les bras une nuée d'ennemis. Le quatre Janvier étant parti de son camp pour aller au fourage avec trente cohortes, (qui faisoient à peu près quinze mille hommes de pied) quatre cens chevaux, encore fatigués de la navigation, & quelques archers en assez petit nombre, il fut averti par ses coureurs que l'ennemi approchoit. C'étoit Labiénus, à la tête d'un très grand corps de cavalerie & d'infanterie. Sa cavalerie consistoit en seize cens chevaux Gaulois & Germains, qu'il avoit amenés de Thessalie, & huit mille chevaux Numides, auxquels pendant le combat se joignirent encore onze cens cavaliers d'élite conduits par Pétreius.

L'in-

An. R. 706. Av. J.C. 46.

L'infanterie, tant pesamment que légérement armée, étoit quatre fois aussi nombreuse, & soutenue de frondeurs, & d'archers à pied & à cheval. Labiénus se comptoit sûr de vaincre : & il s'étoit vanté de lasser les soldats de César par la multitude de troupes Africaines qu'il leur opposeroit ; ensorte que quand même ils auroient d'abord tout l'avantage, épuisés enfin par la fatigue de tuer, il faudroit qu'ils succombassent.

En effet, César eut besoin de toute son habileté & de tout son courage pour résister à une si grande supériorité. Il paya de sa personne : & voyant un soldat, qui portoit l'Aigle d'une Légion, prendre la fuite, il le saisit au corps, lui fit faire un demi-tour sur lui-même, & lui dit : *Tu te trompes : c'est de ce côté là que sont les ennemis.* Il ne put néanmoins empêcher que ses gens ne fussent envelopés, & obligés pendant quelque tems de combattre en rond. Mais en les étendant en longueur sur une seule file, il vint à bout de couper & de rompre cette multitude qui l'environnoit. Les troupes légéres, dont l'armée de Labiénus étoit presque toute composée, ne pouvoient pas soutenir le poids de l'attaque du soldat Légio-

nai-

…toire, lorsqu'il les joignoit & les serroit de près. César sçut si bien profiter de cet avantage, qu'après quelques alternatives de combats & de retraites, enfin il repoussa les ennemis jusqu'au delà d'une colline, sur laquelle il se posta pour faire halte, & d'où il se remit ensuite en marche paisiblement vers son camp. An 706. Av. 46.

Dans cette action, qui dura près de sept heures, Pétreius fut blessé: & Labiénus courut un grand risque par une avanture qui mérite d'être rapportée. Il se montroit aux premiers rangs, à cheval, sans casque, exhortant les siens, & apostrophant quelquefois avec insulte les soldats de César. *Milices de nouvelles levées*, leur crioit-il, *il vous sied bien mal d'affecter tant de fierté. Est-ce que César vous a déja enforcelés? Il vous jette dans un extrême péril. J'ai grande compassion de vous.* Alors un soldat, de ceux à qui il s'adressoit, élevant la voix, lui répondit: *Labiénus, je ne suis point un apprentif dans le métier de la guerre. Je suis un soldat vétéran de la dixieme Légion. Tu m'en imposes*, reprit Labiénus. *Je ne reconnois point les enseignes de la Légion dont tu parles. Eh bien*, répliqua le soldat, *je vais me faire connoître.* En même

AN. R. 706. AV. J.C. 46.

même tems il ôte son casque, pour se découvrir le visage, & lance de toutes ses forces sa demi-pique contre Labiénus. Il le manqua: mais il blessa son cheval.

Plut. Appian. Dio.

J'ai suivi dans le récit de ce combat l'ancien Auteur des Mémoires sur la guerre d'Afrique. Les Ecrivains Grecs ne sont pas si favorables à César, & disent nettement qu'il eut du dessous. Ce qui est évident par les faits, c'est que s'il y fit quelque perte, au moins il ne fut point battu, ni rompu, & qu'il sauva le gros de ses troupes: objet unique qu'il se proposoit en cette circonstance.

Trait de noblesse dans un soldat de Labiénus nouvellement sorti d'esclavage.

Val. Max. VIII. 14.

Il n'en falloit pas davantage à Labiénus pour chanter victoire: & peu de jours après Scipion étant arrivé avec de grandes forces, huit Légions & quatre mille chevaux, ce Général, qui n'étoit pas moins fastueux que son Lieutenant, crut devoir donner de magnifiques louanges aux troupes prétendues victorieuses, & distribuer des récompenses militaires à ceux qui s'étoient distingués par quelque action de valeur. Labiénus lui présenta entre autres un cavalier pour lequel il lui demanda des brasselets d'or. Scipion, qui savoit que ce sol-

soldat sortoit tout récemment d'esclavage, craignit d'avilir le prix de la bravoure par la bassesse d'un tel sujet, & le refusa. Pour le consoler, Labiénus lui donna de l'or: il n'en manquoit pas, en ayant beaucoup emporté de Gaule, pendant qu'il y servoit sous César. Mais Scipion, suivant toujours son idee, dit au soldat: *Tu reçois-là le présent d'un homme riche.* Ce nouveau libre, presque encore flétri des fers de la servitude, sentit toute la différence de la récompense qui lui étoit refusée à celle qu'on lui donnoit. Il jetta l'or de Labiénus, & demeura immobile les yeux fixés en terre, d'un air triste & mécontent. Une telle noblesse d'ame réparoït bien la bassesse de sa premiére condition. Scipion en jugea ainsi, & lui dit alors, *Ton Géneral te donne des brasselets d'argent.* A ces mots le soldat transporté de joie, court tout triomphant recevoir son prix. Si tous les soldats de Scipion eussent eu une pareille élévation de sentimens, César auroit eu plus de peine à les vaincre.

An. 705 Av. 46.

Il étoit actuellement dans une position fâcheuse, en présence d'un ennemi beaucoup plus fort que lui. En attendant que ses vieilles bandes arrivassent, il le tr

Diff tés péri la si tion

An. R. 706. Av. J.C. 46. voit César. Hirt. n. 10.

il s'aida le mieux qu'il lui fut possible de ce qu'il avoit sous la main; & pour augmenter ses troupes, il transporta de sa flotte dans son camp tout ce qu'il y avoit d'hommes qui n'étoient pas absolument nécessaires pour la manœuvre des vaisseaux, & qui pouvoient lui rendre service sur terre. A ce premier soin il ajouta celui de se fortifier diligemment. Il tira des lignes de communication de la ville de Ruspine & de son camp à la mer, afin d'assurer ses derriéres, & d'être à portée de recevoir aisément les secours qui lui viendroient.

Mais la disette des vivres & des fourages le fatiguoit étrangement. Il n'occupoit dans l'Afrique qu'un espace de six mille pas à la ronde: & d'ailleurs tout le pays étoit ravagé, comme je l'ai dit auparavant. Ainsi il n'avoit que très peu de bled, qu'il ménageoit avec une extrême œconomie: & pour ce qui est des chevaux, on les nourrissoit avec de l'algue marine, que l'on prenoit seulement la précaution de laver dans de l'eau douce, avant que de la leur donner à manger.

Juba se met en marche pour ve-

Cette situation des choses étoit tout-à-fait avantageuse pour les ennemis de César: & Juba, qui en fut instruit, partit de

de son Royaume avec de très nombreuses troupes d'infanterie & de cavalerie, pour venir, en réunissant toutes les forces du parti, écraser un adversaire encore foible & mal accompagné. Un coup de la bonne fortune de César, ou plutôt l'effet de ses intrigues, écarta ce Prince, lorsqu'il étoit tout près de se joindre à Scipion.

An. R. 706. Av. J.C. 46.

Juba est obligé de renoncer à venir joindre Scipion.

A l'occasion de la conjuration de Catilina, j'ai * parlé d'un certain Sittius, qui ayant été obligé pour de mauvaises affaires d'abandonner l'Italie, s'étoit retiré en Afrique. Cet homme, qui avoit de la tête & du courage, s'étoit formé une petite armée de gens ramassés en Italie & en Espagne: & dans les guerres qu'avoient entre eux les petits Princes d'Afrique il se louoit à ceux qui le payoient le mieux. Comme on remarqua que le parti auquel il se rangeoit étoit toujours victorieux, ce fut à qui l'auroit pour allié: & il se maintenoit en fort bonne posture, ayant des troupes bien exercées, & un grand nom dans le pays. Les anciennes liaisons de Sittius avec Catilina le déterminérent sans doute aisément à répondre aux sollicitations de César, qui avoit été ami de ce chef de conjurés. Ainsi,

Il est obligé de retourner sur ses pas, pour défendre son Royaume attaqué par Sittius.

Dio. Appian.

* *Tome XI p.* 416.

AN. R. 706. Av. J.C. 46. Hirt. n. 25.

dès que Juba fut sorti de son Royaume, Sittius y fit une irruption avec Bogud Roi d'une partie de la Mauritanie. Il prit Cirta, capitale de la Numidie, & deux villes des Gétuliens. De là il se répandoit dans les campagnes, il fatiguoit & inquiétoit les villes: de façon que Juba eut peur de s'exposer à perdre ses propres Etats tandis qu'il alloit soutenir une querelle étrangére. Il rebroussa donc chemin, laissant seulement à Scipion trente éléphans, qui même n'étoient pas encore instruits & dressés.

César se tient renfermé dans son camp.

On peut juger combien l'arrivée de Juba auroit mis César en un grand danger, puisque malgré la retraite de ce Prince, il ne se croyoit pas assez fort pour se mesurer avec Scipion. Il se tenoit renfermé dans un camp bien retranché, & au devant duquel il avoit même semé des chausse-trapes & des chevaux de frise pour empêcher l'approche de la cavalerie ennemie. Scipion eut beau lui présenter la bataille, César refusa constamment d'accepter le défi; & ce Général si ardent en toute autre occasion, qui toujours avoit été accoutumé à presser ses adversaires, à les harceler, à les forcer de combattre, ici se conduisoit avec un flegme merveilleux; &

tran-

tranquille dans son camp, il souffroit les insultes & les bravades des chefs & des soldats du parti contraire. An. R. 706. Av. J.C. 46.

C'étoit là pourtant une situation violente pour lui : & afin d'en sortir, il envoya de nouveaux ordres en Sicile, de lui amener ses troupes, sans aucun délai, & sans avoir égard ni à la rigueur de la saison, ni aux vents, quels qu'ils pûssent être. Et son empressement étoit si vif, que dès le lendemain que ses ordres furent partis, il se plaignoit du retardement & de la lenteur qu'on apportoit à les exécuter, & tenoit perpétuellement ses regards tournés vers la mer.

Il travaille à se concilier l'affection des peuples de la Province d'Afrique.

Pendant ce loisir forcé, César ne demeuroit pas oisif. Outre qu'il exerçoit beaucoup ses soldats en leur faisant sans cesse remuer la terre, & construire toutes sortes d'ouvrages, tours, forts, digues avancées dans la mer, il écrivit des lettres circulaires dans toute la province d'Afrique, pour y notifier son arrivée. Car, à cause du petit nombre de troupes qu'il avoit amenées, & de son inaction, on croyoit dans le pays que ce n'étoit pas lui qui étoit venu en personne, mais qu'il avoit seulement envoyé un de ses Lieutenans. Cette atten-

An. R. 706. Av. J.C. 46.

tion ne fut pas inutile. Comme toute la Province étoit extrémement foulée & maltraitée par Scipion, un grand nombre des plus illustres habitans se rendirent de toutes parts dans le camp de César pour lui en porter leurs plaintes. La bonté avec laquelle il les écouta, disposa favorablement pour lui les esprits des peuples, qui le voyoient sensible à leurs maux; & Acilla, ville importante, se livra à lui, & reçut garnison.

Un grand nombre de Gétuliens & de Numides désertent, & passent dans son parti.

Il entretenoit aussi des intelligences jusques dans le camp de son ennemi. Il lui débaucha pulsieurs soldats Légionaires: mais surtout les Gétuliens & les Numides désertoient en foule pour venir prendre parti dans les troupes de César. Le nom de Marius étoit grand parmi ces nations: & comme on avoit eu soin de leur faire connoître que César étoit allié de cet homme si célébre, ces Barbares avoient conçu de l'inclination pour lui, & ne demandoient qu'à le servir. Il envoya même en Gétulie quelques transfuges des plus distingués de cette nation, pour faire soulever leurs compatriotes. La chose réussit, & produisit une diversion, qui ne laissa pas d'occuper quelque partie des troupes de Juba.

Cepen-

Cependant il lui arriva en même tems tout ce qu'il souhaitoit, troupes & vivres. Salluste s'étant emparé sans difficulté de l'isle de Cercine, y trouva beaucoup de bled, qu'il envoya au camp; & de Sicile Alliénus fit partir deux Légions, neuf cens cavaliers Gaulois, & mille frondeurs ou archers, qui en quatre jours de navigation vinrent aborder heureusement au port de Ruspine. Ce double renfort répandit la joie dans l'armée; & César se crut alors en état de sortir de son camp, & d'approcher l'ennemi de plus près. Ce mouvement donna lieu à un combat de cavalerie, dans lequel Scipion fit une perte considérable. Les cavaliers Gaulois attachés à Labiénus furent envelopés & entiérement taillés en piéces: & les adversaires de César se virent ainsi privés de la fleur & de l'élite de leurs troupes de cavalerie.

An. R. 706. Av. J.C. 46.

Il reçoit des troupes & des vivres.

Scipion avoit là de quoi se convaincre de la sagesse des conseils de Caton, qui en lui envoyant d'Utique des renforts & des convois, l'avertissoit sans cesse de ne point engager d'action contre un guerrier tel que César, & de traîner au contraire les choses en longueur pour le miner par le tems. Mais l'igno-

Caton exhorte Scipion à traîner la guerre en longueur, & voyant ses

AN. R. 706. Av. J.C. 46. avis méprisés, il se repent d'avoir cédé le commandement. Plut. Cat.

l'ignorance est indocile & présomptueuse. Scipion rejetta avec hauteur les avis de Caton: & même le taxant de lâcheté, il lui écrivit un jour qu'il devoit se contenter de trouver sa sureté dans une bonne ville & derriére de fortes murailles; & que c'en étoit trop de vouloir encore empêcher les autres de suivre les mouvemens de leur courage. Caton fut piqué de ce reproche, & pour faire connoître que ce n'étoit point la crainte qui le gouvernoit, il répondit à Scipion que si on vouloit lui rendre les troupes qu'il avoit amenées en Afrique, il étoit prêt de passer à leur tête en Italie pour y faire une diversion qui seroit très avantageuse à la cause commune, & qui pourroit forcer César de lâcher prise & de retourner sur ses pas. Scipion s'étant moqué de cette offre, ce fut alors que Caton se repentit d'avoir cédé le commandement à un homme qui ne pouvoit manquer de mal réussir dans la guerre; & qui d'ailleurs, quand même contre toutes les apparences il auroit un succès qu'il ne méritoit nullement, seroit incapable de modération dans la victoire, & traiteroit les vaincus avec insolence & avec cruauté. Dès lors il reprit la pensée qu'il

qu'il avoit déja eue de ne revoir jamais Rome; &, dans la supposition même que l'événement de la guerre fût conforme à ses vœux, il résolut d'aller se confiner dans quelque coin de la terre, où il ne fût pas témoin des violences qui seroient exercées sur les vaincus.

An. R. 706. Av. J.C. 46.

Sa crainte sur la maniére dont Scipion useroit de la victoire, n'étoit pas mal fondée, si nous en jugeons par quelques traits de la conduite que tint ce Général en un tems où l'incertitude du succès auroit dû le rendre plus modéré. En voici un exemple.

Cruauté de Scipion à l'égard d'un Centurion & de quelques soldats vétérans de César. *Hirt.* n. 44.

Deux vaisseaux de l'escadre qui avoit transporté en dernier lieu des troupes de César en Afrique ayant été écartés par la tempête, tombérent au pouvoir des Lieutenans de Scipion qui gardoient les côtes: & tous ceux qui montoient ces deux vaisseaux lui furent envoyés. Parmi ces prisonniers il y avoit un Centurion: les soldats étoient partie vétérans, partie nouveaux. Scipion se les fit tous amener devant son Tribunal, & leur parla en ces termes: „ Je sais que „ ce n'est point de votre propre mouve„ ment, mais à l'instigation de votre „ scélérat de Général, que vous faites „ une guerre impie à vos concitoyens,

 „ &

AN. R. 706. AV. J.C. 46.

„ & aux plus honnêtes gens de la Répu-
„ blique. Maintenant donc que la For-
„ tune vous a réduits sous notre puis-
„ sance, si rentrant en vous-mêmes vous
„ voulez vous réunir aux bons citoyens
„ pour la défense de la République, je
„ vous promets non seulement la vie,
„ mais une récompense. Expliquez-vous,
„ & dites ce que vous pensez. „

Le Centurion prit la parole, & lui fit une réponse bien contraire à son attente. „ Scipion, lui dit-il, (car je ne
„ puis vous donner le titre de Général)
„ je vous rends de très humbles actions
„ de graces pour la bonté dont vous
„ voulez bien user envers des prisonniers
„ de guerre ; & peut-être profiterois-je
„ de votre bienfait, s'il ne falloit pas
„ l'acheter par un horrible crime. Quoi
„ je porterois les armes & je combat-
„ trois contre César mon Général, sous
„ qui j'ai servi comme Centurion ; &
„ contre son armée victorieuse, à la
„ gloire de laquelle je tâche depuis tant
„ d'années de contribuer par ma valeur ?
„ C'est ce que je ne ferai jamais : & je
„ vous exhorte même à renoncer à la
„ guerre que vous avez entreprise. Vous
„ ne savez pas quelles sont les troupes
„ avec lesquelles vous prétendez mesurer
„ les

„les vôtres : & tout à l'heure, si vous „le voulez, je vais par une expérience „indubitable, vous en faire connoître „la différence. Choisissez une de vos „cohortes, celle en qui vous avez le „plus de confiance. Je ne vous demande pour la combattre que dix de „mes camarades qui sont actuellement „entre vos mains. Vous verrez par le „succès, ce que vous devez attendre „de vos soldats.„

An. R 706. Av. J.C 46.

Scipion se crut bravé : & il avoit quelque raison. Cependant le courage de ce Centurion, & sa fidélité pour son Général, méritoient de l'estime, même de la part d'un ennemi. C'est à quoi Scipion ne fut nullement sensible : au contraire se livrant à la colére & à l'indignation, il fit signe à quelques Centurions de son armée de tuer sur la place celui dont la liberté l'avoit choqué : ce qui fut exécuté dans le moment. Il ordonna pareillement que l'on massacrât les soldats vétérans, qu'il traita de scélérats, engraissés du sang de leurs concitoyens. Les nouveaux soldats furent distribués dans ses Légions.

César fut très affligé du malheur de ces braves gens ; & il cassa ignominieusement ceux à qui il avoit droit d'en

An. R. 706. Av. J.C. 46.

attribuer la cause, c'est-à-dire les officiers qui chargés par lui de faire la garde le long des côtes, & même d'avancer jusqu'à une certaine distance en mer pour assurer l'abord des vaisseaux qui lui amenoient des troupes, s'étoient acquittés négligemment de cette importante commission.

Orage affreux, qui incommode beaucoup l'armée de César.

Vers ce même tems l'armée de César fut accueillie pendant la nuit d'une horrible tempête. La grêle tomboit grosse comme des pierres. Et ce qui rendoit cet accident plus fâcheux, c'est que les soldats n'avoient aucune des commodités qui auroient pû l'adoucir. Car César, comme il est aisé de le voir par tout ce que nous avons raconté de lui jusqu'ici, ne laissoit point ses troupes dans des quartiers d'hiver où elles pûssent se loger à leur aise. Il changeoit de camp sans cesse pour avancer toujours sur l'ennemi, & tenir son monde en haleine. De plus ni les officiers ni les soldats n'avoient eu la liberté d'embarquer avec eux leurs équipages ou leurs ustenciles, pas un vase, pas un esclave. Ainsi il y en avoit très peu qui eussent des tentes: presque tous s'étoient fait des abris, soit avec leurs habits qu'ils étendoient, soit avec des nattes

&

& des joncs. On conçoit combien tout cela fut aisément percé par un orage affreux. Les soldats n'eurent d'autre ressource que de mettre leurs boucliers sur leurs têtes pour sauver leurs personnes. Le camp fut inondé, les feux éteints, & tout ce qu'il y avoit de provisions entraîné ou gâté. AN. R. 706. Av. J.C. 46.

Effroi des troupes de César à l'approche de Juba. Expédient singulier employé par César pour les rassurer.

Mais ce n'étoit là qu'un accident passager. L'approche de Juba répandit parmi les troupes de César bien d'autres allarmes. Ce Prince ayant appris la nouvelle du combat de cavalerie où Scipion avoit eu du désavantage, & recevant des Lettres de ce Général, qui imploroit son secours, se détermina à quitter son Royaume, où il laissa Sabura pour faire la guerre à Sittius, & lui-même il se mit en marche pour venir défendre ses amis contre César. La renommée publioit des choses effrayantes touchant les forces du Roi de Mauritanie. César s'avisa d'un expédient singulier pour rassurer ses soldats: ce fut d'enchérir encore sur la Renommée. *Suet. Cæs. n. 66.*

Il les assembla, & leur dit: „Je sais „que Juba arrive incessamment avec „dix Légions, trente mille chevaux, „cent mille armés à la légére, & trois „cens éléphans. Qu'ainsi les curieux de

AN. R. 706. Av. J.C. 46.

„nouvelles cessent de faire des recherches inquiétes, & de bâtir des systêmes; & qu'ils s'en rapportent à ce „que je leur annonce sur des avis certains: ou bien je les embarquerai sur „le plus vieux de mes vaisseaux, pour „être portés au gré des vents en quelque terre que ce puisse être.„ Cette exaggération produisit un effet merveilleux. Lorsque Juba fut arrivé, & qu'il se fut campé auprès de Scipion, mais séparément, il parut que ses troupes étoient beaucoup moindres qu'on ne se les étoit imaginées. En effet, à l'exception de la cavalerie Numide & de l'infanterie légére, qui étoient nombreuses, le reste se réduisoit à trois Légions, huit cens chevaux, & trente éléphans. Ainsi les soldats de César revenus de l'idée terrible qu'ils s'étoient faite de cette armée, passérent de la crainte au mépris, & firent aussi peu de cas du Roi de Mauritanie présent, qu'ils l'avoient appréhendé lorsqu'il étoit éloigné.

Hauteur & arrogance de Juba. *Hirt.* c. 57.

Si Juba à son arrivée déchut beaucoup auprès des troupes de César, il conserva bien l'ascendant qu'il avoit pris dès les commencemens sur Scipion. En arrivant il trouva mauvais que ce Général

ral portât la cotte d'armes couleur de pourpre, & il eut l'insolence de lui dire qu'il ne devoit pas user d'un vêtement pareil au sien. Scipion fut assez foible pour se rendre à cette remontrance. Il prit le blanc, laissant à ce Prince barbare la marque distinctive du commandement suprême.

AN. R. 706. Av. J.C. 46.

Juba étoit plus redouté & mieux obéi dans l'armée de Scipion, que Scipion même. Un Sénateur de ce parti, nommé Aquinius, conversant en présence des deux armées avec Saserna officier de César, Scipion, qui craignoit les désertions, devenues depuis un tems très fréquentes parmi ses gens, le fit avertir qu'il ne convenoit point de s'entretenir avec les ennemis. Aquinius ne tint compte de cette défense, & renvoya le messager de son Général. Mais lorsqu'un huissier de Juba fut venu lui dire, *Le Roi vous défend de continuer cet entretien*, il eut peur & se retira. C'est ainsi que les Romains se dégradoient eux-mêmes, & que la fureur des partis avilissoit l'honneur commun de toute la Nation.

Scipion & Juba avoient réuni toutes leurs forces avant que César eût entièrement rassemblé les siennes. Il ne tarda pour-

Toutes les forces de César

AN. R. 706. Av. J.C. 46.

pourtant pas beaucoup à recevoir de Sicile en différens voyages les troupes qu'il attendoit, & en particulier la dixiéme Légion, qui, selon ce que nous avons marqué ci-dessus, venoit sans ordre offrir à son Général des services qu'il avoit affecté de rebuter. Les deux armées ennemies étant alors complétes se disposoient à en venir aux mains, & se tâtoient par de petits combats. Mais avant que de raconter les opérations militaires, je dois rendre compte ici d'un exemple de sévérité que César fit dans son camp pour des fautes passées, que la circonstance ne lui avoit pas permis de punir sur le champ.

trouvent enfin rassemblées.

Il fait un exemple de sévérité contre cinq officiers.

Pendant qu'il étoit à Aléxandrie, & ensuite occupé de la guerre contre Pharnace, il y avoit eu parmi ses Légions en Italie & en Sicile bien des mouvemens, qui avoient enfin éclaté par une sédition furieuse, comme je l'ai rapporté. César, qui voyoit que ses troupes sentoient le besoin qu'il avoit d'elles, crut alors devoir ne pas pousser trop loin la sévérité. Mais il connoissoit les principaux auteurs des désordres : & dans le tems dont je parle, il saisit pour les flétrir l'occasion que lui présenta l'un d'entre eux.

C. Avié-

C. Aviénus, Tribun militaire de la dixiéme Légion, lorsqu'il étoit parti de Sicile, avoit rempli un vaisseau entier de ses équipages & de ses domestiques, sans prendre sur son bord un seul soldat. Rien n'étoit plus contraire aux intentions de César, & à l'exemple qu'il donnoit lui-même. On peut juger de son équipage actuel en Afrique par celui qu'il avoit autrefois mené dans la Grande Bretagne, & qui se réduisoit, selon le témoignage d'un témoin oculaire, à trois esclaves. Aussi dès le lendemain de l'arrivée du convoi dont il s'agit ici, César assembla les Tribuns & les Centurions de toutes les Légions, & étant monté sur son Tribunal, il parla en ces termes. " Je souhaiterois fort que „ ceux dont l'insolence & le caractére „ licentieux m'ont donné par le passé „ des sujets de plaintes, eussent été ca„ pables de se corriger, & de profiter „ de ma douceur, de ma patience, & „ de ma modération. Mais puisqu'ils ne „ savent point se prescrire à eux-mêmes „ des bornes, je vais en faire un exem„ ple selon les loix de la guerre, afin que „ les autres apprennent à tenir une meil„ leure conduite. C. Aviénus, vous avez „ en Italie soulevé contre la République „ les

An. R. 706. Av. J. C. 46. *Hirt. n.* 54. *Athen* VI. 20.

AN. R. 706. AV. J.C. 46.

„ les ſoldats du peuple Romain : vous
„ avez exercé des rapines & des pilla-
„ ges dans les villes municipales ; & ja-
„ mais ni la République ni votre Géné-
„ ral n'ont tiré de vous aucun bon ſer-
„ vice : en dernier lieu vous avez em-
„ barqué ſur les vaiſſeaux vos eſclaves &
„ vos équipages au lieu de ſoldats, de
„ façon que par votre faute la Répu-
„ blique manque de ſoldats, qui lui ſe-
„ roient utiles & même néceſſaires. Par
„ toutes ces raiſons je vous caſſe igno-
„ minieuſement, & vous ordonne de
„ ſortir aujourd'hui de l'Afrique. A. Fon-
„ teius, je vous caſſe pareillement, parce
„ que dans la charge de Tribun des ſol-
„ dats vous vous êtes comporté en offi-
„ cier ſéditieux & en mauvais citoyen.
„ T. Saliénus, M. Tiro, C. Cluſinas,
„ vous étiez parvenus au grade de Cen-
„ turions par mon bienfait, & non par
„ votre mérite ; & depuis que vous êtes
„ revêtus de cet emploi, vous n'avez
„ montré ni bravoure dans la guerre, ni
„ bonne conduite dans la paix. Au lieu
„ de vous étudier à agir ſelon les régles
„ de la modeſtie & d'une ſage retenue,
„ vous ne vous êtes appliqués qu'à ameu-
„ ter les ſoldats contre votre Général.
„ C'eſt pourquoi je vous juge indignes

„ d'être

„ d'être Centurions dans mon armée ; „ je vous casse, & vous ordonne de sortir au plutôt de l'Afrique. „ Après ce discours foudroyant, César livra les cinq coupables à des Centurions, & les fit mettre sur un vaisseau dans des chambres séparées, ne leur laissant qu'un esclave à chacun pour les servir. Quelle hauteur dans les procédés d'un homme qui n'étoit à proprement parler que chef de parti ! Les guerres civiles énervent presque toujours la discipline. Mais César trouvoit en lui-même & dans la supériorité de ses talens le droit de se faire obéir.

AN. R. 706. AV. J.C. 45.

J'ai dit qu'il se livra un grand nombre de petits combats entre César & ses adversaires, avant que l'on en vînt à une action générale. Le détail de toutes ces opérations de moindre importance se trouve tout au long dans les Mémoires sur la guerre d'Afrique. J'en extrairai ce qui me paroît le plus intéressant, & surtout le plus propre à nous faire connoitre & admirer de plus en plus le génie & les grandes qualités de César. Voici par exemple un trait de son activité.

Trait remarquable de l'activité de César.

Sachant qu'il lui étoit parti de Sicile un convoi qui lui amenoit deux Légions, il

AN. R. 706. AV. J. C. 46. *Hirt. n. 62.*

il envoya deux escadres pour faciliter & assurer l'arrivée de ce convoi, l'une vers Thapsus, l'autre du côté d'Adruméte. Cette derniére ayant été surprise d'une tempête, se sépara. Le commandant nommé Aquila se mit à couvert derriére un abri commode : & une grande partie de ses vaisseaux demeura à la rade de Leptis, pendant que ceux qui les montoient entrérent dans la ville pour y prendre du repos & des vivres. Ils ne savoient pas qu'ils avoient l'ennemi dans leur voisinage. Varus, averti du départ du convoi, étoit venu d'Utique à Adruméte avec une flotte de cinquante-cinq bâtimens : & là ayant appris ce qui se passoit à Leptis, il profita de la négligence des gens de César, & tomba sur leurs vaisseaux laissés presque sans défense. Il en brûla plusieurs, prit deux galéres à cinq rangs de rames, & alla ensuite attaquer Aquila.

La nouvelle de ce fâcheux événement vint à César, pendant qu'il faisoit la visite des travaux de son camp. Aussitôt il quitte tout, monte à cheval, court à bride abattue vers Leptis, qui n'étoit éloignée que de deux lieues, s'embarque sur un brigantin, se fait suivre de tout ce qu'il avoit de vaisseaux dans le port,

port, & s'avance en mer. Tout en arrivant il tira de péril Aquila, qui avoit de la peine à se défendre contre la multitude des bâtimens ennemis. Varus jusques-là vainqueur commence à craindre à son tour, & cherche son salut dans la fuite. César le poursuit, & non content d'avoir recouvré une de ses galéres à cinq rangs de rames, & pris une des ennemis, il alla les braver jusques dans le bassin d'Adruméte où ils s'étoient retirés, & leur présenta la bataille, qu'ils refusérent. Les ayant ainsi réduits à s'avouer en quelque façon vaincus, puisqu'ils n'osoient sortir du port, il revint à son camp.

An. R. 706. Av. J.C. 46.

Il fait tuer P. Ligarius, qui avoit toujours continué de porter les armes contre lui, malgré le pardon reçu en Espagne.

Sur le vaisseau qu'il avoit pris se trouva P. Ligarius, qui ayant porté les armes contre lui en Espagne, au lieu d'être sensible à la générosité dont le vainqueur avoit usé à son égard en lui laissant une pleine liberté, s'étoit transporté en Gréce dans le camp de Pompée; & après la bataille de Pharsale, avoit encore passé en Afrique auprès de Varus, pour continuer d'y servir la même cause. César le fit tuer: & c'est le premier exemple bien net & bien décidé d'une pareille rigueur exercée par César contre un homme illustre du parti con-

AN. R. 706. AV. J.C. 46.

contraire. Il étoit vivement irrité contre ceux qui avoient renouvellé la guere en Afrique, les regardant en quelque façon comme des relaps, qui ne méritoient plus de pardon.

Attention singuliére de César à exercer ses troupes.

César de retour dans son camp s'appliqua avec un soin extrême à exercer ses troupes pour les mettre en état de résister à la cavalerie, aux armés à la légére, & aux éléphans de Juba. Car dès qu'il s'agissoit de combattre de pied ferme, son infanterie avoit une supériorité étonnante; jusques-là que plus d'une fois trois ou quatre de ses soldats vétérans mirent en fuite deux mille chevaux ennemis. Mais cette cavalerie Numide, & l'infanterie légére qui l'accompagnoit, après s'être dispersées, se ralioient très aisément, & revenoient sans cesse à la charge. Et la cavalerie Légionaire de César étoit si peu en état de leur résister, que dans une occasion où il se sentoit pressé, il l'éloigna du combat; & opposant à ces troupes légéres sa seule infanterie, qui les repoussoit, & tâchoit ensuite d'avancer quelque espace de chemin, il regagna enfin son camp, mais avec tant de difficulté & de lenteur, qu'en quatre heures il n'avoit fait que cent pas.

Ses troupes, quoiqu'excellentes, n'étoient point du tout faites à cette façon de combattre. En Gaule elles avoient coutume de se battre en plaine, & contre des ennemis qui agissoient à front découvert, qui employoient peu les embuches, voulant vaincre par la force & non par la fraude. Ici c'étoit tout le contraire : pays coupé, ennemi rusé & adroit, qui paroissoit au moment où on l'attendoit le moins, & disparoissoit de même. An. R. 705. Av. J.C. 46.

César regarda donc ses soldats, non pas comme de vieux guerriers qui n'eussent besoin que d'être menés au combat ; mais comme des apprentifs qu'il s'agissoit de former : & il les instruisit lui-même ainsi qu'un maître d'escrime dresse ceux à qui il apprend à faire des armes, leur montrant de quel pied ils devoient se retirer, comment & dans quel espace de terrain il falloit avancer ou reculer, tantôt faire une feinte, & tantôt lancer leurs traits. Après les avoir exercés dans son camp, il les mit à l'épreuve : & pour ramasser dans les campagnes les vivres dont il manquoit, il faisoit marcher sans relâche ses Légions, aujourd'hui d'un côté, demain de l'autre, sachant que la cavalerie & les armés

An. R. 706. Av. J.C. 46. més à la légére des ennemis se trouveroient partout sur ses pas, & fourniroient ainsi à ses soldats l'occasion & les moyens de pratiquer les leçons qu'il leur avoit données.

Une précaution qui me paroît encore digne de remarque, c'est que lorsqu'il marchoit avec toutes ses Légions portant armes & bagages, il avoit soin de détacher trois cens hommes d'élite de chaque Légion, qui fussent débarrassés de tout fardeau, & chargés uniquement de leurs armes. Cette précaution lui fut très utile en plus d'une occasion pour repousser les ennemis avec avantage.

Il voulut aussi aguerrir ses troupes contre les éléphans, dont la grandeur énorme & la multitude les effrayoit beaucoup, Pour cela il fit venir d'Italie quelques-uns de ces animaux dans son camp, afin que les soldats se familiarisassent à les voir de près, à les examiner, à les manier. Il leur faisoit remarquer l'endroit où ils devoient viser pour blesser plus sûrement ces grosses masses, quelle partie du corps demeuroit découverte & sans défense dans un éléphant même caparaçonné. Il joignoit encore ici la pratique aux préceptes, & ordon-

donnoit à ses cavaliers de lancer sur ces animaux des dards, mais dont la pointe étoit émoussée & garnie d'un bouton de cuir. Les chevaux ne furent pas oubliés. Il eut soin qu'on les amenât tout près des éléphans, afin qu'ils s'accoutumassent à en supporter l'aspect, l'odeur, le cri. Quel Général a jamais porté les attentions aussi loin ? Rien ne lui échappe de ce qui peut être utile, & il ne regarde rien d'utile comme étant au dessous de lui.

An. R. 706. Av. J.C. 46.

Bataille de Tapsus.

Lorsque César crut ses troupes assez exercées, il chercha l'occasion d'en venir à une décision par une bataille générale. Scipion dans les commencemens ne s'y seroit pas refusé. Mais il paroît que les petits combats dans lesquels, malgré la supériorité de sa cavalerie & de son infanterie légére, il avoit eu le plus souvent du dessous, l'avoient rendu plus circonspect. Il se tenoit dans des lieux forts par leur assiéte, & bien retranchés, où il n'étoit pas possible de l'attaquer. Pour tirer les ennemis de leur poste, César se détermina à faire le siége de Thapsus, persuadé qu'ils ne se laisseroient point enlever une place de cette importance, & qu'ils feroient les derniers efforts pour la sauver. Il n'en étoit qu'à

An. R. 706. Av. J.C. 46.

qu'à ſeize milles, & le quatre Avril ayant levé ſon camp, il arriva le même jour devant Thapſus, & ſe diſpoſa à l'aſſiéger. Scipion & Juba, comme il l'avoit prévû, le ſuivirent, & vinrent d'abord ſe poſter en deux camps différens à huit mille pas de la ville.

Elle étoit ſituée ſur la mer, & couverte en partie du côté des terres par un marais ſalant, entre lequel & la mer reſtoit un eſpace de quinze cens pas. C'étoit par là que Scipion prétendoit introduire du ſecours dans Thapſus. Mais Céſar, qui s'en étoit douté, avoit muni cet endroit d'un fort, & d'un bon corps de troupes : enſorte que Scipion trouvant le paſſage fermé, fut obligé de s'étendre du côté de la mer, & commença à ſe fortifier un camp. Céſar choiſit ce moment pour engager l'action : & ayant laiſſé deux Légions dans ſon camp devant Thapſus, il s'avança en bon ordre avec tout le reſte de ſes forces, ordonnant en même tems à une partie des vaiſſeaux qu'il avoit ſur cette côte de tourner les ennemis, de façon qu'ils pûſſent, au ſignal donné, leur cauſer de l'inquiétude par derriére, & partager leur attention & leurs efforts.

Scipion n'avoit point mal pris ſes meſures.

molités. Il couvroit ses travailleurs, ayant toute son armée rangée à la tête du retranchement, & les éléphans distribués à droite & à gauche sur les aîles. Cependant l'approche de l'ennemi commença à troubler cet ordre : & César s'en apperçut, pendant qu'il parcouroit les rangs, exhortant les vieux soldats à se ressouvenir de leur antique bravoure, & les nouveaux à aspirer à la gloire des vétérans. En se portant de divers côtés, il vit parmi les ennemis beaucoup de mouvement & d'agitation : plusieurs rentroient dans l'enceinte du camp, qui n'étoit pas encore achevée ; d'autres en ressortoient en foule avec un air d'incertitude & de frayeur.

An. R. 706. Av. J.C. 46.

C'étoit là le moment de donner : & ce qu'avoit fait César jusqu'ici ne permet pas, ce semble, de douter, que son intention ne fut de profiter d'une occasion qu'il avoit cherchée. Cependant l'Auteur des Mémoires sur la guerre d'Afrique assure qu'il balançoit encore, qu'il différoit, qu'il s'opposoit à l'ardeur de ses troupes. Elle étoit si grande, que les soldats engagérent un Trompette à sonner la charge sans ordre : & malgré leurs officiers, qui se mettoient devant eux pour les arrêter, ils coururent à l'en-

AN. R. 706. AV. J.C. 46.

l'ennemi : ensorte que César forcé de céder à un torrent, dont il ne pouvoit retarder le cours, donna enfin le signal, & pour mot *la Félicité*.

Si les choses se sont ainsi passées, il faut que César ait eu dessein d'augmenter le feu & l'activité de ses troupes, en y résistant. Mais c'étoit pourtant une bréche bien dangereuse faite à la discipline, que de mettre des soldats dans le cas d'aller au combat sans attendre l'ordre du Général. Ces circonstances, & quelques autres traits de la licence du soldat, dont nous parlerons plus bas, rendent très vraisemblable ce que *Plut. Cæs.* Plutarque rapporte ; que dans le tems que César donnoit ses ordres pour la bataille, il fut surpris d'un accès d'épi- *Suet. Cæs. c. 45. Plut.* lepsie, mal auquel il étoit sujet, & qu'avant que d'en être abattu & renversé, sentant déja les convulsions, il se fit porter dans une tour voisine, où il demeura tant que dura le combat. L'Historien de la guerre d'Afrique, passionné admirateur de César, a pû supprimer cet accident fâcheux & humiliant, qui privoit son héros de la gloire d'une si grande journée ; & par une suite nécessaire de cette omission altérer en quelque chose la vérité des faits.

Quoi qu'il en soit, l'armée de César combattit avec un courage contre lequel ne purent tenir un instant les adversaires. La déroute commença par les éléphans, qui accablés de fléches, & de pierres lancées avec la fronde, prirent la fuite; & effarouchés jusqu'à la fureur, ils écrasérent les rangs qui avoient été formés derriére eux pour les soutenir, & se jettérent tout à travers les portes du camp, qui n'étoient encore qu'à demi faites. La cavalerie Maure, destituée du secours des éléphans, ne fit aucune résistance, & les Légions de César, poursuivant leur avantage, entrérent avec les fuyards dans le camp de Scipion, & s'en emparérent. Les plus braves des ennemis se firent tuer en défendant leurs retranchemens; les autres allérent regagner le camp d'où ils étoient partis la veille.

AN. R. 706. Av. J.C. 46.

Hirt. n. 83.

Combat mémorable d'un soldat contre un éléphant.

L'ancien Auteur que je suis principalement dans toute cette narration, rapporte ici un trait mémorable de la valeur d'un soldat vétéran. Un éléphant blessé & furieux s'étoit jetté sur un malheureux valet d'armée, & le tenant sous un pied, lui appuyant le genou sur le ventre & l'écrasant de tout le poids de son corps, il le maltraitoit & achevoit

An. R. 706. Av. J.C. 46.

de le tuer a coups redoublés de sa trompe. Le soldat dont je parle ne put souffrir cette vue & il courut en armes à l'éléphant. Aussitôt l'animal guerrier laisse le cadavre, saisit le soldat avec sa trompe, dont il l'envelope, & l'éléve en l'air tout armé. Dans un si pressant danger, le soldat rappelle tout son courage, & se met à fraper sur la trompe de l'éléphant avec l'épée qu'il avoit à la main. La douleur força l'animal de lâcher prise: il jette son ennemi par terre, & court avec de grands cris rejoindre la troupe des autres éléphans. Depuis ce tems la cinquiéme Légion, dont étoit ce soldat, porta un éléphant dans ses enseignes.

L'armée de Scipion étoit battue, mais non pas détruite: & si ce Général eût eu de la tête & de la présence d'esprit, il en eût peut-être sauvé une partie considérable. Car ceux qui s'étoient retirés en grand nombre dans le camp qu'ils avoient occupé la veille, se préparoient à s'y défendre avec courage: seulement ils cherchoient un chef pour les commander. Ils n'en apperçurent aucun. Scipion, & tous les Officiers Généraux, Pétreius, Afranius, Labiénus, avoient pris la fuite. Ainsi ces malheureuses trou-

troupes se voyant poursuivies & atta- AN. R.
quées par les vainqueurs, quittérent en- 706.
core ce second camp, & allérent cher- AV. J.C.
cher un asyle dans celui de Juba. Elles 46.
y trouvérent les ennemis, qui venoient de s'en rendre maîtres. Alors ayant épuisé toutes les ressources, les vaincus baissérent les armes, & demandérent quartier. Ce fut inutilement. Les soldats de César, & surtout les vétérans, acharnés au carnage, & se croyant tout permis après une si grande victoire, les massacrérent tous, sans qu'il en échapât un seul. L'ancien Auteur dit qu'ils commirent cette barbarie sous les yeux de César lui-même, qui ne put ni par menaces ni par priéres modérer leur fureur. Il ajoute qu'ils portérent l'insolence & l'audace jusqu'à blesser & même tuer quelques personnages illustres de leur propre armée, qu'ils soupçonnoient de favoriser le parti des ennemis. Il en nomme deux, dont l'un périt réellement, l'autre blessé au bras n'évita la mort qu'en allant se réfugier auprès du Général. Tant de désordres ne paroissent pas s'allier aisément avec l'autorité que César savoit prendre sur ses troupes; & c'est une confirmation du récit de ceux

 qui

An. R. 706. Av. J.C. 46.

qui ſuppoſent qu'il ne ſe trouva point à ce combat.

Au reſte, quand il y eût été préſent, la victoire ne pouvoit pas être plus compléte. Dix mille des ennemis demeurérent ſur la place : tout le reſte fut diſſipé par la fuite, & leurs trois camps emportés de vive force. Du côté des vainqueurs, il n'y eut que cinquante ſoldats tués, & un aſſez petit nombre de bleſſés.

César marche contre Utique.

Céſar, ſuivant ſa pratique conſtante, ne donna pas le tems aux vaincus de ſe reconnoître. Ayant tenté inutilement d'engager le Gouverneur de Thapſus à ſe rendre, il laiſſa devant la place Caninius Rébilus avec trois Légions. Il fit en même tems inveſtir Tyſdrus, autre ville importante de ces cantons, par Cn. Domitius, à qui il donna deux Légions pour faire ce ſiége. Et lui même après avoir récompenſé ceux de ſes officiers & de ſes ſoldats, qui s'étoient le plus ſignalés dans la bataille, il partit pour aller réduire Utique, ſe faiſant précéder d'un corps de cavalerie commandé par Meſſala.

Caton veut défendre la

Utique n'auroit pas été une facile conquête, ſi Caton y eût trouvé des eſ-

prits

prits & des courages disposés à le seconder. J'ai déja parlé de la force de cette place, & des nouveaux ouvrages, aussi bien que des amas prodigieux de munitions de guerre & de bouche, par lesquels Caton l'avoit mise en état de faire une longue résistance. Mais les cœurs des bourgeois étoient pour César ; les Romains établis dans la ville trembloient ; & la garnison étoit très foible, parce que Caton avoit eu pour premier objet de grossir l'armée de Scipion. Néantmoins accoutumé à lutter contre les difficultés, il essaya tout ce qui lui étoit possible dans la situation actuelle des affaires.

An. R. 706. Av. J.C. 46.

place : mais il ne trouve personne disposé à le seconder. *Plut. Cat.*

Il eut d'abord à calmer le trouble & la consternation étranges que jetta dans la ville la nouvelle de la malheureuse affaire de Thapsus. Cette nouvelle y étoit arrivée la nuit : ce qui augmenta encore le désordre. Comme Utique n'étoit qu'à trois journées de chemin du lieu où s'étoit livrée la bataille, on s'attendoit à voir incessamment le vainqueur aux portes de la ville : & peu s'en fallut qu'elle ne fût désertée par la fuite de tous ses habitans. Caton alla de rue en rue, appaisant le tumulte, diminuant les allarmes, & représentant que peut-

 être

AN. R. 706. AV. J.C. 46.

être le mal n'étoit pas si grand qu'on le leur annonçoit. Son autorité rassura un peu les esprits, & procura quelque tranquillité.

Il en profita pour assembler le conseil des Trois cens, c'est-à-dire tout ce qu'il y avoit dans Utique de riches commerçans ou financiers Romains, dont il avoit fait comme son Sénat depuis qu'il étoit dans la place. Il y joignit aussi ce qui se trouvoit autour de lui de Sénateurs, & de fils de Sénateurs. Pendant que l'assemblée se formoit, il entra avec un maintien aussi serein que de coutume, & fit lecture à ceux qui étoient déja arrivés d'un état des provisions que contenoient les magazins de la ville.

Lorsque tout le monde eut pris place, il commença par louer le zêle & la fidélité dont les Trois cens lui avoient donné les plus fortes preuves, en aidant la cause commune de leur argent, de leurs personnes, & de leurs conseils. Il ajouta qu'il les exhortoit à ne point se partager par des vûes particuliéres, en prenant différentes routes selon les ouvertures & les espérances que chacun pourroit avoir pour sa sureté personnelle; parce que s'ils agissoient de concert, soit qu'ils se résolussent à la guerre, César les mé-

pri-

priseroit moins ; soit qu'ils recourussent aux priéres, il auroit pour eux plus de considération. Du reste il déclara qu'il leur laissoit la liberté de choisir entre ces deux partis, & qu'il ne les blâmeroit point de quelque façon qu'ils se déterminassent. „ Si vous vous rangez, dit-il, „ du côté de la fortune, j'attribuerai „ votre changement à la nécessité. Si au „ contraire vous vous roidissez contre „ les disgraces, & si vous prenez sur „ vous le poids & les périls de la défense „ de la liberté, en ce cas non seulement „ je vous louerai, mais j'admirerai votre „ vertu ; & je m'offre à être votre chef „ & votre compagnon dans une si noble entreprise, jusqu'à ce que nous „ ayons épuisé les derniéres ressources „ qui peuvent rester à la patrie. Notre „ patrie, Messieurs, ce n'est ni Utique, „ ni Adruméte, mais Rome, qui souvent a trouvé dans sa grandeur de „ quoi se relever de chûtes plus fâcheuses que celle que nous venons de faire. „ Plusieurs motifs peuvent nous encourager, & nous promettre un heureux „ succès. Mais surtout considérez que „ nous ferons la guerre contre un homme qu'appellent de différens côtés à „ la fois des besoins & des dangers pres-

An. R. 706. Av. J. C. 46.

AN. R. 706. AV. J.C. 46.

» ſans. L'Eſpagne ſe ſouléve en faveur » du jeune Pompée ; & Rome elle-même » n'a pas encore entiérement reçu le » frein ; elle ne le ſouffre qu'avec indi- » gnation, & profitera de la premiére » occaſion favorable pour s'en délivrer. » Quant à ce qui regarde les dangers » qu'il nous faudra courir, pourquoi » nous en effrayerions-nous ? Prenons » exemple ſur notre ennemi lui-même, » qui brave tous les hazards pour com- » mettre les plus horribles injuſtices : » au lieu que nous ne courons les riſ- » ques, que d'une vie très heureuſe, ſi » nous ſommes vainqueurs ; ou, ſi nous » ſuccombons, de la plus glorieuſe de » toutes les morts. Cependant délibérez : » prenez votre parti entre vous. Je ſou- » haite, en reconnoiſſance de la vertu » & du courage que vous avez fait pa- » roître juſqu'ici, que la réſolution à la- » quelle vous vous arrêterez tourne à » votre avantage. »

Ce diſcours fit dans le moment un effet prodigieux. Quelques-uns furent frapés des raiſons que Caton alléguoit : mais ſa générosité, ſon intrépidité, ſon égalité d'ame, c'étoit là ce qui enlevoit l'admiration du grand nombre. Ils en oubliérent preſque la poſition actuelle où

où se trouvoient les affaires ; & entrant dans une espéce d'enthousiasme, ils louoient Caton, comme le seul invincible, le seul supérieur à la fortune. La conclusion fut qu'ils lui offrirent leurs personnes, leurs bourses, leurs armes, pour en user comme il lui plairoit ; persuadés, disoient-ils, qu'il leur valoit mieux perdre la vie en obéissant à ses ordres, que de se sauver en trahissant une si grande vertu.

An. R. 706. Av. J.C. 46.

Mais toute cette ardeur généreuse n'étoit, si j'ose ainsi parler, qu'un feu de paille, qui s'éteignit à la premiére réflexion, & dès qu'il fallut passer des paroles aux effets. Il fut proposé de mettre en liberté les esclaves pour les employer comme soldats à la défense de la ville. Caton, toujours rigide observateur de la justice, dit qu'il ne feroit pas aux maîtres le tort de leur enlever leurs esclaves ; mais qu'il recevroit ceux que leurs maîtres affranchiroient volontairement. Les Sénateurs qui étoient avec lui, se prêtoient volontiers à cette proposition. Mais les Trois cens, gens de commerce & de finances, & dont les esclaves faisoient une des principales richesses, se refroidirent tout d'un coup, lorsqu'il s'agit pour eux d'une perte aussi

AN. R. 706. Av. J.C. 46.

considérable: & la peur de César leur revenant en même tems dans l'esprit, effaça tous les sentimens de zéle pour la belle gloire, & de respect pour Caton. „ Qui sommes-nous? se disoient-ils les „ uns aux autres: & à qui refusons-nous „ de nous soumettre? César ne réunit-il „ pas en lui seul toutes les forces de „ l'Empire? Et nous, pour lui résister, „ sommes-nous des Scipions, des Pom„ pées, ou des Catons? Quoi? pendant „ que toute la terre fléchit sous le joug, „ & que la frayeur abaisse tous les cou„ rages, nous entreprendrons de défen„ dre la liberté de Rome? nous dispu„ terons la possession d'Utique, à celui „ à qui Caton & Pompée le Grand ont „ abandonné l'Italie? & nous donnerons, „ pour combattre contre César, la li„ berté à nos esclaves, pendant que „ nous-mêmes nous n'avons de liberté „ qu'autant qu'il lui plaira de nous en „ laisser? Ah! insensés que nous sommes, „ rendons-nous plus de justice: con„ noissons-nous nous-mêmes, & ne son„ geons qu'à implorer humblement la „ clémence du vainqueur. „

Ainsi pensoient les plus modérés des Trois cens. Les autres ne s'en tinrent pas à la foiblesse: ils allérent jusqu'à la noir-

noirceur, & projettérent de se rendre maîtres des Sénateurs, pour les livrer à César, & acheter leur paix par cette trahison. Caton eut quelque soupçon de leur changement: cependant il continua de garder les dehors avec eux, ne croyant pas devoir, en les poussant à bout, les forcer de se déclarer. Mais il comprit qu'il n'étoit presque plus possible de songer à défendre Utique: & il en écrivit en ces termes à Scipion & à Juba, qui cachés non loin de cette ville, l'un en mer derriére un promontoire, l'autre dans des bois & des montagnes, lui avoient envoyé offrir leur compagnie pour la fuite, ou demander une retraite.

AN. R. 706. AV. J.C. 46.

L'arrivée de la cavalerie de Scipion, qui du lieu de la bataille s'étoit rendue près d'Utique, ranima pourtant, au moins pendant quelques momens, l'espérance de Caton. Cette troupe étoit nombreuse: & si l'on pouvoit l'engager à entrer dans la ville, elle étoit capable de tenir en respect les bourgeois & les Trois cens. Mais il y avoit partage de sentimens entre ceux qui la composoient. Les uns songeoient à aller chercher Juba pour se donner à lui: d'autres vouloient reconnoître Caton pour chef. Un troisiéme parti, flottant

N. R. & incertain entre les deux, n'étoit dé-
6. terminé qu'à refuser d'entrer dans Uti-
v. J.C. que, à cause de l'affection connue que les habitans avoient pour César. Dans cette diversité d'avis, ils s'accordérent tous néantmoins à députer vers Caton, & à l'avertir de leur arrivée.

Il sortit pour aller à eux, accompagné de tous les Sénateurs, hors M. Rubrius, qu'il chargea d'avoir l'œil en son absence sur les Trois cens. Lorsqu'il eut joint les Commandans de cette cavalerie, il les pria de ne point se donner à un Prince étranger, à un Roi Maure, & de préférer Caton à Juba. Il leur représenta qu'il y alloit de leur honneur de ne point abandonner tous ces illustres Sénateurs qu'ils voyoient autour de lui; & qu'en les sauvant ils se sauveroient eux-mêmes, s'ils vouloient entrer dans une ville, que ses fortifications rendoient imprenable, & qui étoit munie de toutes sortes de provisions pour plusieurs années. Après ce petit discours, auquel les Sénateurs ajoutérent leurs priéres & leurs larmes, les Commandans de la cavalerie délibérérent avec leur troupe: & pendant ce tems, Caton s'assit sur une éminence avec les Sénateurs, attendant la réponse.

En

En ce même moment arrive Rubrius, portant des plaintes contre l'audace des Trois cens, qui se révoltoient, & mettoient le trouble dans la ville : nouveau sujet de terreur & de consternation pour les Sénateurs : nouvel exercice pour la constance de Caton. Il rassure ceux qui l'environnent : il renvoye Rubrius à Utique, avec ordre aux Trois cens de se calmer & d'attendre son retour. La réponse des cavaliers, qui vint peu après, augmenta encore les difficultés. Ils déclaroient qu'ils n'avoient nulle inclination pour Juba, & qu'ils ne craignoient point César dès qu'ils seroient dans la compagnie de Caton : mais qu'ils ne pouvoient se fier aux habitans d'Utique, Phéniciens d'origine, & aussi perfides que l'avoient été autrefois les Carthaginois leurs fréres. „ Si ce peuple léger & trompeur, di„ soient-ils, demeure aujourd'hui tran„ quille, c'est seulement jusqu'à l'arri„ vée de César. Dès qu'ils le verront à „ leurs portes, ils se joindront à lui „ contre nous. Si donc on veut profiter „ de notre secours, un préalable né„ cessaire est de tuer ou de chasser tous „ les habitans d'Utique. Alors nous en„ treprendrons la défense de la ville

„ de-

AN. 706. AV. J. 46.

An. R. 706. Av. J.C. 46.

„ devenue libre d'ennemis & de Barba-„ res. „ Caton trouva bien dure & bien cruelle la proposition qui lui étoit faite par les cavaliers: néantmoins il leur répondit avec douceur qu'il falloit qu'il rentrât dans la ville pour délibérer avec les Trois cens.

Les plaintes qu'on lui avoit portées contre ces commerçans & gens d'affaires n'étoient que trop fondées. Il les trouva bien décidés, ne cherchant plus de prétextes pour colorer leur désertion, mais déclarant nettement qu'il étoit bien étrange, qu'on voulût les forcer de faire la guerre à César, tandis qu'ils n'en avoient ni le pouvoir ni la volonté. Il y en eut même quelques uns qui s'expliquérent assez haut sur le projet de s'assurer de la personne des Sénateurs, pour les représenter à César lorsqu'il arriveroit. Caton laissa tomber ce dernier propos, comme s'il ne l'eût pas entendu: ce qu'il pouvoit feindre avec d'autant plus de vraisemblance, qu'il étoit un peu sourd. Mais il en conçut une très vive inquiétude. Car son grand & même son unique objet alors étoit d'assurer la vie & la retraite des Sénateurs. Désespérant totalement de défendre Utique, dans la disposition où il voyoit

Résolu de mourir, il se donne des peines infinies pour assurer la retraite

voyoit les esprits, il avoit résolu de mourir: mais il ne croyoit pas que ce fût pour lui une raison d'être indifférent sur ceux qui l'accompagnoient: & des soins absolument superflus pour sa personne, l'occupoient & le touchoient fortement par rapport aux autres.

Ses allarmes redoublérent donc lorsqu'on vint lui annoncer que les cavaliers, las d'attendre sa réponse, partoient & s'éloignoient d'Utique. Il se léve sur le champ, & lorsqu'il fut à portée de les découvrir, voyant qu'ils avoient déja pris de l'avance, il monte à cheval, & court après eux. Ils le reçurent avec joie, & l'exhortérent à se sauver en leur compagnie. Ce n'étoit nullement sa pensée: mais il les pria avec instance, & en s'attendrissant: dit-on, jusqu'aux larmes, de protéger la fuite des Sénateurs; & de les tirer du péril où ils étoient au milieu d'un peuple infidéle, qui commençoit à conspirer leur perte. Il n'omit rien pour fléchir les cavaliers: il leur tendoit les bras, il saisissoit les rênes de leurs chevaux pour les obliger de tourner tête, il embrassoit leurs armes. Enfin il obtint d'eux un jour de délai, & les ramenant avec lui, il en plaça une partie aux portes, &

con-

An. R. 706. Av. J.C. 46. confia aux autres la garde de la citadelle.

Alors les Trois cens craignirent, & envoyérent prier Caton de se rendre dans leur assemblée. Rien ne prouve mieux, combien une vertu sublime a droit de régner sur les hommes, que les sentimens d'admiration, de respect, de tendresse, qui soumettoient à Caton tous ceux que renfermoit alors la ville d'Utique. Ils étoient tous divisés d'intérêts & de sentimens: ils étoient prêts à devenir mutuellement ennemis, & à s'égorger presque les uns les autres: & tous se réunissoient à admirer & à chérir un seul homme, qui maintenoit la tranquillité & le calme parmi tant de cœurs troublés par la crainte, ou aigris par les dissensions. Sur le message des Trois cens, les Sénateurs se mirent autour de Caton pour l'empêcher d'y déférer, lui disant qu'ils ne pouvoient se résoudre à livrer leur protecteur & leur sauveur à des infidéles & à des traîtres. Caton savoit bien qu'il n'avoit rien à appréhender. Il appaisa les inquiétudes des Sénateurs, & alla seul trouver les Trois cens.

Ils le remerciérent beaucoup de la confiance qu'il avoit en eux, & ils lui pro-

protestérent qu'il devoit compter sur leur zèle pour toute autre chose que pour la guerre, le priant, s'ils n'étoient pas des Catons, & s'ils ne pouvoient s'élever à la noblesse de ses sentimens, d'avoir pitié de leur foiblesse. Ils ajoutérent qu'ils étoient résolus de députer à César & d'implorer sa clémence : mais que le premier & le principal objet de leurs sollicitations seroit Caton : & que, s'ils n'obtenoient pas sureté pour lui, ils ne recevroient pas la grace qui leur seroit offerte à eux-mêmes, & combattroient pour sa défense tant qu'ils auroient un souffle de vie.

An. 706. Av. J. 46.

Caton témoigna qu'il leur étoit obligé de leur bonne volonté : il approuva le dessein qu'ils avoient de faire leurs soumissions au vainqueur, & les exhorta à ne point perdre de tems. Mais il leur défendit de parler de lui en aucune façon. „ C'est [a] aux vaincus, leur „ dit-il, qu'il convient d'employer les „ prié-

[a] Κεκρατημένων γὰρ εἶναι δέησιν, καὶ ἀδικούντων τὴν παραίτησιν. αὐτὸς δὲ οὐ μόνον ἀήττητος γεγονέναι παρὰ πάντα τὸν βίον, ἀλλὰ καὶ νικᾶν ἐφ' ὅσον ἐβούλετο καὶ κρατεῖν Καίσαρος τοῖς καλοῖς καὶ δικαίοις. ἐκεῖνον δὲ εἶναι τὸν ἑαλωκότα καὶ νενικημένον. ἃ γὰρ ἠρνεῖτο πράττων κατὰ τῆς πατρίδος πάλαι, νῦν ἐξηλέγχθαι καὶ πεφωρᾶσθαι. Plut. Cat.

AN. R. 06. Av. J.C. 6.

„ priéres ; & à ceux qui sont en faute, „ de demander grace. Pour moi je me „ suis conservé invincible pendant toute „ ma vie, & même je suis actuellement „ victorieux autant que j'ai désiré de „ l'être, & je triomphe de César par la „ supériorité de la justice & du bon „ droit. C'est lui qui est le vaincu : c'est „ lui qui succombe. Car ce qu'il a tou„ jours nié de tramer contre la patrie, „ il en est aujourd'hui atteint & con„ vaincu par les faits. „

Au sortir de cette conférence avec les Trois cens Caton reçut avis que César étoit en marche avec la plus grande partie de ses forces pour venir attaquer Utique. „ Hélas ! dit Caton : il nous „ fait un honneur que nous ne méri„ tons pas assurément : il nous prend „ pour des hommes. „

Un autre message qui lui vint peu de tems après, donna lieu encore à une réfléxion très judicieuse de sa part. M. Octavius lui envoya dire qu'il étoit près d'Utique avec deux Légions, & qu'il consentoit à se joindre à lui : mais qu'il falloit qu'avant tout ils s'arrangeassent entre eux pour le commandement. Caton ne répondit rien au messager

ger d'Octavius : mais se retournant vers ses amis, „ Eh bien! leur dit-il, de- „ vons - nous être étonnés que nous „ ayons ruiné nos affaires, nous qu'au „ moment même où nous périssons l'am- „ bition du commandement tourmente „ & divise encore? „ AN. R 706. Av. J.C 46.

Cependant le tems accordé par les cavaliers expiroit, & en s'en allant ils fournirent une nouvelle occasion à Caton de faire briller son zêle pour la justice, & sa bonté. Ils se mirent à piller Utique comme une ville ennemie. Caton ne fut pas plutôt averti de ce désordre, qu'il courut l'arrêter. Il arracha des mains des premiers qu'il rencontra leur injuste butin: les autres frapés de honte à sa vûe, jettérent aussitôt ce qu'ils emportoient, & baissant les yeux en terre, n'osant dire une seule parole, ils partirent pour aller chercher un asyle dans le Royaume de Juba. Quelques Sénateurs les accompagnérent, & en particulier Faustus Sylla, qui leur distribua à chacun cent sesterces. Si nous en croyons l'Auteur des Mémoires sur la guerre d'Afrique, Caton avoit été obligé de leur faire une semblable largesse pour obtenir d'eux qu'ils épargnassent les habitans d'Utique. *De B. Afr. n. 87.*

La

AN. R. 706. AV. J.C. 46.

La plupart des Sénateurs avoient pré féré la fuite par mer à la protection d Juba, & étoient restés dans la ville Comme leur danger croissoit & par l retraite des cavaliers, & surtout pa l'approche de César, Caton prit le dernières mesures pour hâter & assure leur fuite. Il fit fermer toutes les por tes de la ville, excepté celle qui con duisoit à la mer : il fournit des vaisseau aux fugitifs, il donna de l'argent à ceu qui pouvoient en manquer, il distribu ses ordres pour les embarquemens, & veilla par lui-même à empêcher le tu multe que la précipitation & l'effro aménent naturellement dans de sembla bles rencontres. Il embrassoit ceux qu partoient : il déterminoit à partir ceu qui en faisoient difficulté par attache ment pour lui. Il n'y eut que son fils & un certain Statilius, dont il ne pu vaincre la résistance.

Il ne fit pas de grands efforts sur so fils, croyant ne devoir pas combattr les sentimens si raisonnables & si natu rels de la piété filiale. Par rapport à Sta tilius il employa des exhortations pres santes, parce que la haine de ce Séna teur contre César étoit connue. Mai c'étoit un jeune homme plein de feu, qu

qui se piquoit de constance & de magnanimité, & qui prétendoit être le zélateur de Caton. Il tint donc ferme : & Caton voyant toutes ses attaques rejettées, dit à deux Philosophes qui ne le quittoient point : „ C'est votre affaire „ d'amortir ce courage trop échauffé, „ & de le faire pancher du côté de „ l'utile. „ An. 706. Av. 46.

Les soins de Caton ne se bornoient pas aux seuls Sénateurs. S'étant mis hors d'intérêt par la résolution de mourir, il sembloit qu'il n'en prît qu'un intérêt plus vif & plus tendre à tout ce qui regardoit les autres. Il fit rentrer alors dans Utique le commun peuple, qu'il avoit obligé, comme je l'ai dit, de camper hors de la ville. Et comme ces Bourgeois avoient toujours été affectionnés à César, il les pria d'aider de leur crédit les Trois cens, qui avoient servi le parti Républicain jusqu'au tems de la bataille de Thapsus ; de ne point séparer leur cause de celle de ces Romains établis au milieu d'eux, & d'agir de concert pour procurer leur sureté commune.

Il fit plus, & rendit aux Trois cens un service d'une espéce singuliére, & directement opposée à la façon de penser

AN. R. 706. Av. J.C. 46.

ser qu'il suivoit pour lui-même. L. César, parent du Dictateur, mais d'une branche ennemie & très attachée à la défense de la liberté, prenant néanmoins apparemment quelque confiance dans la liaison du sang, restoit dans Utique, & même s'étoit chargé d'être l'Orateur des Trois cens auprès du vainqueur. Ayant donc à composer un discours sur ce sujet, il pria Caton de l'aider: & cette ame si hautaine ne dédaigna pas de s'employer pour trouver les tours les plus favorables, & les couleurs les plus spécieuses, sous lesquelles pût être présentée la cause des Trois cens.

Le même L. César s'offrit pour médiateur à Caton. *Je me jetterai*, lui disoit-il, *aux pieds du Dictateur: j'embrasserai ses genoux. Gardez-vous en bien*, reprit Caton. *Si je voulois être redevable de la vie à César, il me conviendroit d'aller seul me présenter devant lui. Mais je ne prétens pas lui avoir obligation pour les injustices qu'il commet. Car il est injuste en sauvant comme maître ceux sur lesquels il n'a aucun droit ni aucun pouvoir légitime.* Caton se contenta donc de recommander à L. César, qui partoit, son fils & ses amis.

Il passa dans ces différens soins une

nuit

nuit entiére & une grande partie du jour suivant. Rendu enfin chez lui, il assembla toute sa maison, c'est-à-dire, ses amis & son fils, & entre autres propos qu'il leur tint, il défendit à son fils de prendre aucune part au gouvernement des affaires publiques. *Vous ne le pouvez pas*, lui dit-il, *d'une façon digne du nom que vous portez: le faire d'une autre maniére, rien ne seroit plus honteux.*

An. R 706. Av. J.C 46.

Il prit ensuite le bain: & là il se souvint de Statilius. Il en demanda des nouvelles à Apollonidès, l'un des deux Philosophes, qu'il avoit chargés de le résoudre à songer à sa sureté. *Avez vous réussi*, lui dit-il, *auprès de Statilius? & seroit-il parti sans nous dire adieu?* *Comment?* reprit Apollonidès: *il est intraitable, & déclare qu'il veut absolument demeurer ici, & faire ce que vous ferez.* Caton sourit, & se contenta de répondre: *Incessamment on sera à portée d'en juger.*

Dernier repas de Caton.

Après le bain, il soupa en nombreuse compagnie, avec tous ses amis & les Magistrats d'Utique. On tint table longtems: & la conversation fut vive, animée, assez gaie, savante, roulant sur des points de Philosophie Morale. Mais quelqu'un ayant fait tomber le propos

AN. R. 706. Av. J.C. 46.

sur les Paradoxes des Stoïciens, tels sont ces maximes, *que le sage est libre, que tous les vicieux sont escla* & Démétrius Philosophe Péripatéti ayant entrepris de les réfuter, sui les principes de sa secte, Caton chauffa extrémement contre lui, & tı la matiére à fond, parlant avec [illegible]n une véhémence, un ton de voix, le décelérent, & changérent en c tude les soupçons que l'on avoit déj dessein où il étoit de se donner la n Aussi après qu'il eut fini, un morn lence régna dans la compagnie. C s'en apperçut, & pour faire divers il parla de la situation actuelle des ses, de ceux qui étoient partis, tér gnant les inquiétudes qu'il avoit à sujet, & craignant pour les uns les t pêtes, pour les autres les déserts ar & sablonneux qu'il leur faudroit verser.

Ainsi finit le repas; aprés lequel promena quelque tems selon sa pı que journaliére; & ayant donné ordres à ceux qui commandoient la C de, en se renfermant dans son appa ment il s'attendrit plus que de cout avec son fils & avec chacun de ses aı ce, qui renouvella & fortifia la pe

que l'on avoit déja eue de sa funeste résolution. An. R. 706. Av. J.C. 46.

Quand il fut entré dans sa chambre, il se mit sur son lit, & prit en main le Dialogue de Platon sur l'Immortalité de l'ame. Après en avoir déja lu une grande partie, en regardant à son chevet, il fut surpris de n'y point voir son épée. Elle en avoit été ôtée par ordre de son fils pendant que l'on étoit à table. Caton appella un esclave, à qui il demanda ce qu'étoit devenue son épée; & l'esclave n'ayant rien répondu, il se remit à lire. Quelque tems après il redemanda encore son épée, mais sans empressement, sans vivacité, comme s'il n'eût point eu de dessein particulier. Lorsqu'il eut fini sa lecture, voyant que personne ne se mettoit en devoir de lui obéir, il appella tous ses esclaves l'un après l'autre, & d'un ton de voix ferme & haut il leur déclara qu'il vouloit avoir son épée. Il s'emporta même jusqu'à fraper à poing fermé l'un d'entre eux sur la bouche avec tant de violence, que sa main en fut toute ensanglantée. *Quoi donc?* disoit-il avec indignation, *mon fils & mes gens conspirent pour me livrer à mon ennemi sans armes & sans défense!*

Sa mort.

AN. R. 706. AV. J.C. 46.

Son fils entra alors avec ses amis fondant en larmes ; & l'embrassant tendrement il le conjuroit de se laisser fléchir. Caton se leva, & lançant des regards pleins d'indignation, „Depuis „quand donc, dit-il, suis-je tombé en „démence, pour que mon fils se rende „mon curateur? On me traite comme „un insensé. On n'emploie point avec „moi les raisonnemens ni les voies de „persuasion, pour me détromper si je „m'abuse; mais on m'empêche par voie „de fait de disposer de ma personne, „& on me désarme. Brave & généreux „fils, que n'enchaînez-vous aussi votre „pére, en lui liant les mains derriére „le dos, jusqu'à ce que César arrive, „& me trouve même hors d'état de me „défendre? Car ce n'est pas pour m'ô„ter la vie que j'ai besoin d'épée, puis„qu'en retenant mon haleine pendant „quelques momens, ou en me frapant „la tête une seule fois contre la mu„raille, je puis trouver la mort si je la „cherche.„ Ces terribles paroles, qui passent assurément ce que l'on doit appeller courage, épouvantérent tellement le jeune Caton, qu'il s'enfuit en jettant les hauts cris.

Son pére, resté seul avec les Philosophes

sophes Démétrius & Apollonidès, prit pour leur parler un ton plus doux. „ Etes-vous aussi d'avis, leur dit-il, de retenir en vie malgré lui un homme de „ mon âge, & de faire sentinelle autour de moi ? Ou bien avez-vous quelques raisons à m'alléguer pour me „ convaincre qu'il n'est point indigne de „ Caton ni honteux pour lui, de devoir „ son salut à son ennemi ? Que ne m'étalez-vous donc ces raisonnemens „ nouveaux pour moi, afin que renonçant aux maximes dans lesquelles nous „ avons été nourris, & devenus plus „ sages par les leçons que César nous „ donne, nous lui en ayons d'autant „ plus d'obligation ? Au reste je n'ai „ point pris de parti sur ce qui me regarde : mais il faut que je sois maître „ d'exécuter la résolution à laquelle je „ m'arrêterai. J'en délibérerai en quelque façon avec vous, en prenant conseil des principes Philosophiques que „ vous enseignez & que vous suivez. „ Bannissez donc toute crainte : allez, „ & dites à mon fils qu'il n'entreprenne „ point de forcer son pére à ce qu'il ne „ peut lui persuader. „ Il est assez singulier que Caton nie en ce moment qu'il ait pris son parti. Toutes ses dé-

AN. R. 706. Av. J.C. 46.

AN. R. 706. Av. J. C. 46.

marches précédentes semblent annoncer visiblement le contraire : & je ne vois pas comment on peut l'excuser ici d'un défaut de sincérité.

Démétrius & Apollonidès ne lui répondirent rien, & se retirérent en pleurant. Un jeune esclave lui rapporta son épée. Caton la tira, l'examina, & voyant que la pointe étoit bien droite & bien aigue, *Maintenant*, dit-il, *je suis mon maître*. Il posa son épée, reprit son livre, & le relut d'un bout à l'autre. Plutarque assure qu'il dormit ensuite, & d'un si bon somme, que ceux qui étoient dehors, & qui écoutoient à la porte, l'entendirent ronfler. Chose bien difficile à croire ! qu'entre l'agitation violente où il venoit de se mettre, & le moment où il va se donner la mort, il ait pû gouter un sommeil paisible. Il est plus aisé de se persuader que par cette affectation de tranquillité parfaite il voulut augmenter la fausse gloire qu'il s'imaginoit trouver dans une mort volontaire.

Sur le minuit il appella deux de ses affranchis, dont l'un, qui se nommoit Cléanthés, étoit son Médecin ou Chirurgien ; l'autre, nommé Butas, étoit celui en qui il avoit le plus de confiance

pour

pour les affaires. Il envoya ce dernier à la mer, avec ordre de voir si tout le monde étoit embarqué, & de venir ensuite lui en rendre compte. Le ministére de Cléanthés lui étoit nécessaire pour sa main, où il y avoit inflammation causée par le coup violent qu'il avoit donné à son esclave. Caton en faisant ainsi panser & bander sa main, donna de l'espérance & de la consolation à tous ceux de sa maison, qui conclurent qu'il ne renonçoit pas à la vie puisqu'il prenoit encore soin de son corps.

An. R. 705. Av. J. C. 46.

Cependant Butas revint, & lui dit que tous étoient partis hors Crassus, qui lui-même alloit incessamment s'embarquer: mais qu'il faisoit un grand vent, & que la mer étoit fort agitée. Ces derniéres paroles tirérent de Caton un soupir: il plaignit le sort de ceux qui dans de pareilles circonstances étoient obligés de se mettre en mer. Il renvoya Butas au port, pour voir s'il ne se trouveroit pas quelqu'un, qui dans la précipitation de l'embarquement ayant oublié quelques provisions nécessaires eût été forcé d'interrompre sa route & de regagner Utique. Déja les coqs chantoient: & Caton, si nous en croyons Plutarque, dormit encore

AN. R. 706. AV. J.C. 46.

un peu. Mais bientôt Butas étant revenu, & ayant assuré son patron que tout étoit parfaitement tranquille, Caton lui ordonna de fermer la porte, & se jetta devant lui sur son lit, comme s'il eût voulu reposer le reste de la nuit.

Dès qu'il fut seul, il se perça de son épée un peu au dessous de la poitrine : mais la violence du coup fut diminuée par la foiblesse de sa main enflée & malade. Il ne mourut donc pas sur le champ, & en se débattant sur son lit il tomba à terre, & renversa une petite table dont il se servoit pour des figures de Géométrie. Au bruit qu'il fit en tombant, ses domestiques jettérent un grand cri; son fils & ses amis entrérent. Ils le trouvérent nageant dans son sang, & ses entrailles sortant du ventre par l'ouverture de la plaie. Il vivoit néantmoins encore, & faisoit usage de ses yeux. Le chirurgien approche, & voyant que les intestins n'étoient point blessés, il voulut les faire rentrer, & recoudre la plaie. Mais lorsque Caton fut revenu pleinement à lui-même, & qu'il eut compris l'intention que l'on avoit de le secourir, il repoussa le Chirurgien, & avec une férocité dont le seul récit fait frémir, il porta ses mains dans sa plaie,

la

la rouvrit, & en se déchirant ainsi les entrailles, il expira. A. 706 Av. 46.

Telle fut la mort de Caton, que toute l'Antiquité a louée, que les maximes de notre sainte Religion condamnent, & que la raison même ne peut approuver. Je ne prétens point m'étendre ici sur les principes qui prouvent évidemment que l'homicide de soi-même est criminel. Je me renferme dans ce qui est propre à mon objet: & je prie seulement qu'en se rappellant les courtes observations que j'ai jettées dans mon récit, on y ajoute une réfléxion unique tirée des faits. C'est qu'il est clair que l'orgueil a été le motif de la résolution désespérée de Caton, & que ce n'est que par ce vice qu'il a triomphé de la crainte de la mort, qu'il regardoit comme une foiblesse. Plutarque lui fait dire à lui-même, qu'il y auroit de l'indignité & de la honte pour lui à vouloir être redevable de la vie à César. Voilà l'idée dont il fut frapé. Il ne put soutenir la pensée de cette humiliation: & pour ne point devoir la vie à son ennemi, il aima mieux se l'arracher à lui-même avec une sorte de barbarie. Cet orgueil, il est vrai, passoit dans son esprit pour vertu. Il n'en est pas moins un

Ré[flé]xion sur [la] mo[rt]

An. R. 706. Av. J. C. 46.

vice, que toute la morale, même de pure raison, condamne. Mais je vais plus loin: & dans ses propres principes, je crois qu'on peut lui faire son procès.

La vertu dont il s'est le plus piqué toute sa vie, c'est une constance invincible, & supérieure aux événemens. Or il est visible, que sa mort est l'effet d'un découragement précipité, d'une lassitude de combattre, d'un abattement qui ne lui permit pas de porter la résistance jusqu'au bout. Les restes du parti de Pompée se ranimoient en Espagne, & y acquirent réellement dans la suite de très grandes forces. Ainsi pour ne se point démentir, il falloit que Caton tentât encore cette espérance: & se donner la mort, tandis qu'elle subsistoit, c'étoit manquer à ses principes, & abandonner avant le tems la cause de la liberté.

Caton fut vraiment estimable par la douceur qu'il joignoit à la fermeté.

Je suis donc bien éloigné de regarder la mort de Caton comme un acte d'héroïsme. Où je le trouve vraiment Héros, c'est dans les soins qu'il prend pour sauver les autres, pendant qu'il renonce lui-même à la vie; c'est dans sa douceur inaltérable à l'égard des Trois cens & des habitans d'Utique; c'est dans son amour pour la justice, qui le porte à s'op-

s'oppoſer à toutes les violences que vou- AN
loient exercer ceux de ſon parti. 706.
Cette humanité généreuſe ne s'eſt pas Av.
ſeulement ſignalée dans les derniers 46.
jours de ſa vie: elle a toujours dirigé ſes actions & ſa conduite. Je ſais que l'on ne ſe forme pas ordinairement cette idée de Caton. La fermeté, la hauteur, une auſtérité même farouche, voilà les qualités qu'on lui attribue. Cette idée n'a rien que de vrai, mais elle eſt défectueuſe : & pour embraſſer entiérement ſon caractére, il faut joindre à la fermeté contre les vices la douceur pour les perſonnes; non une douceur de pur ſentiment, ſujette à des alternatives & à des boutades, mais une douceur toute de raiſon, & toujours égale, parce qu'elle étoit fondée ſur des principes qui ne changent point. C'eſt ce que l'on a pû remarquer dans ſa tendre amitié pour ſon frére, dans ſes égards pour Muréna qu'il accuſoit, dans les larmes qu'il verſa en voyant ſes concitoyens s'égorger les uns les autres; enfin dans ſa modération à l'égard de tous ceux contre leſquels il eut à lutter pour la défenſe de la liberté & des loix. Je n'en excepte que le ſeul Céſar, qui faiſant le mal par ſyſtême, & marchant à la tyran-

 nie

AN. R. 706. AV. J. C. 46.

nie par le chemin le plus droit, sans jamais s'écarter de son plan, ne pouvoit être regardé par Caton, que comme un ennemi public, contre lequel tout l'Etat devoit s'armer, & qu'il falloit pousser à bout, parce qu'on ne pouvoit espérer de le changer.

On peut le regarder comme l'un des hommes les plus vertueux que le Paganisme ait produits.

Si à ces deux grands traits de son caractére, la fermeté & la douceur, on ajoute l'élévation du génie, l'étendue & la sagacité des vûes, l'application infatigable au travail, la pureté des mœurs, on trouvera, malgré quelques taches que nous avons remarquées dans les occasions, qu'il doit être regardé comme l'un des hommes les plus estimables & les plus vertueux que le Paganisme ait produits : on ne sera point étonné que Virgile [a] l'ait mis dans l'Elisée à la tête des amateurs de la vertu : on le jugera digne de l'éloge magnifique qu'en avoit fait Tite-Live en deux mots, qui nous ont été conservés par S. Jerôme. « Caton [b], disoit ce judicieux Ecrivain, a » été loué & blâmé par deux des plus » grands génies qui ayent jamais été. » Mais personne n'a pû augmenter sa » gloi-

a Secretosque pios, his dantem jura Catonem. *Virg. Æn. l.* VIII. *v.* 670.

b Cujus gloriæ neque profuit quisquam laudando, nec vituperando quisquam nocuit,

„ gloire par des louanges, ni la dimi- AN. R. 706. Av. J.C. 46.
„ nuer par des censures. „ Ces deux grands génies dont parle Tite-Live, sont Cicéron & César. Le premier avoit composé un Panégyrique de Caton, qui s'est perdu, & qu'il avoit intitulé du nom de son Héros. César y répondit par deux écrits, qui ont eu le même sort que celui qu'ils réfutoient, & il leur donna pour titre *Anticatons*.

Trait inexcusable dans sa vie, au sujet de sa femme Marcia.

Le reproche le plus grave qui ait été fait à Caton sur toute la conduite de sa vie, & celui dont il est peut-être le plus difficile de le laver, c'est la conduite qu'il tint à l'égard de sa femme Marcia. Elle lui avoit donné plusieurs enfans, & étoit actuellement grosse, lorsqu'Hortensius s'avisa de la lui demander. Caton ne s'en défendit point, & moyennant le consentement de Philippus pére de Marcia, il donna lui-même sa femme en mariage à Hortensius. Quelque tems après Hortensius étant mort, & ayant laissé Marcia héritiére de ses grands biens, au préjudice de son fils, qui étoit un mauvais sujet, Caton la reprit. De-là César avoit pris occasion d'accuser Caton d'avoir agi dans toute cette affaire par

quum utrumque summis præditi fuerint ingeniis. *Liv. apud Hieron. Proœ. l. II. in Oseam.*

AN. R. 706. Av. J.C. 46.

par un sordide intérêt. Mais Plutarque prétend que proposer une telle accusation c'est la réfuter, & qu'il n'y a nulle différence entre taxer Hercule de lâcheté, ou Caton d'une basse avidité pour l'argent. La chose en elle-même souffre plus de difficulté, ou plutôt elle est absolument inexcusable. Quand il seroit vrai, comme Strabon l'a avancé, que Caton n'eut fait que suivre en cela une coutume anciennement établie chez les Romains, cette coutume prétendue est si contraire à l'honnêteté publique & aux bonnes mœurs, qu'il convenoit mieux à un homme tel que lui de la combattre, que de l'autoriser par son exemple.

Strabo, l. XI. p. 515.

Caton mourut à l'âge de quarante-huit ans: & le lieu de sa mort l'a fait nommer dans l'Histoire Caton d'Utique, pour le distinguer de Caton le Censeur son bisayeul.

Ses funérailles. Eloges qui lui sont donnés par tous ceux qui habitoient Utique.

En un instant la nouvelle de la mort de Caton se répandit dans la ville: & aussitôt ce fut un concours incroyable & des Trois cens, & de tout le peuple d'Utique, autour de sa maison. Ils faisoient retentir les airs des éloges de l'illustre mort, l'appellant leur bienfaiteur, leur Sauveur, le seul libre, le seul in-

invincible. Et ils se livroient à ces transports, quoiqu'ils sçussent que César approchoit. Mais ni la crainte du vainqueur, ni l'envie de le flatter, ni les dissensions qui étoient entre eux ne furent capables de réfroidir leur zèle pour honorer la vertu de Caton. Ils solennisérent avec pompe ses obséques, & lui dressérent un tombeau près du rivage de la mer, où l'on voyoit encore du tems de Plutarque une statue de Caton tenant une épée à la main.

An. R. 705. Av. J.C. 45.

Ses ennemis mêmes n'ont pû lui refuser leurs louanges. L'Auteur des Mémoires sur la guerre d'Afrique, tout dévoué qu'il est à César, rend témoignage à la parfaite intégrité de Caton, & reconnoît qu'il étoit extrémement différent des autres chefs du parti vaincu.

De B. Afr. n. 88.

César en apprenant sa mort, s'écria; *O [a] Caton, je vous envie la gloire de votre mort: car vous m'avez envié celle de vous sauver la vie.* S'il parloit sincérement, en exprimant le désir de sauver son plus implacable ennemi, c'est de quoi Plutarque a cru qu'il lui étoit permis de douter. Il se fonde sur les invectives atro-

Mot de César, lorsqu'il apprit la mort de Caton. Ce que l'on doit penser du regret qu'il

[a] Ω Κάτων, φθονῶ σοι τοῦ θανάτου. καὶ γὰρ ἐμοὶ σὺ τῆς σαυτοῦ σωτηρίας ἐφθόνησας. *Plut. Cæs. & Cat.*

An. R. 706. Av. J.C. 46.

atroces dont César avoit rempli ses Anticatons. Comment, dit cet Historien, eût-il épargné vivant, celui contre la mémoire duquel il a montré une haine si violente? On peut fortifier ce raisonnement par deux considérations, l'une tirée du vif ressentiment que César témoigna, comme je l'ai déja dit, & comme j'aurai lieu de le remarquer encore, contre ceux qui lui avoient fait la guerre en Afrique; l'autre qui n'est pas moins forte, roule sur l'impossibilité qu'il y avoit que jamais Caton & César se réunissent dans une même façon de penser, d'agir, & de parler. Plutarque néantmoins se détermine au parti le plus honorable à César: & il est vrai que les rares exemples de clémence qu'il a donnés, & l'honneur infini qu'il se seroit fait par un tel acte de générosité, sont des motifs qui rendent cette conjecture très vraisemblable. Surtout, si Caton eût exécuté le projet qu'il avoit formé dans d'autres circonstances de se confiner dans quelque isle éloignée pour y passer tranquillement le reste de ses jours, je ne puis me persuader que César eût voulu souiller sa gloire par le meurtre d'un homme si vertueux.

témoigna de n'avoir pû lui sauver la vie.

Il pardonne.

Il n'étoit pas loin d'Utique, lorsque

Caton

Caton se tua; & il avoit pris chemin faisant la ville d'Uscéta, où Scipion avoit amassé de grands magazins, & celle d'Adruméte, dans laquelle il trouva Q. Ligarius, & lui accorda la vie, mais non pas la liberté de retourner à Rome. Avant qu'il entrât dans Utique, L. César vint à sa rencontre, & s'étant jetté à ses genoux, il obtint dans le moment le pardon qu'il demandoit. Il n'en jouït pourtant pas longtems. Le Dictateur conservoit un ressentiment profond contre ce jeune parent qui s'étoit conduit à son égard en ennemi furieux, traitant avec une cruauté horrible plusieurs de ses affranchis & de ses esclaves, & faisant tuer des animaux destinés aux jeux que le vainqueur prétendoit donner au peuple Romain. Il le mit donc quelque tems après en justice, au sujet des excès que je viens de rapporter; & sans prononcer contre lui de condamnation, il suscita ses soldats pour le tuer comme par une émeute séditieuse. Il pardonna de meilleure foi à plusieurs Romains d'un rang distingué, qui étoient encore restés dans Utique, & dont le plus remarquable est le fils de Caton.

An. R. 706. Av. J.C. 46.

au fils de Caton: impose une forte taxe aux Romains établis dans cette ville.

De B. Afr. n. 89.

Suet Cæs. n. 75.

De B. Afr.

Les Bourgeois de cette ville, qui lui avoient

An. R. 706. Av. J.C. 46.

avoient toujours été attachés, n'avoient à attendre de sa part que des éloges & des récompenses. Pour ce qui est des Trois cens, comme ils avoient servi de cœur & d'affection, pendant toute la durée de la guerre, & Scipion & Varus, & que ce n'étoit que la victoire de César qui les avoit forcés de se tourner enfin vers lui, ils étoient dans des transes mortelles. César n'avoit pourtant dessein que de les châtier, par la bourse: mais il commença par les intimider en faisant une longue & forte invective contre eux, & exaggérant beaucoup leur prétendu crime. Ensuite il s'adoucit, & leur assura la vie sauve: mais il déclara qu'il feroit vendre leurs biens, permettant néanmoins à chacun de se racheter en payant une taxe. Les Trois cens, qui avoient appréhendé les derniéres rigueurs, subirent avec joie & avec reconnoissance la loi qui leur étoit prescrite. Seulement ils priérent César de leur imposer une taxe commune, qu'ils repartiroient entre eux. C'étoit sans doute ce qu'il demandoit, & il les taxa à deux * cens millions de sesterces, qu'ils seroient tenus de fournir en six payemens égaux dans l'espace de trois ans au trésor public du Peuple Romain.

* *Vingt-cinq millions de livres Tournois.*

C'est

C'eſt ainſi que parloit Céſar. Mais alors le peuple Romain étoit un nom: & la réalité de la puiſſance, la jouiſſance effective du domaine & des finances, ne réſidoient que dans la perſonne du Dictateur.

AN. R. 705. Av. J.C. 46.

Fuite de Juba. Zama, ſa capitale, lui ferme ſes portes. Il ſe fait tuer.

Cependant Juba étoit arrivé dans ſon Royaume, après une fuite laborieuſe, ne marchant que de nuit, & ſe cachant durant le jour dans les métairies qu'il trouvoit ſur ſon chemin. Sabura, ſon Lieutenant, avoit été défait & tué par Sittius. Ainſi il ne lui reſtoit plus d'autre eſpérance, que de s'enfermer dans la ville de Zama, ſa capitale, qu'il avoit fortifiée avec un très grand ſoin. Mais il éprouva qu'un Gouvernement barbare & féroce fait des ſujets infidéles. Avant que de partir, il avoit ordonné que l'on dreſſât dans la place publique de Zama un grand bucher, déclarant qu'il prétendoit, ſuppoſé qu'il fut vaincu, égorger tous les habitans, faire jetter leurs corps ſur ce bucher, & s'y jetter enſuite lui-même pour y être conſumé par les flammes avec tous ſes tréſors, ſes femmes, & ſes enfans. Une réſolution ſi déſeſpérée avoit fait horreur aux habitans de Zama: enſorte qu'ils apprirent avec joie la victoire de Céſar;

AN. R. 706. AV. J.C. 46.

César; & lorsque Juba se présenta pour entrer dans la ville, ils lui en fermérent les portes. Ce fut en vain qu'il employa d'abord le ton d'autorité & les menaces, ensuite les priéres: il ne fut point écouté. Il se réduisit à demander au moins qu'on lui remît ses femmes & ses enfans; & il ne put rien obtenir. Il lui fallut donc prendre le parti de se retirer dans sa maison de campagne avec Pétreius, & un petit nombre de cavaliers qui l'avoient suivi.

Dans cet état d'abandon où il étoit, ceux de Zama ne laissoient pas encore de le craindre: & ils députérent à César pour le prier de venir à leur secours. César, qui étoit pour lors à Utique, se mit en marche dès le lendemain. Tout le pays lui fut ouvert: tous recoururent à sa clémence. Le malheureux Juba n'ayant plus aucune ressource, ne songea qu'à chercher la mort. Pétreius & lui de concert se battirent l'un contre l'autre, dans le dessein de se tuer mutuellement. Mais le plus fort triompha trop aisément du plus foible, & Pétreius seul fut tué. Juba ayant tenté de se percer lui-même, & n'ayant pas eu ce courage inhumain, se fit tuer par un de ses esclaves.

La fortune rapide du vainqueur entraînoit tout, & détruisoit tous les restes du parti vaincu. Les villes de Tysdrus & de Thapsus, que César avoit fait assiéger par ses Lieutenans, ne tardérent pas à se rendre. Faustus Sylla & Afranius, qui s'enfuyoient avec un corps de quinze cens chevaux, & qui vouloient passer en Espagne, furent rencontrés par Sittius vainqueur de Sabura: leur troupe fut défaite & dissipée, & eux-mêmes faits prisonniers. Métellus Scipion ne fut pas plus heureux dans sa fuite. Il avoit rassemblé douze vaisseaux avec lesquels il se proposoit de gagner l'Espagne. Le mauvais tems l'ayant obligé de relâcher à Hippone, il y trouva la flotte de Sittius, qui l'envelopa tout d'un coup. Voyant que son vaisseau alloit être pris, plutôt que de tomber sous la puissance de César, il s'enfonça son épée dans le sein. La fierté l'accompagna jusqu'au dernier soupir. Car sur ce que quelques soldats ennemis, ayant sauté sur son bord, crioient, *Où est le Général?* il éleva sa voix mourante pour leur répondre, *le Général est en fureté.*

AN. R. 706. Av. J.C. 46.

Tout céde au vainqueur.

Métellus Scipion se perce de son épée.

Val. Max. III. 2. *Sen. Ep.* 2. 4.

Tous les ennemis de César en Afrique étant ainsi écrasés, le vainqueur donna quelque tems aux arrangemens néces-

La Numidie est réduite en Provin-

An. R. 706. Av. J.C. 46.

nécessaires pour pacifier le pays, & pour y distribuer les peines & les récompenses selon les bons ou mauvais services qui lui avoient été rendus. Il réduisit la Numidie en Province Romaine, & en donna le Gouvernement à Salluste, qui y commit si ouvertement les véxations les plus criantes, que Dion a cru qu'il en avoit l'ordre exprès de César, & qu'il étoit chargé moins de gouverner la Numidie, que de la piller. Le même Dion remarque, que cette conduite de Salluste est d'autant plus blâmable, qu'il affecte dans ses ouvrages un grand air de probité, & même de sévérité: ensorte que si par la protection de César, il évita au sortir de son gouvernement la condamnation judiciaire, il est condamné, ce qui est bien plus honteux, par ses propres écrits.

ce Romaine. Salluste en est fait Gouverneur, & y exerce toutes sortes de véxations.

Dio, l. XLIII.

Parmi les Numides César distingua ceux de Zama, & il les récompensa d'avoir fermé les portes de leur ville à leur Roi fugitif, en leur accordant une exemption totale d'impôts. Sittius, qui l'avoit si bien servi, fut mis par lui avec ses gens en possession de Cirta, qui avoit été autrefois la ville Royale de Masinissa & de Syphax, & qui du nom de ses nouveaux habitans a été appel-

Récompenses & peines distribuées par César.

De B. Afr. Appian. Civil. l. IV.

appellée depuis *Colonie des Sittiens.* An. R.

Dans les peines qu'il imposa, il fut 706. guidé par son aversion pour la cruauté, Av. J.C. & par son avidité pour l'argent. Ainsi 46. il n'eût garde d'étendre sa vengeance sur le fils de Juba, encore enfant ; mais il fit vendre à Zama tous les domaines de ce Roi, & les biens des citoyens Romains établis dans la même ville qui avoient porté les armes contre lui. De retour à Utique, il confisqua & fit vendre pareillement les biens de tous ceux qui avoient eu le grade de Centurions sous Pétreius & sous Juba. Il imposa des taxes aux villes d'Adrumète & de Thapsus, & des redevances annuelles en huiles & en bleds à celles de Leptis & de Tysdrus. *D. B. Afr.*

Pour ce qui est des Romains illustres du sort desquels la victoire l'avoit rendu maître, deux furent mis à mort, Faustus Sylla & Afranius : & quoique l'Auteur des Mémoires sur la guerre d'Afrique dise que ce fut en conséquence d'une sédition qui s'excita parmi les soldats, il est aisé de voir que cette émeute est une ruse de César. Aussi leur mort est-elle attribuée à ses ordres par les autres Ecrivains. Il se croyoit sans doute en droit de traiter Afranius à la rigueur, parce

Il fait mourir Faustus Sylla & Afranius.

Suet. Cæs. n. 75. Flor. l. IV. c. 2. Dio, &c.

An. R. 706. Av. J.C. 46.

parce que lui ayant accordé la vie en Espagne, il l'avoit de nouveau retrouvé opposé à lui & en Thessalie & en Afrique: & même lorsque cet ennemi obstiné fut pris par Sittius, il se préparoit encore à aller joindre en Espagne les fils de Pompée. Faustus non seulement étoit gendre de Pompée, mais fils de Sylla, à qui César avoit toujours porté une haine violente, & aux établissemens duquel il avoit fait la guerre pendant toute sa vie. Pompeia épouse de Faustus Sylla, & ses enfans furent épargnés.

Afranius, Faustus Sylla avec L. César, sont les seules personnes de marque, dont César ait versé le sang après la victoire de Thapsus: ce qui fait néanmoins une exception considérable à l'éloge que Cicéron a fait de sa clémence, lorsqu'il a dit d'une manière générale „ que [a] les citoyens que la République „ a perdus, ce sont les hazards de la „ guerre qui les ont emportés, & non „ pas le ressentiment des vainqueurs. „

Sa clémence à l'égard des autres.

Mais en mettant à part ceux que je viens de nommer, la rigueur dont il usa à l'égard des vaincus n'alla pas au delà de l'exil. C'est la seule distinction qu'il

a Quos amisimus cives, eos Martis vis perculit, non ira victoriæ. *Cic. pro Marc. n. 17.*

qu'il mit entre ceux qui plus dociles s'étoient soumis après la bataille de Pharsale, & les opiniâtres qui l'avoient forcé de les vaincre une seconde fois en Afrique. Les premiers étoient rentrés sur le champ pour la plupart en possession de tous leurs droits : il punit l'obstination des autres en les tenant éloignés de Rome & de l'Italie. Encore permit-il à chacun de ses amis & de ses principaux officiers d'en exempter un de cette peine : & le jeune Octave fit le premier essai de son crédit auprès de son grand oncle en obtenant cette grace pour le frére d'Agrippa, qui lui étoit dès lors attaché. Dans la suite César s'adoucit encore, & se laissa fléchir aux priéres de plusieurs : jusqu'à ce qu'enfin peu de tems avant sa mort il accorda une amnistie générale. Il renouvella aussi dans le tems de sa victoire de Thapsus le même acte de modération & de sagesse, qui lui avoit fait tant d'honneur après la bataille de Pharsale, en brulant tous les papiers de Métellus Scipion, qui lui tombérent entre les mains.

An. R. 706. Av. J.C. 46.

Dio.

Nicol. Damasc. de Instit. Augusti.

Suet.

Dio.

César partit d'Utique le treize Juin, n'ayant pas employé cinq mois & demi à terminer une guerre si importante &

Il part, n'ayant pas employé

AN. R. 706. Av. J.C. 45. cinq mois & demi à terminer la guerre d'Afrique. *Dr B. Afr.*

si difficile. Il prit sa route par la Sardaigne, d'où il envoya en Espagne une partie de sa flotte & de ses Légions sous la conduite de C. Didius, avec ordre d'observer le jeune Pompée, & d'arrêter ses progrès. Pour lui, après avoir fait quelque séjour dans cette isle, il se remit en mer: & comme il n'eut pas un tems favorable pour la navigation, il n'arriva à Rome que vers la fin de Juillet.

§. II.

Décrets du Sénat pleins de flatterie pour César. César résolu d'user avec douceur du pouvoir suprême, s'y engage solennellement dans le discours qu'il fait au Sénat. Réflexion sur le plan de conduite que s'étoit formé César. Il célèbre quatre Triomphes, pour les victoires remportées sur les Gaules, sur Aléxandrie & l'Egypte, sur Pharnace, sur Juba. Traits d'une satyre mordante & effrénée contre César, chantés par ses soldats pendant le Triomphe. Récompenses distribuées par César à ses soldats. Largesses au peuple. Des Chevaliers Romains combattent comme gladiateurs. Labérius est engagé par César à jouer lui-même un rôle dans les Mimes *de sa composition. Repartie sanglante de La-*

Labérius à Cicéron. Temple de Venus Mére: Place de César. Total des sommes portées par César dans ses Triomphes. Réglemens faits par César: Pour réparer la diminution du nombre des citoyens: Contre le luxe: En faveur des Médecins, & des Professeurs des beaux Arts. Réforme du Calendrier. Endroits blâmables de la conduite de César. Il consent au retour de Marcellus. Harangue de Cicéron à ce sujet. Mort funeste de Marcellus. Affaire de Ligarius. Plaidoyer de Cicéron pour lui. César lui pardonne. Loisir forcé de Cicéron. Il en profite pour composer divers ouvrages. Sa douleur sur l'état actuel des affaires s'adoucit. Sa conduite politique à l'égard de César; dont les amis le cultivent & s'affectionnent à lui. Eloge de Caton composé par Cicéron. Anticatons de César. Douleur excessive de Cicéron au sujet de la mort de sa fille Tullie.

LE Sénat avoit prévenu le retour de César par des Décrets qui respiroient la plus basse flatterie, & par des témoignages d'honneur d'autant plus excessifs, qu'ils ne partoient point du cœur, & que la crainte, qui les avoit

AN. 706. Av. J. 46.

Décr du Sé pleins flatter

AN. R. 705. Av. J.C. 46. pour César. *Dio. l.* XLIII.

dictés, outroit tout, pour se mieux déguiser en zêle & en affection. Je n'en rapporterai que les traits les plus dignes de remarque.

Il fut ordonné que l'on célébreroit quarante jours de fêtes & de réjouissances pour la victoire que César avoit remportée en Afrique; qu'aux jours où il triompheroit, son char seroit attelé de quatre chevaux blancs, comme les chars de Jupiter & du Soleil; & qu'en ces mêmes jours, outre les licteurs qu'il avoit actuellement, il feroit encore marcher devant lui ceux de ses deux précédentes Dictatures, ce qui faisoit en tout le nombre de soixante & douze. A ces distinctions purement honorifiques le Sénat ajouta des titres d'une puissance solide & réelle: la Dictature pour dix ans, la charge d'*Inspecteur des mœurs*, (nom substitué, je ne sais pas par quelle raison, à celui de *Censeur*) pour trois ans. Il ne restoit plus qu'à l'élever au dessus de la condition d'un mortel: & c'est ce que l'on entreprit de faire en lui décernant une statue sur un char de triomphe dans le Capitole vis-à-vis de Jupiter, ayant sous ses pieds le globe du monde, avec cette inscription, A CESAR DEMI-DIEU.

César

César avoit trop de pénétration pour ne pas sentir de quel principe partoit cet empressement à lui prodiguer des honneurs si contraires à l'esprit de l'ancien Gouvernement. Il en fut flatté néantmoins, & il les reçut. Mais il ne les devoit qu'à la force: il voulut les mériter. Parvenu au comble de ses vœux, & voyant son ambition satisfaite par la souveraine puissance dont il étoit en pleine possession, il avoit fait son plan d'user avec douceur & avec modération d'une fortune, qui ne pouvoit plus croître, charmé que les Romains fussent heureux, pourvû qu'ils lui fussent soumis.

AN. R. 706. Av. J.C. 46.

César résolu d'user avec douceur du pouvoir suprême, s'y engage solennellement dans le discours qu'il fait au Sénat.

Plein de ces pensées, il exposa, dans le premier discours qu'il fit au Sénat après son retour à Rome, les principes de clémence & de générosité par lesquels il prétendoit se gouverner, ne craignant point de contracter un engagement solennel qu'il étoit bien résolu de remplir. Il commença par dissiper les allarmes dont tous les cœurs étoient frapés, & que n'autorisoient que trop les exemples cruels qu'avoient donnés tous ceux qui jusques là étoient demeurés vainqueurs dans les guerres civiles. Pour lui, il protesta que la puissance &

AN. R. 706. AV. J.C. 46.

la victoire étoient des motifs qui le portoient à l'humanité. „ Car, dit-il, qui „ doit répandre plus de bienfaits, que „ celui qui a un plus grand pouvoir de „ bien faire? à qui est-il moins permis „ de commettre des fautes, qu'à celui „ qui peut tout ce qu'il veut? qui doit „ montrer plus de prudence & de circonspection dans l'usage des dons de „ la libéralité divine, que celui qui en „ a reçu de plus abondans? & à qui est- „ il plus important d'administrer sagement les biens dont il jouit, qu'à celui qui en posséde une plus riche mesure, & qui par conséquent a plus à „ perdre? Ne vous imaginez pas que „ je pense à prendre Sylla pour modéle. „ Je prétens être votre chef, & non „ votre maître; gouverner vos affaires, „ & non vous tyranniser. Lorsqu'il s'agira de vous servir, je serai Consul & „ Dictateur: dès qu'il sera question de „ faire du mal à quelqu'un, je ne suis „ plus qu'un particulier. „

Réfléxion sur le plan de conduite que s'étoit formé César.

Tels étoient les sentimens de César, louables & généreux sans doute, mais plus convenables à un Monarque légitime, qu'à un usurpateur comme il étoit. J'ose dire que cette réfléxion paroît lui avoir échapé. Il ne semble pas avoir

avoit senti la différence essentielle entre sa situation, & celle d'un Prince à qui le droit de la naissance, ou une élection libre & réguliére donnent titre pour commander. Ayant envahi le souverain pouvoir par la violence, il crut le faire aimer en sa personne par la douceur. Il se trompoit: & cette erreur fut la cause de sa mort funeste. C'est ce qui prouve combien l'ambition de la tyrannie est un vice détestable, puisqu'il ne permet point de retour; & qu'après que l'on a commis toutes sortes de crimes pour acquérir une puissance injuste, il faut, lorsqu'on y est parvenu, les continuer ou périr *. An. 706. Av. J. 46.

César renouvella devant le peuple les mêmes protestations de douceur & de clémence qu'il avoit faites au Sénat: & les effets s'y étant trouvés conformes, peu à peu les esprits des citoyens se remirent de la consternation & de l'effroi dont ils avoient d'abord été saisis. Mais la haine des Grands contre l'oppresseur de la liberté étoit un mal au-

* *Sylla, dont l'exemple semble démentir cette réflexion, se munit de la force, tant qu'il garda la Dictature: & si, après l'avoir abdiquée, il jouit d'une pleine tranquillité pendant le peu de tems qu'il vécut encore, il en fut redevable à des circonstances singuliéres, & qui lui sont propres, comme je l'ai observé en son lieu.*

An. R. 706. Av. J.C. 46.

auquel il n'y avoit point de reméde.

Il célébre quatre Triomphes, pour les victoires remportées sur les Gaules, sur Aléxandrie & l'Egypte, sur Pharnace, sur Juba.

Jusqu'alors les guerres avoient laissé si peu de relâche à César, & s'étoient suivies de si près les unes des autres, qu'il n'avoit pas trouvé le moment de triompher. Jouissant enfin de quelque repos, il en profita pour célébrer quatre triomphes dans le cours d'un même mois, mais avec des intervalles. Il triompha donc premiérement des Gaules, ensuite d'Aléxandrie & de l'Egypte, puis de Pharnace & du Pont, en quatriéme & dernier lieu du Roi Juba.

Suet. Cæs. c. 37. Vell. II. 56. Flor. IV. 2. Dio.

Dans ces triomphes César déploya toute la magnificence à laquelle son goût le portoit, & que pouvoient soutenir les richesses de l'Empire qui étoient alors en sa main. Il eut même soin d'en varier les ornemens *, dont les matiéres furent différentes pour chaque triomphe. Il employa pour le premier le bois de citronnier, pour le second l'écaille de tortue, pour le troisiéme l'acanthe †, pour le quatriéme l'ivoire.

Celui des Gaules fut sans difficulté le

* *Velleius a employé le mot* apparatus, *qui étoit clair pour les Romains, mais qui l'est peu pour nous. Ce mot désigne apparemment les bordures des tableaux, les bases sur lesquelles étoient soutenues les figures, & autres choses semblables.*

† *Il faut sans doute entendre ici l'Acanthe épineuse, qui croît surtout en Libye & en Egypte.*

le plus glorieux & le plus brillant. On AN. R.
y voyoit le Rhin, le Rhône, & l'Océan 706.
captif représenté en or. Un grand nom- AV. J. C.
bre de prisonniers précédoient le char: 46.
& entre autres, ou plutôt par dessus tous se faisoit remarquer Vercingétorix, ce chef infortuné de toute la Gaule liguée, qui ayant été réservé pendant plus de six ans pour orner le triomphe de son vainqueur, fut après la cérémonie jetté dans un cachot, & mis à mort: triste fin pour un homme dont le crime étoit d'avoir voulu être le vengeur de la liberté de son pays. César se seroit fait plus d'honneur, ce me semble, s'il se fût piqué envers ce brave Gaulois de la même générosité qu'il faisoit paroître à l'égard de tant de Romains vaincus, dont le ressentiment contre lui étoit peut-être plus violent, & certainement plus redoutable. Mais les Gaulois étoient alors regardés par les Romains sur le pied de Barbares, & traités comme tels.

Un accident troubla la joie de cette fête. Dans la marche l'essieu du char triomphal se rompit: & peu s'en fallut que le Triomphateur ne tombât par terre. Pendant que l'on raccommodoit le char, la nuit vint: & César monta au Capitole à la lueur de plusieurs lustres

 que-

AN. R. 706. AV. J.C. 46.

que portoient quarante éléphans marchant en ordre à droite & à gauche.

Dion rapporte qu'il monta les degrés du Capitole à genoux. Il faut croire que c'étoit un usage établi, dont César ne pensa pas pouvoir se dispenser, quoiqu'on vînt de l'égaler presque par des honneurs plus qu'humains au Dieu à qui il rendoit un hommage si humble.

Dans le triomphe qui eut pour objet la guerre d'Aléxandrie, le vainqueur offrit pour spectacle aux yeux du peuple le fleuve du Nil, & la Tour du Phare toute en feu. Deux tableaux représentoient la mort d'Achillas & de Pothin. Arsinoé, sœur de Cléopatre, y fut menée comme prisonniére, & ensuite mise en liberté.

Le triomphe sur Pharnace n'eut rien de plus remarquable, que la fameuse inscription, VENI, VIDI, VICI : *Je suis venu, j'ai vû, j'ai vaincu.* Elle étoit gravée en gros caractéres sur un tableau, que l'on portoit en pompe.

Enfin dans le quatriéme triomphe, où César célébroit sa victoire sur le Roi Juba, le fils de ce Prince, nommé Juba comme son pére, & alors encore enfant, subit la loi superbe que les Romains imposoient à tous leurs prisonniers.

niers. Il parut dans cette cérémonie comme captif. Mais Plutarque a jugé sa captivité heureuse, parce qu'elle lui procura une excellente éducation, & lui donna moyen de s'instruire des Lettres Grecques & Latines. Il y fit d'assez grands progrès du côté de l'esprit & des connoissances pour devenir un illustre Auteur, & il en tira un fruit encore plus estimable, je veux dire des mœurs douces & pleines d'humanité. Dans la suite il fut remis en possession d'une partie du Royaume de ses péres, & devint Roi de Mauritanie. Mais Pline a pensé que [a] la gloire des Lettres est plus brillante en lui que celle de sa couronne. An. 706. Av. J. 46. Plut. C

On voit que l'intitulé de tous ces triomphes ne faisoit mention d'aucun Romain. César imita l'exemple de modération que Sylla lui avoit donné en pareille rencontre, & ne voulut point insulter à l'infortune de ses concitoyens. Cependant, si ce que dit Appien est vrai, César n'usa de ménagement que par rapport aux termes, & non quant à la chose même. Cet Historien raconte qu'il fit porter dans son triomphe les représentations de tous les grands évé- App. Civil

 ne-

[a] Studiorum claritate memorabilior etiam, quam regno. Plin. V. 1.

An. R. 706. Av. J.C. 46.

nemens de la guerre civile; que tous les illustres Romains qui avoient péri, y parurent en tableau, à l'exception du seul Pompée; que l'on y vit Métellus Scipion se perçant de son épée, Caton se déchirant les entrailles, & ainsi des autres. S'il faut ajouter foi à ce récit, je m'étonne qu'Appien soit le seul Ecrivain qui ait relevé une circonstance si odieuse; & surtout que Cicéron, qui parle de la douleur que Marseille portée en triomphe causa aux spectateurs, n'ait pas cité des objets qui auroient été bien plus touchans pour les Romains. Je laisse aux lecteurs à juger si mon doute est bien fondé. Mais l'autorité d'Appien ne suffit pas pour me déterminer toute seule dans un fait de cette nature.

Cic. Phil. VIII. 18.

Traits d'une Satyre mordante & effrénée contre César, chantés par ses soldats pendant le Triomphe.

César en ce haut point de gloire ne put être à l'abri de la liberté cynique de ses soldats. C'étoit un usage de tous les tems, comme il a été remarqué ailleurs, que dans ces fêtes, où la joie produisoit la licence, les troupes pendant la marche chantassent des couplets grossiers qui contenoient quelquefois des éloges pour le Triomphateur, & plus souvent des Satyres. Les soldats de César poussérent cette liberté à l'excès, tirant

Suet. Cæs. 49-51.

tirant à cartouche sur les mœurs de leur Général, qui ne donnoient que trop de prise. On me dispensera de rapporter leurs paroles licentieuses. J'observerai seulement qu'ils rappellérent les soupçons qu'avoit autrefois attirés sur lui son séjour à la Cour de Nicoméde : soupçons dont César se tenoit extrémement offensé, mais qu'il ne put détruire même en se purgeant par serment : tant il est important pour la réputation d'avoir passé sagement sa jeunesse, dont la honte est souvent ineffaçable.

AN. 706. AV. J. 46.

On ne s'étonnera pas après cela, que mécontens des récompenses que César leur distribuoit, quoiqu'elles fussent très abondantes, ils lui ayent reproché de les avoir fait vivre d'herbages auprès de Dyrrachium. Mais il n'est pas possible de ne pas trouver étrange, qu'ils lui ayent même fait son procès sur l'injustice par laquelle il avoit usurpé & retenoit un pouvoir tyrannique. „Si tu „ ès honnête homme, lui crioient-ils tous ensemble, „ tu seras puni : si tu „ continues d'être injuste, tu régneras.„ C'étoit dire bien clairement qu'il ne pouvoit éviter la condamnation, s'il laissoit au peuple le libre exercice de ses droits ; & que ce n'étoit qu'en opprimant

Plin. XIX.

Dio.

An. R. 706. Av. J.C. 46.

mant ses concitoyens qu'il jouïssoit de la souveraine puissance.

Récompenses distribuées par César à ses soldats. *Freinshem.* CXV. 14.

Ces récompenses, de la modicité desquelles se plaignoient les soldats de César, étoient pourtant exorbitantes. Il donna à chaque fantassin vétéran vingt mille sesterces, faisant deux mille cinq cens livres de notre monnoie; le double aux Centurions, aux Tribuns & aux cavaliers le quadruple. Ajoutez les terres qu'il leur distribua, & où il les établit. Il en résultera que s'ils n'étoient pas contens, c'est qu'il est impossible de satisfaire des troupes qui sentent que leur Général les a employées pour ses intérêts, & non pour ceux de la patrie.

Largesses au peuple.

Les gens de guerre ne furent pas les seuls qui éprouvérent la libéralité de César. Il donna à chaque citoyen du bas peuple dix boisseaux de bled, dix livres d'huile, & en argent quatre cens sesterces (cinquante francs.) Le nombre de ceux qui reçurent cette largesse se montoit à cent cinquante mille têtes. Outre ces distributions, il y eut un repas pour tout le peuple: vingt-deux mille tables furent dressées dans les rues & servies avec profusion. A tant de dépenses énormes César joignit encore des spectacles de toute espéce, combats de gladiateurs

&.

& d'athlétes, représentations de batailles navales exécutées dans un lac creusé à cet effet près de la ville, comédies, courses du Cirque, tournois, chasses de bêtes fauves & d'éléphans.

An. R. 706. Av. J.C. 46.

Des Chevaliers Romains combattent comme gladiateurs.

Dans les combats de gladiateurs donnés par César en cette occasion, on vit le premier exemple, si je ne me trompe, d'une indignité qui se renouvella souvent dans la suite sous les Empereurs. Des Chevaliers Romains risquérent leur vie dans les infames hazards de l'arêne, prostituant ainsi leur honneur en même tems qu'ils prodiguoient leur sang pour le vain plaisir de la multitude. Un ancien Sénateur *, nommé Q. Calpénus, en fit autant. Mais Fulvius, qui jouissoit actuellement du rang de Sénateur, s'étant aussi présenté pour combattre, César ne le voulut point souffrir.

Labérius est engagé par César à jouer lui-même un rôle dans les

Entre les piéces de théâtre qui furent jouées, il y eut des farces, appellées *Mimes* par les Grecs & par les Romains. Labérius Chevalier Romain excelloit dans ce genre de composition : & César non content qu'il fournît des piéces, exigea encore de sa complaisance qu'il

y

* *La dignité de Sénateur étoit à vie, à moins qu'on n'en fût privé pour cause de mauvaise conduite par les Censeurs, ou qu'on ne l'abdiquât volontairemēt. Ce Calpénus étoit dans l'un ou l'autre de ces deux cas.*

An. R. 706. Av. J.C. 46

Mimes de sa composition. *Macrob. Sat. II. 7.*

y jouât lui-même un rôle. Le Poëte obéit, mais à regret, comme il le témoigna dans un Prologue *, que Macrobe nous a conservé, & dans lequel il se plaint amérement de ce que sorti Chevalier Romain de sa maison, il y rentrera comédien.

Il se vengea même de l'espéce de violence que César lui faisoit par des vers qu'il inséra dans ses Mimes, & qui faisoient une allusion visible à la situation actuelle des affaires. Ainsi il introduisit sur la scêne un personnage qui crioit: „ Romains, nous perdons notre liberté. „ On remarqua encore extrémement un autre vers, dont le sens est: " Celui [a] que plusieurs craignent, „ c'est une nécessité qu'il en craigne lui-même plusieurs. „ Toute l'assemblée fit l'application de cette maxime à César, & tourna ses regards sur lui.

Le Dictateur fut offensé de cette liberté du Poëte: & le dépit qu'il en conçut influa beaucoup sur le jugement par lequel il attribua le prix à Publius Syrus, rival de Labérius. Cependant il ne laissa pas de récompenser celui qu'il avoit

* *Cette piéce a été insérée par M. Rollin dans le premier Tome du Traité des Etudes.*

a Necesse est multos timeat, quem multi timent.

avoit forcé à s'avilir. Il lui donna sur le champ un anneau d'or, comme pour le réhabiliter dans l'ordre des Chevaliers, avec une gratification de cinq cens mille sesterces.

An. R. 705. Av. J.C. 46.

Labérius au sortir de la scène se disposa donc à aller prendre place parmi les Chevaliers Romains. Ceux-ci, qui regardoient comme un double déshonneur pour eux, qu'un homme de leur Ordre eût été obligé de monter sur la scène, & qu'après y avoir joué il revînt s'asseoir au milieu d'eux, s'arrangérent de façon à ne lui point laisser de place. Labérius passoit à travers les bancs des Sénateurs pour gagner ceux des Chevaliers. Cicéron, près duquel il se trouva, le voyant un peu embarrassé, lui dit: *Je vous recevrois, si je n'étois assis trop à l'étroit.* Il vouloit & se moquer de Labérius, & plaisanter sur la multitude de nouveaux Sénateurs créés par César sans choix, & sans aucune attention aux régles ni aux bienséances. Le Poëte piqué fit à Cicéron une repartie bien sanglante. *Vous m'étonnez,* lui dit-il. *Car vous êtes accoutumé à vous asseoir toujours sur deux siéges à la fois.* C'étoit une expression proverbiale, qui signifioit chez les Romains ce que nous appel-

Repartie sanglante de Labérius à Cicéron. *Sen. Controv.* VII. 3. *Macrob. Sat.* II. 3.

An. R. 706. Av. J.C. 46. appellons *nager entre deux eaux*, flotter entre deux partis. Ainsi Laberius reprochoit à Cicéron, que se ménageant entre César & Pompée, il n'avoit été ami fidéle ni de l'un, ni de l'autre.

Toutes ces fêtes que donna César, ne se rapportoient pas uniquement à ses triomphes. Il y accumula d'autres objets, tels que la Dédicace d'un Temple construit à ses frais en l'honneur de Vénus *Mére*, c'est-à-dire, de Vénus honorée comme premiére tige de la maison des Jules; la Dédicace d'une nouvelle Place dans Rome, autre monument de sa magnificence; enfin les honneurs funébres dûs à la mémoire de sa fille, qui étoit morte plusieurs années auparavant pendant qu'il étoit dans les Gaules.

Temple de Vénus *Mére*: Place de César. *Freinsh.* CXV. 19.

Il n'est pas possible que l'on ne soit en quelque façon effrayé de ces immenses profusions de toutes espéces. Je ne sais si les sommes que César porta en triomphe, comme les fruits de ses victoires, purent y suffire, quoiqu'elles se montassent selon Appien à soixante-cinq mille talens, c'est-à-dire, près de deux cens millions de livres de notre monnoie. Et dans ces sommes ne sont pas comprises deux mille huit cens vingt-deux

Total des sommes portées par César dans ses Triomphes. *Appian. Civil. l. II.*

deux couronnes d'or, qui faisoient ensemble le poids de vingt mille quatre cens quatorze livres Romaines, ou près de trente-deux mille de nos marcs. An. R. 706. Av. J.C. 46.

Aux soins de toutes ces fêtes en succédérent d'autres plus importans. César, dont les talens s'étendoient à tout, & qui n'étoit pas moins propre à faire un sage Législateur, qu'un glorieux Conquérant, réforma divers abus, & chercha des remédes aux maux les plus pressans de la République. Réglemens faits par César:

Le nombre des citoyens étoit considérablement diminué depuis la guerre civile. Le Dictateur, qui savoit parfaitement que la force d'un Etat consiste dans un peuple nombreux, fit plusieurs réglemens qui tendoient à réparer les pertes que la Nation Romaine avoit faites, & à en favoriser l'accroissement. Il promit des récompenses aux péres de famille qui auroient plusieurs enfans. Il défendit à tout citoyen au dessus de vingt ans, & au dessous de quarante, de s'absenter de l'Italie pendant plus de trois ans, à l'exception de ceux qui servoient dans les troupes. Par la même ordonnance aucun fils de Sénateur ne pouvoit entreprendre de voyage hors de l'Italie, si ce n'est en la compagnie de Pour réparer la diminution du nombre des citoyens.

Freinsh. CXV. 27-31.

An. R. 706. Av. J.C. 46.

de quelque Magistrat. Enfin comme la multitude des esclaves faisoit que les gens du bas peuple n'étoient point employés par les riches, & tombant ainsi dans la misére périssoient sans pouvoir se marier & laisser postérité, le Dictateur ordonna que parmi ceux qui seroient destinés à conduire & à gouverner les bestiaux il y en eût au moins un tiers qui fussent de condition libre.

Contre le luxe.

Le luxe des habillemens & des tables lui parut aussi un objet digne de toute son attention. Il réduisit l'usage de la pourpre & des pierreries à certaines personnes & à certains jours. Il renouvella les loix somptuaires, & veilla soigneusement à leur observation, jusqu'à faire visiter les marchés par des commis pour empêcher que l'on n'y exposât en vente aucune nature de viande prohibée, soit chair ou poisson. Quelquefois même, sur des avis qui lui avoient été donnés, des licteurs & des soldats allérent par son ordre dans les maisons des particuliers enlever de dessus les tables les mets déja préparés & servis.

En faveur des Médecins, &

L'honneur des sciences & des lettres ne me permet pas d'oublier que César, dans le court intervalle de tranquillité dont

dont il jouit, s'attacha à les encourager & à les récompenser. Il donna le droit de Bourgeoisie Romaine à tous ceux qui s'établissoient à Rome pour y exercer la Médecine, & à tous les Professeurs des beaux Arts.

An. R. 706. Av. J.C. 45.

des Professeurs des beaux Arts.

Ce fut aussi dans ce même tems qu'il fit la réforme du Calendrier, qui en avoit grand besoin. J'ai eu déja plus d'une occasion de parler du dérangement de l'année civile des Romains dans les tems où nous en sommes. L'ordre qu'y avoit établi Numa *, étoit peu commode; mais pouvoit subsister. Les Pontifes, qui étoient chargés de maintenir cet ordre, soit par impéritie, soit par négligence, soit quelquefois même pour faire leur cour aux Grands, ou aux financiers, avoient tout brouillé: de façon que l'année des événemens de laquelle je rends compte, & qui fut la derniére de la confusion & du désordre, eut quatre cens quarante-cinq jours. Outre le mois Intercalaire de vingt-trois jours, qui tomboit sur cette année, il fallut en ajouter soixante-sept qui refluoient des années précédentes, pour rencontrer juste le premier Janvier de l'année suivante. Comme César étoit grand Pontife, le soin du Calendrier le regar-

Réforme du Calendrier.

* Voyez Histoire Rom. Tom. I. p. 118.

AN. R. 706. AV. J. C. 46.

regardoit : & pour procéder à le réformer il se servit des lumiéres de Sosigéne Astronome Aléxandrin. Car les Grecs dans toute l'Antiquité ont toujours été seuls en possession des hautes sciences : & les Romains en ces matiéres n'ont jamais vû que par les yeux des savans de cette Nation. Il n'est pas nécessaire d'observer que le Calendrier réformé par César est encore celui dont nous nous servons aujourd'hui : si ce n'est que pour l'amener à une justesse aussi grande qu'il soit possible d'atteindre, il a été nécessaire d'y introduire quelques légers changemens, qui ont été faits sous l'autorité & par les ordres du Pape Grégoire XIII.

La réforme du Calendrier dérangeoit nécessairement en quelque chose l'ancienne disposition des jours, & dans le sacré, & dans le civil, soit en ce qui regarde les Fêtes, soit par rapport aux assemblées du Sénat ou du Peuple, aux audiences des Tribunaux, & autres choses pareilles. César, qui savoit respecter les usages de l'antiquité, chargea un Greffier intelligent, nommé Flavius, d'ajuster, autant qu'il seroit possible, le nouveau plan à l'ancien systême.

Endroits blâma-

Toutes ces attentions étoient très dignes

gnes du chef de l'Empire. César y en joignit d'autres qui déceloient le chef de parti. La nécessité de se faire des créatures, ou de se conserver celles qui lui étoient attachées, l'engagea à passer en bien des choses pardessus les régles. Il multiplia les charges, afin d'avoir plus de places à donner. Il rétablit dans la jouissance de leurs droits ceux qui avoient été ou flétris par les Censeurs, ou même condamnés par des jugemens solennels. Mais surtout on lui sçut très mauvais gré d'avoir introduit dans le Sénat un grand nombre de sujets indignes, qui par la bassesse de leur naissance & de leurs emplois précédens, quelques-uns même par les crimes dont ils étoient couverts, déshonoroient cette auguste Compagnie. C'étoit la maxime de César, de récompenser quiconque lui avoit été utile. Il s'en expliquoit [a] ouvertement, & disoit que si des voleurs & des assassins lui avoient rendu service pour soutenir ses droits & élever sa fortune, il se croiroit obligé de leur en témoigner sa reconnoissance. On va loin avec un tel principe: & le renversement de

An. R. 706.
Av. J.C. 46.

bles de la conduite de César.
Freinshem. CXV. 34. 35.

[a] Professus est palam, si grassatorum & sicariorum ope in tuenda sua dignitate usus esset, talibus quoque se parem gratiam relaturum. *Suet. Cæs. n.* 72.

AN. R. 705. AV. J.C. 46.

de toutes les Loix, de toute décence, de tout respect pour les mœurs, en est la suite nécessaire.

Suet. Cæs. n. 76. César conféra même la dignité de Sénateur à des étrangers, à des Gaulois demi-Barbares, comme parle Suétone : ce qui donna lieu à une plaisanterie, que cet Historien n'a pas jugé indigne d'être rapportée. On afficha des placards, qui portoient : AVIS [a] AU PUBLIC. *Qui voudra bien embarrasser les nouveaux Sénateurs, n'a qu'à ne leur point montrer le chemin du Palais où se tiennent les assemblées du Sénat.* Cette facilité de César à admettre dans le Sénat toute sorte de gens ramassés, porta le nombre des Sénateurs jusqu'à neuf cens, c'est-à-dire un tiers au delà du nombre prescrit. Et c'est ce qui donna matiére à un bon mot

Macrob. Sat. II. 3. de Cicéron, à qui un de ses amis demandoit sa protection pour un beaufils qu'il avoit, & qu'il vouloit faire Sénateur dans une ville municipale. *A Rome*, lui dit notre Orateur, *la chose seroit aisée. A Pompeies*, (c'étoit une petite ville de Campanie) *vous aurez plus de peine.*

Le voyage que fit Cléopatre à Rome avec

a Bonum factum. Ne quis Senatori novo Curiam monstrare velit. *Suet. Cæs. n.* 80.

avec son frére cette même année 706. An. R. 706.
& dont j'ai parlé d'avance, donna en- Av. J.C. 46.
core matiére à bien des discours, & in-
disposa extrémement les esprits des Romains contre César.

Mais il se fit un honneur infini par la clémence dont il usa envers M. Marcellus. On peut se rappeller ici ce que j'ai dit de cet homme illustre par sa naissance, par le haut rang qu'il tenoit dans la République, par ses talens, & par son courage. Ame fiére & hautaine, il avoit pendant son Consulat bravé César, & montré ouvertement le dessein de le détruire. Après la bataille de Pharsale, il se retira, comme je l'ai rapporté, à Mitylénes; & il paroissoit résolu de passer tranquillement le reste de ses jours dans cette retraite, se consolant avec les Lettres & la Philosophie. Les instances réitérées de son frére C. Marcellus, & les lettres pressantes de Cicéron, ébranlérent sa constance, & le forcérent enfin à consentir que l'on fit des démarches auprès du vainqueur, pour lui obtenir la liberté de revenir à Rome.

Il consent au retour de Marcellus.

Tome XIII. L.XLIII. p. 391.

Ci devant p. 131.

Cic. ad Fam.

Un jour donc que le Sénat étoit assemblé, & présidé par le Dictateur, Pison beau-pére de César entama la matiére, & fit le premier mention du re-

An. R. 706. Av. J.C. 46.

tour de Marcellus. Auſſitôt le frére de cet illuſtre exilé ſe jetta aux pieds de Céſar : & en même tems tout le Sénat s'étant levé vint à l'appui, & ſupplia ſon chef de rendre à la Compagnie un de ſes membres les plus diſtingués & les plus eſtimables. Céſar prit d'abord un ton ſévére : il ſe plaignit de l'aigreur & de l'animoſité que Marcellus avoit témoignées contre lui. Mais lorſqu'on ne s'attendoit qu'à un refus, il ajouta que quelque ſujet qu'il eût d'être mécontent perſonnellement de celui dont on lui demandoit le rappel, il ne pouvoit réſiſter au vœu unanime du Sénat.

Harangue de Cicéron à ce ſujet.

Cicéron, qui étoit préſent, fut charmé. Ce [a] jour lui parut le premier beau jour de la République, depuis les malheurs des guerres civiles : & dans l'enthouſiaſme qui le ſaiſit, il prononça cette belle harangue, que tout le monde connoît, que tous les ſiécles ont admirée, & dans laquelle en faiſant l'éloge des exploits de Céſar, il éléve ſa clémence & ſa généroſité au deſſus de la gloire de tous ſes triomphes.

Ce diſcours dut faire d'autant plus de

a Ita mihi pulcher hic dies viſus eſt, ut ſpeciem aliquam viderer videre quaſi reviviſcentis Reipublicæ. Cic. ad Fam. IV. 4.

de plaisir à César, que jusques là Cicéron s'étoit obstiné à un silence de tristesse, qui pouvoit aisément être pris pour une improbation de tout ce qui se passoit actuellement. Ce soupçon n'eût été que trop bien fondé: & notre Orateur, qui pensoit qu'il étoit important pour lui de l'effacer, prodigue à pleines mains les louanges à celui dont il craignoit le ressentiment caché. Il avoit pour maxime, que le sage doit s'accommoder au tems: & dans la harangue dont je parle il pousse bien loin les conséquences de ce principe, puisqu'il y fait parade d'un tendre attachement pour César, & d'un zêle pour la conservation de ses jours, qui [a] l'engageroit à se mettre entre lui & les coups qu'on voudroit lui porter: langage bien différent des sentimens de son cœur, & absolument démenti par la joie excessive & démesurée que lui causa la mort funeste de l'oppresseur de la patrie.

AN. R. 706. Av. J.C. 46.

Marcellus ne put pas jouïr du bienfait de César. En revenant à Rome s'é- tant

Mort funeste de Marcellus.

a Omnes tibi, ut pro aliis etiam loquar quod de me ipso sentio, quoniam subesse aliquid putas quod cavendum sit, non modò excubias & custodias, sed etiam laterum nostrorum oppositus & corporum pollicemur. *Cic. pro Marc. n. 32.*

„ grémens & toutes les bassesses par les- An. R.
„ quelles il faut passer pour pénétrer 706.
„ jusqu'à lui, enfin je fus introduit. Vos Av. J.C.
„ fréres & vos proches se jettérent à ses 46.
„ pieds. Moi, je parlai d'une façon con-
„ venable à la cause & aux circonstan-
„ ces. La réponse de César fut douce,
„ sans être décisive. Mais son air même
„ annonçoit autant que ses paroles qu'il
„ est disposé favorablement, & que
„ vous avez lieu de bien espérer. „

Telle étoit la situation de cette affaire, lorsque Tubéron intenta une accusation en forme contre Ligarius. Le fait de cette accusation est des plus singuliers. Tubéron accusoit Ligarius d'avoir porté les armes contre César: & non seulement il étoit lui-même dans le cas, mais il n'étoit indigné contre Ligarius, que parce qu'il prétendoit avoir été empêché par lui trois ans auparavant d'entrer en Afrique, où le Sénat l'envoyoit pour faire la guerre à César. L'affaire de Ligarius prit donc ainsi une nouvelle forme: au lieu d'être traitée uniquement par la voie des priéres & des supplications, elle devint judiciaire; & du cabinet de César elle fut portée à la Place publique & au Tribunal. C'étoit toujours néantmoins César qui devoit

Cic. pro Lig.

AN. R. 706. AV. J.C. 46. Cic. ad Fam. IV. 12. Cic. ad Att. XIII. 10.

tant arrêté à Athénes, il y fut assassiné par un malheureux qui lui étoit attaché depuis fort longtems, & qui ensuite se tua lui-même. La cause qui porta ce scélérat à une telle fureur, n'a pas été bien connue. Mais Cicéron a pris soin de justifier César, sur qui quelques-uns voulurent jetter des soupçons.

Affaire de Ligarius.

César fit encore un autre acte de clémence, qui est devenu extrémement célébre par la part que Cicéron y prit. Il s'agissoit de Q. Ligarius, qui après la bataille de Thapsus avoit obtenu du vainqueur la vie sauve: mais à condition de demeurer en exil. Les deux fréres de l'exilé, qui avoient été dans le parti de César, voyant avec quelle facilité il s'étoit laissé fléchir à l'égard de Marcellus, conçurent l'espérance d'obtenir pareillement le rappel de leur frére. Il firent donc des mouvemens auprès du Dictateur; & Cicéron, qui étoit leur ami, se joignit à eux. Voici comment il rend compte lui-même à Ligarius de l'audience qu'il avoit eue de César à ce sujet, „ Je me rendis le matin „ chez César, à la priére de vos fréres; „ & après [a] avoir essuyé tous les désa- „ gré-

[a] Quum omnem adeundi & conveniendi illius indignitatem & molestiam pertulissem. *Cic. ad Fam.* VI. 14.

„ grémens & toutes les bassesses par lesquelles il faut passer pour pénétrer jusqu'à lui, enfin je fus introduit. Vos fréres & vos proches se jettérent à ses pieds. Moi, je parlai d'une façon convenable à la cause & aux circonstances. La réponse de César fut douce, sans être décisive. Mais son air même annonçoit autant que ses paroles qu'il est disposé favorablement, & que vous avez lieu de bien espérer. „

An. R. 706. Av. J.C. 46.

Telle étoit la situation de cette affaire, lorsque Tubéron intenta une accusation en forme contre Ligarius. Le fait de cette accusation est des plus singuliers. Tubéron accusoit Ligarius d'avoir porté les armes contre César: & non seulement il étoit lui-même dans le cas, mais il n'étoit indigné contre Ligarius, que parce qu'il prétendoit avoir été empêché par lui trois ans auparavant d'entrer en Afrique, où le Sénat l'envoyoit pour faire la guerre à César. L'affaire de Ligarius prit donc ainsi une nouvelle forme: au lieu d'être traitée uniquement par la voie des priéres & des supplications, elle devint judiciaire; & du cabinet de César elle fut portée à la Place publique & au Tribunal. C'étoit toujours néantmoins César qui devoit

Cic. pro Lig.

AN. R. 706. AV. J.C. 46.

la décider par lui-même, mais comme Juge: & Cicéron, qui avoit fait d'abord ſimplement le perſonnage de ſolliciteur & d'ami, fit ici celui d'Avocat.

Plaidoyer de Cicéron pour lui.

Le plaidoyer qu'il prononça en cette occaſion, eſt ſans contredit l'un des plus beaux monumens de l'habileté & de l'adreſſe inſinuante de ce grand Orateur. Il ſavoit que Céſar ne ſe piquoit d'aucune vertu plus que de la clémence envers ceux qui avoient été ſes ennemis. C'eſt par cet endroit qu'il l'attaque. Sans négliger de profiter des circonſtances qui rendoient plus graciable le cas où ſe trouvoit Ligarius, il fait ſa principale reſſource de la généroſité de Céſar. „ J'ai [a] plaidé, lui dit-il, bien des „ cauſes, & même quelques-unes avec „ vous. Jamais on ne m'a entendu tenir „ ce langage: *Pardonnez lui, Meſſieurs:* „ *il a fait une faute. Il s'eſt oublié: il n'y* „ *retombera plus.* C'eſt à un pére que l'on „ parle ainſi. A des Juges, on leur dit: „ *Il n'a rien fait de ce qu'on lui impute, il* „ *n'y a pas même penſé. Les témoins ſont* „ *men-*

a Cauſas, Cæſar, egi multas, & quidem tecum: certè nunquam hoc modo, *Ignoſcite, judices: erravit: lapſus eſt: non putavit; ſi unquam poſthac.* Ad parentem ſic agi ſolet. Ad judices, *Non fecit, non cogitavit: falſi teſtes, fictum crimen.* Dic te, Cæſar, de facto Ligarii judicem eſſe:

„ *menteurs, l'accusation est inventée à plai-* AN. R.
„ *sir.* Prétendez-vous, César, être Juge 706.
„ de Ligarius? Nous demandez-vous Av. J.C.
„ dans quel camp il a servi? Je me tais. 46.
„ Je ne fais pas même usage de plusieurs „ observations, qui ne laisseroient pas „ d'avoir de la force auprès d'un Juge. „ Je ne dis point qu'il est parti avant la „ guerre; qu'il a été laissé en Afrique „ dans le tems que la paix subsistoit en- „ core; que la guerre l'y a surpris; que „ même alors, bien loin de montrer de „ l'animosité & de l'aigreur, toute son „ inclination, tout son cœur étoit pour „ vous. C'est ainsi que l'on parleroit à „ un Juge. Mais je parle à un pére. *Je „ suis en faute: j'ai agi inconsidérément: „ j'ai recours à votre bonté: je vous prie „ de me pardonner. Si personne n'a obtenu „ grace de vous, il y a de l'arrogance „ dans ma demande: si vous vous êtes „ laissé fléchir à l'égard de plusieurs, c'est „ vous qui avez fait naître en moi l'espé- „ ran-*

quibus in præsidiis fuerit, quære. Taceo. Ne hæc quidem colligo, quæ fortasse valerent etiam apud judicem. Legatus ante bellum profectus, relictus in pace, bello oppressus, in eo ipso non acerbus, totus animo & studio tuus. Ad judicem sic agi solet. Sed ego, ad parentem loquor: *Erravi, temere feci, pœnitet. ad clementiam tuam confugio: delicti veniam peto: ut ignoscas, oro. Si nemo impetravit, arroganter:*

AN. R. 706. Av. J.C. 46.

„ *rance: faites m'en gouter le fruit.* Et
„ comment, ajoute Cicéron, ne seroit-
„ il pas permis à Ligarius d'espérer,
„ pendant qu'il m'est bien permis, à *moi*,
„ de prier pour un autre? „

Il n'est personne qui ne connoisse & qui n'admire le trait fameux qui se trouve un peu plus bas que ce que je viens de citer, lorsque Cicéron rappelle à César avec un art infini les services que lui avoit rendus l'un des fréres de Ligarius: „ Vous vous souvenez, lui
„ dit-il, vous [a] qui ne savez oublier que
„ les injures, vous vous souvenez assu-
„ rément quelle preuve T. Ligarius vous
„ a donnée dans sa Questure de son atta-
„ chement & de son zéle pour vos in-
„ térêts. „ C'étoit là prendre César par son foible, si l'on peut se servir de ce terme en parlant de l'inclination généreuse à pardonner.

César lui pardonne.

Aussi ne put-il résister à la douce persuasion qui couloit des lévres de l'Orateur. Il étoit venu, si nous en croyons Plutarque, dans la ferme résolution de demeurer infléxible, parce qu'il regardoit

Plut. Cic.

si plurimi, tu idem fer opem, qui spem dedisti. An sperandi Ligario causa non sit, quum mihi apud te sit locus etiam pro altero deprecandi? *Cic. pro Lig.* 30. 31.

a Qui oblivisci nihil soles, nisi injurias. 36.

doit Ligarius comme un ennemi irré- conciliable. Et en cela il ne se trompoit pas, puisque ce même Ligarius entra peu de tems après dans la conspiration contre sa personne. C'avoit donc été la simple curiosité qui avoit amené César au Tribunal, parce qu'il y avoit bien des années qu'il n'avoit entendu plaider Cicéron. Mais il ne fut pas maître de lui-même. On le vit plusieurs fois changer de couleur: tous les mouvemens que l'Orateur voulut lui inspirer se peignirent successivement sur son visage: & enfin lorsque Cicéron exprima les dangers de la bataille de Pharsale, César frissonna & trembla de tout le corps, & les piéces du procès qu'il avoit apportées lui tombérent des mains. Il pardonna donc à Ligarius, & lui permit de revenir à Rome.

An. R. 706. Av. J.C. 46.

Cet événement peut, si je ne me trompe, être regardé comme le chef-d'œuvre & le triomphe de l'Eloquence. Emouvoir une multitude, n'est pas une entreprise si difficile, ni qui demande une si grande sublimité de génie. Mais attendrir, & dompter par la force du discours un homme tel que César, c'est de quoi Cicéron seul étoit capable.

Les deux affaires de Marcellus & de Liga-

Loisir forcé de

AN. R. 706. Av. J.C. 46.

Cicéron. Il en profite pour composer divers ouvrages.

Ligarius furent les seules actions publiques qui exercérent cette année les talens de Cicéron. Du reste il s'occupa de la composition de différens ouvrages de Rhétorique & de Philosophie. Les Lettres avoient fait, depuis son retour à Rome, son unique consolation. On juge aisément que tout ce qu'il voyoit autour de lui, tout ce qu'il entendoit, ne pouvoit que l'affliger. Outre les maux publics qui le touchoient sensiblement, sa situation personnelle étoit tout-à-fait triste. Par le changement arrivé dans le Gouvernement, il avoit perdu cet éclat, cette considération, cette autorité attachée au rang de l'un des chefs du Sénat Romain. Il ne pouvoit plus rien que par ses priéres auprès du Maître, qui même n'étoit pas de caractére à laisser prendre à personne beaucoup de crédit sur son esprit. Non seulement un ancien ennemi tel que Ciceron, mais ceux qui [a] lui avoient toujours été attachés n'étoient point le conseil de César. Il ne prenoit conseil que de lui-même.

Cicéron, dans ce loisir & ce vuide qui le livroit à sa douleur, n'auroit [b] pas pû

a Is utitur consilio ne suorum quidem, sed suo. *Cic. ad Fam.* IV. 9.

b Vivas, inquis, in litteris. An quidquam me aliud agere censes?

pû vivre, s'il n'eût vécu avec les Lettres. Elles avoient toujours fait son plaisir: elles étoient devenues alors non seulement sa consolation, mais [a] son salut. Ce fut donc en ce tems qu'il composa la plupart de ses ouvrages Philosophiques. Outre le soulagement qu'il tiroit de cette occupation, il comptoit même remplir ainsi, en la maniére dont il lui étoit possible, les devoirs de citoyen. „ Puisque [b] nous ne pouvons plus, dit-„ il, servir la République dans le Sénat „ & dans la place publique, servons-la „ au moins par la composition d'ouvra-„ ges propres à former les mœurs. Rien „ ne peut être plus utile pour l'instruc-„ tion de nos Romains. „ Cette vûe étoit bien digne Cicéron.

AN. R. 706. Av. J.C. 46.

Cic. Acad. I. 11.

Sa douleur sur l'état actuel des affaires s'adoucit.

L'occupation, le tems, la réfléxion, la nécessité, adoucirent enfin sa douleur. Après [c] avoir pleuré la patrie plus longtems & plus amérement, dit-il, que jamais aucune mére n'a pleuré un fils

aut possem vivere, nisi in litteris viverem. *Cic. ad Fam.* IX. 26.

a A studiis antea delectationem modò petebamus, nunc verò etiam salutem. *Cic.* IX. 2.

b Si minùs in Curia atque in foro, at in litteris & libris, juvare Rempublicam. *Id. ibid.*

c Patriam eluxi jam & graviùs & diutiùs quàm nulla mater unicum filium. *Cic. ad Fam.* IX. 20.

An. R. 706. Av. J. C. 46.

fils unique, il se consola, & même reprit un peu de gaieté. Il plaisante quelquefois dans ses lettres sur sa situation.

Un de ses amis, homme d'un esprit agréable & orné, lui avoit fait quelque reproche sur ce qu'il ne résidoit point à Rome. „Vous [a] ne sentez donc pas, „lui répond Cicéron, la différence de „mon état présent d'avec celui où j'étois „autrefois. J'occupois ci-devant la „poupe, & je maniois le gouvernail: „aujourd'hui à peine puis-je trouver „place à la sentine. Pensez-vous qu'il se „rendra moins de Sénatusconsultes pen„dant que je serai à Naples? Les Dé„crets du Sénat se dressent dans le cabi„net de César: & quand mon nom se „présente à sa mémoire, on fait mention „de moi au bas du Décret, & souvent „j'apprens qu'un Sénatusconsulte for„mé, dit-on, sur mon avis, a été por„té en Arménie & en Syrie, avant que „j'aie

a Quid simile?... Sedebamus enim in puppi, & clavum tenebamus. Nunc autem vix est in sentina locus. An minùs multa Senatusconsulta futura putas, si ego sim Neapoli? . . Senatusconsulta scribuntur apud amatorem tuum, familiarem meum. Et quidem, quum in mentem venit, ponor ad scribendum: & antè audio Senatusconsultum in Armeniam & Syriam esse perlatum, quod in meam sententiam factum esse dica-

„ j'aie entendu dire un seul mot de l'af- „ faire qui y est réglée. Ne pensez point „ que je raille. J'ai reçu des lettres de „ Rois fort éloignés, qui me remer- „ cioient de ce que j'avois opiné pour „ les faire reconnoître par le Sénat Rois „ amis & alliés de l'Empire, pendant „ que j'ignorois non seulement qu'on „ leur eût fait cet honneur, mais même „ qu'ils existassent. „

An. R. 706. Av. J.C. 46.

C'est ainsi que Cicéron savoit prendre son parti. Il évitoit avec soin tout ce qui eût pû offenser César, dont il exalte la bonté & la modération, même dans ses lettres particuliéres. Pour ce qui est des principaux amis de César, Hirtius, Dolabella, Pansa, Oppius, Balbus, il vivoit familiérement avec eux. Les deux premiers surtout, qui étoient gens d'esprit & de mérite, & en passe de parvenir incessamment aux premiéres charges, prenoient ses leçons pour se perfectionner dans l'Eloquence: ce qui formoit une liaison assidue,

Sa conduite politique à l'égard de César, dont les amis le cultivent & s'affectionnent à lui.

Cic. ad Fam. IX. 16. 17. & IV. 4.

tur, quàm omnino mentionem ullam de ea re esse factam. Atque hoc nolim me jocari putes. Nam mihi scito jam à regibus ultimis allatas esse litteras, quibus mihi gratias agunt, quòd se meâ sententia reges appellaverim: quos non modò reges appellatos, sed omnino natos nesciebam. *Cic. ad Fam.* IX. 15.

AN. R. 706. Av. J.C. 46.

due, journaliére & nullement inutile ni désagréable à Cicéron.

Il badine à ce sujet fort ingénieusement à son ordinaire: „J'imite [a], *dit*-„il, Denys le Tyran, qui chassé de Sy-„racuse ouvrit une école à Corinthe. „De même moi, qui étois accoutumé „à régner dans les jugemens, mainte-„nant qu'il n'y en a plus, parce que „tout dépend de la volonté d'un seul, „je tiens école de Rhétorique.„

Ses disciples [b] en Eloquence étoient ses maîtres en bonne chére, comme il a soin de le remarquer. Ils l'invitoient très souvent à souper chez eux: & c'est ce qui lui fournit encore matiére à des plaisanteries fort agréables. „Un [c] des „avantages, dit-il, que je retire des „leçons que je donne à nos vainqueurs, „c'est que je profite de leur table volup-„tueuse. Depuis ce tems j'ai mangé plus „de paons, que vous de pigeons. Ainsi „il n'est plus question des éloges que

„vous

a Intellexi probari tibi meum consilium, quòd, ut Dionysius tyrannus, quum Syracusis expulsus esset, Corinthi dicitur ludum aperuisse, sic ego, sublatis judiciis, amisso regno forensi, ludum quasi habere cœperim. *Cic ad Fam.* IX. 18.

b Hirtium ego & Dolabellam dicendi discipulos habeo, cœnandi magistros. *Id. ibid.* 16.

c Extremum illud est, quod tu nescio an

„vous me donniez autrefois : ô l'hom- „me facile à nourrir ! ô que voilà un „hôte aisé & commode ! Je ne suis plus „ce Philosophe agissant, qui croyoit se „devoir au soin des affaires publiques, „& au service de ses concitoyens. Je ne „songe plus ni à préparer ce que j'au- „rai à dire dans le Sénat, ni à étudier „des causes. Je suis un déserteur de la „morale sévére, & j'ai passé dans le „camp d'Epicure, contre lequel je „combattois autrefois. „ Tout ce morceau a d'autant plus de sel, que celui à qui Cicéron écrit étoit Epicurien.

An. R. 706. Av. J.C. 46.

Les liaisons familiéres de Cicéron avec les vainqueurs, & la dépendance où il vivoit par rapport à César, ne furent pas des motifs suffisans pour le détourner de composer vers ces mêmes tems son fameux Eloge de Caton. Il sentoit toute la difficulté d'une entreprise si délicate dans les conjonctures où il se trouvoit. Cependant il l'exécuta avec cou-

Eloge de Caton composé par Cicéron. Anticatons de César.

Cic. ad Att. XII. 4.

primum putes: plures jam pavones confeci, quàm tu pullos columbinos . . . Illa mea, quæ solebas antea laudare, o hominem facilem! o hospitem non gravem! abierunt. Nam omnem nostram de Republica curam, cogitationem de dicenda in Senatu sententia, commentationem causarum, abjecimus. In Epicuri nos adversarii nostri castra conjecimus. *Id. ibid.* 18. 20.

An. R. 705. Av. J. C. 46.

courage : & si nous devons juger de l'ouvrage même par l'espéce de plan que nous en avons dans une de ses lettres à Atticus, non seulement il exalta en général la fermeté & la constance de son Héros, mais il coupa dans le vif, & le loua d'avoir prévû longtems auparavant les maux qu'éprouvoit actuellement la République, d'avoir tout tenté pour les prévenir, & d'avoir mieux aimé mourir que d'en être le témoin.

On peut bien juger qu'un pareil ouvrage ne fit pas grand plaisir à César. Mais il n'en témoigna aucun chagrin, & se contenta d'y répondre par deux Ecrits, qu'il intitula, comme je l'ai déja dit, Anticatons, opposant [a], selon l'expression de Crémutius Cordus dans Tacite, plaidoyer à plaidoyer.

Plut. Cic. César, dans ces deux piéces, ne ménagea nullement Caton. Mais Cicéron y étoit traité honorablement, & comparé à Périclès & à Théraméne, deux des plus illustres personnages qui ayent brillé dans la République d'Athénes, grands Orateurs, & grands hommes d'Etat.

L'ou-

[a] M. Ciceronis libro, quo Catonem cœlo æquavit, quid aliud Dictator Cæsar, quam rescriptâ oratione velut apud judices respondit. *Tac. Ann.* IV. 34.

L'ouvrage de Cicéron, du côté du style & de l'éloquence, mérita encore les louanges de César : & comme *Brutus* avoit fait aussi un Eloge de Caton, César en comparant ces deux piéces disoit dans une lettre [a] à un ami, qu'il lui sembloit que la lecture réitérée de l'Ecrit de Cicéron lui avoit fait acquérir plus d'abondance & plus de richesse pour les expressions & pour les tours : mais qu'en lisant celui de Brutus, son amour propre avoit été flatté, & qu'il s'étoit trouvé lui-même éloquent.

AN. R. 706. Av. J.C. 46.

Le peu que je viens de dire de Cicéron, suffit, je pense, pour donner une idée de la maniére dont il passa tout le tems depuis sa grace obtenue jusqu'à la mort de César. S'il se rencontre chemin faisant quelques autres traits dignes de remarque, j'aurai soin d'en faire usage. Je dirai seulement ici d'avance que la mort de sa chére fille Tullie, qui arriva l'année suivante, le plongea dans une tristesse amére, & portée jusqu'à un excès peu séant à un aussi grand esprit. De pareils coups sont rudes sans doute, & il n'appartient qu'à de mauvais cœurs d'y

Douleur excessive de Cicéron au sujet de la mort de sa fille Tullie.

a Legi epistolam : multa de meo Catone, quo sæpissimè legendo se dicit copiosiorem factum : Bruti Catone lecto, se sibi visum disertum. *Cic. ad Att.* XIII. 4.

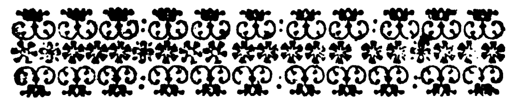
An. R. 706. Av. J.C. 46.

Cic. ad Fam. IV. 5.6 & ad Att. XII.

d'y être insensibles. Mais la noirceur, l'humeur sombre & sauvage, la fuite de tout commerce & de toute compagnie, & surtout le dessein bizarre de faire l'apothéose de sa fille, & de lui élever un temple, voilà ce que l'on pardonneroit peut-être à un homme du commun, mais ce qui est inexcusable dans Cicéron.



LIVRE



LIVRE XLVII.



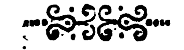
UERRE de César en Espagne contre les enfans de Pompée. Conspiration contre César, & sa mort funeste. Conduite artificieuse d'Antoine pour profiter de cette mort. Ans de Rome 707. 708.

§. I.

Le jeune Pompée devenu puissant en Espagne, à la faveur des troubles qui y étoient excités. César vient en Espagne. Petit poëme composé par lui pendant son voyage. Il force Pompée de lever le siége d'Ulia. Il assiége & prend la ville d'Atégua. Cruautés réciproques. Bataille de Munda. Mort de Cn. Pompée. Sex. Pompée se sauve dans les montagnes de la Celtibérie. Toute la Bétique se soumet au vainqueur. Mort volontaire de Scapula. César distribue les peines & les récompenses en Espagne.

Le

Le jeune Octave rend service à plusieurs auprès de son oncle. Soins que César prenoit de produire son neveu. Triomphe de César, & mécontentement des citoyens à ce sujet. César gâté par les flatteries du Sénat. Il est déclaré Impérator, *Dictateur perpétuel, &c. Honneurs inouïs qui lui sont déférés. Le droit de porter toujours une couronne de laurier lui plaît singuliérement. Motif de la satisfaction qu'il en eut. César se substitue Fabius & Trébonius dans le Consulat pour les trois mois restans. Caninius, Consul de dix-sept heures. Plaisanteries de Cicéron sur ce sujet. César ne suit d'autre régle que sa volonté pour la nomination aux charges & aux emplois. Nouveaux Patriciens. Ornemens Consulaires accordés à dix anciens Préteurs. César se fait nommer Consul pour la cinquiéme fois avec Antoine. Autres Magistrats désignés. César se prépare à aller porter la guerre chez les Parthes. Divers projets de César, tous grands & magnifiques.*



Pen-

PEndant le séjour que César avoit fait à Rome, les forces du jeune Pompée s'étoient considérablement accrues en Espagne, & commençoient à donner de l'inquiétude au vainqueur. Cnéus Pompée avoit grand nombre d'amis dans cette Province, anciennement attachée à son nom : mais ces amis n'auroient peut-être pas osé se déclarer, si la mauvaise conduite de celui qui commandoit pour César dans l'Espagne Ultérieure ne leur en eût présenté l'occasion. Pour bien entendre ceci, il faut reprendre les choses de plus haut.

AN. R. 706. Av. J.C. 45. Le jeune Pompée devenu puissant en Espagne à la faveur des troubles qui s'y étoient excités.

La première année de la guerre civile, lorsque César eut soumis entiérement les Espagnes, il laissa pour gouverner la Lusitanie & la Bétique Q. Cassius Longinus, qui connoissoit le pays, parce qu'il y avoit été Questeur sous Pompée. Cet homme avoit de l'activité & du courage : mais violent, emporté, injuste, avide d'argent, il s'étoit fait tellement haïr dans l'exercice de sa Questure, que l'on forma contre lui une conjuration, dans laquelle il fut blessé. Il en avoit conservé un profond ressentiment contre la Province, qui lui rendoit bien le change.

Hirt. de B. Alex. n. 48. & Dio. l. XLII.

Lors

AN. R. 706. AV. J.C. 46.

Lors donc qu'il se vit revêtu dans ce même pays du commandement suprême, il chercha de l'appui contre la haine des peuples dans l'amour des *Légions*. Il fit de grandes largesses & des promesses encore plus magnifiques aux soldats, & par là il se gagna sans doute les cœurs. Mais cette affection ne s'acquéroit qu'aux dépens de la discipline. De plus il n'avoit point d'autres fonds pour suffire à ces libéralités, que ce qu'il tiroit des habitans, soit naturels du pays, soit Romains établis dans la Province. Aussi il mit tout en œuvre, taxes sur les aisés, avanies, procès criminels intentés aux plus riches, & dont il ne leur étoit possible de sortir qu'à force d'argent. Et sous le spécieux prétexte d'avoir dequoi satisfaire le soldat, la plus grande partie des sommes extorquées tournoit au profit du Commandant. Son avidité couroit après toutes sortes de gains, & n'en négligeoit aucun. Dès qu'il étoit question d'argent, ni les bassesses les plus misérables, ni les injustices les plus criantes ne lui coutoient rien.

Il est aisé de juger qu'une pareille conduite fortifioit & augmentoit l'aversion que les peuples avoient de longue main

main contre lui. Elle étoit encore fomentée par ceux mêmes qui lui servoient de ministres pour toutes ses violences. Des gens de cette espéce, sans probité, sans mœurs, sans ame, ne sont point capables de reconnoissance. Ils n'attribuoient qu'à leur industrie les profits qu'ils faisoient, & ils s'en prenoient à leur Commandant de ceux qu'ils manquoient de faire.

AN. R. 706. Av. J.C. 46.

Cette haine universelle produisit bientôt une nouvelle conjuration contre Longinus, précisément dans le tems que suivant les ordres de César il se préparoit à passer en Mauritanie, pour empêcher Juba d'envoyer des secours en Gréce à Pompée, & pour le punir de ceux qu'il avoit déja envoyés. Les auteurs de la conjuration étoient tous d'Italica *, ville fondée dans la Bétique par le premier Scipion, qui en quittant l'Espagne avoit déposé en ce lieu tout ce qu'il avoit de soldats blessés & infirmes dans son armée. Longinus fut attaqué en plein midi dans Cordoue, & reçut deux coups de poignard, & quelques autres légéres blessures. Aucune des plaies ne se trouva mortelle: & Longinus eut la satisfaction de se venger de ses ennemis par les supplices qu'il

* Aujourd'hui Sevilla la veja.

An. R. 706. Av. J.C. 46.

qu'il leur fit souffrir & par la mort : si ce n'est pourtant que quelques-uns se rachetérent par argent. Car il étoit encore plus avare que cruel, & quelque douceur qu'eût pour lui la vengeance, l'argent le touchoit par un endroit encore plus sensible.

Les conjurés avoient mis dans leur parti les deux Légions qui autrefois commandées par Varron Lieutenant de Pompée, & forcées ensuite de se soumettre à César, étoient restées dans la Province sous les ordres de Longinus. La haine contre celui-ci réveilla en elles leur ancienne affection pour Pompée : & quoique l'on vînt de recevoir en Espagne la nouvelle de la défaite de ce malheureux chef à Pharsale, elles se déclarérent hautement pour lui ; elles se choisirent un Commandant, qui publia qu'il prétendoit remettre le pays sous l'obéissance de Pompée ; & les soldats gravérent le nom de Pompée sur leurs boucliers. Trois Légions demeurérent avec Longinus, non par attachement pour sa personne, mais par fidélité pour César. La ville de Cordoue, dans laquelle étoient établis un grand nombre de Romains, forma dans cette querelle un tiers parti, qui ne

ne vouloit point se détacher des intérêts de César, quoiqu'il détestât Longinus. AN. R. 706. AV. J.C. 46.

Les suites d'une si grande & si violente agitation pouvoient être funestes à la Province, & peut-être l'enlever à César. Mais d'abord le Questeur Marcellus Eserninus réunit en un seul parti sous le nom & sous l'autorité de César tous ceux qui étoient ennemis de Longinus. Peu de tems après, Lépidus, qui étoit Proconsul de l'Espagne Citérieure, arriva dans la Bétique avec des forces considérables. Marcellus le reconnut sans difficulté pour arbitre : & Longinus, après avoir tergiversé, & tenté une inutile résistance, conçut enfin qu'il lui convenoit de céder, d'autant plus que Trébonius dans ce même tems vint de Rome prendre le gouvernement de l'Espagne Ultérieure avec la qualité de Proconsul. Longinus se résolut donc à s'éloigner, & s'étant mis en mer il périt par un naufrage à l'embouchure de l'Ebre. Ainsi le calme fut rendu à l'Espagne.

Mais ce fut un calme de peu de durée. La fermentation excitée une fois dans les esprits ne leur permet pas de se tranquilliser tout d'un coup. De plus

 ici

AN. R. 706. Av. J.C. 46. ici la crainte du ressentiment de César tourmentoit & inquiétoit ceux qui se reprochoient de l'avoir offensé. Ils apprirent donc avec joie que *Métellus* Scipion avoit assemblé de puissantes forces en Afrique. Ils lui envoyérent une députation pour s'unir étroitement avec lui, & pour s'appuyer de sa protection : & en conséquence de cette démarche le fils aîné de Pompée étant parti d'Afrique pour passer en Espagne, quoiqu'il fût resté malade aux isles Baléares, les auteurs des mouvemens agirent par eux-mêmes, soulevérent les troupes & une partie de la Province, & se trouvérent assez forts pour chasser Trébonius. T. Scapula & Q. Aponius, Chevaliers Romains, se mirent à la tête des Légions, en attendant que le jeune Pompée en vint prendre le commandement.

Dio. l. XLIII.

Il le fit dès que sa santé se fut rétablie : & bientôt son nom, les maniéres caressantes auxquelles il força son caractére naturellement dur & féroce, quelques succès dans les commencemens, des largesses faites à propos aux dépens de ceux qui l'avoient obligé d'employer contre eux la force des armes, tout cela lui attira un grand nombre

Cic. ad Fam. XV. 19.

bre de partisans. Presque toute l'Espagne reconnut ses loix. Pour grossir ses troupes, il ne fit point difficulté d'enrôller des esclaves de bonne volonté qu'il affranchissoit. Il se trouva ainsi en peu de tems à la tête de treize Légions. Après la défaite de Métellus Scipion en Afrique, Cnéus Pompée en recueillit quelques débris. Sextus son frére, Labiénus, & Varus, lui amenérent un nombre de vaisseaux. Ainsi il se vit en état de tenir tête par terre & par mer aux Lieutenans de César. Ni Didius, détaché par le Dictateur, comme je l'ai dit, avec une partie de sa flotte, ni Q. Fabius & Q. Pédius, qui commandoient ses Légions, ne pouvoient réduire un ennemi désormais trop puissant : & de concert avec les peuples qui étoient encore demeurés fidéles à César en Espagne, ils pressoient leur Général de se transporter sur les lieux, lui représentant que le danger devenoit digne de lui, & que sa présence étoit absolument nécessaire pour sauver la Province.

An. R. 706. Av. J.C. 46.

C. JULIUS CÆSAR III.
M. ÆMILIUS LEPIDUS.

An. R. 706. Av. J.C. 46.

César part donc de Rome vers la fin de l'année où il étoit Dictateur pour

César vient en Espagne.

An. R. 706. Av. J.C. 46.

Petit poëme composé par lui pendant le voyage.

Auct. de B. Hisp. Appian. Civil. l. II. Dio, l. XLIV. Suet. Cæs. 56.

la troisiéme fois. Je ne trouve exprimé nulle part le nombre des troupes qu'il mena en Espagne. Mais il ne marcha point avec elles. Il prit les devans, selon sa pratique ordinaire, faisant une telle diligence, qu'en vingt-sept jours il arriva de Rome à Obulco dans la Bétique près de Cordoue. Et comme dans une course si rapide il se trouvoit désoccupé, pour amuser son loisir, il composa chemin faisant un petit poëme, dont le sujet étoit la description de son voyage. Cet esprit toujours actif, toujours en mouvement, se seroit dévoré lui-même, si dans les intervalles où les affaires cessoient, il n'y eût substitué les Lettres. C'est dans ces momens si courts qu'il a écrit & les ouvrages que nous avons de lui, & plusieurs autres qui se sont perdus.

Il force Pompée de lever le siége d'Ulia.

César prévint tout le monde, amis & ennemis, par la rapidité de sa marche. On fut étonné de le voir, lorsqu'on le croyoit encore fort éloigné. Néanmoins comme on avoit sçu en Espagne qu'il se préparoit à partir, le jeune Pompée s'étoit déja renfermé dans la Bétique, abandonnant le reste de ce qu'il tenoit en Espagne, parce qu'il croyoit avec raison n'avoir pas trop de toutes

ses

ses forces rassemblées & réunies pour se défendre contre un tel adversaire. Toute la Bétique obéissoit à Pompée, excepté la seule ville d'Ulia, qu'il entreprit de réduire par la force : & il étoit occupé à en pousser le siége, lorsque César arriva.

Quelque grande idée que dût avoir le fils de Pompée du vainqueur de son pére, s'il se croyoit obligé à prendre des précautions, il n'étoit pas cependant frapé de crainte. Il ne pensoit pas qu'il y eût une telle différence d'homme à homme, que l'espérance de la victoire ne lui fût aussi bien permise qu'à César. Ainsi plein de courage & de confiance, il continua avec une nouvelle vigueur le siége qu'il avoit commencé. Le succès ne répondit pas à son attente. Bientôt il eut lieu de reconnoître la supériorité de son ennemi. César introduisit du secours dans la place, & en même tems il s'avança vers Cordoue, comme pour attaquer cette capitale de toute la Province. Sex. Pompée, qui y commandoit, fut effrayé, & implora le secours de son frére, qui fut obligé de lever le siége d'Ulia.

Le plan de César étoit de décider tout d'un coup la querelle par une ba-

AN. R. 706. AV. J. C. 46.

taille. Il marcha donc à l'ennemi, qui se tenoit sous Cordoue, & trouvant le Bétis, ou Guadalquivir, sur sa route, comme il ne pouvoit traverser cette riviére à gué, il fit descendre dans l'eau des mannequins remplis de pierres, sur lesquels il jetta un pont à la hâte, & passa ainsi à l'autre bord. Lorsqu'il fut arrivé en présence du jeune Pompée, il tâcha de l'attirer à une action générale. Mais celui-ci ne voulant point accepter le défi, & se contentant de quelques légéres escarmouches, qui n'avançoient pas beaucoup les affaires, César, qui n'étoit pas accoutumé à perdre inutilement le tems, alla assiéger Atégua, la plus forte place de toutes celles qui tenoient pour Pompée.

AN. R. 707. AV. J. C. 45.

C. JULIUS CÆSAR IV.

Il assiége & prend la ville d'Atégua.

Je ne m'arrêterai point au détail des opérations du siége d'Atégua, qui sont assez mal décrites par l'Auteur des Mémoires sur la guerre d'Espagne, Ecrivain de gazettes & collecteur de Bulletins, dont le style même est non seulement dur & scabreux, mais presque barbare. Je remarquerai seulement que l'entreprise étoit difficile, vû la force de la place en elle-même, la rigueur de la

saison,

saison, (car on étoit dans l'hiver) & le voisinage d'une puissante armée qui étoit à portée de donner du secours aux assiégés. César triompha de tous ces obstacles, & força la ville à se rendre le 19. Février. An. R. 707. Av. J.C. 45.

Il seroit plutôt devenu maître de la place, s'il eût voulu écouter la proposition qui lui fut faite par les habitans de laisser sortir la garnison en toute liberté. Mais il répondit fiérement, que *César [a] avoit coutume de prescrire les conditions, & non pas de les recevoir.* Cette réponse, qui ne laissoit aucune espérance à la garnison, la détermina à une résistance plus opiniâtre. Mais enfin toutes les fortifications de la ville étant ruinées, & la division s'étant mise entre la garnison & les habitans, ceux-ci ouvrirent leurs portes sans autre condition que d'avoir la vie sauve. Pour ce qui est de la garnison, aucun Ecrivain ne nous en apprend le sort.

On peut conjecturer qu'il fut rigoureux, si l'on en juge par la barbarie avec laquelle se faisoit la guerre entre les deux partis. Le commandant de la garnison d'Atégua avoit fait égorger & Cruautés réciproques

 pré-

a Se conditiones dare, non accipere, consuevisse. *De B. Hisp. n.* 14.

An. R. 707. Av. J.C. 45. précipiter par dessus les murailles dans les fossés, un grand nombre des habitans de cette malheureuse ville, comme suspects de favoriser César. Après la prise d'Atégua, soixante & quatorze citoyens d'une ville voisine eurent la tête tranchée par ordre de Pompée pour le même crime. De leur côté les soldats de César ne faisoient aucun quartier à ceux du parti contraire qui tomboient entre leurs mains. Telles sont les horreurs ordinaires des guerres civiles, toujours plus cruelles que celles qui se font contre l'étranger.

Bataille de Munda. César depuis son arrivée dans la Bétique avoit fait lever un siége, & pris une forte place en présence & sous les yeux de l'armée ennemie. C'étoient là de grands avantages : mais il n'y avoit qu'une bataille qui pût terminer la guerre. Lors donc qu'il se fut rendu maître d'Atégua, il serra de près le jeune Pompée, qui pour encourager les siens affectoit de répandre le bruit que César craignoit de s'exposer en plaine, pendant que lui-même il avoit grand soin de se tenir sur des hauteurs, où il ne pût être aisément attaqué. Seulement il détachoit quelque cavalerie, & engageoit ainsi de petits combats, dont les événemens

sont

ſont auſſi peu importans, qu'ils étoient divers, & ſouvent douteux. Enfin les deux armées en ſe côtoyant & ſe harcelant ſans ceſſe, arrivérent près de Munda *, lieu devenu célébre dans l'Hiſtoire par le malheur du jeune Pompée, & par la derniére victoire de Céſar.

An. R. 707. Av. J.C. 45.

Ce fut le dix-ſept Mars que Céſar, lorſqu'il ſe préparoit à décamper, ayant appris par ſes coureurs que les ennemis ſe tenoient dès minuit rangés en ordre de bataille, réſolut d'aller à eux, & de profiter d'une occaſion qu'il cherchoit depuis longtems. Pompée s'étoit déterminé à riſquer une action, parce qu'il craignoit, en reculant toujours, de décréditer ſes armes, & de ſe faire mépriſer & abandonner de ſes partiſans. Mais il avoit pris ſon poſte avantageuſement, près de la ville de Munda, qui lui aſſûroit une retraite, & ſur une hauteur, défendue d'un côté par un marais preſque impénétrable. Ces difficultés n'arrêtérent point Céſar. Il rangea d'abord ſes troupes dans la plaine, & laiſſa un eſpace libre, en cas que les enne-

O 5

* *Cette ville conſerve encore aujourd'hui ſon nom, ſi ce n'eſt que l'on écrit* Monda. *Elle eſt ſituée dans le Royaume de Grenade, à peu de diſtance de* Malaga, *près de la petite riviére de* Guadalmedina.

An. R. 707. Av. J.C. 45.
ennemis voulussent y descendre. Lorsqu'il vit qu'ils demeuroient dans leur poste, il monta pour les attaquer, donnant pour mot à ses soldats le nom de *Vénus* à son ordinaire. Le mot donné par Pompée fut *La Piété*. Le jeune Général vouloit marquer qu'en ce jour il prétendoit venger son pére.

Le combat fut très opiniâtre. Pompée, outre la supériorité du terrain, avoit celle du nombre, treize Légions contre huit. Et ceux qui composoient ces Légions trouvoient dans leur situation des motifs de se battre en désespérés, étant ou d'anciens soldats d'Afranius & de Varron, qui avoient méprisé le pardon obtenu de César, & qui par conséquent ne pouvoient plus se promettre de grace; ou des esclaves affranchis, qui, s'ils étoient faits prisonniers, n'avoient à attendre qu'un supplice ignominieux, ou au moins une rigoureuse servitude. Pour ce qui est des gens de César, leur gloire passée, la présence & les regards d'un Général toujours sûr de vaincre, l'indignation d'avoir sans cesse à combattre un parti tant de fois vaincu, & toujours renaissant, c'étoient là de puissans aiguillons pour les porter à bien faire. Néantmoins

moins il s'en trouva quelques-uns, sans doute parmi les nouveaux soldats, dont le cœur ne fut pas exemt de crainte à l'approche du moment critique, qui pouvoit changer entiérement leur sort. La chose seroit moins étonnante, s'il est vrai, comme le dit Florus, que César lui-même parut plus triste que de coutume. Peut-être n'étoit-il pas encore bien rétabli d'une attaque de son mal, dont il avoit été fort tourmenté peu de tems après son arrivée en Espagne.

An. R. 706. Av. J.C. 46.

Flor. IV. 2.

Quoi qu'il en soit, ce qui est certain, c'est qu'il eut d'abord du pire, & que la victoire parut se déclarer pour les ennemis. Non seulement ses troupes de nouvelles levées, mais ses vieux soldats, après quatorze ans de victoires continuelles, lâchérent le pied: & s'ils ne prirent pas la fuite, la honte, plutôt que le courage & la valeur, les retenoit.

César au désespoir accourt pour réparer le désordre. Il anime ses soldats, il les presse par des exhortations, par des reproches. *Quoi?* leur crioit-il: *Vous livrez à des enfans un Général qui a blanchi sous les lauriers!* Il falloit que le mal fut bien grand, & qu'il restât bien peu d'espérance de rétablir le com-

Plut. Cæs.

 bat,

ʟɴ. R. 7.. ɪ. J.C. ... ut. ſ. 36. ɪr. IV.

bat, ſi nous devons croire, ſur la foi de Suétone & de Florus, qu'il délibéra de ſe donner la mort à lui-même. Du moins expoſa-t-il ſa perſonne: & croyant, dans un ſi extrême péril, n'avoir rien à ménager, il ſe mit à pied, prit un bouclier de fantaſſin, & s'avança juſqu'à dix pieds de l'ennemi. Son exemple, & le danger manifeſte qu'il couroit, réveillérent le courage de ſes ſoldats. La dixiéme Légion, ce corps ſi fameux par ſa bravoure, & qui réduit à un petit nombre, valoit néantmoins une armée, fit des efforts incroyables. Ces alternatives, avec incertitude du ſuccès, durérent ainſi preſque tout le jour. Ce qui décida l'affaire, ce fut un mouvement fait mal à propos, ou du moins malheureuſement, par Labiénus.

Céſar avoit parmi ſes auxiliaires quelques troupes légéres venues de Mauritanie, & commandées par Bogud Roi d'une partie de ce pays. Ce Prince, pendant que les Légions ſe battoient avec acharnement & avec fureur, eut la penſée d'aller attaquer le camp des ennemis, qu'il eſpéra trouver ſans défenſe. Labiénus l'apperçut, & craignant pour le camp, il détacha cinq cohortes, qui en allant au devant des Maures

s'é-

s'éloignérent du champ de bataille. César ou crut qu'elles fuyoient, ou voulut le faire croire. Il cria à haute voix que les ennemis prenoient la fuite: & cette fausse opinion s'étant répandue dans l'instant parmi les deux armées, augmenta le courage des uns, abattit celui des autres. La terreur & le trouble s'emparent des gens de Pompée: ceux de César, & sur tout la dixiéme Légion, en profitent pour pousser des ennemis dont les rangs commençoient à se mêler & à se confondre. Bientôt ceux qui d'abord n'étoient qu'ébranlés se trouvent rompus, & tellement en désordre, que lorsque leur erreur fut dissipée, il n'étoit plus tems d'y remédier.

An. R. 707. Av. J.C. 45.

La victoire fut compléte. Trente mille hommes du côté de Pompée restérent sur la place, entre lesquels on compte Labiénus & Varus, à qui César fit rendre les honneurs funébres, & trois mille Chevaliers Romains. Toutes les aigles des Légions furent prises, avec la plus grande partie des drapeaux, & les faisceaux que l'on portoit devant le Général: & parmi les prisonniers se trouvérent dix-sept officiers du premier rang. Le vainqueur perdit mille de ses plus braves soldats, & en eut cinq cens

An. R. 707. Av. J.C. 45. blessés. Cette bataille, qui termina la guerre civile, se donna à pareil jour, que quatre ans auparavant Pompée le Grand étoit parti de Brindes pour passer en Gréce. Nous avons vû qu'elle fut étrangement disputée; & César avoua la grandeur du péril qu'il avoit couru, en disant qu'ailleurs il avoit combattu pour la victoire, mais à Munda pour la sureté & le salut de sa personne.

Ceux qui restérent des vaincus se sauvérent les uns dans leur camp, les autres dans la ville de Munda. Le camp fut bientôt forcé. La ville étoit de meilleure défense, & capable de soutenir un siége. Les vainqueurs commencérent dès le jour même à l'assiéger. Mais comme ils n'avoient pas le tems de creuser un fossé, & de former un rempart garni de palissades, ils firent autour de la ville une enceinte des corps morts des ennemis qu'ils amonceloient, & qu'ils attachoient ensemble en les perçant de leurs épées & de leurs piques: & ils affectoient de tourner les têtes de ces cadavres vers les assiégés, tant pour leur inspirer de la terreur, que pour dresser eux-mêmes de barbares trophées de leur victoire. Le siége ainsi commencé dura un mois, & ne finit que par

par la mort de presque tous ceux qui s'étoient enfermés dans la ville. AN. R. 707. Av. J.C. 45.

Le malheureux chef de l'armée détruite par César ne survécut pas longtems à sa défaite. Il tenta de se sauver soit par terre soit par mer avec un peloton de troupes qu'il avoit rassemblé, & quelques vaisseaux. Mais il éprouva toutes sortes de malheurs dans sa fuite. Attaqué & battu par ceux que son ennemi avoit chargés de le poursuivre, blessé à l'épaule & à la jambe gauche, & s'étant démis le talon, réduit à ne pouvoir ni monter à cheval, ni même souffrir la litiére, il se cacha dans un antre écarté. Sa retraite ayant été bientôt découverte, il y fut tué, & sa tête apportée à César le douze Avril. Comme il étoit important de constater sa mort, cette tête fut exposée à la vûe des peuples par ordre du vainqueur, & ensuite ensevelie.

Mort de Cn. Pompée.

Sextus Pompée, la derniére espérance de sa famille & de son nom, se déroba pour lors au péril qui le menaçoit. Il étoit à Cordoue lors de la bataille de Munda. Dès qu'il en sçut le malheureux succès, il sortit de la ville & du pays, & il alla s'enfoncer dans les montagnes de la Celtibérie, où

Sex. Pompée se sauve dans les montagnes de la Celtibérie.

menant

An. R. 707. Av. J.C. 45.

menant une vie errante, & faiſant pour ſubſiſter le métier de brigand, il demeura quelque tems inconnu ou négligé. Nous le verrons après la *mort* de Céſar reparoître ſur la ſcêne, & joner un grand rôlle.

Toute la Bétique ſe ſoumet au vainqueur.

La victoire de Munda ſoumit à Céſar toute la Bétique. Les reſtes du parti des Pompées firent bien quelques efforts & tentérent quelque réſiſtance dans Cordoue, dans Hiſpalis *, & dans un petit nombre d'autres places. Mais c'étoient les derniers ſoupirs d'un parti expirant. Bientôt il fallut que tout ſubît la loi du vainqueur: & Céſar n'eut plus qu'à arranger l'état des choſes, & à diſtribuer les peines & les récompenſes.

* *Séville.*

Mort volontaire de Scapula.

Scapula, l'un de ceux qui avoient le plus contribué à ſoulever la Bétique, affecta la gloire d'une mort volontaire. Il s'y prit à la façon des braves qui ont cherché à mériter des louanges par une affectation de fermeté, dont ils couvroient leur déſeſpoir. Du champ de bataille il ſe rendit à Cordoue. Là il aſſembla tout ſon domeſtique, ordonna qu'on dreſsât un bucher, ſe fit préparer un repas magnifique, voulut qu'on ornât les lits & la ſalle, & que l'on étalât

ſur

sur le buffet tout ce qu'il avoit de vases précieux : & après avoir fait à ses gens le partage de son argent monnoyé & de son argenterie, il se mit à table de bonne heure comme pour un repas de plaisir, sans oublier les parfums, dont les anciens, comme l'on sçait, faisoient grand usage. Ensuite ayant chargé un de ses affranchis de la commission de mettre le feu au bûcher, il se fit égorger par un esclave.

An. R. 707. Av. J.C. 45.

César distribue les peines & les récompenses en Espagne.

César ayant convoqué à Hispalis les Députés des villes & des peuples d'Espagne qui avoient favorisé le parti du jeune Pompée, leur fit dans un long discours tous les reproches que la supériorité de la fortune met les vainqueurs en état de faire aux vaincus. Sa vengeance se termina à des peines pécuniaires, à des amendes, à des taxes, selon ce qu'il avoit déja pratiqué en Afrique. Disposé par sa clémence à épargner le sang, mais avide d'argent par principe, & par la nécessité de ses affaires, il rançonna toute l'Espagne : il pilla jusqu'aux temples, & en particulier celui d'Hercule à Cadiz, dont il enleva les trésors & toutes les riches offrandes. Dion rapporte qu'il fit même acheter à ceux qu'il récompensoit les immunités,

An. R. 707. Av. J.C. 45. le droit de bourgeoisie Romaine, & les autres graces qu'il leur accorda. Mais les coupables n'ayant été châtiés que par la bourse, j'ai peine à croire qu'il ait vendu ses bienfaits à ceux dont il avoit lieu de se louer.

Le jeune Octave rend service à plusieurs auprès de son oncle. *Nic. Damasc. de Instit. Aug.*

Son petit neveu le jeune Octave, qui étoit près d'entrer alors dans sa dix-neuviéme année, & pour lequel il avoit une grande tendresse, rendit en cette occasion service à plusieurs de ceux qui avoient ou à implorer la miséricorde du Dictateur, ou à lui demander des honneurs & des récompenses. Les Sagontins en particulier trouvérent en lui un protecteur & un avocat; & quoique chargés de plusieurs accusations très graves, ils obtinrent par son crédit leur pardon de César.

Soins que César prenoit de produire son neveu.

C'est ainsi que ce jeune homme commençoit à se faire connoître, & à répondre aux soins que son oncle prenoit de le produire. Car comme César n'avoint point d'enfans, & que les heureuses espérances que lui donnoit un neveu, en qui tout annonçoit un esprit supérieur & de rares talens, lui avoient fait prendre la résolution de l'adopter, il s'appliquoit depuis quelque tems à le décorer, & à lui fournir des occasions

sions de paroître. Ainsi il l'avoit revêtu du Sacerdoce que L. Domitius, tué à la bataille de Pharsale, avoit laissé vacant par sa mort. Lorsqu'il triompha, il le fit marcher à cheval à côté de lui, orné de dépouilles & de marques d'honneur, quoique l'âge de ce jeune homme & la délicatesse de son tempérament l'eussent empêché de servir. Dans les fêtes qui suivirent ses triomphes, il l'établit intendant & président des spectacles qu'il donna dans le goût & dans la langue des Grecs. Enfin lorsqu'il partit pour la guerre d'Espagne, son dessein étoit de le mener avec lui. Mais une violente maladie, dont la convalescence fut longue & pénible, retint Octave à Rome: & il ne put se rendre auprès de son oncle qu'après la bataille de Munda. Il fit en Espagne le beau personnage dont j'ai parlé: heureux s'il eût toujours conservé les sentimens d'humanité & de douceur par lesquels il signaloit ses commencemens.

An. R. 707. Av. J.C. 45.

Suet. Aug. c. 8.

César, après avoir terminé & réglé les affaires de l'Espagne, revint à Rome au mois d'Octobre, ayant composé, au milieu du tumulte des armes, & des soins non moins embarrassans du cabinet & des audiences, ses deux Anticatons;

AN. R. 707. Av. J.C. 45.

Triomphe de César, & mécontentement des citoyens à ce sujet.

Plut. Cæs.

Dio.

tons, dont j'ai fait mention ailleurs.

De retour à Rome, il triompha : ce qui choqua infiniment tous les esprits. En effet triompher, non pas pour avoir vaincu des peuples Barbares & des Rois étrangers, mais pour avoir ruiné sans ressource la maison du plus illustre des Romains, c'étoit insulter manifestement aux malheurs de la patrie : c'étoit se glorifier d'un événement qui ne pouvoit être excusé ni devant les Dieux, dit Plutarque, ni devant les hommes, que que par la seule nécessité. César voulut cependant, ou du moins il souffrit, que ce spectacle si douloureux pour ses concitoyens, fût répété encore deux fois, par les triomphes qu'il accorda à Q. Fabius, & à Q. Pédius, qui lui avoient servi de Lieutenans Généraux en Espagne : nouvelle irrégularité, puisque selon les Loix le triomphe ne pouvoit être déféré qu'à ceux qui avoient commandé en chef, & non pas combattu sous les auspices d'autrui.

Il eut lieu de s'appercevoir du mécontentement auquel il donnoit une si légitime occasion. La magnificence de son triomphe & des fêtes qui l'accompagnérent n'excita aucun mouvement de joie parmi le peuple : & l'on fit des plaisante-

santeries de la mesquinerie des triomphes de ses Lieutenans. Comme les représentations que l'on y voyoit des villes prises étoient en bois, au lieu que celles qui avoient paru dans le triomphe de César étoient d'argent ou d'ivoire, on disoit que les villes de ces derniers triomphes étoient les étuis de celles de César.

An. 707. Av. J.C. 45.

Au reste la plus grande partie du blâme qu'encourut ici César doit peut-être retomber sur le Sénat, dont les flateries le gâtérent. Par lui-même il avoit été si éloigné de faire trophée de la victoire de Munda, qu'il n'avoit envoyé à Rome ni couriers ni lettres pour en donner avis. Mais dès que la nouvelle en fut venue par le bruit public, & par les lettres particuliéres, le Sénat, au lieu d'imiter la sage retenue du vainqueur, se livra aux démonstrations d'une joie excessive & outrée, & ordonna des fêtes en actions de graces pendant cinquante jours consécutifs. La plupart désiroient par là lui faire leur cour & lui plaire : mais dans plusieurs c'étoit un rafinement de haine. Ils tendoient, & dans cette occasion, & dans toutes les autres où ils lui décernérent, comme nous le dirons, des honneurs qui passoient toute mesure, à exciter contre lui l'envie & l'in-

César gâté par les flateries du Sénat. *Plut. Dio.*

An. R. 707. Av. J.C. 45.

l'indignation. Ils se frayoient, en l'honorant à l'excès, un chemin pour le détruire. César, qui aimoit avidement la gloire ne s'apperçut point du piége qui lui étoit dressé, & il y donna en plein : tant les génies les plus sublimes sont aisément dups de leur passion favorite. Il s'enhardit à célébrer un triomphe odieux, qui n'avoit aucun prétexte de guerre étrangére, dont on pût le colorer : & dans la suite il reçut, à peu de chose près, tout l'encens & tous les honneurs qui lui furent prodigués.

Il est déclaré *Imperator*, Dictateur perpétuel, &c.

La fortune de César avoit alors atteint le plus haut degré d'élévation. Le parti contraire étoit entiérement détruit : il n'en restoit plus ni chefs, ni troupes, dans toute l'étendue de l'Empire. César, seul vainqueur, seul maître, n'avoit plus besoin que de titres qui semblassent légitimer, & qui perpétuassent la puissance qu'il avoit usurpée. C'est ce qui ne sauroit manquer à ceux qui ont la force en main. Il fut donc déclaré *Imperator*, ou Empereur, Pére de la Patrie, Consul pour dix ans, Dictateur perpétuel.

Suet. Cæs. n. 76. Plut. Dio. Appian.

Plutarque observe que par ce dernier titre on le faisoit véritablement Monarque, puisqu'à l'autorité illimitée qu'emportoit cette charge suprême on ajou-

toit

toit la perpétuité. Le nom de Pére de la Patrie n'étoit qu'un titre d'honneur sans fonction. Mais celui d'*Imperator* *, de la maniére dont il lui fut accordé, lui attribuoit le commandement en chef de toutes les armées de la République. Pour ce qui est du Consulat décennal, il n'en avoit nul besoin, dès qu'il étoit reconnu Dictateur & Empereur à perpétuité : c'est pourquoi il le refusa. AN. R. 707. Av. J.C. 45.

Sa personne fut déclarée sacrée & inviolable, comme l'avoit toujours été celle des Tribuns : foible rempart contre la haine que lui attiroit l'injustice de son usurpation. On changea aussi en son honneur le nom du mois dans lequel il étoit né, & qui étant le cinquiéme de-

* *Ce mot a plusieurs acceptions. Outre la signification commune de* Général *il devenoit un titre d'honneur pour un chef de guerre qui avoit remporté une victoire considérable. Nous en avons cité dans la suite de cette histoire plusieurs exemples; & jusques sous Tibére * on trouve ce titre accordé à des particuliers dans ce second sens. Mais ce même nom* d'Imperator *fut donné à César d'une maniére nouvelle, pour signifier le Généralissime né de toutes les forces de la République, & il passa à Auguste & à tous ses successeurs. Nous le traduisons par le mot* Empereur, *en notre langue. Employé dans ce sens il précédoit tous les noms de celui qui en étoit revêtu:* IMPERATOR C. JULIUS CÆSAR, CONSUL QUARTUM, DICTATOR PERPETUUS, PATER PATRIÆ.

* *Tac. Ann.* III. 74.

An. R. 707. Av. J.C. 45. depuis le mois de Mars, avoit été jusques-là appellé par cette raison *Quintilis*. On le nomma *Julius*, d'où s'est formé le nom de *Juillet*, dont nous nous servons aujourd'hui.

Honneurs inouis qui lui sont déférés. Le droit de porter une couronne de laurier lui plaît singuliérement. Motif de la satisfaction qu'il en eut.

On s'épuisoit en efforts d'imagination pour inventer des honneurs singuliers, nouveaux, inouïs: & c'est ici l'époque de cet esprit d'adulation qui prit de si grands accroissemens sous les Empereurs, & qui multiplioit les éloges, les hommages, les titres & les décrets honorifiques, à proportion que ceux qui en étoient l'objet se montroient plus dignes d'horreur & d'exécration. Je n'entrerai point dans le détail de tout ce qui fut déféré en ce genre à César, droit de porter la robe Triomphale aux jours de fêtes, places distinguées dans les spectacles, rangs, prééminences, statues, enfin honneurs divins. J'aurai occasion de parler plus au long surtout de ce dernier article sous l'année suivante. Mais je ne dois pas omettre ici qu'une des prérogatives auxquelles il fut le plus sensible, ce fut la permission qu'on lui accorda de porter toujours une couronne de laurier. Et le motif de la satisfaction qu'il en eut est bien remarquable & bien propre

Suet. Cæs. n. 45.

à

à faire connoître que les plus grands hommes ne sont pas toujours exemts des foibles mêmes les plus ridicules. Il étoit chauve par le devant de la tête, & les railleries que l'on faisoit de cette difformité le piquoient beaucoup. Il profita donc avec joie de la commodité que lui offroit la couronne pour cacher ce léger défaut, qui lui déplaisoit étrangement. Car à l'âge de plus de cinquante-cinq ans qu'il avoit alors, il étoit curieux de ses graces. Il se faisoit gloire de tirer de Vénus, prétendue tige de son origine, la bonne mine & les agrémens. En effet il avoit le teint blanc, le visage * plein, de beaux yeux noirs & très vifs, la taille haute & bien prise: & il étoit très attentif à relever ces avantages naturels par une parure recherchée. Qui croiroit que César vainqueur des Gaules, vainqueur de Pompée & de tout le parti Républicain, dût presque être mis au rang des petits-maîtres?

AN. R. 707. AV. J.C. 45.

César avoit été seul Consul jusqu'à son

César se substi-

* *J'ai dit plus haut, d'après Plutarque, que César étoit maigre. Mais l'expression de l'Historien Grec peut ne regarder que le corps & la taille,* τὴν ἕξιν ἰσχνός: *ce qui n'est pas incompatible avec le visage plein que lui attribue Suétone,* ore paulo pleniore.

An. R. 707. Av. J. C. 45.

son triomphe. Après qu'il eut triomphé, il abdiqua le Consulat, tint les assemblées comme Dictateur, & fit nommer Consuls pour les trois mois de l'année qui restoient, Q. Fabius Maximus & C. Trébonius. C'étoit la seconde fois qu'il mettoit en place de ces Consuls titulaires, dont l'exercice se trouvoit renfermé dans un espace assez court. Le peuple ne souffrit qu'avec indignation cet avilissement de la premiére charge de la République; il méprisa de pareils fantômes de magistrats: & un jour que Q. Fabius entroit au Théâtre, son licteur ayant voulu selon l'usage exiger que l'on fît place, toute la multitude se récria qu'elle ne reconnoissoit point Fabius pour Consul. César, qui comptoit les régles pour rien, ne laissa pas, malgré le mécontentement du peuple, de les violer de nouveau d'une maniére encore plus frapante, & tout-à-fait intolérable. Car ce même Fabius étant mort subitement le dernier Décembre, le Dictateur lui substitua C. Caninius Rébilus, qui entra en charge à la septiéme heure du jour, pour en sortir le soir.

Fabius & Trébonius dans le Consulat pour les trois mois restans. *Suet. 76. & 80. Dio.*

Caninius Consul de dix-sept heures.

Cic. ad Fam. VII. 30.

Plaisanteries de Cicéron

Cicéron s'égaya par divers traits de plaisanterie sur ce Consulat singulier. Il disoit

disoit que personne n'avoit dîné pendant que Caninius étoit Consul: il louoit sa vigilance sur ce qu'il n'avoit pas pris un instant de sommeil pendant tout son Consulat: il l'appelloit un Consul intelligible, comme ne pouvant point être aperçu par les sens. Lorsqu'on alloit lui faire compliment sur sa nomination, « Hâtons-nous, dit-il, de peur „ qu'avant notre arrivée il ne soit sorti „ de charge. „ Enfin il observoit que l'on demanderoit un jour sous quels Consuls Caninius avoit été Consul. Ce dernier mot étoit bon alors. Mais ce qui paroissoit si extraordinaire à Cicéron, passa dans la suite en usage. Sous Auguste, & sous ses successeurs il n'y eut plus de Consuls créés pour un an. On ne les nommoit que pour quelques mois, & c'étoient ceux du premier Janvier par les noms desquels on désignoit l'année.

An. R. 707. Av. J.C. 45.

sur ce sujet. *Macrob. Sat. II. 3.*

Plut. Cæs.

Dans tout ce qui regardoit les emplois & les Magistratures, César ne suivoit pour régle que son caprice, son intérêt, ou le besoin de récompenser ses créatures. Ainsi pendant tout le tems qu'il passa cette année en Espagne, il n'y eut ni Préteurs, ni Ediles, ni Questeurs. Des Préfets remplirent les fonctions de tou-

César ne suit d'autre régle que sa volonté pour la nomination aux charges

An. R. 707. Av. J.C. 45. & aux emplois. *Suet. & Dio.*

toutes ces charges, & gouvernérent la ville sous la direction de Lépidus maître de la cavalerie. Lorsque César fut de retour à Rome, il créa quatorze Préteurs, & quarante Questeurs, nombre exorbitant & sans exemple.

Il distribuoit les Gouvernemens de Province selon sa seule volonté, sans les faire tirer au sort : il les refusoit à ceux qui ne lui convenoient pas, & il donna à un certain Basilus Préteur une somme d'argent en compensation d'un Gouvernement qu'il ne voulut pas lui accorder. Basilus regarda ce traitement comme un affront insigne, & il en fut outré au point de se désespérer, & de se laisser mourir de faim.

Suet. Cæs. 41.

César conserva néantmoins au peuple une partie de ses droits par rapport aux élections. Il s'attribua la nomination des Consuls, & celle de la moitié du reste des Magistrats, laissant l'autte moitié à la liberté des suffrages. La forme ordinaire des élections se gardoit même pour ceux dont César s'étoit réservé le choix. Il faisoit distribuer parmi les Tribus des bulletins, qui portoient: *Moi César Dictateur j'ai donné telle charge à un tel* : ou plus modestement, *je vous recommande un tel & un tel, afin*

que

que par vos suffrages ils parviennent aux bonneurs dont il sont dignes. AN. R. 707. Av. J.C. 45.

Il créa aussi de nouveaux Patriciens. Le nombre des anciennes familles Patriciennes étoit considérablement diminué par les divers accidens des choses humaines, & surtout par les guerres civiles. Le Dictateur résolut de remplacer celles qui étoient éteintes, en leur en substituant de nouvelles : ce qui ne s'étoit jamais pratiqué depuis l'établissement du Gouvernement Républicain. On acquéroit la Noblesse par les charges Curules : mais le Patriciat étoit attaché à la naissance, & ne convenoit qu'à ceux qui descendoient de ces premiéres maisons Sénatoriales, choisies par Romulus, ou par quelqu'un des Rois suivans, ou enfin par L. Brutus, instituteur du Consulat & de la liberté. Des nouveaux Patriciens que fit César, nous ne connoissons nommément que le jeune Octave & Cicéron. Dion ajoute tous les personnages Consulaires, & même ceux qui avoient possédé quelque charge : ce qu'il faut entendre apparemment des charges Curules.

Nouveaux Patriciens. *Dio.*

Nic. Damasc. Instit. Aug. & Dio, l. XLVI.

Pour finir ce qui appartient à l'année dont je raconte les événemens, je dirai que César ne pouvant pas contenter

Ornemens Consulaires

An. R. 707. Av. J.C. 45. accordés à dix anciens Préteurs. *Suet. Caes. n. 76.*

l'avidité de tous ceux qui aspiroient au Consulat en vertu de leurs services, & voulant néantmoins leur donner quelque satisfaction, accorda les *ornemens* Consulaires à dix anciens Préteurs. Cette nouveauté, qui multiplioit les récompenses sans frais & sans embarras, fut goutée des Empereurs qui suivirent, & les exemples en sont fréquens dans leur histoire.

César se fait nommer Consul pour la cinquiéme fois avec Antoine. Autres Magistrats désignés. *Cic. Phil. II.*

Quoique César n'eût point accepté l'offre qui lui avoit été faite d'être Consul pendant dix ans consécutifs, il n'avoit pas renoncé à cette grande charge : au contraire il se fit nommer Consul pour l'année suivante, & prit pour collégue Marc-Antoine, qui après s'être brouillé avec le Dictateur au sujet des biens de la succession de Pompée, comme je l'ai raconté, ensorte qu'il ne l'avoit suivi ni à la guerre d'Afrique, ni à celle d'Espagne, étoit néantmoins rentré en grace depuis quelques mois. Dolabella, qui n'avoit jamais quitté les côtés de César dans toutes ses guerres, prétendoit aussi au Consulat. César le satisfit en le faisant désigner Consul, pour entrer en charge lorsqu'il abdiqueroit lui-même. Car son plan étoit de ne garder cette Magistrature que pendant les premiers

mois

mois de l'année : & jusqu'au tems où il partiroit pour aller porter la guerre chez les Parthes : projet dont je parlerai bientôt. AN. R. 707. Av. J.C. 45.

Lépidus avoit été son maître de la cavalerie dans sa troisiéme & sa quatriéme Dictatures : il le fut encore dans la cinquiéme, que César exerça conjointement avec son cinquiéme Consulat ; & le jeune Octave ne put obtenir d'être préféré à cet ancien ami. Ce fut une mortification pour Octave, mais adoucie néantmoins par l'assurance que ses vœux n'étoient que différés, & non rejettés. Car comme Lépidus étoit pourvû des Gouvernemens de la Gaule Narbonnoise & de l'Espagne Citérieure, où il devoit incessamment se rendre, Octave avoit promesse d'être établi dans quelques mois maître de la cavalerie, & d'accompagner en cette qualité le Dictateur son oncle à la guerre des Parthes. Ces arrangemens, qui dépendoient de la vie de César, furent troublés par sa mort funeste, qui arriva l'année suivante pendant qu'il étoit encore Consul. *Plin.* VII. 45. *Freinshem.* CXVI. 19. 20.

On ne la prévoyoit pas encore, mais on s'attendoit à une longue absence du Dictateur à cause de la guerre qu'il

An. R. 707. Av. J.C. 45.

alloit porter en Orient. Par cette raison il fut dit que les Magiſtrats ſeroient déſignés pour pluſieurs années : ce qui n'eut pourtant lieu que par rapport aux Conſuls.

On nomma pour l'année ſuivante ſeize Préteurs : & Céſar, outre les deux couples d'Ediles, Curules & Plébeiens, qui ſe créoient tous les ans, en inſtitua un nouveau couple, ſous le titre d'Ediles *Cereales*, qui devoient avoir inſpection ſur les fruits de *Cerès*, c'eſt-à-dire, ſur les grains & ſur les bleds.

An. R. 708. Av. J.C. 44.

C. JULIUS CÆSAR V.
M. ANTONIUS.

César se prépare à aller porter la guerre chez les Parthes. *Plut. Cæſ.*

Céſar à peine ſorti des guerres civiles, étoit déja las du repos. Né [a] pour les grandes choſes, & paſſionné pour la gloire, ſes ſuccès multipliés ne le portoient point à jouïr du fruit de ſes travaux, mais devenoient un aiguillon qui l'animoit à faire de plus grandes entrepriſes. Le ſentiment de la gloire préſente s'é-

[a] Ἐπεὶ τὸ φύσει μεγαλουργὸν αὐτοῦ καὶ φιλότιμον αἱ πολλαὶ κατορθώσεις οὐ πρὸς ἀπόλαυσιν ἔτρεπον τῶν πεπονημένων, ἀλλ' ὑπεκκαύματα καὶ θάρσος οὖσαι πρὸς τὰ μέλλοντα μειζόνων ἐνέτικτον ἐπινοίας πραγμάτων, καὶ καινῆς ἔρωτα δόξης, ὡς ἀποκεχρημένῳ τῇ παρούσῃ τὸ

s'émoussoit tout d'un coup : il lui en falloit une nouvelle. Rival de lui-même comme on l'est communément des autres, il se montroit toujours avide d'effacer l'éclat du passé par un avenir encore plus brillant. AN. R. 708. AV. J.C. 44.

Ces motifs, qui justement appréciés se réduisent à l'impuissance de demeurer avec soi-même, & qui prouvent bien moins la grandeur d'ame de celui qu'ils déterminent, que le vuide de tous les biens humains, ces motifs inspirérent à César le dessein d'aller faire la guerre aux Parthes. D'ailleurs sa santé même se soutenoit mieux dans l'action, dans le mouvement, dans le tumulte des armes; au lieu qu'elle languissoit dans la tranquillité. Mais il faisoit valoir le désir de venger le nom Romain, & de laver l'opprobre de la défaite de Crassus. Par cet endroit l'entreprise plaisoit aux Romains, pour qui la gloire de la nation étoit un objet infiniment précieux.

Ce n'étoit pas même à la guerre contre les Parthes que se bornoient les projets de César. Et je ne parle pas ici de

 la

μὲν πάθος οὐδὲν ἦν ἕτερον, ἢ ζῆλος αὐτοῦ, καθάπερ ἄλλου, καὶ φιλονεικία τις ὑπὲρ τῶν μελλόντων πρὸς τὰ πεπραγμένα. παρασκευὴ δὲ καὶ γνώμη, στρατεύειν ἐπὶ Πάρθους. Plut. Cæs.

AN. R. 708. AV. J.C. 44.

la résolution qu'il avoit prise de réprimer en passant les courses des Daces, qui s'étoient répandus dans la Thrace, & dans le Pont. Mais il se proposoit, après avoir vaincu les Parthes, de gagner par l'Hyrcanie les bords de la mer Caspienne, de tourner le Caucase, de pénétrer dans la Scythie, d'en traverser les affreux déserts pour entrer de là en Germanie, & revenir enfin dans l'Italie par les Gaules. Ainsi rien ne pouvoit satisfaire son ambition, que la conquête de tout le monde connu, & la possession d'un Empire qui n'eût presque d'autres limites que l'Océan de toutes parts.

Divers projets de César, tous grands & magnifiques.

Les préparatifs d'une aussi vaste entreprise suffisoient bien pour occuper un homme tout entier. Mais rien n'étoit aussi vaste que le génie de César. Divers projets, tous pris dans le grand, partageoient son attention sans le fatiguer, & sans le distraire de son principal point de vûe. Il pensoit à embellir & décorer Rome par deux superbes édifices, dont il avoit déja fait prendre le plan & les dimensions, & mis en train les premiers commencemens. L'un étoit un Théâtre d'une immense étendue au pied du mont Capitolin, l'autre un Temple à

Freinshem. CXVI. 21-25.

Mars,

Mars, plus grand qu'aucun qui fût dans l'Univers. Ces deux ouvrages furent exécutés par son successeur. Son goût pour les Lettres le porta à charger le docte Varron d'amasser de nombreuses Bibliothéques d'Auteurs Grecs & Latins, qu'il destinoit à l'usage du public. Il avoit aussi formé le dessein de remédier à l'inconvénient de la multiplicité des Loix, & de réduire sous un petit nombre de titres tout ce qu'il y avoit de plus important dans le Droit civil, & de vraiment nécessaire. Il fit rendre un Sénatusconsulte pour ordonner que l'on travaillât à une Description Géographique de tout l'Empire, où fussent marquées exactement les routes, & les mesures des distances.

An. R. 708. Av. J.C. 44.

Des travaux d'une autre espéce, & d'une dépense infinie, mais d'une grande commodité pour le public, attirérent encore ses soins. Il vouloit dessécher les marais Pomptins, qui couvrant une grande étendue de pays dans le Latium, la rendoient inutile & même mal-saine pour le voisinage; creuser un nouveau lit au Tibre depuis Rome jusqu'à la mer, pour faciliter la navigation de ce fleuve; former à Ostie un port qui pût recevoir & contenir les plus grands bâti-

An. R. 708. Av. J.C. 44. mens; pratiquer des routes commodes de la mer Adriatique à Rome à travers l'Apennin: enfin il avoit résolu de percer l'Isthme de Corinthe, pour épargner aux navigateurs le long circuit autour du Péloponnése: tous projets magnifiques, quelques-uns même au dessus peut-être des forces humaines, & tentés inutilement par différens Princes, comme le desséchement des marais du Latium, & la jonction de la mer Egée & de la mer Ionienne par l'Isthme de Corinthe rendu navigable.

A cette multitude étonnante de desseins & de vûes il faut encore ajouter le rétablissement de deux villes fameuses par leur ancienne gloire, fameuses par leur désastre, Carthage & Corinthe. Leur ruine étoit à peu près de même datte: elles furent aussi relevées & rétablies en un même tems par les colonies que le Dictateur y envoya: ou s'il n'exécuta pas ce projet, il en est du moins l'auteur, & ce fut d'après ses mémoires qu'Auguste rebâtit ces deux villes, qui acquirent dans la suite une splendeur peu différente de celle dont elles avoient joui anciennement.

Telles étoient les grandes pensées que César rouloit dans son esprit, pendant qu'il

qu'il se formoit contre lui une conspiration, qui devoit non seulement faire évanouïr dans le moment tous ses projets, mais lui arracher la vie. C'est ce tragique événement qu'il faut maintenant déveloper.

AN. 708. AV. 44.

§. II.

Clémence de César. Il refuse de prendre une Garde. Divers traits qui le rendent odieux. Sa facilité à recevoir des honneurs & des priviléges excessifs. Arrogance de ses maniéres & de ses discours. Désir de la Royauté. Le diadême est offert à César par Marc Antoine. Indignation publique contre César. Conspiration contre sa vie. Caractére de Brutus. Cassius, premier auteur de la conspiration. Il y engage Brutus, qui en devient le chef. Ligarius y entre: & plusieurs des anciens amis de César. Prudence de Brutus dans le choix de ses associés. Cicéron n'est point mis du secret. Trébonius empêche que la chose ne soit proposée à Antoine; & Brutus, qu'on ne le tue avec César. Le nombre des conspirateurs est porté jusqu'à plus de soixante. Noms de quelques-uns. Courage étonnant de Porcia femme de Brutus. Elle est mise par son mari dans la confi-

confidence. Les conspirateurs se déterminent à tuer César en plein Sénat. Soupçons de César par rapport à Brutus & à Cassius. Il méprise la prédiction d'un devin. Mot de César sur le genre de mort le plus souhaitable. Songe effrayant de Calpurnia sa femme. César prêt à prendre le parti de ne point aller au Sénat, est engagé à y venir par D. Brutus. Avis touchant la conspiration, qui ne parviennent point à sa connoissance. Fermeté & tranquillité des conspirateurs. Contretems qui leur arrivent. César est tué. Il tombe au pied de de la statue de Pompée. Partage de sentimens au sujet du meurtre de César. On ne peut douter qu'il ne fût digne de mort. L'action de Brutus est néanmoins illégitime, & en même tems imprudente. Courte réflexion sur le caractére de César.

An. R. 708. Av. J.C. .. Clémence de César. ... Sueton. Cæs. 75.

LA clémence de César, inouïe & sans exemple avant & après lui dans le cas où il s'est trouvé, sembloit lui promettre sureté & tranquillité pour ses jours de la part de ses concitoyens. Il avoit porté cette vertu des belles ames aussi loin qu'elle puisse aller, puisqu'après avoir fait grace à un très grand nom-

nombre de ceux qui s'étoient déclarés ses ennemis, enfin dans les derniers tems il permit indistinctement à tous de revenir à Rome, & d'y jouïr de tous leurs droits & priviléges. Il n'exclut pas même des plus grands honneurs les anciens partisans de Pompée. J'en puis citer pour exemples Brutus & Cassius, qui dans l'année dont je parle étoient revêtus de la Préture. Les discours injurieux, les libelles diffamatoires ne pûrent vaincre la modération & la douceur de César. Il pardonna à ceux qui se portérent à ces excès contre lui, ou ne les crut pas dignes de sa colére. Pour ce qui regarde Pompée, il n'en parloit jamais qu'avec estime & avec respect: & le bas peuple, pour lui faire sa cour, ayant abattu les statues de ce grand homme, César les fit rétablir par Antoine son collégue: ce qui donna lieu à un beau mot de Cicéron: „César, dit-„il, en relevant les statues de Pompée, „affermit les siennes.„ Il tint la même conduite par rapport à Sylla, qu'il avoit toujours haï, & dont il ne voulut pas néantmoins souffrir qu'on renversât les statues.

AN. R. 708. AV. J. C. 44.

Cic. ad Fam. VI. 6.

Plut. Cæs.

Il n'est personne qu'une telle magnanimité ne ravisse en admiration, surtout

An. R. 708. Av. J.C. 44. si l'on observe que chez lui elle couloit de source, & qu'il ne manquoit point de conseils qui le portassent à la cruauté. C'est ce que Cicéron nous fait comprendre, sans trop s'expliquer, dans un endroit de son plaidoyer pour Ligarius. „ Si [a] dans le haut dégré de fortune „ où vous êtes placé, dit-il à César, „ vous n'y joigniez pas ce fond de bonté „ que vous avez par vous-même, je dis „ par vous-même, je m'entens bien, „ la victoire que vous avez remportée „ auroit été suivie d'un deuil amer & „ presque universel. Car comment parmi les vainqueurs ne s'en trouveroit-„ il pas qui voulussent vous rendre „ cruel, puisque nous en voyons même „ parmi les vaincus? „

On ne peut donc assez louer la douceur de César : & de tous les honneurs par lesquels l'adulation impie des Romains l'égala aux Dieux qu'ils adoroient, le moins intolérable sans doute est le Temple qu'ils élevérent à la Clémence, & dans lequel ils consacrérent sa

Dio, l. XLIV.

a Si in hac tanta tua fortuna lenitas tanta non esset, quantam tu per te, per te, inquam, obtines, intelligo quid loquar, acerbissimo luctu redundaret ista victoria. Quàm multi enim essent de victoribus, qui te crudelem esse vellent, quum etiam de victis reperiantur? *Cic. pro Ligar. n.* 15.

sa statue jointe à celle de cette Divinité, AN. R.
& lui donnant la main. 708.

César, sur la foi de ses bienfaits, Av. J.C. 44.
crut avoir réussi à se faire aimer de tous ses concitoyens, ou du moins s'être mis dans le cas de ne devoir pas les craindre. Il voyoit que les uns, c'est-à-dire, ceux qui l'avoient toujours servi, devoient lui être attachés par inclination & par intérêt, & les autres par reconnoissance, puisqu'ils lui avoient obligation de la vie. Sur ce principe, dont j'ai fait sentir ailleurs l'illusion dans la personne d'un usurpateur tel qu'il étoit, il s'opiniâtra à ne vouloir point prendre une garde. Plusieurs de ceux en qui il avoit le plus de confiance, & surtout Hirtius & Pansa, qui l'aimoient véritablement, lui firent à ce sujet de vives représentations, dans des momens où lui-même il témoignoit quelque inquiétude. Mais il n'en fut pas moins ferme à rejetter leurs conseils, en disant qu'il valoit mieux mourir une fois, que de vivre dans de perpétuelles allarmes.

Il refuse de prendre une garde.

Vell. II. 57. *Appian. Civil. l.* II.

Encore s'il n'eut donné aucune prise sur sa conduite, & qu'il eut évité soigneusement tout ce qui pouvoit le rendre odieux, sa sécurité auroit été & mieux fondée, & moins périlleuse pour lui.

Divers traits qui le rendent odieux.

AN. R. 708. Av. J.C. 44.

lui. Mais divers trais, totalement inexcusables, font voir que malgré l'élévation de son génie, la séduction violente de la souveraine puissance ne laissa pas d'agir sur lui, & que cette tête si forte & si vigoureuse ne put se garantir de l'yvresse de la prospérité.

Sa facilité à recevoir des honneurs & des priviléges excessifs.

Freinshem. CXVI. 8.33.34.

Je compte pour le premier de ces traits sa facilité à recevoir toutes sortes d'honneurs immodérés, qui lui furent prodigués sans retenue. J'ai déja touché cette matiére: mais je dois encore ajouter ici qu'on lui décerna tous les honneurs divins, sacrifices, encens, libations, autels, temples, fêtes fixées à certains tems, Prêtres, enfin le nom de *Jupiter Julius*. Antoine son collégue dans le Consulat étoit le Prêtre de ce nouveau Dieu. On le décora de tous les titres de dignité & de puissance qu'il fut possible d'imaginer. Outre ceux que j'ai marqués ci-dessus, on l'appella Libérateur, & l'on ordonna la construction d'un Temple de la Liberté, qu'il opprimoit. Il fut déclaré seul & perpétuel Censeur, ou Inspecteur des mœurs, *Præfectus morum*. On statua que le nom d'Empereur, & la dignité de grand Pontife seroient héréditaires à ses fils & petits-fils, quoiqu'il n'eût au-

aucune postérité. Il fut dit qu'on lui érigeroit des statues dans tous les Temples, dans toutes les villes, & spécialement deux sur la Tribune aux harangues, dont l'une porteroit une couronne civique, parce qu'il avoit sauvé les citoyens, & l'autre une couronne obsidionale, pour avoir délivré la Patrie. On lui éleva encore une statue dans le Temple de Quirinus, sous le titre de *Dieu invincible*; & une dans le Capitole à la suite de celles des anciens Rois de Rome, qui avoient au milieu d'eux L. Brutus, auteur & vengeur de la liberté publique. Ces deux derniéres statues de César sembloient être placées dans les lieux les plus propres à faire naître des idées funestes à celui que l'on prétendoit honorer. Quirinus, comme l'on sait, étoit le même que Romulus, qui avoit été déchiré & mis en piéces par les mains des Sénateurs, comme tyran & oppresseur de la Patrie. Aussi Cicéron écrivoit-il à Atticus : „ [a] J'aime „ mieux voir César associé à Quirinus, „ qu'à la Déesse qui préside à la sureté. „ Quant à la statue de César placée auprès de celle de l'ancien Brutus, elle servit d'aver-

AN. R. 708. AV. J.C. 44.

a Eum σύνναον Quirino malo, quàm Saluti. *Cic. ad Att.* XII. 45.

An. R. 708. Av. J.C. 44.

d'avertissement & d'encouragement à celui qui se rendit le chef de la conjuration contre le Dictateur.

Je termine le dénombrement *fastidieux* de tant de lâches flatteries, par une derniére plus étrange que toutes les précédentes, & où l'on fouloit aux pieds toute pudeur, toute décence, & tout égard pour l'honnêteté des mœurs. Comme César étoit connu pour voluptueux & même débauché, quelques-uns en opinant dans le Sénat furent d'avis de lui permettre de prendre telles & autant de femmes qu'il lui plairoit: & l'on assure qu'Helvius Cinna, Tribun du peuple tout dévoué au Dictateur, avoit pour cela une loi toute prête, qu'il devoit proposer en son absence, mais de concert avec lui, & par ses ordres.

Dio. Suet. Cæs. 52.

Arrogance de ses maniéres & de ses discours.

Suet. Cæs. 78. Plut. Cæs. Dio.

C'étoit déja beaucoup trop à César, que de souffrir, &, ce qui est encore plus inexcusable, de provoquer tant de décrets pleins de bassesse, & non moins deshonorans, à le bien prendre, pour celui qui en étoit l'objet, que pour leurs indignes auteurs. Mais la maniére arrogante dont il reçut ces témoignages de la servitude publique, augmenta infiniment la haine que la chose par elle-même lui attiroit. Car le Sénat en corps, tous

tous les Magiſtrats à la tete, étant venu An. R.
lui préſenter les Actes de pluſieurs déli- 708.
bérations honorifiques priſes en ſa fa- Av. J.C.
veur, Céſar, qui étoit aſſis ſur ſa chaiſe 44.
Curule devant le temple de Vénus, ou ſelon d'autres, au milieu de la Tribune aux harangues, ne ſe leva point, ſe contentant de préſenter la main à chacun. Cette hauteur bleſſa étrangement non ſeulement le Sénat, mais le peuple, qui crut la majeſté de la République mépriſée & avilie dans l'auguſte Compagnie qui la repréſentoit.

Quelques-uns diminuent le tort de Céſar, & raportent qu'il vouloit ſe lever, mais qu'il en fut empêché par un de ſes amis, ou plutôt de ſes flatteurs, Cornelius Balbus, qui lui dit: „ Ne vous ſouviendrez-vous point que „ vous êtes Céſar, & qu'il vous con- „ vient de recevoir avec dignité les hom- „ mages qui vous ſont dûs? „ D'autres au contraire aſſurent qu'ayant été averti par Trébatius de faire honneur au Sénat, il prit fort mal cet avis, & jetta ſur celui qui le lui donnoit un regard d'indignation. Quoi qu'il en ſoit, à peine eut-il fait la faute, qu'il la reconnut, & voulut la couvrir en diſant qu'il avoit ſenti dans le moment un accès de ſon mal,

An. R. 708. Av. J.C. 44.

mal, & qu'il avoit eu peur de l'augmenter en se tenant debout, & de se procurer peut-être un éblouïssement & un vertige, qui auroit pû le faire tomber. Mais cette raison ne fut prise que pour un prétexte, d'autant plus qu'on le vit s'en retourner à pied à sa maison.

On se rappella à ce sujet la sensibilité qu'il avoit lui-même témoignée pour un manque de respect par rapport à sa personne. Car dans son dernier Triomphe, comme il passoit devant le banc des Tribuns du Peuple, l'un de ces Magistrats, nommé Pontius Aquila, ne s'étant point levé, César en fut si piqué, qu'il lui cria sur le champ, „ Que [a] n'entreprens-tu donc, Tribun, de retirer „ d'entre mes mains la puissance publi- „ que? „ Et pendant les jours qui suivirent, il ne promit ni n'accorda aucune grace, sans ajouter cette clause ironique & insultante, *si néantmoins Pontius Aquila veut bien le permettre*.

Tous ces traits ont quelque chose de bien peu digne de César, & montrent une petitesse étonnante dans un si grand homme, & une imprudence presque inconcevable dans un génie si étendu &

a Repete ergo à me Rempublicam Tribunus. *Suet. Cæs.* 78.

& si élevé. Ses discours répondoient à sa conduite. On lui entendoit dire souvent & publiquement, *Que* [a] *la République n'étoit plus qu'une ombre sans corps, & un nom sans réalité. Que Sylla n'avoit sçu ce qu'il faisoit, en abdiquant la Dictature. Qu'il falloit que l'on s'accoutumât à lui parler avec plus de respect, & à regarder comme des loix toutes les paroles qui sortoient de sa bouche.* En parlant ainsi il offensoit & outrageoit les Romains, qui supportoient la servitude, mais qui vouloient qu'au moins on leur en sauvât les apparences & le langage. AN. R. 708. AV. J.C. 44.

Désir de la Royauté.

César mit le comble à tous ses torts par le désir de la Royauté, qu'il ne put ni réprimer, ni cacher : & il fournit ainsi le plus spécieux de tous les prétextes à ceux qui en cherchoient contre lui, & un motif d'attenter sur sa vie à plusieurs qui n'y pensoient pas. Son ambition devoit assurément être contente. Il étoit Roi de fait : mais il voulut l'être de nom ; & toute la réalité ne put le satisfaire, si le titre ne s'y joignoit. Il

a Nihil esse Rempublicam : appellationem modò, sine corpore ac specie. Sullam * nescisse litteras, qui Dictaturam deposuerit. Debere homines consideratiùs jam loqui secum, & pro legibus habere quæ dicat. *Suet. Cæs.* 77.

* *J'ai expliqué ailleurs ce mot, Tome X. p. 329.*

An. R. 708. Av. J.C. 44. Fast. Capit. Il manifesta ce désir en bien des occasions & en bien des maniéres. Le vingt-six Janvier il revenoit du mont Albain, où il avoit célébré les Féries Latines, & il rentroit dans la ville avec l'honneur de l'Ovation, chétif & méprisable accessoire à tant de glorieux triomphes, mais aliment convenable pour son insatiable vanité. Suet. Cæs. 79. Plut. Dio. Appian. Quelques-uns de ceux qui l'environnoient, gagnés sans doute & apostés pour sonder le Peuple, parmi les acclamations dont ils honoroient l'entrée de César, le saluérent Roi. Bien loin que la multitude y applaudît, elle demeura muette & consternée, & le Dictateur, qui s'en apperçut, répondit *qu'il n'étoit pas Roi, mais César*. Jusques-là il étoit hors de prise, & ne donnoit matiére tout au plus qu'à des soupçons: mais voici ce qui le démasqua.

Un homme du peuple dans ce même tems ayant mis sur la statue de César une couronne de laurier avec le bandeau Royal, deux Tribuns, Epidius Marullus, & Césétius Flavus, firent arracher le diadême de dessus la statue, & envoyérent le coupable en prison. De plus ils recherchérent les premiers auteurs qui avoient donné aux autres le signal & l'exemple de saluer par accla-

acclamation César du nom de Roi, & An. R. 708.
les ayant pareillement constitué prisonniers, ils se préparoient à leur faire Av. J.C. 44.
le procès. César, au moins par politique, auroit dû applaudir au zéle de ces Tribuns. Tout au contraire, il se plaignit d'eux amérement dans le Sénat, sous prétexte qu'ils lui avoient enlevé la gloire de rejetter lui-même l'honneur illégitime qui lui étoit déféré; & il les accusa de vouloir le rendre suspect d'aspirer à la tyrannie. Il ne s'en tint pas à des plaintes, il voulut qu'ils fussent destitués: & Helvius Cinna, leur collégue, prêta son ministére à la vengeance du Dictateur, & fit passer une loi pour les priver de leur charge. César poussa le ressentiment jusqu'à exiger du pére de Césétius qu'il abdiquât & exhéredât son fils. Mais le pére refusa constamment d'obéir à cet ordre inique: & César, qui jusques dans ses injustices conservoit des sentimens de générosité, ne put lui savoir mauvais gré d'une fermeté si bien placée. Ses vûes sécrettes par rapport à la Royauté n'en furent pas moins dévoilées par cette avanture. Personne ne fut la dupe des fausses allégations dont il avoit coloré son indignation contre les deux Tribuns: & les

Jul. Obseq.

Val. Max. V. 7.

An. R. 708. Av. J.C. 44.

moins clairvoyans en pénétrérent le véritable motif.

Le diadême est offert à César par Marc-Antoine.

Plut. Cæs. & Anton.

S'il restoit encore sur ce point du doute à quelqu'un, Antoine prit soin de le lever par une démarche du plus grand éclat. On célébroit les Lupercales, fête instituée en l'honneur du Dieu Pan; & Antoine, quoiqu'actuellement Consul, étoit l'un des Luperques, ou ministres de cette extravagante cérémonie. Je dis extravagante: car ces Luperques couroient nuds par la ville, ayant en main des fouets de cuir, dont ils frapoient les passans: & les Dames, même les plus qualifiées, venoient présenter leurs mains pour en recevoir des coups, dans la persuasion que c'étoit un secours favorable pour la fécondité. Pendant que ces folies, qui passoient pour un spectacle de Religion, amusoient la ville, César étoit sur la Tribune aux harangues, assis en un Trône d'or, vêtu de sa robe Triomphale, & la couronne sur la tête. Antoine approche, & lui offre un diadême. Le gémissement universel de tous ceux qui remplissoient la place avertit César de refuser l'offre qui lui étoit faite: & son refus aussitôt excita des cris d'applaudissement & de joie. Antoine revint à la charge: il eut mê-

Cic. Phil. II. 85-87.

même la bassesse de se jetter aux pieds du Dictateur comme pour l'émouvoir à compassion. Mais l'improbation du peuple, manifestée par le silence dans lequel il rentra, ne permit pas à César d'accepter ce qu'il désiroit ardemment. Au lieu de ceindre le bandeau Royal autour de son front, il le posa sur son trône : & comme il vit que la multitude n'étoit pas encore contente, il envoya le diadême au Capitole, en disant que Jupiter étoit le seul Roi des Romains. Il souffrit cependant que l'on marquât dans les Fastes, c'est-à-dire, dans le Journal où l'on consignoit exactement tout ce qui se passoit de mémorable dans la ville, qu'au jour des Lupercales le Consul Antoine par ordre du Peuple avoit offert la Royauté à César Dictateur perpétuel, & que César avoit refusé cet honneur.

An. R 708. Av. J.C 44.

Suet. Dio

Il n'est pas nécessaire que j'avertisse que toute cette scène étoit concertée entre César & Antoine. La chose parle d'elle-même. Mais ce qu'il est important d'observer, c'est que tant de tentatives inutiles ne rebutérent point César. Ne pouvant parvenir à être reconnu Roi dans Rome, il conçut le dessein de se faire donner ce titre au moins dans les Provinces de l'Empire. L. Cotta, l'un

AN. R. 708. AV. J C. 44. *Suet.* des Pretres commis à la garde des livres Sibyllins, devoit représenter au Sénat que selon les oracles de la Sibylle les Parthes ne pouvoient etre vaincus *que* par un Roi; & que par conséquent il étoit à propos que César prit cette qualité pour aller leur faire la guerre. Ce furent aussi vraisemblablement les obstacles qu'il trouvoit dans Rome à l'accompiissement de ses vœux qui commencérent à le dégouter de cette Capitale, & qui lui firent naitre la pensée de se transporter, & de transporter le siége de l'Empire à Aléxandrie ou à Ilion.

Tout cela est bien étrange, & le paroîtra encore davantage, si l'on ajoute qu'il sentoit parfaitement à quel danger il s'exposoit en affectant la Royauté. *Plut. Anton.* Le jour que le diadême lui avoit été offert par Antoine, en rentrant dans sa maison, il se découvrit la gorge, disant que ses ennemis n'avoient plus qu'à fraper: & qu'ils venoient d'acquérir le prétexte le plus plausible dont ils pussent s'autoriser pour lui ôter la vie.

Indignation publique contre César. Il disoit vrai: & c'est dans le tems même qu'il parloit ainsi, que se tramoit la conspiration qui le fit périr. Les esprits des Romains en général étoient extrémement aigris contre lui par les

raisons

raisons que j'ai marquées : & l'indignation publique se montra par des témoignages éclatans, quoique ceux qui les donnoient prissent soin de se cacher. An. R 708. Av. J.C 44.

Dans une nomination de Consuls, Césétius & Marullus, qui venoient d'être dégradés par le Dictateur, eurent un grand nombre de suffrages. J'ai dit qu'on avoit placé une statue de César dans le Capitole à côté de celles des Rois, au milieu desquels étoit représenté l'ancien Brutus, l'épée nue à la main. On écrivit au dessous de la statue de Brutus, *Plût aux Dieux que tu pusses revivre !* & au dessous de celle de César : [a] *Brutus, pour avoir chassé les Rois, a été le premier fait Consul ; & celui-ci, pour avoir chassé & anéanti les Consuls, est devenu le dernier Roi.* Tous les regards se tournoient avec empressement vers M. Brutus, actuellement Préteur, & on l'invitoit à se montrer digne de son nom. Il entendit en plus d'une occasion crier autour de lui : *Il nous faut un Brutus :* & il trouva sur le Tribunal où il rendoit la justice des billets, des inscriptions, qui lui reprochoient son indifférence ;

Suet. Cæs 80.

Plut. C & Bru Dio. . pian.

Q 3

a Brutus, quia reges ejecit, Consul primus factus est.
Hic, quia consules ejecit, Rex postremò factus est.

An. R. 708. Av. J.C. 44.

rence : *Tu dors, Brutus. Tu n'ès point un vrai Brutus.*

Conspiration contre sa vie. Caractère de Brutus.

Il sortit de son assoupissement, & se rendit, comme tout le monde sait, le chef de l'entreprise contre la vie de César ; mais non pas uniquement en vertu de ces exhortations populaires & anonymes. Il ne fut pas même le premier qui conçut l'idée de la conspiration : il eut besoin d'être excité par Cassius. Je m'arrête ici un moment pour faire bien connoître ces deux hommes, les derniers vengeurs de la liberté des Romains.

Plut. Bruto.

M. Brutus prétendoit descendre de l'ancien Brutus, qui chassa les Tarquins. Cette illustre origine lui est contestée par Denys d'Halicarnasse, & par quelques autres écrivains : & je ne pense pas que ce soit la seule flatterie qui ait engagé ces auteurs à rabaisser l'ennemi des Césars. Si le libérateur de Rome eût laissé postérité, on peut dire qu'il seroit impossible qu'elle n'eût brillé dans la République. Or depuis la mort de l'ancien Brutus, pendant plus de deux cens ans, l'Histoire ne nous offre qu'un seul Brutus, plébéien, qui eut part à la retraite du Peuple sur le mont Sacré, & qui

qui fut l'un des premiers Tribuns : & lorsqu'après l'intervalle que j'ai marqué les Brutus paroissent revêtus des charges Curules, ils y parviennent sur le pied d'hommes nouveaux. Néantmoins comme dans le tems dont je parle actuellement il y avoit plus de deux siécles que cette famille étoit décorée par des Consulats, des Dictatures, & des Triomphes, il n'est pas étonnant qu'à la faveur de la ressemblance des noms elle se soit entée sur la maison patricienne du premier des Brutus, & que cette opinion eût alors prévalu dans le public.

An. R. 708. Av. J.C. 44.

M. Brutus passoit donc pour être issu par son pére de l'auteur de la liberté de Rome ; & par sa mére Servilie, sœur de Caton, il descendoit incontestablement de Servilius Ahala, généreux défenseur de cette même liberté, & célébre pour avoir tué Sp. Mélius, qui aspiroit à la tyrannie. Né avec les plus heureuses dispositions, il les cultiva soigneusement par l'étude de la Philosophie : & mêlant à la douceur & à la gravité de ses mœurs les principes d'une utile & honorable activité, il est représenté dans l'Histoire comme le plus aimable & le plus vertueux des Romains.

AN. R. 708. Av. J.C. 44.

Il avoit sous les yeux un grand modéle en la personne de Caton son oncle, qui devint encore son beaupére; & il s'étudia toute sa vie à l'imiter. Sa douceur n'étoit point une douceur de tempérament. Vif & plein de feu, il ne se décidoit pourtant pas à la légére, mais il poussoit avec ardeur ce qu'il avoit une fois résolu. C'est ce que César avoit fort bien remarqué, & ce qui lui fit dire plus d'une fois au sujet de Brutus, „ Il [a] n'est point du tout indifférent, à quoi se détermine & ce que veut „ ce jeune homme. Car ce qu'il veut, „ il le veut fortement. „ Les demandes & les sollicitations injustes ne pouvoient rien sur lui. Il regardoit comme tout-à-fait honteuse & indigne d'un grand homme cette facilité, ou plutôt cette foiblesse qui fait que l'on se rend, faute de pouvoir résister en face à ceux qui nous pressent: & il avoit coutume de dire qu'il tenoit pour suspects d'avoir passé peu sagement leur jeunesse ceux qui ne savoient pas dire non.

Il ne fut pas moins curieux de s'orner l'esprit que de se former le cœur, & il joi-

[a] Magni refert hic quid velit: sed * quidquid vult, valde vult. *Cic. ad Att.* XIV. I.

* *Il me semble qu'il faut* nam, *comme j'ai traduit.*

joignit à la vertu les belles connoissances, qui ont réellement avec elle une si étroite affinité. J'ai déja dit qu'il s'appliqua beaucoup à l'étude de la Philosophie, qui alors rouloit presque uniquement sur les principes de la Religion naturelle, & sur les mœurs : & il avoit chez lui le Philosophe Ariston, qui n'étoit pas beau parleur, mais dont la conduite honoroit sa profession.

AN. R. 708. Av. J.C. 44.

L'éloquence, cet instrument si nécessaire à un homme d'Etat, surtout dans une République, fut le second objet des soins & des travaux de Brutus. Il s'y exerça dans l'une & dans l'autre langue, la Grecque & la Latine; & il avoit pour commensal un Rhéteur Grec, nommé Empylus, des leçons & des conseils duquel il s'aidoit. Il réussit au point d'être compté parmi les premiers Orateurs du bon siécle, qui étoit celui où il vivoit: & Cicéron, dans le livre qu'il a intitulé de son nom, *Brutus*, & qu'il composa sous la domination de César, regrette que les occasions manquent à un si beau talent. " Vous [a] vous „ éleviez, lui dit-il, d'un vol rapide à

 „ la

a In te intuens, Brute, doleo : cujus in adolescentiam per medias laudes quasi quadrigis vehentem transversa incurrit misera fortuna Reipublicæ. *Cic. Brut.* 331.

An. R. 708. Av. J.C. 44. „ la gloire de l'Eloquence ; & je vois „ avec douleur que le malheur des tems „ arrête & rompt votre course. „ Il paroît pourtant, par quelques autres endroits de Cicéron, que l'éloquence de Brutus avoit pris une trop forte teinture de Philosophie : ce qui mettoit de la sécheresse dans ses discours, & en rallentissoit les mouvemens. Il ne laissa pas de plaider avec véhémence, & de plus avec succès, devant César en Asie, la cause de Déjotarus : il obtint grace pour lui d'un Juge irrité, & sauva à ce Prince une grande partie de ses Etats.

Cic. ad Att. XIV. 20. XV. 1.

Brutus aimoit l'étude par inclination : & c'étoit son occupation favorite pour tous les momens que les affaires lui laissoient libres. Il porta ce goût à la guerre même. Pendant qu'il étoit dans le camp de Pompée, tout le tems qu'il ne passoit point avec le Général, il le donnoit à l'étude & aux livres. La veille de la bataille de Pharsale, après une journée laborieuse & fatiguante dans les plus grandes chaleurs de l'été, tandis que les autres dormoient, ou se livroient aux inquiétudes & aux soucis par rapport à l'avenir, Brutus lisoit Polybe dans sa tente, & en faisait des extraits.

Cet

Cet Historien étoit bien fait pour lui plaire. Judicieux, sensé, ses réfléxions sont d'un prix & d'un mérite d'autant plus grands, qu'il parle de ce qu'il sait & entend, ayant été lui-même homme de guerre & homme d'Etat. Lorsque Brutus fut devenu Général, & qu'il se vit à la tête d'une nombreuse armée, il n'oublia pas ce qui avoit toujours fait ses plus chéres délices. Aux approches de la bataille de Philippes, prêt à combattre les armées du jeune César & d'Antoine, il trouvoit du tems pour la lecture. Comme il dormoit fort peu, il passoit une partie de la nuit à former ses plans, à disposer tout ce qui étoit nécessaire dans la circonstance; ensuite il lisoit, jusqu'au moment où les principaux officiers entroient dans sa tente.

AN. R. 708. AV. J.C. 44.

Tel étoit Brutus, & la plupart des traits que nous avons raportés de lui jusqu'ici conviennent parfaitement à cette idée : son aversion pour Pompée, le meurtrier de son pére; la résolution qu'il prit néantmoins de s'attacher à lui, lorsqu'il le vit chef du parti le meilleur, & l'unique ressource de la République; la franchise avec laquelle il se donna à César après la bataille de Pharsale; la sagesse, la douceur, la modération de

An. R. 708. Av. J.C. 44.

ſa conduite dans le Gouvernement de la Gaule Ciſalpine. Par toutes ces qualités il avoit mérité l'eſtime & l'affection de Céſar, qui d'ailleurs étoit aſſez porté à l'aimer, comme le fils de Servilie, & peut-être même le ſien. Il ne dépendoit que de Brutus de tenir le premier rang parmi les amis de Céſar, & de devenir le plus puiſſant après lui : & il auroit peut-être cédé à cette douce ſéduction, s'il n'eût été averti par les amis de Caſſius de ſe tenir en garde. « Ne vous „ laiſſez point amollir & enchanter, lui diſoient-ils, „ par Céſar. Fuyez les ca„ reſſes & les bienfaits d'un tyran. Il ne „ prétend pas honorer votre vertu, „ mais miner votre courage, & éner„ ver votre vigueur. „

Caſſius premier auteur de la conſpiration. *Cic. Phil.* II. *n.* 26.

Caſſius, qui depuis longtems rouloit dans ſon eſprit le deſſein de tuer Céſar; & qui même, au rapport de Cicéron, avoit été près de l'exécuter en Cilicie, à l'embouchure du fleuve Cydnus, doit être regardé comme le premier auteur de la conſpiration. Il ne pouvoit pas d'abord agir par lui-même auprès de Brutus, parce qu'ils étoient brouillés actuellement. Ils avoient pourtant de puiſſans motifs de vivre en bonne intelligence. Ils étoient beauxfréres

par

par Junie sœur de Brutus, & femme de Cassius ; & d'ailleurs Cassius avoit obligation à Brutus d'avoir obtenu plus aisément & plus promptement son pardon de César après la bataille de Pharsale. Mais ayant été nommés Préteurs ensemble, ils se trouvérent en concurrence pour le premier & le plus hônorable département, qui étoit celui que l'on appelloit *Préture de la ville*. Ils se disputérent cet emploi devant César : & Cassius, qui étoit le plus âgé, & qui faisoit valoir les services qu'il avoit rendus à la République dans la guerre contre les Parthes après la défaite de Crassus, sembloit mériter la préférence. César lui-même en jugeoit ainsi : néantmoins l'affection pour Brutus le détermina. " Les raisons de Cassius, dit-il, „ sont les meilleures : mais Brutus aura „ la premiére place. „ Cet Arrêt, qui ne paroissoit pas juste au Juge lui-même qui le rendit, fut regardé par la partie lésée comme un affront sanglant. Cassius cessa de voir Brutus, & sa haine contre César en devint plus forte & plus violente. Car outre les raisons publiques, il avoit de longue main contre lui des motifs personnels de ressentiment : & c'est sur ce fondement que plusieurs ont

AN. R. 708. Av. J.C. 44.

mis

An. R. 708. Av. J.C. 44.

mis une grande différence entre Brutus & Cassius par rapport à la conspiration. On a dit que Brutus en vouloit à la domination injuste, & Cassius à la personne; & que celui-ci haïssoit César, & non le tyran.

Plutarque prétend que l'on a eu tort de penser ainsi; & pour faire voir que les sentimens de haine contre la tyrannie étoient naturels chez Cassius, il cite un fait de son enfance. Cassius alloit dans la même classe, & prenoit les leçons du même maître, que *Faustus* Sylla, fils du Dictateur. Faustus s'étant avisé un jour, dans un entretien avec ses camarades, de vanter la Dictature de son pére, Cassius s'emporta contre lui, & le frapa sur le visage à poing fermé. Cette affaire fit du bruit: les parens & les amis de Sylla demandoient justice contre l'auteur de l'injure: Pompée se rendit l'arbitre de la querelle, & manda les deux enfans en sa présence. Là Cassius regardant le jeune Sylla d'un air d'indignation, « Recommence, lui » dit-il, à tenir les mêmes discours en » présence de Pompée, afin que je re- » commence aussi à t'en faire porter la » peine par de nouveaux soufflets. »

Cette action prouve sans doute ce que

que Plutarque avance : & les ſentimens d'averſion pour la tyrannie étoient ſi communs parmi les Romains, & le ſont même tellement parmi tous les hommes, qu'il n'eſt point difficile à croire qu'ils ſe trouvaſſent chez Caſſius. Mais ces ſentimens pouvoient bien être aidés en lui par des motifs de haine particuliére contre Céſar. Rien ne reſſembloit moins à Brutus que Caſſius, pour l'amour de la juſtice & pour la modération. C'étoit un caractére ardent, entreprenant, fier, ambitieux : & il ne lui en coûtoit pas beaucoup pour ſacrifier la juſtice à ſes intérêts, & à ceux du parti qu'il embraſſa. Nous en verrons la preuve dans la ſuite. Et la ſecte Philoſophique dont il ſuivoit les dogmes, ne lui apprit pas à reſpecter la vertu. Il étoit Epicurien. L'ambition le préſerva de l'indifférence pour les affaires publiques, de l'inaction, de l'indolence, où le portoient les maximes de ſes maîtres. Mais il n'eſt pas poſſible que celui pour qui la volupté eſt le ſouverain bien, & ce qui lui plaît la ſouveraine loi, puiſſe compter pour quelque choſe l'honnêteté & la juſtice.

AN. R. 708. AV. J.C. 44.

Caſſius s'étant donc déterminé par des motifs de vengeance publique & per-

Il y engage Brutus.

N. R. personnelle à former une conspiration
contre la vie de César, commença à
J. C. sonder ses amis. Tous lui promirent,
pourvû que Brutus se mît à leur tête.
„ L'essentiel n'est point, lui disoient-ils,
„ une multitude de bras, ni même la
„ bravoure. Mais il nous faut un chef
„ tel que Brutus, qui par son nom seul
„ assure la justice de l'entreprise. Sans
„ cela nous serons dans l'action même
„ plus timides, & après l'action plus
„ suspects. On ne se persuadera jamais
„ que si elle étoit juste & légitime, Bru-
„ tus eût refusé d'y prendre part. „ Telle
étoit l'idée que l'on avoit de la vertu de
Brutus. Cassius n'en eut point de jalou-
sie, & il se résolut à faire la premiére
démarche vers son beaufrére, qu'il n'a-
voit point vû depuis leur querelle au
sujet de la Préture.

...i en
...vient
chef.

Il alla donc le trouver, & après les premiers propos de réconciliation & de renouvellement d'amitié, il lui demanda s'il se trouveroit au Sénat le premier Mars, jour auquel, suivant ce qui lui revenoit, les amis de César devoient proposer de lui déférer la Royauté. Brutus ayant répondu qu'il s'absenteroit, „ Mais quoi? reprit Cassius: s'ils nous „ invitent nommément, que ferez-vous?

„ Mon

„ Mon devoir alors, dit Brutus, ſera de „ ne point garder le ſilence ; de défen- „ dre la liberté, & de mourir pour elle. „ Ces paroles encouragérent Caſſius, & le portérent à s'ouvrir entiérement. „ Eh ! qui des Romains, reprit-il avec „ feu, ſouffrira que vous mouriez avant „ lui ? Ignorez-vous, Brutus, ce que „ vous êtes ? Penſez-vous que ce ſoient „ les artiſans & les gens du bas peuple „ qui ayent mis ſur votre Tribunal les „ inſcriptions que vous y avez lûes, & „ non pas les premiers & les plus illuſ- „ tres perſonnages de la République ? „ On attend des autres Préteurs des „ largeſſes, des ſpectacles, des combats „ de gladiateurs. Mais ce qu'on exige „ de vous, comme une dette à laquelle „ vous oblige votre nom & la gloire „ de vos ancêtres, c'eſt la deſtruction „ de la tyrannie. Les bons citoyens ſont „ prêts à s'expoſer à tout, à tout ſouf- „ frir pour vous, ſi vous vous montrez „ tel qu'ils l'eſpérent & qu'ils ſe le pro- „ mettent. „ Brutus entendit parfaitement ce langage. Il entra dans ce qui lui étoit propoſé : & de ce moment lui & Caſſius ne ſongérent plus qu'à s'aſſocier un nombre d'amis, ſur la fidélité & le courage deſquels ils puſſent compter.

AN. R. 708.
AV. J.C. 44.

Liga-

AN. R. 708. Av. J.C. 44.

Ligarius y entre:

Ligarius, accusé quelque tems auparavant au Tribunal de César, & absous comme je l'ai raporté, fut le premier à qui Brutus s'adressa. Il savoit que le bienfait avoit été moins sensible à Ligarius que l'injure; & qu'il avoit conservé toute sa haine contre celui qui avoit commencé par le mettre en péril avant que de l'en délivrer. Brutus l'étant donc allé voir, & le trouvant au lit, à cause de quelque indisposition, „En „quel tems, lui dit-il, êtes-vous ma„lade, mon cher Ligarius?„ Celui-ci, soit qu'il fût déja prévenu, & qu'il eût quelque connoissance de ce qui se tramoit, soit que l'inclination de son cœur le rendît pénétrant, comprit tout d'un coup de quoi il étoit question, & se relevant sur le coude: „Brutus, répondit-il, „si vous formez quelque dessein di„gne de vous, je me porte bien.„

& plusieurs des anciens amis de César.

Ligarius fut imité par plusieurs autres anciens partisans de Pompée comme lui, qui ne pouvoient pardonner à César de les avoir vaincus. La chose ne me paroît point étonnante de la part d'ennemis réconciliés. Mais ce qui doit surprendre, & en même tems faire connoître qu'un injuste usurpateur, quelques grandes & belles qualités qui brillent

lent en lui, ne peut s'assûrer de l'affection de personne, c'est que des amis de César, des hommes qui lui étoient attachés de tout tems, & qui l'avoient servi depuis la guerre des Gaules jusqu'à celle contre les enfans de Pompée, se mirent au rang des conspirateurs. Et c'est en vain que Sénéque leur attribue pour unique motif une cupidité insatiable que nulle récompense ne pouvoit satisfaire. Cette raison aura sans doute influé dans la détermination de quelques-uns. Mais ceux qui avoient tout lieu de se louer de la reconnoissance de César, un Trébonius, un Décimus Brutus, dont le premier avoit été Consul, & l'autre devoit l'être dans deux ans, & étoit même couché sur le Testament du Dictateur parmi les héritiers appellés en second lieu, quelle autre considération pouvoit les engager à attenter à sa vie, que la persuasion intime de ses torts & de ses injustices contre la République, & le désir de délivrer la Patrie d'un tyran qui l'opprimoit?

AN. R. 708. Av. J.C. 44.

Sen. de Ira, III. 30.

Les chefs de la conspiration usérent d'une grande prudence & d'une extrême réserve dans le choix de ceux à qui ils confioient leur secret. Ainsi, quoique Cicéron fut étroitement uni avec

Prudence de Brutus dans le choix de ses associés.

An. R. 708. Av. J. C. 44.

Cicéron n'est point mis du secret.

eux, & qu'ils ne doutassent ni de sa fidélité, ni de son zêle, ils ne lui firent aucune part de leur dessein, dans la crainte que sa timidité naturelle, augmentée encore par les glaces de l'âge, ne leur fit obstacle, & que par trop de retenue & de précaution il ne réfroidit une entreprise qui demandoit sur toutes choses activité & célérité. Ils avoient raison. Cicéron haïssoit beaucoup César: mais le projet d'une conspiration étoit au plus loin de son esprit. Quintus son neveu, mauvais caractére, & mauvais cœur, cherchant à lui nuire, & ne feignant point de dire aux amis de César qu'il étoit besoin de se précautionner contre lui, „Je [a] craindrois, écrit Cicéron à Atticus, „ les suites d'un „ pareil discours, si je ne voyois que „ notre Tyran sait fort bien que je man„ que de courage. „

Statilius, dont j'ai parlé à l'occasion de la mort de Caton, qu'il disoit vouloir suivre, & Favonius, perpétuel imitateur du même Caton, sembloient être des hommes faits exprès pour entrer dans une conspiration contre César. Brutus les sonda de loin, en jettant quel-

a Φοβερὸν ἦν, nisi viderem scire Regem, me animi nihil habere. Cic. ad Att. XIII. 37.

quelques propos sur le Gouvernement. Mais ni l'un ni l'autre ne s'étant expliqués d'une maniére qui le satisfit, il ne poussa pas plus loin la conversation, feignant de trouver cette matiére trop difficile, & il les laissa. Favonius avoit avancé qu'une guerre civile étoit un plus grand mal que l'assujettissement même injuste à la puissance d'un seul; & Statilius, selon les principes de la secte Epicurienne, dont il faisoit profession, pensoit qu'il convenoit peu à un homme sensé de souffrir bien des fatigues & de s'exposer à mille dangers pour des sots & des vicieux. Labéon, qui étoit présent, se déclara d'un avis contraire, & les réfuta. Sur quoi Brutus le jugea digne de sa confiance, & s'étant ouvert à lui en particulier, il le trouva disposé à se joindre aux vengeurs de la liberté.

AN. R. 708. AV. J.C. 44.

Ce fut Labéon qui instruisit D. Brutus du complot, & qui l'invita à y prendre part. Ce Brutus n'étoit pas un homme d'un grand courage, ni fort propre à un coup de main. Mais il pouvoit être très utile aux conspirateurs à cause de la familiarité dans laquelle il vivoit avec César: & de plus comme il se préparoit à donner des Jeux au Peuple, il avoit

An. R. 708. Av. J.C. 44.

avoit des gladiateurs en grand nombre, secours important contre les premiers troubles qu'exciteroit infailliblement dans la ville la mort du Dictateur. Labéon donc & Cassius lui firent leur proposition : il n'y répondit rien, mais étant venu trouver M. Brutus, & ayant sçu de lui-même qu'il étoit le chef de l'entreprise, il s'y engagea sans difficulté.

Trébonius empêche que la chose ne soit proposée à Antoine; & Brutus, qu'on ne le tue avec César. *Plut. Brut. & Anton.*

Les conspirateurs pensérent aussi à s'associer Antoine, qui étoit ami de plusieurs d'entre eux. Mais Trébonius s'y opposa en assurant qu'on ne réussiroit point. Il dit que lui-même quelque tems auparavant à Narbonne il avoit fait une tentative auprès d'Antoine, lorsque César revenoit de sa derniére guerre d'Espagne : Qu'Antoine l'avoit fort bien entendu, mais ne s'étoit point prêté : & que néantmoins il lui avoit gardé le secret. Alors quelques-uns passant à l'autre extrémité, proposérent de le tuer avec César, comme un homme livré à la tyrannie, fier, insolent, & qui pouvoit leur nuire beaucoup par son crédit auprès des troupes, & par la puissance du Consulat, dont il étoit revêtu. Brutus ne voulut point y consentir, ayant à cœur de conserver pure

&

& exempte de tout reproche d'injuſtice une entrepriſe dont, ſelon lui, la juſtice étoit l'ame, & qui n'étoit formée que pour la défenſe des Loix & de la liberté. D'ailleurs il ne déſeſpéroit pas qu'Antoine, qui avoit de l'élévation & de la nobleſſe dans les ſentimens, ne fût touché, lorſqu'une fois Céſar ne ſeroit plus, de la gloire de rendre la liberté à ſa patrie. Par ces repréſentations Brutus ſauva Antoine : & il fut réglé qu'au moment que ſe feroit le coup, on auroit ſoin ſous quelque prétexte de l'écarter d'auprès de la perſonne de Céſar.

AN. R. 708. Av. J.C. 44.

Le nombre des conſpirateurs eſt porté juſqu'à plus de ſoixante. Noms de quelques-uns.

Par les ſoins que ſe donnérent Brutus & Caſſius, le nombre de ceux qui entrérent dans la conſpiration fut porté juſqu'à plus de ſoixante, tous gens de diſtinction, tous Chevaliers ou Sénateurs. Les plus illuſtres, outre ceux que j'ai déja nommés, ſont Servius Galba, qui avoit ſervi ſous Céſar dans la guerre des Gaules en qualité de Lieutenant Général, & qui étoit irrité contre lui, au rapport de Suétone, pour avoir manqué le Conſulat; les deux fréres Servilius Caſca, Tillius Cimber, Minucius Baſilus : tous devenus partiſans de Pompée depuis que Pompée n'étoit plus. Parmi ceux qui avoient toujours été ennemis

Suet. Galb. c. 3.

An. R. 708. Av. J.C. 44.

nemis de César, l'Histoire remarque principalement Cassius de Parme, & Pontius Aquila. Les autres, qui achevoient, comme je viens de le dire, *le* nombre de plus de soixante, ou sont restés inconnus, ou l'on n'en sait guéres que les noms.

Plut. Brut.

Parmi eux il ne se trouva ni infidéle, ni inconstant, ni indiscret, quoiqu'ils ne se fussent liés par aucun serment, se fiant mutuellement à leur parole. Le vin même ne fit point échaper cet important secret à Tillius Cimber, qui étoit très sujet à s'enyvrer, & qui en plaisantant sur le vice auquel il étoit enclin, avoit dit: „Moi qui ne puis porter „le vin, comment supporterois-je César?

Sen. Ep. 83.

Courage étonnant de Porcia femme de Brutus. Elle est mise par son mari dans la confidence.

Une femme fut mise dans la confidence, ou plutôt elle pénétra à demi le mystére, & en arracha l'aveu. C'est là généreuse Porcia, dont le courage soutenoit dignement la gloire de Caton son pére, & de Brutus son époux. Celui-ci s'étant rendu le chef d'une si hazardeuse entreprise, & voyant attaché à sa personne & à sa conduite le sort de tout ce qu'il y avoit de plus brillant & de plus illustre dans Rome par la vertu & par la naissance, se possédoit assez

pour

pour conserver pendant le jour & en public un air de calme & de tranquillité qui ne donnoit lieu à aucun soupçon : mais chez lui & pendant la nuit il n'étoit plus le même, & sa femme s'apperçut qu'il avoit l'esprit agité de quelque grand dessein, de quelque souci cuisant, qu'il affectoit de lui cacher. Elle aimoit tendrement son mari, & vouloit partager avec lui le poids de son inquiétude. Mais avant que de lui demander aucun éclaircissement, elle résolut de faire sur elle-même une épreuve des plus singuliéres, & d'essayer jusqu'où elle pourroit porter la constance. Elle prend un petit couteau, de ceux dont on se servoit pour couper & polir les ongles, & ayant fait sortir de sa chambre toutes ses femmes, elle se l'enfonce profondément dans la cuisse. Le sang coule en abondance, & les douleurs violentes sont bientôt suivies de la fiévre. Brutus plein de trouble & d'allarme ne savoit que penser. Alors Porcia, dans le tems qu'elle souffroit le plus, lui tint ce discours : „Brutus, je „suis fille de Caton, & je vous ai été „donnée, non pas pour partager simplement votre lit & votre table com„me une maîtresse, mais pour entrer

AN. R. 708.
Av. J.C. 44.

An. R. 708. Av. J.C. 44.
„en société de tout ce qui peut vous „être ou agréable ou fâcheux. Vôtre „conduite à mon égard est irréprocha„ble. Mais moi, que ferai-je pour vous, „& par où vous prouverai-je ma re„connoissance de vos bons procédés, si „je ne vous aide à porter une inquié„tude secréte, & des soins qui deman„dent de la fidélité? Je sais que les fem„mes ne passent pas communément „pour être bien capables de garder un „secret. Mais, Brutus, la bonne édu„cation, & une société vertueuse, peu„vent beaucoup sur les mœurs & sur „le caractére. Et qui peut à plus juste „titre se glorifier de ces avantages, que „la fille de Caton & la femme de Bru„tus? J'y comptois pourtant moins par „le passé: mais maintenant je viens de „me convaincre que la douleur même „ne triomphe pas de mon courage.„ En finissant de parler, elle lui montra la blessure qu'elle s'étoit faite, & lui rendit compte de son motif & de tout ce qu'elle avoit pensé. Brutus étonné, ravi en admiration, leva les mains au ciel, demandant aux Dieux de pouvoir, en réussissant dans son entreprise, parvenir à être regardé comme le digne époux de Porcia. Il lui fit part ensuite de

de tout le projet de la conſpiration, & il n'eut pas lieu de ſe repentir de la confiance qu'il prit en elle, & qu'elle avoit ſi bien méritée. AN. R. 708. AV. J.C. 44.

Cependant le tems preſſoit, & après divers petits conſeils tenus par pelotons de deux & de trois, Brutus aſſembla pendant une nuit tous ceux qui étoient du ſecret & qui devoient avoir part à l'exécution. Ce fut là qu'ils prirent leurs derniers arrangemens. Ils avoient délibéré s'ils attaqueroient Céſar dans le champ de Mars, pendant qu'il préſidoit aux élections des Magiſtrats, ou à l'entrée du Théâtre, ou dans la rue Sacrée qui menoit au Capitole. Mais ils ſe fixérent à le tuer en plein Sénat. Ils envifageoient dans ce parti le double avantage, de ſe trouver tous enſemble ſans donner de ſoupçon, parce qu'ils étoient preſque tous Sénateurs : & de ſe voir dans le moment ſecondés & appuyés des premiéres têtes de la République, qui, comme ils l'eſpéroient, dès que le Dictateur auroit été maſſacré ſous leurs yeux, prendroient hautement en main la cauſe de la liberté. La circonſtance du lieu où le Sénat devoit s'aſſembler le jour des Ides de Mars, leur parut avoir quelque choſe de favorable &

Les conſpirateurs ſe déterminent à tuer Céſar en plein Sénat.

Suet. Caſ. 80.

An. R. 708. Av. J.C. 44.

même de divin. C'étoit une salle construite par Pompée près de son théâtre: elle portoit son nom; on y voyoit sa statue: ensorte qu'il sembloit aux conspirateurs que les Dieux prissent soin eux-mêmes d'amener à Pompée sa victime.

Soupçons de César par rapport à Brutus & à Cassius.

Plut. Cæs. & Brut. & Anton.

Toutes ces intrigues ne purent se conduire si secrétement, qu'il n'en transpirât quelque chose. César savoit qu'il se tenoit des conventicules nocturnes: & Brutus & Cassius personnellement lui étoient suspects jusqu'à un certain point. Un jour qu'on l'avertissoit de se tenir en garde contre Antoine & Dolabella, „Ce ne sont pas, répondit-il, „ces gros garçons, bien nourris, bien „frisés, qui me paroissent à craindre: „ce sont ceux qui sont maigres & pâ„les. „ Il désignoit par ces derniers traits Brutus & Cassius. Brutus en particulier lui sembloit redoutable, à cause de son courage, de la sévérité de ses maximes, du nombre de ses amis. D'un autre côté lorsque César considéroit la douceur & la probité de son caractére, ces ombrages se dissipoient: & dans une occasion où quelqu'un l'exhortoit à se défier de lui, „Eh quoi? dit-il en portant la main sur son corps, „ vous

„ima-

„ imaginez-vous que Brutus n'attende „ pas que cette carcaffe fi foible & fi „ délicate ait fini fon tems? „ Il penfoit qu'après lui perfonne n'avoit plus de droit que Brutus d'efpérer la premiére place & la plus haute puiffance dans Rome.

AN. R. 708. Av. J.C. 44.

Si Céfar eût été difpofé à ajouter foi aux préfages & aux prodiges, les Hiftoriens raportent divers événemens qui auroient pû lui donner quelque allarme, & l'avertir de fe précautionner: à moins pourtant que ces faits n'ayent été pour la plupart inventés, ou du moins remarqués après coup. Mais il ne fit même aucun cas d'une prédiction finguliére & circonftanciée, qui lui annonçoit un grand danger pour fa vie durant un efpace de trente jours, dont les Ides de Mars étoient le dernier. En allant au Sénat il rencontra le devin Spurinna qui lui avoit fait cette prédiction, & il le railla en lui obfervant que les Ides de Mars étoient venues. „ Il eft vrai, répondit le devin, „ mais elles ne font pas „ encore paffées. „ Peut-être cet homme avoit-il eu quelque vent de ce qui fe tramoit: peut-être auffi eft-ce un fimple jeu du hazard, qui lui fit trouver la vérité, comme il arrive quelquefois,

Il méprife la prédiction d'un devin.

Suet. Caf. 81. *Plut. Caf.*

An. R. 708. Av. J.C. 44.

par un art fondé sur le mensonge.

Mot de César sur le genre de mort le plus souhaitable.

Je ne dois pas oublier ici un mot de César, qui fut regardé comme un présage après l'événement, & qui en soi est remarquable. La veille du jour qu'il fut assassiné, il soupa chez Lépidus. Là, comme il étoit fort sobre, & toujours en action, pendant que les autres mangeoient, il s'occupoit à lire & à apostiller les lettres qu'il avoit reçues. Quelqu'un des convives mit en question, quelle étoit la mort la plus souhaitable. César interrompit sa lecture, & prévenant tous les autres, *C'est*, dit-il, *la moins prévûe*. Il lui arriva ce qu'il souhaitoit. Néantmoins peu s'en fallut que les priéres de Calpurnie sa femme, allarmée d'un songe effrayant qu'elle avoit eu, ne le retinssent dans sa maison, & n'écartassent le danger.

Songe effrayant de Calpurnie sa femme.

Elle s'etoit imaginée le tenir entre ses bras percé de coups & tout sanglant : & en conséquence elle poussoit en dormant des soupirs & des sanglots, que César entendit. A son réveil, elle le conjura avec les plus vives instances de se tenir en sureté chez lui, & de ne point aller au Sénat. Les craintes de Calpurnie firent d'autant plus d'impression sur l'esprit de son mari, qu'il n'avoit jamais re-

reconnu en elle aucune pente à la superstition : & comme d'ailleurs il ne se portoit pas bien, il commençoit à se laisser ébranler. On immola des victimes, & les Haruspices ne manquérent pas d'annoncer que les signes trouvés dans leurs entrailles étoient funestes.

An. R. 708. Av. J.C. 44.

Déja César donnoit ordre à Antoine d'aller congédier le Sénat. Mais Décimus Brutus, qui étoit présent, insista fortement au contraire. Il voyoit que les mesures des conspirateurs, du nombre desquels il étoit, se trouvoient absolument rompues ; & qu'il y avoit grand lieu de craindre que l'entreprise une fois manquée ne se divulguât. Il représenta au Dictateur „ qu'il four-„ nissoit des armes contre lui-même à „ ses ennemis. Que le Sénat, qui s'étoit „ assemblé dans la disposition de lui „ accorder le nom de Roi & le diadê-„ me dans toutes les provinces hors de „ Rome & de l'Italie, se trouveroit mé-„ prisé & outragé. Que si l'on alloit „ dire à cette auguste Compagnie qu'il „ falloit qu'elle remît ses délibérations „ jusqu'à ce que Calpurnie eût des son-„ ges heureux, tout le monde crieroit „ à la tyrannie, & qu'il ne seroit pas „ possible aux amis de César de le dé-

César prêt à prendre le parti de ne point aller au Sénat, est engagé à y aller par D. Brutus.

AN. R. 708. AV. J.C. 44.

„ fendre contre les reproches de ceux „ qui l'accuferoient de réduire fes con- „ citoyens en fervitude. Qu'enfin s'il „ étoit réfolu de proroger l'affemblée, „ il valoit mieux qu'il vint lui-même en „ faire la propofition au Sénat. „ Décimus en lui parlant ainfi le prit par la main, & l'obligea en quelque façon de fortir & de fe mettre en marche.

Avis touchant la conspiration, qui ne parviennent point à sa connoissance.

Ce moment étoit précieux pour les confpirateurs. Car le fecret s'éventoit, & Céfar fut fur le point d'en être inftruit. Lorfqu'il fortoit, un efclave voulut l'aborder, & ne l'ayant pû à caufe de la foule qui environnoit le Dictateur, il entra dans la maifon, & fe remit entre les mains de Calpurnie pour être gardé par elle jufqu'au retour de Céfar, à qui il difoit avoir à révéler des chofes très importantes.

Sur le chemin il reçut un avis détaillé, qui parvint jufques dans fes mains, mais fans parvenir à fa connoiffance. Artémidore, Philofophe Grec, étant en relation de fcience & d'étude avec plufieurs des amis de Brutus, avoit pénétré & découvert bien des chofes. Il fit un mémoire de ce qu'il favoit, & vint fe mêler parmi ceux qui préfentoient des placets à Céfar. Comme il vit que

le

le Dictateur remettoit chaque papier, à mesure qu'il le recevoit, à un Sécretaire, il approcha de très près, & lui donnant son mémoire, „ Lisez ceci, lui dit-il, „ & promptement. Car il y „ est question de choses qui vous intéressent. „ César garda le mémoire : mais à cause du nombre infini de gens qui l'obsédoient, & à qui il étoit obligé de donner audience, il ne lui fut pas possible de le lire, & il entra dans le Sénat le tenant à la main. An. R. 708. Av. J.C. 44.

Les conspirateurs l'y attendoient. Brutus s'y étoit rendu seul & sans suite, ayant un poignard sous sa robe : les autres avoient accompagné au Capitole Cassius, qui faisoit prendre ce jour là même la robe virile à son fils ; & après la cérémonie ils vinrent tous ensemble dans le portique de Pompée, où le Sénat étoit indiqué. *Plut. Brut.*

Fermeté & tranquillité des conspirateurs.

Plutarque observe qu'un spectateur qui eût été au fait, n'auroit pû s'empêcher d'admirer la constance & la fermeté d'ame de ces hommes prêts à exécuter une si étrange & si hazardeuse entreprise, & néantmoins aussi tranquilles & gardant aussi parfaitement leur sang froid, que s'ils n'eussent rien eu dans l'esprit. Quelques-uns étoient Préteurs,

An. R. 708. Av. J.C. 44.

& tenoient actuellement l'audience, écoutant les Avocats avec toute la présence d'esprit possible, discutant attentivement les affaires, & rendant des jugemens tèls que la nature des causes les demandoit. Un plaideur que Brutus condamnoit s'étant plaint avec beaucoup d'emportement, & déclarant qu'il en appelloit à César, « César, lui répondit froidement Brutus, » ne m'empêche & ne m'empêchera point de » faire observer les Loix. »

Contre-tems qui leur arrivent.

Il arriva néantmoins divers contre-tems, très capables de troubler les conspirateurs. Le premier & le principal fut le retardement de César, causé par les frayeurs de Calpurnie dont j'ai parlé. De plus Casca, qui étoit du complot, pensa laisser échaper le secret, trompé par l'ambiguité d'un compliment qu'il reçut. Un homme l'aborda en lui disant, « Vous avez fait le mystérieux » avec nous : mais Brutus nous a tout » dit. » Casca crut cet homme instruit: & s'il se fût pressé de répondre, ç'en étoit fait. L'étonnement dont il fut frapé donna le tems à l'autre d'ajouter en riant: « Eh comment donc, nôtre cher, » êtes-vous tout d'un coup devenu assez » riche pour aspirer à l'Edilité? » A cette pa-

parole Casca se referma, fremissant du péril auquel l'avoit exposé son erreur. An. R 708. Av. J.C 44.

Brutus lui-même eut un assaut violent à soutenir au sujet de sa femme, qui étoit tombée dans un état si fâcheux, que l'on vint lui dire qu'elle se mouroit. Porcia, qui avoit amené son mari, comme je l'ai rapporté, à lui faire part de son dessein, étoit entrée au moment de l'exécution dans des transes mortelles. Au plus petit bruit qu'elle entendoit, ses allarmes redoubloient: elle demandoit à tous ceux qui venoient de ville des nouvelles de Brutus, & elle envoyoit sans cesse messagers sur messagers pour en apprendre. Enfin, comme la chose traînoit, elle succomba sous le poids de son inquiétude. Elle pâlit, ses yeux s'éteignent, elle perd la connoissance & la parole; & ses femmes eurent bien de la peine à la reporter dans sa chambre & sur son lit. On crut qu'elle alloit mourir, & l'on en fit toute la peur à Brutus. Il fut troublé, mais non pas jusqu'à perdre de vûe l'objet qui l'occupoit actuellement. L'intérêt de la cause dont il s'étoit rendu le chef, l'emporta sur un intérêt si cher & si précieux, mais qui lui étoit personnel.

Dans le moment César arriva: &

AN. R. 708. AV. J.C. 44.

afin que l'inquiétude accompagnât jusqu'au dernier instant les conspirateurs, ils virent un Sénateur nommé Popillius Lænas, qui alla joindre le Dictateur sortant de sa litiére, & qui lui parla longtems & avec action. César paroissoit l'écouter attentivement. Or ce Popillius Lænas peu de tems auparavant s'étoit approché de Brutus & de Cassius, & leur avoit dit : " Je souhaite que " votre dessein réussisse, & je vous ex-" horte à ne point différer : car il com-" mence à s'en répandre sourdement " quelque bruit. " Sur ce discours ils pensérent que Popillius savoit leur secret : & lorsqu'ils le virent parler à César, eux & ceux de leurs amis à qui ils avoient fait part de ce que leur avoit dit ce Sénateur, ne doutérent point qu'ils ne fussent découverts & trahis. La consternation s'empara de leurs esprits : & ils se regardérent les uns les autres, convenant par signes de ne point attendre qu'on les arrêtât, mais de se tuer eux-mêmes pour prévenir l'ignominie du supplice. Déja Cassius & quelques autres portoient la main aux poignards qu'ils avoient sous leurs robes. Mais Brutus ayant remarqué que le geste & l'attitude de Popillius annonçoient un sup-

ſuppliant, plutôt qu'un homme qui en accuſe d'autres, ſe raſſura : & comme il ne lui étoit pas permis de parler à cauſe du mélange de ceux qui ne devoient pas l'entendre, il ſe contenta de porter ſur tous ſes aſſociés des regards doux & ſereins, pour leur faire comprendre qu'il n'y avoit rien à craindre. En effet après quelques momens, Popillius ayant baiſé la main du Dictateur, ſe retira : & Céſar entra dans le Sénat.

An. R. 708. Av. J.C. 44.

Céſar eſt tué. *Suet. Cæſ. 82. Plut. Cæſ. & Brut.*

Tous les Sénateurs s'étant levés pour le recevoir, ceux qui étoient de la conſpiration l'environnérent, & le conduiſirent à ſa chaiſe Curule, pendant que deux d'entre eux, Decimus & Trébonius retenoient Antoine à la porte de la ſalle, l'entretenant de quelque propos en l'air qu'ils avoient imaginé. Tillius Cimber paroiſſoit à la tête de ceux qui aſſiégeoient Céſar, feignant de demander pour ſon frére, qui étoit en éxil, la liberté de revenir à Rome : & tous les autres ſollicitoient avec lui, faiſoient de grandes inſtances, & prenoient les mains de Céſar, ſous prétexte de les baiſer, & comme pour tâcher de l'attendrir. Le Dictateur refuſoit, & ſe voyant trop preſſé, il voulut ſe lever. En ce moment Cimber lui rabattit avec les

AN. R. 708. AV. J.C. 44.

les deux mains la robe de dessus les épaules, ce qui étoit le signal dont on étoit convenu : & pendant que César s'écrie, *Ce ne sont pas là des priéres : c'est une violence*, Casca, qui étoit derriére son siége, lui porta le premier coup, & le frapa à l'épaule, mais foiblement, la main lui ayant tremblé dans le commencement d'une entreprise si hardie. César se retourne, & appercevant Casca, *Misérable*, lui dit-il, *que fais-tu ?* Il lui perça le bras d'une aiguille à tablettes qu'il avoit à la main. En même tems Casca appella son frére, lui criant en Grec, *Mon frére à mon secours.* Tous les conspirateurs tirent leurs poignards, & César, en faisant effort pour s'élancer, reçut dans la poitrine un second coup, qui après sa mort fut jugé par les médecins le seul mortel de tous ceux qu'on lui porta. Malgré le sang qu'il perdoit, malgré les poignards qu'on lui présentoit aux yeux & au visage, il se tournoit de tous les sens comme un lion au milieu des épieux des chasseurs. Quelques-uns disent qu'il ne proféra aucune parole. Selon d'autres, lorsqu'il apperçut Brutus qui s'avançoit le poignard à la main, il lui fit ce tendre reproche : *Eh quoi, mon fils, tu ès aussi de ce nombre ?*

bre ? Alors il s'envelopa la tête, & baissant sa robe par devant, pour tomber d'une façon modeste & décente, il se livra sans résistance à ses meurtriers. Tous vouloient avoir part à l'honneur de l'action : & lors même qu'il fut à terre, ils s'acharnérent encore sur lui avec tant d'emportement, qu'ils n'eurent pas l'attention de se ménager les uns les autres ; témoin Brutus, qui fut blessé à la main.

An. R. 708. Av. J.C. 44.

Il tombe aux pieds de la statue de Pompée.

César, percé de vingt-trois coups, resta sur la place, devant la statue de Pompée, soit que la chose se fût ainsi rencontrée par hazard, soit qu'il y eût été traîné par ceux qui le tuérent. Cette circonstance fut relevée ; & tous ceux à qui la mémoire de Pompée étoit chére, se le figuroient avec joie présidant lui-même en quelque façon à la vengeance exercée sur son ennemi, qui se trouvoit abattu à ses pieds, palpitant sous la multitude des blessures & dans les horreurs d'une mort sanglante.

Il est remarquable, que Cassius, qui étoit Epicurien, & qui croyoit par conséquent l'ame mortelle, ne laissa pas en s'animant à l'action d'élever ses regards vers cette statue, & d'invoquer Pompée, comme capable de s'intéresser encore

AN. R. 708. AV. J.C. 44.

core à ce qui se passoit parmi les hommes. Le sentiment naturel, dans ce moment d'enthousiasme, avoit prévalu sur la réflexion, & sur les dogmes de *la* secte à laquelle il étoit attaché.

Partage de sentimens au sujet du meurtre de César.

Le meurtre de César, dès le tems qu'il fut exécuté, partagea tous les esprits, & parut aux uns une action héroïque, aux autres un crime détestable. Ce même partage d'opinions subsiste encore aujourd'hui jusqu'à un certain point. Les grandes qualités de César inspirent à quelques-uns de l'indignation contre ceux qui l'ont assassiné. Les ennemis de l'injustice, de l'ambition outrée, de l'usurpation, sont disposés à louer l'action de Brutus.

Je trouve dans ce fait deux questions toutes différentes. L'une est de savoir si César méritoit la mort; l'autre si ceux qui la lui ont fait souffrir, en avoient le droit.

On ne peut douter qu'il ne fût digne de mort.

Par rapport à la premiére, je ne vois nulle difficulté. Ne confondons point les talens avec la vertu. Jamais homme n'a possédé en un degré plus éminent que César toutes les qualités qui font les héros: mais jamais homme n'en a abusé d'une maniéré plus criminelle. S'il est de principe, que quiconque renverse

verſe par la force & par la violence le Gouvernement ſous lequel il eſt né, ſe rend digne de mort; ſi dans une Monarchie le ſujet qui détrône ſon Roi mérite les plus cruels ſupplices, qui peut douter que dans une République le citoyen qui envahit ſeul l'autorité appartenante en commun à l'Etat, ne ſoit un uſurpateur & un tyran, qui doit payer de ſa vie le violement de toutes les Loix? S'il eût été poſſible de mettre Céſar en juſtice, & de lui faire ſon procès dans les régles, je ne crois pas que perſonne au monde eût jamais blâmé les Juges qui l'auroient condamné.

AN. R. 708. Av. J.C. 44.

Mais de ce qu'un homme mérite la mort, il ne s'enſuit pas que tous indiſtinctement ayent droit de le tuer. Un criminel ne peut être envoyé au ſupplice que par le Magiſtrat, qui même eſt obligé d'obſerver à ſon égard toutes les formalités preſcrites par les Loix. Permettre à tout particulier de maſſacrer un Tyran, c'eſt armer la fureur & le fanatiſme contre la vie des Princes mêmes légitimes, & quelquefois de ceux qui font le bonheur de leur Nation. Les exemples déplorables que nous fournit notre Hiſtoire de cet horrible aveuglement, ne s'effaceront jamais de

L'action de Brutus eſt néanmoins illégitime.

An. R. 708. Av. J.C. 44.

de la mémoire des François. Ainsi, indépendamment même de la douceur de la morale Chrétienne, si ennemie du meurtre & du sang, les seules lumiéres de la raison me paroissent suffire pour condamner le tyrannicide, quoique vanté par toute l'antiquité payenne. Brutus est donc coupable de s'être arrogé une autorité qui n'appartenoit qu'aux Loix & à la République. Il a puni un criminel, mais sans ordre, sans mission, sans pouvoir. Et par conséquent il doit être regardé sur le pied d'un homicide, & non d'un légitime & juridique vengeur.

& en même tems imprudente.

Ajoutons d'après Sénéque que son action [a] ne peut être excusée d'imprudence, & qu'en s'y déterminant il s'est flatté d'une espérance, que l'état des choses démentoit visiblement. En effet comment a-t-il pû s'attendre que la liberté se maintînt dans une ville, dans laquelle la domination d'une part & la servitude de l'autre avoient de si grandes récompenses à se promettre? ou que

a Brutus in hac re videtur vehementer errasse, qui ibi speravit libertatem futuram, ubi tam magnum præmium erat & imperandi & serviendi; aut existimavit civitatem in priorem formam posse revocari, amissis pristinis moribus; futuramque ibi æqualitatem ci-

que la République reprît son ancien gouvernement, après que les citoyens avoient perdu les anciennes mœurs? ou enfin que l'égalité subsistât parmi un peuple, dont il avoit vû les nombreuses armées se battre les unes contre les autres, non pour repousser la servitude, mais pour le choix d'un maître? Connoissoit-il assez peu soit le caractére de l'esprit humain, soit l'histoire de sa nation, pour ne pas voir que des cendres d'un tyran il en renaîtroit d'autres; & que le plus grand bien qui pût alors arriver à Rome, c'étoit d'avoir un maître plein de douceur & de clémence, tel qu'étoit César? La suite des événemens ne vérifiera que trop ces réfléxions: & jusqu'à ce que l'empire d'un seul soit solidement établi dans Rome, elle souffrira de si horribles calamités, que ses beaux jours auront été sans contredit les jours de la domination de César.

AN. R. 708. Av. J.C. 44.

Il l'avoit ainsi prédit lui-même; & parmi les discours qu'il tint au sujet des dangers dont sa vie étoit menacée, Sué-

vilis juris, & staturas suo loco leges, ubi viderat tot millia hominum pugnantia, non an servirent, sed utri. Quanta vero illum aut rerum naturæ, aut urbis suæ tenuit oblivio, qui uno interempto, defuturum credidit alium qui idem vellet? *Sen. de Benef.* II. 20.

An. R. 708. Av. J.C. 44.

Suétone rapporte [a] qu'il disoit souvent que sa conservation lui importoit moins à lui-même qu'à la République. Que pour lui, il avoit abondamment de quoi être satisfait de la puissance & de la gloire qu'il avoit acquises : mais que s'il venoit à périr, la République perdroit en même tems sa paix & sa tranquillité, & qu'elle retomberoit plus tristement que jamais dans les maux des guerres civiles.

Courte réfléxion sur le caractére de César.

César fut tué dans la cinquante-sixiéme année de son âge, & il avoit quarante-trois ans lorsqu'il commença la conquête des Gaules : ensorte que les grandes actions qui ont rendu son nom immortel, & les preuves qu'il a données d'un génie au dessus ce semble de la portée humaine pour la sublimité & l'étendue, sont renfermées dans un espace d'environ quatorze ans. Il étoit né pour commander au genre humain, si les grandes qualités suffisoient, & que le droit ne fût pas nécessaire. Placé sur le trône par la naissance ou par

a Ferunt dicere solitum non tam sua, quàm Reipublicæ interesse ut salvus esset. Se jampridem potentiæ gloriæque abunde adeptum: Rempublicam, si quid sibi evenirет, neque quietam fore, & aliquanto deteriore conditione civilia bella subituram. *Suet. Cæs.* 86.

par une élection réguliére, il pourroit être cité comme l'exemple des Souverains. Sa conduite privée feroit un très méchant modéle, par l'avidité & les rapines, par le luxe & la profusion, par toutes sortes de débauches honteuses.

AN. R. 708. Av. J.C. 44.

§. III.

Trouble affreux dans le Sénat & parmi le peuple après la mort de César. Les conspirateurs s'emparent du Capitole. Le Sénat les favorise. Antoine & Lépidus, chefs de la faction contraire, ont pour eux une grande partie du peuple & les gens de guerre. Brutus tâche de calmer le peuple & négocie avec Antoine. Assemblée du Sénat, qui décide que la mort de César ne sera point vengée, mais que ses actes seront confirmés. On ordonne que son Testament aura lieu, & que ses funérailles seront célébrées avec les plus grands honneurs. Réconciliation entre Brutus & Antoine. Gouvernemens de Provinces décernés aux principaux des conspirateurs. Ouverture du Testament de César. Renouvellement de l'affection du peuple pour lui. Ses funérailles. Son Eloge funébre prononcé par Antoine. Fureur du peuple contre les conspirateurs. Helvius Cinna,

Cinna, confondu par erreur avec un autre Cinna ennemi de César, est mis en piéces. Antoine tâche de se concilier le Sénat. Il fait rendre un décret pour prévenir l'abus qu'il étoit aisé de faire des Registres & papiers de César. Il abolit la Dictature. Il met à mort le faux Marius, qui ameutoit la populace. Il se prête au rétablissement de Sextus Pompée. Il obtient du Sénat une Garde, qu'il porte jusqu'à six mille hommes. Il fait trafic de faux actes, distribués sous le nom de César. Il amasse par cette voie & par d'autres des sommes immenses. Brutus sans forces & sans argent. Le projet d'une caisse militaire au service des conspirateurs, manque par le refus d'Atticus. Ils songent à fortifier leur parti dans les Provinces. Ils sortent de Rome. Antoine les dépouille de leurs Gouvernemens, fait donner la Syrie à Dolabella, & prend la Macédoine pour lui. Ses projets sont traversés par l'arrivée du jeune Octave à Rome.

Trouble affreux dans le Sénat & parmi le

PEndant que les conspirateurs exécutoient leur dessein contre César, tout le Sénat resta immobile d'horreur & d'effroi, sans que personne pensât ni

ni à fuir, ni à prendre la défense du Dictateur; sans que la crainte & le saisissement permissent à aucun même d'ouvrir la bouche & de rompre le silence. Lorsque César fut tué, Brutus élevant en l'air son poignard tout sanglant, voulut haranguer la Compagnie, & adressa la parole à Cicéron nommément. Mais tous se débandérent en désordre: on couroit aux portes: on se pressoit pour être des premiers à sortir: ils fuyoient sans être poursuivis. Car il avoit été arrêté dans le conseil de la conspiration que l'on ne tueroit que le seul oppresseur de la République, & que l'on appelleroit tous les citoyens à la liberté. Antoine & Lépidus, qui croyoient avoir plus à craindre que tout autre à cause de la part qu'ils avoient eue à l'amitié & à la confiance du Dictateur, se sauvérent précipitamment dans quelque endroit du voisinage: d'où le premier, ayant quitté les marques de la dignité Consulaire, regagna sa maison, & la mit en état de défense; l'autre alla dans l'isle du Tibre prendre une Légion qui y étoit actuellement, & l'amena dans le champ de Mars. En un instant la nouvelle du meurtre de César s'étant répandue dans toute la ville, y exci-

AN. R. 708.
AV. J.C. 44.

peuple après la mort de César.

Suet. Cæs. 82. & seqq. Plut. Cæs. & Brut. & Anton. Appian. Civil. l. II. Dio, l. XLIV.

An. R. 708. Av. J.C. 44.

excita un tumulte affreux : on ferma les boutiques : plusieurs prirent les armes, & cherchant à profiter du trouble, comme il ne manque jamais en pareille occasion, ils commençoient déja à piller, & à exercer toutes sortes de violences : ensorte qu'il y eut quelques Sénateurs blessés & même tués. Les conspirateurs ne jugérent pas à propos d'augmenter le désordre, en se mettant en devoir d'exécuter ce qu'ils avoient projetté par rapport au corps de César, c'est-à-dire, de le traîner dans le Tibre. Ils le laissérent exposé en spectacle à la curiosité d'une foule infinie accourue pour le voir : & au bout d'un certain tems le corps de cet homme qui un moment auparavant faisoit trembler l'Univers, fut relevé de terre par trois esclaves, seuls de tout son cortége restés autour de lui ; & ayant été remis par eux dans sa litiére, il fut reporté à sa maison, un bras pendant en dehors par la portiére.

Les conspirateurs s'emparent du Capitole.

Brutus & ses amis, abandonnés du Sénat, essayoient par eux-mêmes de calmer la multitude & de l'attirer à eux. Ils sortirent marchant en ordre vers la place, ayant un pan de leur toge roulé autour du bras gauche, & tenant en la

la main droite le poignard ensanglanté; & ils faisoient porter devant eux au bout d'une pique le chapeau, symbole de la liberté. Ils exhortoient tous ceux qu'ils rencontroient à ne rien craindre, à avoir bon courage, & à se mettre en jouissance de la liberté, qu'ils venoient de leur procurer. Cette gravité, ces discours pacifiques tranquillisérent un peu les esprits. Néantmoins Brutus ne crut pas devoir s'y fier pleinement. Il se retira au Capitole avec ses associés, comme pour y rendre graces à Jupiter, & il s'en empara à l'aide des gladiateurs de Décimus. Quelques-uns se joignirent aux conspirateurs sur leur route, voulant faire croire qu'ils étoient de leur nombre. Mais ils ne trompérent personne: & sans recueillir le fruit de leur vanité, ils la payérent dans la suite bien chérement, ayant été envelopés par les vengeurs de César dans la peine d'une action dont ils n'avoient point l'honneur auprès du public.

AN. R. 708. AV. J.C. 44.

Le Sénat les favorise.

Cic. ad Att. XIV. 10.

Cicéron vouloit que les Préteurs convoquassent le Sénat au Capitole: & le conseil étoit bon. Cette auguste Compagnie détestoit presque universellement César, par qui elle avoit été avilie & dégradée. Elle favorisoit de cœur ceux

An. R. 708. Av. J.C. 44.
qui l'avoient tué: & il n'y avoit eu que la crainte & la surprise qui l'eussent empêchée de se déclarer tout d'un coup pour eux. Après ce premier moment de trouble, si on l'eût rassemblée, elle auroit pris certainement les délibérations les plus avantageuses pour la cause de Brutus, qui étoit la sienne propre. Peut-être les circonstances rendoient-elles impraticable l'avis de Cicéron; & en ce cas c'est un malheur pour les conspirateurs. Si la chose étoit possible, c''est une faute & une imprudence d'avoir laissé échaper un instant si précieux.

Quelques Sénateurs vinrent pourtant conférer avec eux au Capitole, & surtout Dolabella, qui se portoit pour Consul, depuis la mort de César. Il devoit entrer en possession de cette dignité, comme je l'ai dit, lorsque le Dictateur seroit parti pour la guerre contre les Parthes. César laissant la place vacante par sa mort, Dolabella se crut en droit de prendre les faisceaux Consulaires: & en cela je ne vois pas qu'il eût tort. Mais il avoit bien mauvaise grace à se déclarer contre la mémoire de son bienfaiteur: d'autant plus que son motif n'étoit pas le zêle pour

la

la liberté. L'ambition, & le torrent de la mode, si j'ose ainsi parler, l'entraînoient. Aussi ne fut-il pas longtems fidéle au parti des conspirateurs: & après quelques démarches faites pour les soutenir, le vent ayant changé, il devint leur plus cruel ennemi.

AN. R. 708. Av. J.C. 44.

Antoine & Lépidus, chefs de la faction contraire, ont pour eux une grande partie du peuple, & les gens de guerre.

Alors tout ce qu'il y avoit de plus distingué dans Rome appuyoit Brutus & ses amis: mais pourtant la faction contraire ne laissoit pas d'avoir des forces. Antoine & Lépidus, qui vouloient venger la mort de César, ou plutôt qui se servoient de ce prétexte pour couvrir leurs vûes ambitieuses & tyranniques; étoient soutenus de la plus grande partie du peuple, & de tous les gens de guerre qui se trouvoient dans la ville. Heureusement pour Brutus le nombre n'en étoit pas considérable. Antoine s'étoit encore ménagé un puissant avantage, en s'emparant des papiers & des trésors de César, que Calpurnie lui mit entre les mains.

Brutus tâche de calmer le peuple, & négocie avec Antoine.

Comme les deux partis se craignoient, & que d'ailleurs le chef de celui qui paroissoit alors le plus fort ne respiroit que la paix, la modération, & la douceur, la chose tourna en négociation. Brutus employa le jour même où il avoit tué César, & le

An. R. 708. Av. J.C. 44. ſuivant, à tâcher de regagner Antoine &. la multitude.

Un grand nombre de citoyens s'étant aſſemblés autour de lui au Capitole, il les harangua avec ce fonds de bon ſens & de maximes vertueuſes dont il étoit plein, mais non pas avec la force & la véhémence qu'eût ſouhaité Cicéron. Cic. ad Att. XV. 1. Ce diſcours eut néantmoins aſſez de ſuccès pour l'enhardir à deſcendre du Capitole, accompagné de Caſſius. Il ſe plaça ſur la Tribune aux harangues: il parla à tout le peuple, & fut écouté en ſilence & avec reſpect. Mais le Préteur L. Cornélius Cinna gâta les affaires par ſes emportemens. Il invectiva contre Céſar d'une façon outrageuſe. Il alla juſqu'à ſe dépouiller des ornemens de ſa Magiſtrature, qu'il diſoit avoir reçue d'un Tyran contre les Loix. Le peuple, à qui la mémoire de Céſar étoit chére, témoigna ſon indignation par des clameurs & par des menaces contre Cinna. Cet événement intimida Brutus, & lui fit prendre le parti de retourner au Capitole. Il craignit même alors d'y être aſſiégé: & comme un grand nombre d'illuſtres perſonnages l'avoient ſuivi, pour l'aſſiſter de leurs conſeils & lui témoigner leur affection, il eut ſoin,

par

par cet esprit d'équité qui le gouvernoit en tout, de les renvoyer, ne voulant point associer au péril ceux qui n'avoient point eu de part à la cause qui le lui attiroit. AN. R. 708. Av. J.C. 44.

Il négocioit cependant avec Antoine par l'entremise de plusieurs Consulaires, qui firent bien des messages, & portérent bien des paroles de l'un à l'autre. Cicéron ne voulut y entrer pour rien. Il avertissoit même les négociateurs de ne se point fier à Antoine, qui, tant qu'il craindroit, promettroit tout, mais qui reviendroit à son caractére dès que le danger seroit passé. On convint néanmoins que l'on s'en remettroit de part & d'autre à la décision du Sénat, qui seroit convoqué le lendemain dix-sept Mars dans le temple de la Terre. Les conspirateurs savoient combien le Sénat leur étoit affectionné, & par cette raison ils se soumettoient à son jugement avec joie & avec confiance. Mais Antoine fit garder toutes les avenues du Temple par des gens armés, qui, sous prétexte d'assurer la tranquillité de l'assemblée, le mettoient lui-même en état de la modérer & de la gouverner à peu près à son gré. Cic. Phil. II. 89.

An. R. 708. Av. J.C. 44.

Assemblée du Sénat, qui décide que la mort de César ne sera point vengée, mais que ses Actes seront confirmés.

Suet. Tib. 4.

Il s'agissoit de decider quelle conduite l'on devoit tenir par rapport à ceux qui avoient tué César. Dès que la délibération fut entamée, le tumulte & la confusion éclatérent dans le Sénat. L'importance de la matiére, la chaleur des esprits, la douceur toute nouvelle d'opiner avec liberté après quatre ans de servitude, toutes ces causes opérérent une grande diversité de sentimens. Quelques-uns, (& de ce nombre étoit Ti. Néron, mari de Livie, & pére de l'Empereur Tibére) vouloient qu'on décernât à Brutus & à ses associés des honneurs & des récompenses. D'autres, sans parler des récompenses, que ne demandoient pas les conspirateurs eux-mêmes: leur rendoient de solennelles & publiques actions de graces. Les moins favorables leur accordoient l'impunité. Mais il s'en trouva qui firent observer, qu'avant que de se déterminer sur ce qui regardoit les conspirateurs, un préalable nécessaire étoit de commencer par juger de la personne & de la mémoire de César, parce que de l'idée que l'on se formeroit de lui dépendoit comme une conséquence le traitement qui devroit être fait à ceux qui l'avoient tué. Le but

de

de ceux-ci étoit de faire déclarer César tyran : & Antoine, qui le sentit, & qui vit que les esprits y étoient très disposés, jetta habilement à la traverse une difficulté à laquelle personne ne songeoit, & qui pourtant naissoit de la chose même. AN. R. 708. AV. J.C. 44.

Il représenta que si César étoit déclaré tyran, il faudroit que tout ce qu'il avoit fait & ordonné fût cassé : ce qui n'étoit pas possible, vû que les réglemens & ordonnances de César embrassant toutes les parties de l'Empire, la suite inévitable de leur abrogation seroit une confusion universelle. „Mais „sans porter nos vûes si loin, ajouta-t-il, „commençons par convenir sur un seul „article. Tout ce que nous sommes de „premiéres têtes du Sénat, nous avons „reçu des bienfaits de César : & c'est „de lui que nous tenons les dignités & „les emplois que nous avons exercés, „ou que nous gérons actuellement, ou „dans lesquels nous comptons incessam„ment entrer. A quoi nous fixerons„nous sur ce point ? „

Cette réfléxion d'Antoine changea totalement l'état des affaires. L'objet de la délibération se présentant sous une nouvelle face, & ceux qui pensoient

An. R. 708. Av. J.C. 44. n'avoir à opiner que sur César, concevant qu'il s'agissoit de leur intérêt propre & personnel; tout ce grand feu se rallentit. Il y en avoit plusieurs dont la nomination n'étoit point du tout régulière, & par rapport auxquels la puissance du Dictateur avoit suplée à ce que les Loix exigeoient. C'est ainsi que Dolabella se trouvoit Consul, sans avoir l'âge requis, sans avoir passé par la Préture. Et lui, & tous ceux qui étoient dans un cas semblable furent frapés du danger qu'ils couroient de se voir sacrifiés. En vain les plus zélés leur observoient qu'il n'étoit pas question de les priver de leurs charges, mais de les y établir par une autorité légitime. En vain quelques-uns même des intéressés leur donnérent l'exemple, & se montrérent prêts à renoncer aux bienfaits du Dictateur, dans l'espérance de n'y rien perdre. Le très grand nombre ne voulut point risquer un événement, ni commettre à l'incertitude des suffrages populaires les avantages certains dont ils étoient en possession.

Cette altercation dura longtems, & pendant qu'elle occupoit le Sénat, Antoine & Lépidus, si nous en croyons Appien, sortirent de l'assemblée, pour essayer

essayer jusqu'à quel point ils pouvoient compter sur la multitude qui remplissoit actuellement la place. Mais comme ils la trouvérent partagée, & que le parti qui demandoit la paix paroissoit contre-balancer celui qui désiroit que la mort de César fût vengée, Antoine se résolut à se relâcher de quelque chose pour le moment, en attendant une meilleure occasion.

AN. R. 708. Av. J.C. 44.

Il reprit donc le fil de son discours, & exhorta les Sénateurs à juger par la difficulté qu'ils trouvoient à régler un seul point, de quels troubles ils rempliroient l'Univers, s'ils prétendoient casser tous les Actes de César. Il insista particuliérement sur ce qui regardoit les vétérans, dont les uns formoient déja des colonies puissantes, où ils avoient été menés en corps de troupes avec armes & drapeaux, & les autres, qui attendoient encore leurs récompenses, faisoient un très grand bruit dans Rome, & avoient couru la nuit précédente toutes les maisons des Sénateurs avec des cris & des menaces si l'on ne pourvoyoit à leur établissement. Il demanda si la prudence permettoit d'entreprendre, sous les yeux de ces vieux soldats, si affectionnés à César, de traîner ignomi-

AN. R. 708. Av. J.C. 44.

nieusement son corps à la riviére, comme il faudroit le faire s'il étoit déclaré tyran. Et de tout cela il conclut que puisque le bien de la paix ne souffroit pas que l'on pensât à venger sa mort, cette même considération obligeoit à ratifier tous ses Actes.

Ce tempérament, qui sembloit concilier tous les intérêts, fut approuvé. Chacun des deux partis obtenoit jusqu'à un certain point ce qu'il vouloit, & craignoit de tout perdre en demandant davantage. Antoine voyoit le Sénat trop déclaré en faveur des conspirateurs pour pouvoir espérer de le contraindre à agir contre eux : & le Sénat n'ayant point de troupes prêtes, ne pouvoit forcer Antoine à abandonner la mémoire de César. Voilà ce qui inclina les esprits à cet accord, qui ne devoit durer qu'autant que l'une des deux factions ne seroit pas assez forte pour écraser l'autre. Plancus, qui étoit désigné Consul pour la troisiéme année après celle où nous en sommes, appuya l'avis d'Antoine. Cicéron entra aussi dans cette façon de penser, & la fit valoir avec tous les ornemens de son éloquence, citant l'exemple des Athéniens, qui au sortir d'une dure & honteuse servitude n'avoient trou-

Cic. Phil. I. 1. & ad

trouvé d'autre remède à leurs maux que d'ordonner, que l'on *ne conservat aucun ressentiment du passé. Le décret du Sénat fut conforme. Il passa à l'unanimité qu'on ne feroit aucune recherche sur la mort de César, & que ses Actes seroient confirmés. Il est vrai que les amis des conspirateurs firent ajouter que cette confirmation étoit accordée à la vûe du bien public : ce qui donnoit à entendre que par eux-mêmes les Actes de César étoient nuls & invalides. Mais Antoine ayant l'essentiel de ce qu'il désiroit, n'incidenta pas sur une clause par laquelle il savoit bien qu'il ne seroit pas gêné. On inséra aussi dans ce même Sénatusconsulte un article pour assurer aux vétérans les distributions de terres qui leur étoient promises. Enfin comme Antoine & Dolabella étoient brouillés, & que le premier refusoit même de reconnoître l'autre pour son collégue, on les pria de scêler par leur réconciliation particuliére la concorde publique : & ils y consentirent.

An. R. 708.
Av. J.C. 44.

eum locum Manut.

*Μὴ μνησικακεῖν.

On conçoit bien que l'accommodement qui venoit de régler la grande affaire des conspirateurs, ne s'étoit pas conclu sans que Brutus & Cassius, qui étoient pourtant alors au Capitole, y

An. R. 708. Av. J.C. 44.

donnassent les mains. J'ai même lieu de conjecturer par la façon dont Cicéron s'explique dans une lettre à Atticus, que tout étoit concerté dès la veille, & que le Sénat ne fit que munir de son autorité le traité dont étoient convenus d'avance les principaux chefs des deux partis. J'en dis autant de ce qui regarde le testament & la sépulture de César, qui donnérent matiére à une vive contestation.

Cic. ad Att. XIV. 10.

On ordonne que son testament aura lieu & que ses funérailles seront célébrées avec les plus grands honneurs.

Pison beaupére de César étoit chargé de l'exécution de son testament. Plusieurs s'approchérent de lui, & lui insinuérent qu'il devoit le supprimer, & faire à petit bruit la cérémonie de la sépulture. Il résista : ils le pressérent, disant qu'il se rendroit responsable de la dissipation de richesses immenses qui devoient appartenir à la République. C'étoit supposer César tyran, & par cette raison sa succession caduque, & tout ce qu'il avoit possédé sujet à confiscation. Alors Pison éleva sa voix, & invoqua l'autorité des Consuls : « Quelle » tyrannie, s'écrioit-il, de la part de » ceux qui se vantent de nous avoir dé» livrés d'un tyran ! Ils entreprennent » de priver des derniers honneurs un » grand Pontife : ils me menacent, si je » fais

„ fais paroître au jour ſon teſtament : AN. R.
„ ils prétendent confiſquer ſes biens. 708.
„ Hommes vraiment admirables ! qui Av. J.C.
„ demandent que ce que Céſar leur a 44.
„ accordé demeure ſtable & ſolide, &
„ que les diſpoſitions qu'il a faites de ce
„ qui lui appartenoit ſoient annullées.
„ Sénateurs, la ſépulture de Céſar dé-
„ pend de vous, mais ſon teſtament eſt
„ en ma puiſſance : & je ne trahirai
„ point le dépôt qui m'a été confié, à
„ moins qu'il ne ſe trouve quelqu'un
„ qui me tue auſſi après lui. „ Il n'étoit pas poſſible, après avoir confirmé les Actes de Céſar par rapport aux affaires publiques, de lui refuſer la libre diſpoſition de ſes poſſeſſions particuliéres ; ni de le priver de la ſépulture, dès qu'il n'étoit pas déclaré tyran. D'ailleurs l'affaire avoit été agitée avec Brutus, qui, malgré l'oppoſition de Caſſius, avoit conſenti à tout. Piſon obtint donç ce qu'il voulut. Il fut laiſſé le maître d'ouvrir & de faire exécuter le teſtament de Céſar, & l'on décerna au Dictateur l'honneur des funérailles publiques, c'eſt-à-dire, faites ſous l'autorité & aux dépens de l'Etat.

La trop grande facilité de Brutus lui fit commettre en cette occaſion une

faute

An. R. 708. Av. J.C. 44. faute capitale contre ses intérêts. Cassius avoit raison de s'opposer aux funerailles de César. C'étoit la façon de penser *Cic. ibid.* des meilleures têtes : & Atticus en particulier soutenoit fortement que la cause étoit perdue, si César recevoit les honneurs de la sépulture. Brutus ou ne vit pas cette conséquence, ou jugea assez favorablement d'Antoine pour espérer que par quelque complaisance il le gagneroit au meilleur parti. Imprudence inexcusable. Car ici ce n'étoit pas, comme lorsqu'il avoit sauvé Antoine, la crainte de l'injustice qui l'arrêtoit. Il ne pouvoit pas croire qu'il lui fût moins permis de priver César de la sépulture, que de le tuer.

Réconciliation entre Brutus & Antoine.

Il tira pourtant quelque avantage de cette conduite dans les premiers commencemens. Antoine ne lui étant plus contraire, au moins en apparence, Brutus réussit à calmer tout-à-fait & le peuple, & même les vétérans. Après que dans une longue harangue il eut repoussé les imputations odieuses de parricide & de parjure, & qu'il eut promis aux vieux soldats de César de les mettre en possession de tout ce qu'ils avoient droit d'espérer, toute l'assemblée lui applaudit. On s'écria qu'il falloit

loit rétablir dans la jouïſſance de leurs prérogatives & de leurs dignités des hommes illuſtres, pleins de courage & d'amour pour la patrie. Ils ne voulurent pourtant point quitter le Capitole avant que d'avoir pris leurs ſuretés. Il fallut qu'on leur donnât pour otages les enfans d'Antoine & de Lépidus. Alors ils deſcendirent dans la place au milieu des acclamations populaires : & en ſigne d'une réconciliation parfaite, Antoine donna à ſouper à Caſſius, & Lépidus à Brutus, dont il avoit épouſé une ſœur. Ces deux repas ſe paſſérent gaiement & avec un air de liberté & de familiarité. Seulement Antoine ayant demandé comme en plaiſantant à Caſſius, s'il avoit encore un poignard ſous ſa robe, « Oui, » répondit Caſſius, j'en ai un, & très » aigu, pour m'en ſervir contre toi-» même, ſi tu imites celui que j'ai tué. »

AN. R. 708. Av. J.C. 44.

Dio.

Le lendemain il ſe tint une aſſemblée du Sénat, à laquelle aſſiſtérent les conſpirateurs. Tout s'y paſſa pacifiquement. Antoine fut loué pour avoir par ſa prudence & par ſa bonne conduite étouffé les ſemences d'une guerre civile. Ceux qui avoient tué Céſar obtinrent des avantages plus réels. On mit entre leurs mains les principales provinces de l'Empire.

Gouvernemens de provinces décernés aux principaux des conſpirateurs.

AN. R. 708. AV. J.C. 44. *Appian. Civil. l. III.*

pire : & soit en vertu d'arrangemens faits précédemment par César, soit autrement, on décerna à Brutus le Gouvernement de la Macédoine, à Cassius la Syrie, à Trébonius l'Asie proprement dite, à Tillius Cimber la Bithynie. D. Brutus fut maintenu dans la possession de la Gaule Cisalpine, province la plus voisine de Rome, & garnie de bonnes & vieilles troupes qui avoient servi sous César. Ce décret pour la distribution des Gouvernemens de Provinces est extrémement important, & aura de grandes suites.

Ouverture du testament de César. Renouvellement de l'affection du peuple pour lui. *Suet. Cæs. 83.*

Le calme dont je viens de parler, ne fut pas de longue durée. Il commença à s'altérer dès l'ouverture du testament de César, qui fut faite dans la maison du Consul Antoine. César y instituoit ses héritiers les petits-fils de ses sœurs, savoir le jeune Octave pour trois parts, Q. Pédius & L. Pinarius pour la quatriéme part restante, qu'ils devoient partager entre eux. Dans les derniéres lignes de son testament il adoptoit Octave. Ce qui excita beaucoup la commisération à son sujet, & renouvella l'indignation contre les conspirateurs, c'est que plusieurs d'entre eux se trouvoient nommés pour être les tuteurs de son fils,

fils, s'il lui en naissoit un; & D. Brutus étoit appellé à sa succession au défaut des premiers héritiers.

AN. R. 708. AV. J.C. 44.

Ses largesses au peuple firent un grand effet sur les esprits. Il léguoit à l'usage du public les jardins qu'il avoit auprès du Tibre: & il ordonnoit une distribution aux citoyens de trois cens sesterces * par tête. Cette libéralité lui rendit tout son mérite auprès de la multitude. C'étoit un discours commun, qu'à tort vouloit-on faire passer César pour un tyran; & que jamais homme n'avoit témoigné plus d'affection à ses concitoyens & à la Patrie.

* *Trente-sept livres dix sols.*

Ses funérailles. Son éloge funébre prononcé par Antoine. Fureur du peuple contre les conspirateurs.

Ses funérailles excitérent bien une autre tempête. L'appareil en étoit magnifique. Le corps fut exposé au milieu de la Tribune aux harangues, sur un lit de parade tout brillant d'or & de pourpre: de dessus lequel à côté de la tête s'élevoit un trophée, avec la robe dans laquelle César avoit été tué. Le lit étoit placé dans une espéce de petit temple tout doré, que l'on avoit construit sur le modéle du temple de Vénus Mére. On prépara le bucher dans le champ de Mars: & il s'y fit un concours prodigieux de personnes de tout séxe & de tout état, qui s'empressoient d'y porter

en

An. R. 708. Av. J. C. 44.

en foule des offrandes de choses précieuses, destinées à être brulées avec le corps. Mais l'éloge du mort, par lequel commençoit la cérémonie, devoit, selon l'usage, être prononcé de dessus la Tribune aux harangues. Ce fut Antoine qui se chargea de cette fonction.

Il s'en acquitta d'une maniére à donner aisément lieu de connoître qu'en consentant à l'accommodement avec Brutus, il n'avoit fait que céder à la nécessité des conjonctures. D'abord il fit lire les Sénatusconsultes qui avoient déféré à César toutes sortes d'honneurs, & qui déclaroient sa personne sacrée & inviolable. Il rappella le serment par lequel tous s'étoient engagés non seulement à ne point attenter sur sa vie, mais à le défendre contre quiconque oseroit l'attaquer. Il réveilloit ainsi dans les cœurs l'affection pour César, & la haine contre ceux qui l'avoient tué. Lorsqu'il vit que l'amorce prenoit feu & que le peuple s'échauffoit, il poussa les choses à l'extrême, & mit tout en œuvre pour enflammer les esprits à la vengeance. Il présenta à son auditoire la toge de César encore sanglante, & en la dévelopant, il faisoit remarquer les coups dont

dont elle étoit criblée. Enfin pour offrir aux yeux une image plus vive & plus touchante, ne pouvant faire voir le corps même de César, qui étoit étendu sur le lit de parade, il y substitua un simulacre en cire de grandeur naturelle, percé à tous les endroits où César avoit reçu des blessures. Cette représentation se démontoit par des ressorts, qui mettoient en évidence tantôt une partie, tantôt l'autre.

AN. R. 708. AV. J.C. 44. *Appian. Civil. l.* II.

A ce spectacle, qu'Antoine accompagnoit des plaintes les plus tendres & les plus pathétiques, le peuple entra en fureur. Les uns vouloient bruler le corps dans la chapelle même de Jupiter Capitolin; les autres dans la salle où César avoit été poignardé. Les Magistrats & les Prêtres eurent assez d'autorité pour empêcher ces excès, qui auroient mis en danger d'être consumés par les flammes les plus beaux & les plus religieux édifices qui fussent dans Rome. En ce moment deux hommes armés d'épées, & portant chacun deux javelots en main, s'approchérent du lit de parade, que l'on avoit descendu dans la place, & y mirent le feu. Pour former un bucher, la multitude renouvella ce qu'elle avoit fait neuf ans aupara-

An. R. 708. Av. J.C. 44.

ravant par rapport à Clodius, & mit en un monceau les bancs & les tribunaux des Juges, les comptoirs des banquiers & des marchands, & tout ce qui se trouva de bois à sa portée. Elle jetta dans le feu les dons & les offrandes, & tout ce qui décoroit la pompe funébre. Les soldats y jettérent leurs armes, & quelques-uns leurs couronnes, ou autres récompenses militaires. Il n'y eut pas jusqu'aux Dames qui ne voulussent faire un sacrifice à César de leurs ornemens, & de ceux que portoient leurs fils en bas âge. La flâme devint si grande & si violente, que la maison d'un homme de distinction, nommé L. Belliénus, en fut consumée: & plusieurs autres bâtimens sacrés & profanes auroient couru le même risque, si les Consuls n'y eussent mis ordre par le moyen des troupes qu'ils distribuérent dans la place.

Ce n'est pas tout encore. Un grand nombre de forcenés ayant pris des tisons brulans coururent aux maisons des conspirateurs, pour y mettre le feu. Mais ils y trouvérent de la résistance: tout étoit prêt pour les bien recevoir: & ils se retirérent en menaçant de revenir le lendemain en armes.

Ce

Ce zêle furieux dont la populace étoit animée contre ceux qui avoient tué le Dictateur, devint funeste par erreur à un de ses amis. Helvius Cinna, ce Tribun dont j'ai eu occasion de parler deux fois, ne vint que tard à la cérémonie, parce qu'il étoit troublé d'un songe effrayant qu'il avoit eu la nuit précédente, & qui même lui avoit donné la fiévre. Il avoit cru voir César qui l'invitoit à souper, & qui, sur son refus, le prenoit par la main, & l'entraînoit dans un abyme. Quoique l'émotion de ce songe eût agi violemment sur son esprit & même sur son corps, il ne voulut pas néanmoins manquer à rendre les derniers devoirs à César. Lorsqu'il arriva, malheureusement quelqu'un l'appella par son surnom de Cinna. Ceux qui l'entendirent ainsi nommer ne le connoissant pas, le prirent pour le Préteur Cornélius Cinna, qui peu de jours auparavant avoit déclamé indécemment contre la mémoire du Dictateur. On s'attroupe autour de l'infortuné Helvius, on l'attaque, on se jette sur lui. Il eut beau protester qu'il n'avoit rien de commun avec Cornélius Cinna que le surnom. Il fut déchiré & mis en piéces sur la place.

AN. R. 708. Av. J.C. 44.

Helvius Cinna, confondu par erreur avec un autre Cinna ennemi de César, est mis en piéces.

Tels

An. R. 708. Av. J.C. 44.

Antoine tâche de se réconcilier le Sénat.

Tels furent les effets de la harangue funébre prononcée par Antoine en l'honneur de César. Il auroit dû s'en applaudir, s'il n'eût eu à cœur que de venger la mort de son ami & de son bienfaiteur. Mais comme son intérêt propre étoit sans doute ce qui le touchoit le plus, sentant combien il s'étoit rendu odieux au Sénat, il résolut de se réconcilier cette puissante Compagnie, dont il avoit encore grand besoin. Dans cette vûe il fit plusieurs actes de zêle Républicain, & parut pendant quelque tems avoir oublié César, n'être occupé que du bien de la patrie, & du maintien de la tranquillité publique & de la liberté. Voici les traits les plus remarquables de ce nouveau plan de conduite.

Il fait rendre un Décret pour prévenir l'abus qu'il étoit aisé de faire des regiftres & papiers de César.

J'ai dit qu'Antoine avoit en sa possession les papiers & les regiftres de César. Comme il ne s'en étoit point dressé d'inventaire, il pouvoit faire passer des Ordonnances qui seroient réellement son ouvrage, pour émanées de l'autorité du Dictateur. La confirmation des Actes de César prononcée par un Décret du Sénat, y donnoit force de loi. Ainsi le Consul se trouvoit à portée d'accorder des priviléges, des immunités, des récompenses, & tout

ce

ce qu'il voudroit, soit aux villes, soit aux particuliers. Il poussa dans la suite l'abus en ce genre jusqu'au plus grand excès. Mais dans le tems dont je parle, soit pour prévenir la crainte de cet abus, soit pour faire parade d'amour du bien public, il voulut que sur la réquisition de Ser. Sulpicius il fût rendu un Décret du Sénat, portant que depuis les Ides de Mars il ne seroit affiché aucune ordonnance sous le nom de César pour accorder ou exemption, ou privilége à qui que ce pût être.

AN. R. 708. AV. J.C. 44.

Cette premiére démarche charma tous les amateurs du bon ordre & des loix. Antoine en ajouta une seconde qui sembloit prouver une attention vigilante à la liberté Républicaine: ce fut l'abolition de la Dictature. Il se réserva tout l'honneur de cette action. Car il ne proposa point l'affaire, selon l'usage accoutumé, à la délibération du Sénat, mais il porta à la Compagnie le Décret tout dressé, par lequel le nom & la charge de Dictateur étoient anéantis à perpétuité, avec imprécation contre quiconque entreprendroit de les renouveller, & permission à tout citoyen de lui courir sus, & de le tuer impunément. C'étoit là, comme l'on voit, flé-

Il abolit la Dictature.

An. R. 708. Av. J.C. 44.

trir indirectement la mémoire de César, & non seulement établir & consolider la liberté pour le présent, mais même la prémunir contre les dangers qui pourroient la menacer à l'avenir.

Il met à mort le faux Marius, qui ameutoit la populace.

Dans le même tems il rendit un important service aux Sénateurs, en réprimant par un coup hardi une canaille séditieuse, de laquelle ils avoient beaucoup à craindre. Les cendres du Dictateur ayant été recueillies par ses affranchis, & portées dans le monument de ses ancêtres, la populace dressa un autel sur le lieu où son corps avoit été brûlé; & à côté de l'autel une colonne de marbre de vingt pieds de haut, qui portoit cette inscription: AU PERE DE LA PATRIE. Là on rendoit un culte public à César: on y faisoit des vœux & des sermens en invoquant son nom: on y offroit des libations & des sacrifices.

La multitude qui s'amassoit journellement en cet endroit, étoit d'autant plus à craindre, qu'elle avoit un chef, homme audacieux, qui depuis quelques années cherchoit à faire du bruit, & à s'élever par une grossiére imposture au dessus de sa fortune. Il étoit de bas lieu, & se nommoit Amatius: mais à la faveur de la ressemblance du nom, il

il se donnoit pour le petit-fils du fameux Marius, & fils de celui qui périt dans Préneste étant Consul à l'âge d'environ vingt ans. En conséquence il se prétendoit parent des Césars : & du vivant même du Dictateur il avoit eu assez de hardiesse pour débiter son mensonge, & assez d'intrigue pour le faire prospérer jusqu'à un certain point. Déja quelques Dames de la parenté de César le reconnoissoient, & il marchoit accompagné d'un très grand nombre de partisans. Ceci se passoit dans le tems de la derniére guerre que fit César en Espagne.

An. R. 709. Av. J.C. 44.

Amatius mit alors la prudence du jeune Octave à une périlleuse épreuve. Sachant que ce neveu chéri du Dictateur arrivoit à Rome, il alla à sa rencontre jusqu'au Janicule avec toute sa troupe, demandant à être salué & reconnu pour parent. Octave ne fut pas peu embarrassé. Il connoissoit la fourbe, & il n'avoit garde de l'autoriser par son suffrage. D'un autre côté, il pouvoit y avoir du risque à rebuter un homme si bien accompagné. Il prit un sage tempérament. „ César, dit-il à l'imposteur, „ est le chef de notre maison, com„ me de tout l'Empire. C'est par lui que

Nic. Damasc. de Instit. Aug.

AN. R. 708. AV. J.C. 44.

» vous devez vous faire reconnoître. Sa » décision sera pour moi un ordre ab- » solu, auquel je me soumettrai sans » balancer. »

Val. Max. IX. 15.

Lorsque César fut de retour à Rome, Amatius loin de se cacher eut l'insolence de se mesurer en quelque façon avec lui : & le Dictateur ayant admis le peuple à venir le saluer dans ses jardins, cet homme de néant se plaça sous une arcade voisine, où il eut une cour presque aussi nombreuse.

César eut bientôt mis fin à cette dangereuse comédie. Il se fit rendre compte de l'histoire de cet homme, & ayant appris qu'il étoit originairement maréchal, il le bannit de l'Italie.

Après la mort du Dictateur, Amatius reparut dans Rome : il recommença à ameuter la multitude, & feignant un grand zêle pour venger la mort de César, déja il menaçoit ceux qui l'avoient tué, & même tous les Sénateurs, & il leur faisoit appréhender les derniéres violences. Antoine les délivra de ce péril. Le faux Marius fut arrêté par son ordre, & étranglé dans la prison. Cette exécution militaire étonna le Sénat : mais l'utilité de la chose effaça l'irrégularité du procédé.

Les éloges qui furent donnés à Antoine pour ce sujet animérent Dolabella à achever ce que son collégue avoit commencé. Car la mort d'Amatius ne rétablit pas entiérement la tranquillité dans la ville. La populace, quoique privée de son chef, ne laissa pas de continuer de rendre publiquement des hommages religieux à la mémoire de César. Dolabella coupa le mal dans sa racine : il renversa l'autel & la colonne de César, dissipa la multitude qui s'y attroupoit, & s'étant assuré de la personne des plus mutins, il fit précipiter ceux qui étoient de condition libre du haut du roc Tarpéien, & mettre en croix les esclaves. Il partagea ainsi la gloire d'Antoine auprès du Sénat, & son action fut magnifiquement vantée en particulier par Cicéron, qui avoit été son beaupére.

AN. R. 708. AV. J.C. 44.

Cic. ad Att. XIV. 17.

Il se prête au rétablissement de Sextus Pompée.

Le dernier témoignage de la complaisance d'Antoine pour le Sénat dans les tems qui suivirent de près la mort de César, c'est la facilité avec laquelle il se prêta au rétablissement de Sextus Pompée, dont le nom étoit infiniment cher à presque tous ceux qui composoient alors cette Compagnie. Ce déplorable héritier d'une si illustre famille n'attendit pas que son ennemi cessât de vivre

AN. R. 708. Av. J.C. 44. pour entreprendre de relever sa fortune. Après avoir mené pendant quelque tems une vie de brigand, comme je l'ai dit, dans les montagnes de la Celtibérie, il s'attacha à recueillir les débris de la bataille de Munda; & ayant encore ramassé quelques autres secours, il osa se faire connoître, il s'empara même de plusieurs villes dans le plat pays, & se soutint avec avantage contre deux Lieutenans de César, qui lui firent successivement la guerre, Carrinas, & le célébre Pollion. Ses affaires étoient déja en assez bonne posture, lorsqu'il apprit que le Dictateur avoit été tué dans le Sénat. Cette nouvelle augmenta ses espérances, & le nombre de ses partisans: & il eut la confiance d'écrire à Rome pour demander qu'il lui fût permis de retourner dans sa patrie & de rentrer dans ses biens, & que toutes les troupes fussent licentiées dans toute l'étendue de l'Empire. Antoine appuya sa demande: si ce n'est qu'au lieu de le rétablir dans son patrimoine, dont il possédoit lui-même, ou avoit dissipé une grande partie, il proposa de lui donner du trésor public la somme de deux * cens millions de sesterces, & de plus de lui déférer le commandement des

Cic. ad Att. XVI. 4.

* Vingt-cinq millions de livres Tournois.

des mers, tel que son pére l'avoit eu autrefois. Rien ne pouvoit être plus agréable au Sénat. Cependant, par quelque raison que ce puisse être, la chose traîna, & ne fut conclue que quelques mois après par l'entremise de Lépidus, qui comme Proconsul de l'Espagne Citérieure, se trouva naturellement chargé de cette négociation. On accorda à Sextus toutes les conditions qu'Antoine avoit proposées, & même plus. Car le dédommagement pour ses biens patrimoniaux fut porté à sept cens millions * de sesterces: somme prodigieuse, & par laquelle il est clair que le Sénat avoit dessein d'armer le fils de Pompée, & non pas de le dédommager. Sextus alors quitta l'Espagne, mais il ne revint point à Rome. Il profita du titre de Commandant, ou Surintendant des mers, pour rassembler sous ses ordres tout ce qu'il put trouver de vaisseaux dans les ports de l'Espagne & de la Gaule sur la Méditerranée; & il se tint quelque tems à Marseille à dessein de prendre conseil des événemens. Lorsqu'il vit le Triumvirat se former, il s'empara de la Sicile; & il y fut, comme nous le dirons dans la suite, le plus sûr asyle des proscrits.

AN. R. 708. AV. J.C. 44.

Vell. II. 79.

* *Quatre-vingts-sept millions cinq cens mille livres.*

Cic. Phil. XIII. 12.

AN. R. 708. Av. J.C. 44.

Il obtient du Sénat une garde, qu'il porte jusqu'à six mille hommes.

Je reviens à Antoine, qui se paroît d'un zèle Aristocratique & Républicain, mais qui fit bientôt voir qu'il n'avoit à cœur que les intérêts de son ambition. Par toutes les actions dont je viens de rendre compte, autant qu'il s'étoit rendu agréable au Sénat, autant avoit-il déplu à une grande partie de la multitude, qui conservoit toujours de l'attachement, & même de la vénération pour la mémoire de César. Ce fut un prétexte à Antoine de feindre des craintes, & de demander une garde pour la sureté de sa personne. Le Sénat ne la lui eut pas plutôt accordée, qu'il eut lieu de s'en repentir. Car le Consul au lieu d'une garde se fit une petite armée, qui se monta environ à six mille hommes; tous gens d'élite, vieux soldats, anciens Capitaines: ensorte que sous couleur de s'affranchir d'une inquiétude, qui étoit à peu près chimérique, il en donna de bien réelles aux trop crédules Sénateurs.

Il fait trafic de faux actes distribués sous le nom de César.

En même tems il s'acquéroit des créatures, & faisoit de prodigieux amas d'argent par le moyen des faux actes qu'il distribuoit sous le nom de César. Comptant pour rien les Décrets qu'il avoit

avoit lui-même fait rendre sur cette matiére, il produisoit chaque jour une multitude de prétendues Ordonnances de César, qui accordoient des immunités, des graces, des priviléges de toute espéce, qui communiquoient le droit de citoyens Romains non seulement à des particuliers, mais à des villes entiéres, qui aliénoient le domaine de la République, qui rappelloient des exilés, en un mot qui décernoient tout ce que les Rois, les peuples, les citoyens, les étrangers obtenoient d'Antoine par crédit, ou en achetoient par argent. Il avoit perdu en ce point toute pudeur. Ayant à ses ordres un Sécretaire de César nommé Fabérius, par qui ces sortes d'Actes avoient coutume d'être contresignés, il ne s'informoit que du profit qu'il tireroit des Lettres qu'on lui demandoit: & l'imposture en étoit quelquefois si grossiére, qu'on y faisoit parler César d'événemens postérieurs à sa mort. Ce genre de fraude fut pour lui une mine d'or. Il [a] n'est rien dont il se présentât un acheteur, qu'Antoine ne fût prêt à vendre. Aussi l'ar-

AN. R. 708. Av. J.C. 44. Cic. Phil. II. 92-98.

Il amassé par cette voie, & par d'autres encore,

[a] Nemo ullius rei fuit emptor, cui defuerit hic venditor. *Cic. Phil.* II. *n.* 97.

AN. R. 708. Av. J.C. 44.

Des sommes immenses. *Plut. Anton. Cic. Phil. II. 93.*

l'argent ne se comptoit plus chez lui: on le pesoit. Ajoutez cent millions de sesterces, que Calpurnie lui avoit remis immédiatement après la mort de César; & encore sept cens millions que le Dictateur avoit déposés dans le Temple de la Déesse Ops, & dont Antoine s'empara. On concevra quelle devoit être alors sa richesse; & par conséquent quelle ressource il avoit en main pour réussir dans tout ce qu'il lui plairoit d'entreprendre. Il étoit d'ailleurs appuyé de ses deux fréres, dont l'un étoit Préteur, & l'autre Tribun: & il avoit gagné Lépidus en le faisant créer Grand Pontife en la place de César.

Dio.

Brutus sans forces & sans argent. Le projet d'une caisse militaire au service des conspirateurs,

Quand il eut bien fait ses préparatifs, il résolut d'attaquer Brutus & Cassius, pour lesquels il avoit témoigné jusques-là de grands égards. Ces deux chefs de la conspiration avoient toujours la faveur du Sénat; mais ne procédant que par les voies droites, & comptant sur la protection des Loix, ils se trouvoient sans troupes & sans argent. Quelques-uns de leurs amis imaginérent de leur faire une espéce de caisse militaire, dont

Tanti acervi nummorum apud istum construuntur, ut jam appendantur, non numerentur pecuniæ. *Id. ibid.*

dont les Chevaliers Romains en se cottisant volontairement fourniroient les fonds. La chose fut proposée à Atticus, qui par ses richesses, par son crédit, par ses liaisons avec les plus illustres personnages de la République, tenoit incontestablement le premier rang entre les Chevaliers. D'ailleurs il étoit de tout tems ami intime de Brutus, & il avoit l'ame Républicaine. Cependant il refusa d'entrer dans ce projet, se contentant d'offrir personnellement à Brutus tout ce qu'il possédoit, mais voulant, dit-il, éviter tout air de faction & de cabale: raison bien foible dans un Gouvernement & dans des tems tels que ceux où il vivoit. Le refus d'Atticus fit manquer l'affaire, & nuisit considérablement au parti des conspirateurs.

AN. R. 708. Av. J.C. 44. manque par le refus d'Atticus.

Corn. Nep. in Att.

Cornélius Népos, seul auteur de ce fait, loue ici beaucoup la prudence & la gravité d'Atticus. Mais l'admiration excessive dont il paroît partout pénétré pour son héros, diminue le poids de son jugement. Pour moi, je ne trouve aucune action de la vie d'Atticus qui donne plus de prise à ses censeurs, & qui autorise davantage les soupçons

AN. R. 708. AV. J.C. 44.

qu'un Ecrivain célébre du dernier siécle a jettés sur lui, le faisant regarder comme un homme uniquement occupé de ses propres intérêts, & qui se ménageoit entre tous les différens partis, sans avoir d'affection pour aucun. Je ne prétens pourtant pas faire le procès à Atticus, ni adopter sur son compte les idées de l'Abbé de S. Réal. Peut-être Cornelius Népos n'a-t-il pas assez expliqué les circonstances du fait dont il s'agit pour nous mettre à portée d'en bien juger. Cet Auteur a de l'élégance, mais ce n'est rien moins qu'un esprit du premier ordre: & en abrégeant les faits, il peut souvent lui arriver de les tronquer même sans le vouloir.

Ils songent à fortifier leur parti dans les Provinces.

Quoi qu'il en soit, Brutus & Cassius, qui n'avoient aucunes forces sous leur main, voyoient avec inquiétude les progrès de la puissance d'Antoine, dont les intentions leur devenoient de jour en jour plus suspectes. Ils trouvoient encore un autre sujet de crainte dans le grand nombre de vieux soldats de César, qui accouroient de toutes parts à Rome. Ils pensérent donc de nécessité à mettre leur parti en état de défense: & comme trois de leurs associés avoient des

des Provinces assignées, dont rien ne les empêchoit de prendre sur le champ le Gouvernement, savoir D. Brutus la Gaule Cisalpine, Trébonius l'Asie proprement dite, Tillius Cimber la Bithynie, ils les déterminérent à partir * en toute diligence pour aller s'en mettre en possession, leur recommandant à tous de se fortifier d'hommes & d'argent. AN. R. 708. Av. J.C. 44.

Ils sortent de Rome.

Quant à ce qui regardoit leurs propres personnes, ils furent embarrassés. Se trouvant actuellement Préteurs, ils étoient obligés de rester dans Rome, surtout Brutus, qui avoit le département de la ville, & qui par cette raison ne pouvoit s'en absenter plus de dix jours consécutifs. Les Gouvernemens de la Macédoine & de la Syrie leur étoient destinés, mais seulement pour le tems qui suivroit l'expiration de leur Magistrature. Ainsi leur perpléxité ne pouvoit être plus grande. Demeurer dans Rome, c'étoit exposer leur vie au ref- *Cic. Phil.* II. 31.

* *Appien les suppose déja partis, & dit que Brutus & Cassius leur écrivirent. Mais la suite des faits, & l'autorité de Cicéron par rapport à Trébonius en particulier,* (XIV. *ad Att.* 10.) *m'ont conduit à arranger un peu autrement ma narration.*

AN. R. 708. AV. J.C. 44.

ressentiment des soldats de César. D'un autre côté, il y avoit & irrégularité & indécence à en sortir. C'est pourtant à ce dernier parti qu'ils s'arrêtérent. Antoine sauva l'irrégularité, en faisant dispenser Brutus par le peuple de la loi qui l'obligeoit à la résidence : & le Sénat tâcha de couvrir la honte du départ, ou plutôt de la fuite de l'un & de l'autre, en les chargeant de la commission de faire dans la Sicile & dans l'Asie les provisions de bleds nécessaires pour la ville.

Cic. ad Att. XV. 9.

Antoine les dépouille de leurs Gouvernemens, fait donner la Syrie à Dolabella, & prend la Macédoine pour lui.

Dès qu'ils eurent quitté Rome, & dans le tems qu'ils se tenoient encore à portée d'y revenir, si l'occasion s'en présentoit, Antoine leva le masque, & entreprit de les dépouiller de leurs Gouvernemens. C'étoient deux des plus beaux & des plus importans de l'Empire : & il trouvoit un double avantage à les ôter à ses adversaires, & à s'en revêtir lui & les siens. Il ne voulut pas cependant commencer par agir directement pour lui-même, & il engagea son collégue à demander la Syrie, qui étoit le département de Cassius. Sur le refus du Sénat, Dolabella, qui s'y étoit parfaitement attendu, re-

cou-

courut au Peuple: & avec le secours d'Antoine, qui imposa silence par autorité à un Tribun opposant, il emporta l'affaire. Après ce premier pas, Antoine devint plus hardi, & se fit donner par la même voie la Province de Macédoine. Cependant pour garder encore quelques mesures avec des hommes tels que Brutus & Cassius, il consentit que le Sénat leur accordât, comme par forme de dédommagement, à l'un Cyrêne, à l'autre l'isle de Créte, foibles & chétives Provinces en comparaison de celles dont on les privoit.

An. R. 708. Av. J. C. 44.

Ses projets sont traversés par l'arrivée du jeune Octave à Rome.

C'est ainsi qu'Antoine dévelopoit ses projets, & travailloit à détruire le parti Républicain pour s'élever lui-même. Il est visible qu'il aspiroit à se substituer en la place de César: & peut-être y auroit-il réussi, si un rival bien plus jeune, mais bien plus fin que lui, ne fût venu le traverser. On voit bien que je parle d'Octave, qui étoit absent de Rome, lorsque son oncle fut tué, & qui s'y rendit en toute diligence dès qu'il eut la nouvelle de sa mort. Son arrivée est une époque importante, qui augmenta le trouble des affaires déja assez brouillées, qui

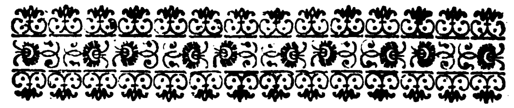
mul-

AN. R. 708. AV. J.C. 44.

multiplia les factions, qui confondit les intérêts par des combinaisons tout-à fait étranges. C'est une riche matiére, mais embarrassante pour l'Ecrivain par la multiplicité des faits qui se croisent. Je tâcherai d'y répandre le plus de clarté qu'il me sera possible.



LIVRE



LIVRE XLVIII.



OCTAVE adopté par le testament de César commence à prendre part aux affaires, & se déclare pour le Sénat contre Antoine. Brutus & Cassius acquiérent de grandes forces dans les pays d'Outremer. Guerre de Modéne. Chûte & rétablissement d'Antoine. Ans de Rome 708. 709.

§. I.

Imprudente conduite des conspirateurs, cause de l'élévation d'Antoine. Octave survient, & se fait un parti. D'Apollonie, où il avoit appris la mort de son oncle, il repasse en Italie, & prend le nom de César. Pour son coup d'essai, il trompe Cicéron, qui se lie avec lui. Il ne se laisse point ébranler par les instances de sa mére, qui l'exhortoit à renoncer à la succession de César. Sa premiére entrevûe avec Antoine, qui le

le reçoit fort mal. Il veut se faire nommer Tribun du Peuple: mais Antoine l'en empêche. Il s'attache la multitude par des largesses & par des fêtes. Cométe, durant les jeux que donnoit Octave, ou Octavien. Il vend tous les biens de la succession de César. Chicanes du Consul. Brouilleries & réconciliations entre eux. Octavien est accusé par Antoine d'avoir voulu le faire assassiner. Ils courent aux armes. Antoine fait passer les Légions de Macédoine en Italie. Démarches populaires d'Antoine. Octavien attire à lui les vieux soldats de son pére. Brutus & Cassius abandonnent l'Italie, & passent la mer. Adieux de Porcia & de Brutus. Voyage en Gréce entrepris par Cicéron. Il change de résolutions & revient à Rome. Premiére Philippique de Cicéron. Seconde Philippique. Antoine arrivé à Brindes, irrite les soldats des Légions par ses rigueurs. Il vient à Rome avec la Légion nommée des Alouettes. *Il y répand la terreur. Troupes amassées par Octavien. Il est abandonné de la plus grande partie. Sa prudence & sa douceur les raménent. Deux des Légions d'Antoine passent du côté d'Octavien. Antoine sort de Rome,*

Rome, & entreprend de s'emparer de la Gaule Cisalpine, que tenoit D. Brutus. Forces d'Antoine, de Décimus, & d'Octavien. Octavien offre ses services au Sénat contre Antoine. Ses offres sont acceptées. Derniers engagemens de Cicéron avec Octavien. Décret du Sénat qui autorise les armes de Décimus & d'Octavien. Antoine assiége Décimus dans Modéne. Etat du parti Républicain en Italie. Brutus & Cassius vont à Athénes. Brutus s'attache les jeunes Romains qui y faisoient leurs études, entre autres le fils de Cicéron, & le poëte Horace. En peu de tems il amasse une puissante armée, & se rend maître de la Gréce, de la Macédoine, & des pays voisins. Cassius va en Syrie, pendant que Dolabella s'arrête dans l'Asie Mineure, où il fait massacrer Trébonius. Cassius se rend maître de la Syrie, & de douze Légions. Il est chargé par le Sénat de la guerre contre Dolabella, qu'il réduit à se faire égorger. Cheval Séjan. *Etat de toutes les armées Romaines. Dispositions de ceux qui les commandoient. Pâleur du Soleil pendant toute l'année de la Mort de César. Mort de Servilius Isauricus. Trait singulier de sa gravité.*

Les

An. R. 708. Av. J.C. 44.

Imprudente conduite des conspirateurs, cause de l'élévation d'Antoine.

LEs rapides accroissemens d'Antoine, qui au moment de la mort de César avoit paru si tremblant & si déconcerté, & qui dans l'espace de quelques semaines s'étoit rendu maître des affaires, & avoit réduit les chefs du parti Républicain à ne pouvoir demeurer dans Rome, sont la preuve & l'effet de l'imprudente conduite des conspirateurs. Ils s'étoient contentés de prendre très bien leurs mesures pour tuer César, mais ils n'avoient rien préparé pour les suites d'un événement qui en devoit avoir de si grandes. Aussi chaque nouvel incident les trouvoit embarrassés, & ils s'étoient vû souvent comme forcés de choisir le plus mauvais parti. Ils avoient donc détruit le nouveau Gouvernement sans rétablir l'ancien. „ [a] Le „ tyran est tué, disoit Cicéron à Atticus, & nous ne sommes pas libres. „ Nos Héros ont beaucoup fait pour „ leur gloire, mais rien pour la patrie & „ pour nous. O l'action glorieuse, mais „ mal-

a Interfecto rege liberi non sumus. Nostri ἥρωες quod per ipsos confici potuit gloriosissimè & magnificentissimè confecerunt: reliquæ res opus & copias desiderant, quas nullas habemus. Illi quoquomodo beati, civitas misera. Ὦ πράξεως καλῆς μὲν, ἀτελοῦς δέ. *Cic. ad Att.* XIV. 11. 4. 5. 12.

„ malheureusement laissée imparfaite! „ AN. R. 708. AV. J.C. 44.

Il y a plus. La confirmation des Actes de César, à laquelle ils avoient consenti, faisoit subsister son autorité depuis même qu'il n'étoit plus. C'est ce qui perçoit Cicéron de la plus vive douleur. „ Grands [a] Dieux! s'écrie-„ t-il, le tyran est mort, & la tyrannie „ est pleine de vie & de vigueur. Nous „ n'avons pû le souffrir pour maître, „ & nous respectons comme des Loix „ tous les papiers trouvés chez lui après „ sa mort. Il faut que nous nous enten-„ dions dire, *Quoi! vous osez aller contre* „ *la volonté de César*? On nous rappelle „ à chaque instant non seulement à ses „ ordonnances, mais à ses moindres „ pensées. „ Antoine, comme nous l'avons vû, abusoit même du nom de César pour une infinité de choses auxquelles le Dictateur n'avoit jamais songé, & qu'il n'auroit point faites s'il eût vécu. C'est donc avec raison que Cicéron ne feint point de dire que « [b] ceux „ qui

a O Dii boni! vivit tyrannis, tyrannus occidit! Cui servire ipsi non potuimus, ejus libellis paremus. Ut audeant dicere, *Tu ne contra Cæsaris nutum*? Quacunque nos commovimus, ad Cæsaris non modò acta, sed cogitata revocamur. *Cic. ad Att.* XIV. 9. 14. 10. 17.

b Acta illa res est animo virili, consilio puerili. *Id. ibid.* 21.

AN. R. 708. Av. J.C. 44.

„ qui ont conduit la conspiration étoient „ des héros pour le courage, & des enfans pour le conseil. „

Il attribue toute [a] la faute à Brutus, surtout pour avoir laissé vivre Antoine, qu'il pouvoit tuer avec César. Il n'est personne qui ne sache ce mot célébre de deux de ses lettres, l'une à Trébonius, l'autre à Cassius : " Que [b] je vou„ drois que vous m'eussiez invité à ce „ repas exquis des Ides de Mars! Il n'y „ auroit eu aucun reste. „ Mais outre que la justice & l'humanité s'élévent ici en faveur du parti que prit Brutus, Antoine ne s'étoit point encore fait connoître pour ce qu'il étoit : & [c] Cicéron lui-même le regardoit d'abord comme plus capable de penser à faire bonne chére, que de former des projets pernicieux. La faute de Brutus, c'est d'avoir cru que tout le monde étoit animé des mêmes sentimens que lui contre César & pour la liberté : c'est d'avoir oublié que le Peuple étoit accoutumé de-

a Hæc omnis culpa Bruti. *Cic. ad Att.* XV. 20.

b Quàm vellem ad illas pulcherrimas epulas me Idibus Martiis invitasses! reliquiarum nihil haberemus. *Cic. ad Fam.* X. 28. *Vid. &* XII. 4.

c Antonium ego epularum magis arbitror rationem haberè, quàm quidquam mali cogitare. *Cic. ad Att.* XIV. 3.

depuis longtems à se vendre au plus offrant; que ses gens de guerre étoient attachés à César par reconnoissance, par admiration, & par intérêt; & que le Sénat même, quoique plus fatigué de la servitude, & recueillant plus de fruits du gouvernement Républicain, qu'aucun autre corps de l'Etat, renfermoit dans son sein un très grand nombre d'hommes avides, en qui l'amour du bien commun étoit étouffé par le désir de leur fortune & de leur grandeur particuliére.

AN. R. 708. Av. J.C. 44.

Brutus pensa avoir affaire à ces anciens Romains furieux de la liberté, & disposés à se sacrifier pour la patrie. Il se persuada que dès que César auroit cessé de vivre, la machine du Gouvernement, si j'ose ainsi parler, se remonteroit d'elle-même, étant délivrée de l'obstacle qui s'opposoit à son mouvement. C'étoit ne pas connoître les tems & les hommes, & par conséquent manquer de la science la plus essentielle au chef d'une grande entreprise. Il falloit des forces pour achever l'entiére exécution de son projet. C'étoit l'avis de Cicéron, & il en prend Brutus lui-même à témoin dans une lettre écrite longtems après. » Au moment

» même

An. R. 708. Av. J.C. 44.

„ même qui suivit l'action, lui dit-il, „ vous n'envisageâtes que la paix, qui „ ne pouvoit se conclure par une négo„ ciation : moi, je n'envisageois que la „ liberté, qui véritablement ne peut „ subsister sans la paix ; mais je comp„ tois que pour parvenir à la paix, la „ guerre & les armes étoient la seule „ voie assurée. [a] „ Si Brutus eût suivi ce conseil, s'il eût profité d'une part de la consternation où la mort de César fit tomber tous ses amis, & de l'autre du zéle d'un grand nombre de citoyens qui étoient prêts à prendre les armes en faveur des libérateurs de Rome, il auroit pû rétablir, au moins pour un tems, l'ancienne République. Faute d'avoir senti la nécessité de recourir à ce moyen unique, il procura à Antoine la facilité d'acquérir de la puissance, & au jeune Octave l'occasion de se jetter entre les deux, pour les détruire l'un par l'autre, & tirer seul tout le profit de la révolution.

Octave survient, & se fait un parti.

Personne ne se fût imaginé qu'un jeune homme qui n'avoit pas dix-neuf ans

a Recenti illo tempore tu omnia ad pacem, quæ oratione confici non poterat : ego omnia ad libertatem, quæ sine pace nulla est; pacem ipsam bello atque armis effici posse arbitrabar. *Cic. ad Brut.* II. 7.

ans accomplis, pût faire un personnage si important sur le plus grand théâtre & dans la plus grande affaire qui fut jamais. Mais à l'audace & à l'ambition, qualités assez ordinaires à son âge, Octave joignoit une prudence, ou, pour parler plus juste, une finesse, qui surpassoit celle des vieillards rompus par une longue expérience dans le manége de la politique.

AN. R. 708. AV. J.C. 44.

Il étoit depuis quelques mois à Apollonie en Epire, lorsque son oncle fut tué; & il l'y attendoit pour l'accompagner en qualité de Maître de la Cavalerie dans la guerre contre les Parthes. Le tems qu'il y passa, ne fut pas perdu pour lui. Il l'employa à se perfectionner dans les exercices du corps & de l'esprit, & en particulier dans l'étude de l'Eloquence, dont il avoit mené avec lui un maître célébre, Apollodore de Pergame. Car il sentoit toute la nécessité du talent de la parole. Il y avoit consacré les prémices de son enfance, en prononçant à l'âge de douze ans de dessus la Tribune aux harangues l'éloge funébre de sa grand'mére Julie sœur de César; & il le cultiva toujours dans le plus grand mouvement des affaires, & au milieu de la guerre même.

D'Apollonie, où il avoit appris la mort de son oncle, il repasse en Italie, & prend le nom de César.

Suet. Aug. 8. & 39. *Plut. Brut. Appian. Civil. l.* III. *Dio, l.* XLV.

La nouvelle de la mort du Dictateur

le

An. R. 708. Av. J.C. 44. le surprit & l'affligea, sans l'abattre ni lui faire perdre courage. Il ne regarda point ses espérances comme ruinées; & il ne délibéra que sur les moyens de pousser sa fortune par lui-même, puisque son appui lui manquoit. Les officiers des Légions qui étoient autour d'Apollonie étant venus lui offrir leurs

Vell. II. 59. services, Agrippa & Salvidiénus, qui dès lors lui étoient attachés, lui conseilloient de profiter de la bonne volonté des troupes. Mais il jugea avec raison que c'étoit un parti téméraire & précipité, que de se mettre à la tête d'une armée sans aucun droit pour la commander; sans aucun titre, même apparent; sans savoir l'état des choses, ni la disposition des esprits, soit du Peuple, soit du Sénat, soit des premiéres têtes de la République. Il pensa qu'il devoit aller à Rome pour être à la source de tout, pour proportionner ses démarches aux besoins de chaque nouvelle circonstance, enfin pour s'appuyer de l'autorité publique, qui résidoit dans la ville comme dans son centre, & en emprunter de quoi donner un air de légitimité à ses entreprises.

La voie qu'il prétendoit prendre, & le motif qu'il se proposoit de montrer,

c'étoit

c'étoit la vengeance de la mort de son oncle : couleur la plus spécieuse dont il pût couvrir son ambition, & en même tems moyen facile & certain pour se faire des créatures & des partisans, surtout parmi les gens de guerre. Je ne dis pas que ce fût pure hypocrisie de sa part. Le sentiment de la vengeance, dans le cas où il se trouvoit, est assez naturel pour n'être pas soupçonné d'artifice. Je veux dire que sa fin principale étoit d'occuper, s'il pouvoit y réussir, la place de César ; & que le désir de le venger, quoique sincére, ne tenoit dans l'ordre de ses projets que le second rang. Il affecta pourtant de ne paroître agir que par ce motif : encore le déguisa-t-il dans ces commencemens : & il suivit son plan, non avec l'emportement d'un jeune homme, mais avec tout le flegme & toute la maturité d'un rusé politique, attendant patiemment l'occasion de se découvrir, & s'écartant même quelquefois de son systême dans la conduite extérieure, pour y revenir par une route oblique, mais plus sûre.

An. R. 708.
Av. J.C. 44.

En arrivant en Italie, il apprit la nouvelle du testament de César, & de son adoption ; & sur le champ il prit les noms de son pére adoptif, & se fit

An. R. 708. Av. J.C. 44.

appeller C. JULIUS CÆSAR OCTAVIANUS. C'étoit là contracter un engagement, qui ne lui permettoit pas de suivre les conseils timides de sa mére Atia, & de Marcius Philippus son beaupére. Ils lui avoient écrit pour l'exhorter à se renfermer dans une vie privée & tranquille, & à craindre un sort pareil à celui de son grand oncle, que tant de victoires remportées sur tous ses ennemis n'avoient pû garantir d'une mort funeste. Octave ne prit conseil que de son courage, & il eut tout d'un coup sujet de s'en applaudir. Les Légions qui étoient à Brindes sortirent au devant de lui pour le recevoir. De toutes parts les vieux soldats établis par le Dictateur dans les campagnes & dans les villes municipales, accoururent autour du jeune César: & il marcha vers Rome, accompagné d'une troupe nombreuse, qui grossissoit à chaque pas.

Tous ces guerriers ne respiroient que vengeance, & ils se plaignoient amérement d'Antoine, qui gardoit à leur gré trop de mesures avec les meurtriers. Le jeune César, que j'appellerai plus communément Octave ou Octavien, pensoit comme eux. Mais voyant tout le Sénat porté d'inclination à protéger

téger les restaurateurs de la liberté, & craignant un concurrent dans son propre parti en la personne d'Antoine, à qui son âge, son expérience, une bravoure reconnue, & la puissance du Consulat, donnoient tant d'avantage sur lui, il résolut de dissimuler : & pendant que d'une part il flattoit les désirs & les espérances des gens de guerre qui s'attachoient à lui, se ménageant de l'autre avec les Républicains, pour son coup d'essai il trompa Cicéron.

An. R. 708. Av. J.C. 44.

Ce grand & sublime génie, mais dont le courage ne tenoit point contre les revers, se trouvoit alors dans un état bien voisin de l'abattement. Il n'étoit demeuré dans Rome que les premiers jours qui suivirent la mort de César. Lorsqu'il vit que les affaires prenoient un train fâcheux ; qu'Antoine marchoit à grands pas vers la tyrannie, & que les conspirateurs perdoient à chaque moment quelque chose du crédit & de la faveur que leur avoit d'abord donné l'éclat de leur action, il se retira à la campagne, & passa quelque tems tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre de ses différentes maisons, occupé de réflexions tristes sur tout ce qui arrivoit, & songeant à sa conservation par-

Pour son coup d'essai, il trompe Cicéron, qui se lie avec lui.

Cic. ad Att. l. XIV.

An. R. 708. Av. J.C. 44. ticuliére, parce qu'il desespéroit presque de celle de la République.

Attentif à tous les évenemens, il ne manqua pas d'observer l'arrivée d'Oc-
Ep. 5. tave en Italie : & il en parle à Atticus dans une lettre datée du onze Avril. Peu de jours apres, pendant qu'il étoit proche de Cumes, ce jeune homme vint dans son voisinage, chez Marcius Philippus, dont il étoit le beaufils : &
Ep. 11. dès là, avant que d'avoir vû Cicéron, il lui fit faire des protestations d'attachement & de respect. Il lui fut ensuite amené & présenté par Marcius. Il ne paroît pas qu'il se soit passé rien de considérable dans cette premiére entrevûe. Ciceron [a] nous apprend seulement que ceux qui étoient à la suite d'Octave, l'appelloient César, mais que son beau-pére ne lui donnoit pas ce nom, & que par cette raison il s'en abstint lui-même : « & je ne crois pas, ajoute-t-il, » qu'il soit permis à aucun bon citoyen » d'en user autrement. » Il changea bien de style dans la suite. Octave, qui partit incontinent pour se rendre à Rome, cul-

a Nobiscum hîc perhonorificè & amicè Octavius : quem quidem sui Cæsarem salutabant, Philippus non : itaque ne nos quidem : quem nego posse bonum civem. *Cic. ad Att.* XIV. 12.

cultiva par des lettres fréquentes ce commencement de liaison : il caressoit Cicéron, l'appelloit son pére, déclaroit ne vouloir agir que par ses conseils. Il l'amena ainsi dans peu à avoir bonne opinion de lui. « Octavien [a], dit-il, a „ de l'esprit, il a du courage : & j'espére „ qu'il entrera par rapport à nos héros „ (c'est ainsi qu'il désigne Brutus & „ Cassius) dans les sentimens que nous „ souhaitons. „ Il ne s'y fioit pourtant pas pleinement. Son âge, le nom qu'il prenoit, la qualité d'héritier de César, les leçons de ceux qui l'environnoient, tout cela donnoit de l'ombrage à Cicéron. Il conclut cependant qu'il faut le porter, le soutenir, &, si l'on ne peut mieux faire, au moins le détacher d'Antoine.

An. R 708. Av. J.C 44.

Ce fut réellement la nécessité de résister à Antoine qui mit le sceau à leur liaison. Le Consul ayant pris à tâche, ainsi que nous le verrons bientôt, de les pousser à bout l'un & l'autre, ils se réunirent contre l'ennemi commun. Plut. Cic.

a Octaviano, ut perspexi, satis ingenii, satis animi: videbaturque erga nostros ἥρωας ita fore ut nos vellemus animatus Sed quid ætati credendum sit, quid nomini, quid hæreditati, quid κατηχήσει, magni consilii est.... Sed tamen alendus est; &, ut nihil aliud, ab Antonio sejungendus. Cic. ad Att. XV. 12.

AN. R. 708. Av. J.C. 44.

Octavien avoit besoin de la considération & de l'autorité dont jouïssoit Cicéron dans le Sénat. Cicéron ne pouvoit s'étayer des gens de guerre que par le crédit qu'Octavien avoit auprès d'eux. C'est ainsi que se forma cette alliance étroite, tant & si justement reprochée à un vieillard consommé dans les affaires, qui fut la dupe d'un enfant.

Il ne se laisse point ébranler par les instances de sa mére, qui l'exhortoit à renoncer à la succession de César.

Auct. de Caus. corr. Eloq. c. 28. Appian. Nic. Damasc. de Instit. Aug.

Cette union ne faisoit que commencer, lorsqu'Octave vint à Rome, où il trouva qu'Antoine dominoit presque absolument. Avant que de faire aucune démarche pour se porter héritier de César, & pour obtenir du Peuple une Ordonnance qui autorisât son adoption, il eut encore un nouvel assaut à soutenir sur cet article de la part de sa mére Atia, qui, outre l'autorité que lui donnoit la nature, méritoit encore tout l'attachement & toute la tendresse de son fils par l'attention extrême qu'elle avoit apportée à son éducation. Cette Dame, appuyée de Marcius Philippus son mari, & de son gendre Marcellus, pressa instamment son fils de renoncer à une succession & à un nom qui l'exposoit à la haine du parti Républicain, à la jalousie d'Antoine, & à mille périls. Toutes ces représentations furent inutiles.

tiles. Le jeune homme demeura inébranlable, & protesta [a] généreusement que jamais il ne se reconnoîtroit par son propre fait indigne d'un nom dont César l'avoit jugé digne. Tout ce qu'il put accorder aux frayeurs de sa mére, ce fut de promettre d'agir avec beaucoup de circonspection : & il tint parole. AN. R. 708. AV. J.C. 44.

Dès le lendemain de son arrivée, il alla se présenter à C. Antonius, qui en l'absence de Brutus faisoit les fonctions de Préteur de la ville : & il demanda juridiquement d'être envoyé en possession de la succession de César. De là, quoiqu'il n'eût reçu aucune politesse du Consul Antoine, qui n'avoit pas même daigné le faire complimenter de sa part, Octavien se transporta aux jardins de Pompée pour lui rendre la premiére visite, disant qu'il étoit juste que jeune & particulier comme il étoit, il fît les avances vers un homme qui le surpassoit de beaucoup en âge, & revêtu actuellement de la premiére dignité de la République. *Appian. Dio.*

Sa premiére entrevûe avec Antoine, qui le reçoit fort mal.

Antoine avoit un double intérêt à s'op-

a Dictitans nefas esse, quo nomine Cæsari dignus esset visus, * sibimet ipsum videri indignum. *Vell.* II. 60.

* *Les editions portent* semetipsum : *mais c'est une faute visible.*

An. R. 708. Av. J.C. 44. s'oppofer aux démarches d'Octavien, & a le tenir bas : intérêt pécuniaire, parce que s'étant emparé de tout l'argent que Céfar dans le tems de fa mort avoit chez lui, ou à fa difpofition, & continuant à s'approprier différens effets de la fucceffion qui fe trouvoient à fa bienféance, il appréhendoit qu'un héritier de Céfar ne lui fit rendre compte : intérêt d'ambition, parce qu'un fils de Céfar pouvoit devenir un rival dangereux pour lui par rapport au rang fuprême, auquel il afpiroit. En même tems qu'il le craignoit fous ces deux points de vûe, il méprifoit fa grande jeuneffe. Ainfi il ne le ménagea nullement : il le fit attendre longtems avant que de lui donner audience, & Octavien l'ayant prié tout franchement de vuider fes mains des fommes provenantes de la fucceffion de Céfar qui lui avoient été remifes, & fans lefquelles il n'étoit pas poffible d'acquiter les legs portés par le teftament de fon oncle & pére adoptif, Antoine fe moqua de fa propofition ; & comme s'il lui eût donné un confeil d'amitié, il lui dit qu'il ne favoit pas à quoi il s'engageoit en fe portant héritier de Céfar, & qu'un jeune homme de fon âge n'avoit ni affez de

Plut. Anton.

tête,

tête, ni assez d'amis pour se charger d'un pareil fardeau. AN. R. 708. Av. J.C. 44.

A ce refus insultant Antoine ajouta bientôt après une nouvelle injure, en empêchant Octavien d'assurer pleinement son état. Une formalité étoit nécessaire pour consommer l'adoption : il falloit que les Curies assemblées la ratifiassent par leur autorité. Le Consul ne put refuser son ministére pour convoquer les Curies, & proposer la loi. Mais, quoique ce fût une chose purement de style, il suscita des Tribuns qui s'y opposérent, & qui firent manquer l'affaire, sous prétexte de la remettre à un autre tems.

Il veut se faire nommer Tribun du Peuple: mais Antoine l'en empêche.

Octavien irrité d'un procédé, qu'il traitoit d'ingratitude de la part d'un ami & d'une créature de son pére, n'en devint que plus ardent à poursuivre ce qu'il avoit entrepris : & n'éprouvant que difficultés & qu'obstacles de la part de celui de qui il se croyoit en droit d'attendre du secours, il chercha de l'appui du côté du Sénat & du Peuple. Par le moyen de Cicéron surtout, ainsi que je l'ai déja dit, & qu'on le verra plus en détail dans la suite, il s'acquit la faveur du Sénat. Pour agir auprès du Peuple, il auroit bien voulu avoir un *Suet. Aug. c. 10. Dio.*

 titre

An. R. 708. Av. J. C. 44.

titre : & la place de Tribun, qu'Helvius Cinna, dont j'ai rapporté la mort au jour des funérailles de César, avoit laissé vacante, le tenta, & lui parut une occasion dont il devoit profiter. Quoique patricien, quoique fort au dessous de l'âge requis pour être Sénateur, il fit des pratiques secrétes pour parvenir au Tribunat. Ti. Canutius, l'un des Tribuns, le secondoit; mais Antoine s'opposa encore ici à ses desseins, & lui ôta l'espérance de réussir. Il ne put lui ôter au moins la voie des largesses & des fêtes, amorces toujours puissantes auprès d'une multitude.

Il s'attache la multitude par des largesses & par des fêtes.

Octavien présenté au Peuple par le Tribun Canutius, termina un discours très flateur, par s'engager non seulement à acquitter le legs que César avoit fait à chaque citoyen de trois cens sesterces, mais à y ajouter encore une libéralité de pareille nature en son propre nom.

Il donna aussi les jeux institués par le Dictateur en l'honneur de Vénus Mére, & en mémoire de la victoire de Pharsale, ou, selon d'autres, de celle de Munda. Un collége avoit été érigé exprès pour la célébration de ces Jeux : mais ceux qui le composoient, ne vou-

lant

lant ou n'osant point remplir leur fonction, Octavien s'en chargea, & en soutint la dépense, qui étoit énorme. Il prétendit même, suivant ce qui avoit été ordonné du vivant de César, faire placer au milieu du théâtre la statue * du Dictateur sur un trône enrichi d'or avec la couronne de pierreries: mais Antoine de concert avec les Tribuns l'en empêcha, comptant pour peu de paroître manquer de reconnoissance envers un ami à qui il devoit tant, pourvû qu'il mortifiât son rival.

AN. R. 708. AV. J.C. 44. *Plut. Appian. Dio. Cic. ad Att.* XV. 2.

C'est pendant ces Jeux que l'on vit au ciel cette fameuse Cométe, qui fut regardée par le vulgaire ignorant & superstitieux comme le siége de l'ame de César. Pline nous a conservé les propres termes dans lesquelles Auguste en avoit écrit l'Histoire, & je crois devoir les rendre ici à mon Lecteur. Voici comme il s'en exprimoit. « Dans le tems „ même que je donnois mes Jeux, une „ étoile chevelue se montra pendant „ sept jours dans la région du ciel qui „ est voisine de la grande Ourse. Elle „ se levoit vers la onziéme heure du „ jour: (une heure avant le coucher „ du Soleil) elle étoit très brillante, &

Cométe, durant les Jeux que donnoit Octave, ou Octavien. *Plin.* II. 25.

 „ fut

* *Les Auteurs ne parlent que du trône & de la couronne, mais ils supposent sans doute la statue.*

An. R. 708. Av. J.C. 44.

„ fut vûe de toute la terre. La multitude „ crut que l'apparition de cette étoile „ faisoit connoître que l'ame de César „ avoit été reçue au nombre des Dieux „ immortels : & par cette raison nous „ plaçâmes ce symbole sur la tête de sa „ statue, que nous consacrâmes quel- „ que tems après dans la place publi- „ que. „ Ainsi s'établissoit, ou plutôt s'accréditoit l'adulation impie qui divinisoit César. Il avoit reçu les honneurs divins pendant sa vie, & on les lui avoit encore décernés après sa mort. Mais le culte de ce nouveau Dieu, qui ne pouvoit plus faire de bien à personne, étoit fort négligé : & il seroit infailliblement tombé dans un oubli total, si le fils adoptif de César n'eût acquis l'Empire du monde. L'étoile dont je viens de parler devint l'attribut qui le caractérisoit dans les monumens qui furent dressés en son honneur, & elle paroît sur plusieurs de ses médailles qui nous restent encore aujourd'hui.

Il vend tous les biens de la succession de César. Chi-

Pour fournir aux prodigieuses dépenses, soit des distributions d'argent promises au Peuple, soit de l'appareil des Jeux, Octavien n'eut d'autre ressource que de vendre tous les fonds de la succession, & même son propre patri-

trimoine, & jusqu'aux biens de sa mére & de son beaupére; qui s'étoient enfin résolus à entrer dans ses vûes, & à favoriser de tout leur pouvoir ce qu'ils avoient inutilement voulu empêcher. Il étoit parti de Brindes avec quelque argent, que lui avoient remis ceux qui se trouvérent dans cette ville dépositaires de deniers publics. Mais ces sommes vraisemblablement avoient été dépensées dans sa marche de Brindes à Rome. Antoine bien loin de relâcher aucune partie de celles sur lesquelles il avoit mis la main, se faisoit payer chérement la justice qu'il lui rendoit sur les choses les plus communes. Il le fatigua même par toutes les avanies qu'il put imaginer. Ce fut sans-doute par son inspiration que le Sénat rendit un Décret pour faire la recherche des deniers appartenans à la République, que César s'étoit appropriés. On suscitoit des particuliers pour redemander les terres dont ils avoient été dépouillés par le Dictateur. On revendiquoit pour le Trésor public les confiscations des exilés. Enfin Pedius & Pinarius, cohéritiers d'Octavien, furent obligés de retirer leur quart, pour le mettre à l'abri des chicanes du Consul : mais ils le cédérent en-

AN. R. 708. AV. J.C. 44.

Appian. Dio.

1. R. J.C.

ensuite généreusement à celui qui étoit l'unique espérance des amis & des parens de César. Tout ce qu'avoit possédé le Dictateur fut donc vendu, & vendu à vil prix, parce qu'Octavien d'une part étoit bien aise de faire sa cour aux acheteurs, & de gagner par là des partisans; & que de l'autre il se hâtoit de faire passer ses effets en d'autres mains pour les soustraire à la malignité de son ennemi. Le jeune César se montroit ainsi digne héritier de celui dont il portoit le nom, en hazardant tout pour s'élever, & en commençant par se ruiner pour parvenir à la plus haute fortune. Il réussit en effet par cette conduite à se faire adorer de la multitude, & à lui rendre Antoine infiniment odieux.

ouil- es & onci- ions re . Oc- ien accu- par toine voir lu le e af- iner.

La division entre eux fut bientôt portée aux derniers excès. Antoine ne cessoit de donner de nouveaux sujets de plaintes à Octavien : & celui-ci en prenoit occasion d'invectiver publiquement contre Antoine, s'arrêtant au coin des rues, & haranguant la populace qui s'attroupoit autour de lui. Son nom, sa jeunesse, les tours insinuans & adroits qu'il savoit employer, une physionomie douce & noble en même tems,

l'in-

l'injustice manifeste des procédés d'Antoine à son égard, tout concouroit à rendre sa cause favorable. Les officiers même de la garde du Consul, qui avoient tous servi sous César, & qui étoient tendrement attachés à sa mémoire, s'intéressérent pour son fils, & déclarérent à Antoine qu'ils souhaitoient une réconciliation entre lui & Octavien. Une telle recommandation différoit peu d'un ordre auprès d'un homme à qui l'affection des gens de guerre étoit absolument nécessaire pour exécuter ses projets. Elle se fit donc, cette réconciliation, mais de mauvaise foi de part & d'autre; & elle fut bientôt suivie d'une nouvelle rupture, & de nouvelles démarches pour un raccommodement. Tout ce manége aboutit enfin à une inimitié déclarée. Antoine accusa le jeune César d'avoir sollicité quelques soldats de sa garde pour l'assassiner, & il fit comparoître ces soldats devant un Tribunal domestique composé de ses amis.

AN. R. 708. Av. J.C. 44.

Octavien jetta les hauts cris: il vint à la maison du Consul pour se justifier, & n'ayant pas été admis, il demeura à la porte, faisant son apologie, déclamant avec force, & soutenant au contraire que c'étoit Antoine qui tous

les

AN. R. 708. Av. J. C. 44.

les jours lui tendoit des embûches. Il y a néantmoins grande apparence que le fait articulé par le Consul étoit vrai. Sénéque & Suétone le donnent pour constant: & Cicéron, dont l'autorité est au dessus de toute exception, s'en explique d'une maniére à ne laisser aucun doute. „ L'accusation [a] intentée par „ Antoine contre Octavien, passe, dit-il, „ dans l'esprit de la multitude pour „ un prétexte inventé à dessein de perdre ce jeune homme, & de le dépouiller de ses biens. Mais les gens sensés „ & les bons citoyens croyent la chose, „ & l'approuvent. „ Si Antoine ne poussa pas l'affaire jusqu'à un entier éclaircissement, c'est qu'il voyoit tout le Peuple tellement prévenu en faveur de son ennemi, qu'il n'espéra pas réussir à se faire croire.

Sen. de Clem. I. 9. Suet. Aug. 10.

Ils courent aux armes.

Après un si grand éclat, il ne restoit plus qu'à courir aux armes des deux parts: & c'est ce que firent Octavien & Antoine chacun de leur côté. Mais la différence de leur situation étoit grande à cet égard. Le premier sans titre & sans autorité, n'avoit que la recomman-dation

a Multitudini fictum ab Antonio crimen videtur, ut in pecuniam adolescentis impetum faciat. Prudentes autem & boni viri & credunt factum, & probant. *Cic. ad Fam.* XII. 23.

dation de ſon nom, ſon argent, ſes promeſſes, pour attirer à ſoi les vieux ſoldats de ſon pére adoptif: au lieu qu'Antoine non ſeulement étoit Conſul, mais avoit à ſes ordres des Légions toutes prêtes, dont le commandement lui avoit été aſſigné par autorité publique.

AN. R. 708. AV. J.C. 44.

Antoine fait paſſer les Légions de Macédoine en Italie.

C'étoient les Légions de Macédoine, deſtinées par Céſar à la guerre contre les Parthes. Antoine s'étant fait donner, comme je l'ai dit dans le livre précédent, le gouvernement de cette Province, dont il priva Brutus, fit auſſi changer la deſtination des ſix Légions qui s'y trouvoient, & s'en rendit le chef. Il en céda pourtant une à Dolabella, à qui avoit été attribué le gouvernement de Syrie, ôté à Caſſius. Ce n'étoit encore là que le commencement des projets d'Antoine. Il s'agiſſoit d'amener en Italie les cinq Légions dont il avoit le commandement. Pour s'en fournir un prétexte, & en même tems pour achever de dépouiller les conſpirateurs, il demanda au Sénat le Gouvernement de la Gaule Ciſalpine, dont Décimus Brutus s'étoit mis en poſſeſſion. Cette Compagnie n'ayant eu garde d'écouter une pareille requête, il s'adreſſa au Peuple: & aidé, ſelon Appien, du crédit

du

An. R. 708. Av. J. C. 44.

du jeune César, avec lequel il étoit alors dans un intervalle de réconciliation, il obtint ce qu'il voulut, & ensuite il fit écheoir la Macédoine à son frére Caius, actuellement Préteur. Son premier soin fut alors d'envoyer ordre aux Légions de Macédoine de se transporter à Brindes : & lorsqu'il sçut qu'il y en avoit quatre d'arrivées, il partit pour aller se mettre à leur tête.

Démarches populaires d'Antoine.

Cic. ad Fam. XII. 3.

Mais avant que de s'éloigner de Rome, voulant sans doute se laver du reproche trop bien fondé d'ingratitude envers César, il lui dressa une statue sur les Rostres avec cette inscription, PARENTI OPTIME MERITO, c'est-à-dire, *au Pére & bienfaiteur de la Patrie.* Un tel hommage rendu à César étoit une invective contre ceux qui l'avoient tué, & tendoit, selon la remarque de Cicéron, à les faire regarder non pas simplement comme des assassins, mais comme des parricides. Rien ne pouvoit être plus désagréable au Sénat. Mais Antoine ne ménageoit plus cette Compagnie. Il ne pensoit qu'à s'attirer les bonnes graces de la multitude, & des gens de guerre. Dans cette vûe son frére Lucius, qui étoit Tribun, proposa une loi Agraire, dont l'objet étoit de distribuer aux ci-

citoyens entre autres terres les marais Pomptins, qui n'étoient pas encore desséchés. Cette libéralité, chimérique en grande partie, valut à son auteur quatre statues, une de la part du Peuple, avec une inscription par laquelle les trente-cinq Tribus le reconnoissoient pour leur Patron; une autre de la part des Chevaliers Romains, qui lui donnoient le même titre: la troisiéme lui fut érigée par les Tribuns militaires qui avoient servi sous César, & la quatriéme par les négocians & banquiers.

AN. R. 708. Av. J.C. 44.

Dio. *Cic. Phil.* VI. 12. 13. 14.

Le Consul Antoine lui-même conduisit une colonie à Casilin ville de Campanie, quoique César y en eût déja établi une très peu de tems auparavant. Et pour se faire aussi des créatures parmi les citoyens du premier ordre, il entreprit de donner ou proroger à sa fantaisie les Gouvernemens de Provinces. Ce ne fut qu'après toutes ces opérations qu'il partit pour Brindes le neuf Octobre.

Cic. Phil. II. 102.

Dio. *Appian.*

Cic. ad Fam. XII. 23.

Octavien voyant son adversaire se mettre en mouvement avec des forces si considérables, sentit qu'il alloit être accablé, s'il ne trouvoit le moyen d'assembler des troupes pour sa défense. Il parcourut la Campanie, le Samnium, &

Octavien attire à lui les vieux soldats de son pére.

AN. R. 708. Av. J.C. 44.

Cic. Phil. III. & V. & *ad Att.* XVI.

* 250. *livres.*

& toutes les parties de l'Italie où les vieux soldats de son pére avoient reçu des établissemens. Il réussit à s'en attacher un grand nombre, en leur donnant à chacun cinq * cens deniers. En même tems il travailla par des émissaires secrets à débaucher les Légions d'Antoine. En un mot il n'omit rien de ce qui pouvoit le mettre en état d'opposer la force à la force.

Brutus & Cassius abandonnent l'Italie, & passent la mer.

Brutus & Cassius n'avoient pas attendu pour abandonner l'Italie, qu'elle devînt le théatre d'une guerre sanglante. Il est vrai que leur parti ne fut pas pris d'abord. Ils se tinrent pendant un tems dans le voisinage de Rome, toujours prêts à profiter de la premiére occasion qui se présenteroit d'y revenir.

Plut. Cic. *Cic. ad Att.* XV. 26. & XVI. 1-4.

Les Jeux que Brutus, en sa qualité de Préteur de la ville, devoit donner au Peuple, leur offroient une espérance. Dans cette vûe Brutus en fit les apprêts avec toute la magnificence possible. Aux spectacles du Théatre, il ajouta des combats de bêtes fauves. Il en avoit rassemblé un très grand nombre, & il n'en vendit, ni n'en réserva aucune; mais voulut que toutes fussent sacrifiées au plaisir de la multitude. Il vit à Naples la troupe de Comédiens & de Musi-

ciens

ciens qui lui louoient leurs services, désirant s'assurer par lui-même de leur capacité, & les encourager à bien faire. Il écrivit à ses amis pour encourager un acteur célébre, que Plutarque nomme Canutius, à jouer dans les piéces qui seroient représentées. Enfin il prenoit cette affaire tellement à cœur, qu'il pria & pressa Cicéron de quitter la campagne, où il s'étoit retiré comme je l'ai dit, & d'aller à Rome assister à ses Jeux. Cicéron ne trouva ni dignité, ni sureté pour lui à faire cette démarche. Le péril étoit sans comparaison plus grand pour Brutus. Aussi n'osa-t-il s'y exposer : & C. Antonius son collégue fit en sa place les honneurs du spectacle, qui fut exécuté dans les commencemens de Juillet.

AN. R. 708. AV. J.C. 44.

Le succès n'en fut pas tel que l'avoient espéré les conspirateurs & leurs amis. La multitude fut charmée de la beauté & de l'ordonnance de la fête : elle témoigna regretter l'absence de celui qui la lui donnoit, & désirer son retour. On applaudit, on battit des mains : mais on s'en tint là, & ce [a] fut un nouveau sujet de douleur pour Cicéron, » que

[a] Mihi quo lætiora sunt, eo plus stomachi & molestiæ est, populum Romanum

AN. R. 708. Av. J.C. 44.

„ que le Peuple Romain employât ses „ mains à applaudir, & non à défen- „ dre la République. „ Dans le vrai, le peuple Romain n'étoit plus qu'un nom; les factions le déchiroient, les Grands le tyrannisoient: & le parti d'Antoine, les gens de guerre, tous ceux qui étoient attachés à la mémoire de César, troublérent & interrompirent les Jeux par leurs clameurs violentes, jusqu'à ce qu'ils eussent réduit au silence ceux qui s'intéressoient pour Brutus.

Cette tentative ayant échoué, Brutus & Cassius comprirent qu'il leur restoit peu d'espérance de se rétablir, & de rétablir avec eux la forme ancienne du Gouvernement: & lorsqu'ils virent qu'à mesure que les choses se dévelopoient, les armes prenoient de plus en plus le dessus sur les loix; que toute l'Italie se partageoit entre Antoine & le jeune César, sans que presque personne songeât à la République; que les troupes paroissoient disposées à se vendre à celui des deux chefs qui achéteroit leurs secours à plus haut prix, ils se persuadérent enfin que dans un Etat aussi corrompu, l'amour de la justice & des Loix

manus suas non in defendenda Republica, sed in plaudendo, consumere. *Cic. ad Att.* XVI. 2.

Loix étoit une foible ressource, s'il n'étoit soutenu par la force. Comme la commission qui leur avoit été donnée de fournir la ville de bleds, leur avoit procuré le prétexte & les moyens d'assembler quelques vaisseaux, la mer leur étoit ouverte, & ils n'avoient aucun péril à craindre dans le trajet. Brutus se rendit à Vélie *, ville maritime de la Lucanie, pour être à portée de s'embarquer dès le moment que la situation des choses le demanderoit. AN. R. 708. Av. J.C. 44.

Il séjourna quelque tems dans cette ville, & il y étoit encore le quatre du mois d'Août, comme il paroît par une lettre datée de ce jour, & écrite par lui au Consul Antoine, en son nom, & au nom de Cassius. Cette lettre, qui se trouve parmi celles de Cicéron, respire une noble fierté, & une audace généreuse, mais néantmoins modeste : & je crois faire plaisir au Lecteur d'en transcrire ici une partie. Antoine leur avoit écrit d'une façon outrageuse & menaçante. Ils repoussent l'insulte avec force : & voici ce qu'ils répondent aux menaces. „ N'espérez [a] point nous in-„ timi- *Cic. ad Fam. XI. 3.*

* *Cette ville étoit située non loin du Cap Palinure, qui conserve encore aujourd'hui son nom.*

a Armorum fiduciâ nihil est quod nos terreas. Neque enim decet, aut convenit nobis, pericu-

An. R. 708. Av. J.C. 44.

„ timider par la puissance de vos armes. „ Il seroit indigne de nous de souffrir „ qu'aucun danger triomphât de notre „ courage : & Antoine ne doit pas pré- „ tendre commander à ceux à qui il a „ obligation d'être libre. Si nous avions „ des raisons d'exciter une guerre civile, „ votre lettre ne nous en empêcheroit „ pas. Car des hommes libres comptent „ pour peu les menaces. Mais vous „ voyez parfaitement qu'il n'est rien qui „ puisse nous porter à un parti extrême : „ & c'est peut-être par ce motif que „ vous prenez le ton menaçant, afin „ que la résolution que nous embras- „ sons par notre choix paroisse l'effet de „ la crainte. Nous vous dirons franche- „ ment ce que nous pensons à votre „ égard. Nous souhaitons que la Répu- „ blique demeurant libre, vous y teniez „ un rang distingué & des plus illustres : „ nous ne cherchons point à devenir

„ vos

lo ulli submittere animum nostrum. Neque est Antonio postulandum, ut iis imperet quorum operâ liber est. Nos si alia hortarentur ut bellum civile suscitare vellemus, litteræ tuæ nihil proficerent. Nulla enim minantis auctoritas apud liberos est. Sed pulcre intelligis non posse nos quoquam impelli : & fortassis eâ re minaciter agis, ut judicium nostrum metus videatur. Nos in hac sententia sumus, ut te cu-

vos ennemis : mais notre liberté nous An. R. 708.
est plus chére que votre amitié. Pour Av. J.C. 44.
vous, pesez mûrement ce que vous entreprenez, ce que vous êtes capable de soutenir : & considérez, non pas combien d'années a vécu César, mais combien peu de tems il a régné. Nous prions les Dieux, que vos conseils & vos desseins soient salutaires à la République & à vous-même tout ensemble : sinon, notre vœu sera, que sans nuire à l'utilité & à la gloire de la République, ils ne vous nuisent à vous, que le moins qu'il sera possible. »

Cette lettre ne convertit pas Antoine assurément : mais il me semble qu'elle fait beaucoup d'honneur à ceux qui l'écrivirent, si ce n'est que l'aversion qu'ils y témoignent pour une guerre civile ne se conciliera pas aisément avec les démarches que nous leur verrons faire, dès qu'ils auront passé la mer.

[...]piamus in libera Republica magnum atque honestum esse; vocemus te ad nullas inimicitias; sed tamen nostram libertatem pluris, quàm tuam amicitiam, æstimemus. Tu etiam atque etiam vide, quid suscipias, quid sustinere possis: neque quàm diu vixerit Cæsar, sed quàm non diu regnarit, fac cogites. Deos quæsumus, ut consilia tua Reipublicæ salutaria sint ac tibi. Si minùs, ut, salvâ atque honestâ Republicâ, tibi quàm minimùm noceant, optamus.

AN. R. 708. AV. J.C. 44.

Adieux de Porcia & de Brutus.

Plut. Brut.

Porcia avoit ſuivi Brutus ſon époux à Vélie : & ce fut là qu'elle ſe ſépara de lui pour ne le plus jamais revoir. Elle preſſentoit ce malheur, & ſa douleur étoit très vive : mais pleine de courage, elle renfermoit & cachoit les allarmes dont elle étoit frapée. Un tableau la décela : c'étoient les adieux d'Hector & d'Andromaque, peints d'après Homére, qui les a ſi tendrement & ſi vivement décrits. Porcia à cette vûe, qui ſe rapportoit ſi fort à ſa ſituation, ne put retenir ſes larmes ; & on la vit pleurer pluſieurs fois pendant le jour. C'eſt ce qui donna lieu à l'un des amis de Brutus, nommé Acilius, de rappeller deux vers célébres qu'Homére met dans la bouche d'Andromaque. „ Hector [a], vous me tenez lieu de „ pére, de mére, de frére. Ajoutez à „ tant de titres celui de tendre & aimable „ époux. „ Brutus trouva l'application juſte : mais il obſerva qu'il ne lui étoit pas permis d'uſer à l'égard de Porcia du même langage qu'Hector adreſſe à Andromaque, ni de lui recommander de s'occuper de ſa tapiſſerie, de ſa quenouille, des ſoins qui regardent l'intérieur de ſa mai-

[a] Ἕκτορ, ἀτὰρ σύ μοί ἐσσι πατὴρ, καὶ πότνια μήτηρ,
Ἠδὲ κασίγνητος, σὺ δέ μοι θαλερὸς παρακοίτης.
Hom. Iliad. VI. 429. 430.

maiſon. „ Car, ajouta-t-il, par la foibleſ- „ ſe de ſon ſéxe elle eſt ſans doute hors „ d'état d'atteindre à des actions qui „ égalent les nôtres. Mais par l'élévation „ de ſes ſentimens, & par l'amour de la „ patrie, elle peut aſpirer à l'héroïſme „ comme nous. „ Porcia s'en retourna à Rome. Brutus paſſa la mer, & vint à Athénes : & Caſſius partit fort peu de tems après. AN. R. 708. Av. J.C. 44.

Pendant qu'ils ſe diſpoſoient à s'éloi- gner de l'Italie, Cicéron y revenoit. Voici l'hiſtoire de ſon voyage, qui eſt lié avec les affaires générales de la Ré- publique.

Voyage en Gréce entrepris par Cicéron. *Cic. ad Att.* XV. 18.

J'ai parlé des motifs qui l'avoient dé- terminé à quitter Rome, & à paſſer un tems conſidérable dans ſes maiſons de campagne. Il y fut tourmenté par la crainte, voyant bien où les projets d'An- toine le menoient, & ne doutant point qu'il ne répandît bien du ſang, ſous le prétexte de venger la mort de Céſar, mais dans la réalité pour ſe défaire de ceux qui pourroient faire obſtacle à ſes projets ambitieux. L'indignation &

Ἀλλ' οὐκ ἐμοί γ' εἶπεν, πρὸς Πορκίαν ἔπεισι φάναι τὰ τοῦ Ἕκτορος, Ἱστὸν τ' ἠλακάτην τε, καὶ ἀμφιπόλοισι κέλευε.

Σώματος γὰρ ἀπολείπεται φύσει τῶν ἴσων ἀνδραγαθημάτων· γνώμῃ δ' ὑπὲρ τῆς πατρίδος ὥσπερ ἡμεῖς ἀριστεύσει.

An. R. 708. Av. J.C. 44.

le dépit n'agitoient pas moins le cœur de Cicéron, à la vue de la domination que le Consul usurpoit dans Rome, & de la façon odieuse dont il en abusoit, l'exerçant par des rapines, par des injustices de toute espéce, par le renversement des Loix & l'oppression du Sénat, sans ménagement, sans pudeur : ensorte qu'il donnoit lieu à notre Orateur de regréter presque César. Il remarque en plus d'une occasion qu'Antoine gardoit infiniment moins de mesures, que celui dont il feignoit d'exécuter les volontés : & après tout Cicéron avoit de la considération auprès de César, au lieu qu'il n'en avoit aucune auprès d'Antoine. « J'étois [a], dit-il, si bien venu » de ce malheureux Dictateur, sur qui » je prie tous les Dieux d'épuiser leur » vengeance encore après sa mort, que » puisque la mort du Tyran ne nous a » point rendu la liberté, la servitude » sous un tel maître n'étoit pas le plus » grand des malheurs pour un homme » de mon âge. Je rougis de l'aveu que » je

a Ita gratiosi eramus apud illum, (quem Dii mortuum perduint !) ut nostræ ætati, quoniam interfecto rege liberi non sumus, non fuerit dominus ille fugiendus. Rubeo, mihi crede : sed jam scripseram ; delere nolui. *Cic. ad Att.* XV. 4.

„ je vous fais : mais je l'ai écrit, je n'ai „ pas voulu l'effacer. „ AN. R. 708. Av. J.C. 44.

Avec de tels sentimens, qui montrent combien l'intérêt propre influoit sur les démarches de Cicéron, on ne sera pas surpris de le voir quitter Rome & l'Italie dans un tems où la patrie opprimée sembloit avoir un plus grand besoin de son secours. Il se frapoit de l'idée d'un péril, que la peur lui grossissoit, ou du moins rapprochoit trop de sa vûe. Car il n'étoit pas dans le cas de Brutus & de Cassius, n'ayant point trempé dans la conspiration contre César. Et si dans l'état actuel des choses, il ne se trouvoit pas à portée de se rendre utile à la République, la face des affaires pouvoit changer d'un instant à l'autre, & lui présenter des facilités imprévûes, & d'heureuses occasions. Ces considérations ne le touchérent pas : & depuis le commencement d'Avril qu'il sortit de Rome, jusques vers la fin de Juin * qu'il s'embarqua, il paroît dans ses lettres à Atticus toujours oc-

 cupé

* *Dans tout cet espace de tems il ne fit qu'une courte apparition à Rome pour se trouver au Sénat le premier Juin. Mais la crainte des armes d'Antoine l'empêcha d'y assister : & dès le lendemain, ou peut-être dès le jour même, il repartit de la ville.* Cic. Phil. II. *n.* 108. *&* XV. *ad Att.* 8. *&* 9.

An. R. 708. Av. J.C. 44. Cic. XIV. ad Att. 13. 19. 22.

cupé de la penſée d'abandonner au moins pour un tems l'Italie.

Le camp de D. Brutus dans la Gaule Ciſalpine, ou celui de Sex. Pompée en Eſpagne, auroient été pour lui des aſyles. Mais ce parti ne convenoit ni à ſon âge, ni à ſon caractére. Il s'applique à lui-même avec un léger changement les paroles que Jupiter adreſſe dans Homére à Vénus : « La [a] guerre » n'eſt point votre fait : ce ſont les aimables ſoins de la doctrine & de l'éloquence auxquels vous devez vous livrer. » Son averſion pour l'armée, ſurtout dans une guerre civile, étoit ſi forte, qu'il déclare en termes précis, que plutôt que d'y aller, il aimeroit mieux mourir mille fois.

Reſtoit de paſſer en Gréce, & de fixer pendant quelque tems ſon ſéjour à Athénes. Une raiſon particuliére l'attiroit dans cette ville. Son fils, âgé pour lors de vingt-&-un ans, y prenoit actuellement les leçons du Philoſophe Cratippe. Cicéron, pére tendre & en même tems éclairé, qui aimoit ſon fils, &

[a] *Τέκνον ἐμὸν, οὔ τοι δέδοται πολεμήϊα ἔργα. Ἀλλὰ σύ γ' ἱμερόεντα μετέρχεο ἔργα λόγοιο. Iliad. l. V. v. 428. 429.*

Il y a dans Homére ἔργα γάμοιο, ce qui regard les mariages.

& ne s'aveugloit pas sur le peu de talent que ce jeune homme avoit reçu de la nature, comptoit ou [a] lui être utile par sa présence, ou voir de ses yeux ce que l'on pouvoit s'en promettre. Après avoir longtems balancé, il se résolut à partir pour Athénes : & s'étant embarqué, comme je l'ai dit, vers la fin du mois de Juin, il cotoya la Campanie, faisant de petites traites, s'arrêtant souvent, & prenant la route du Détroit, parce que celle de Brindes ne lui paroissoit pas sure à cause des Légions d'Antoine, dont cette ville étoit le rendez-vous. Il se proposoit en partant de revenir à Rome pour le commencement de l'année suivante, lorsque Pansa & Hirtius prendroient possession du Consulat.

AN. R. 708. Av. J.C. 44.

Cic. Phil. I. 6.

Ces deux hommes, créatures & amis fidéles de César, conservoient un tendre attachement pour sa mémoire, & ne pouvoient par conséquent aimer Brutus. Mais ils aimoient beaucoup Cicéron. Surtout Hirtius entretenoit une liaison particuliére avec lui. Tous deux ils avoient une extrême opposition pour Antoine, dont la conduite tyrannique les

a Aut proderimus. . . quid Ciceroni; aut, quantum profici possit, judicabimus. *Cic. ad Att.* XVI. 3.

AN. R. 708. AV. J.C. 44. les révoltoit. Ils paroiſſent avoir été gens d'honneur, aimant la patrie & le bien public, conſidérant & reſpectant l'autorité du Sénat. En un mot, quoique Cicéron en diſe quelquefois du mal dans ſes lettres à Atticus, il les eſtimoit aſſez pour vouloir ſe retrouver à Rome, & recommencer à prendre part au maniement des affaires publiques, dès qu'ils entreroient dans la ſouveraine Magiſtrature.

Ci. Phil. I, 7. 8. & ad Att. XVI. 7. Il arriva à Syracuſe le premier d'Août, & ne s'y étant arrêté qu'un jour, il remit à la voile pour faire le trajet. Mais les vents contraires le repouſſérent à Leucopétra *, promontoire d'Italie, voiſin de Rhége. Il en repartit quelques jours après, & fût encore reporté par ſes mêmes vents au même endroit. Alors il apprit des nouvelles de Rome, qui le firent changer tout d'un coup de réſolution. On lui diſoit que les choſes ſe diſpoſoient à ſe pacifier; qu'Antoine ſe relâchoit de ſes prétentions ſur la Gaule-Ciſalpine; que Brutus & Caſſius pourroient revenir à Rome; & que l'on blâmoit un peu ſon départ. Cicéron [a] crut avoir

* Capo dell' armi.

Il change de réſolution, & revient à Rome.

[a] Iratus temporibus, in Græciam, deſperatâ libertate, rapiebar: quum me Eteſiæ, quaſi boni cives, relinquentem Rempublicam proſequi noluerunt. Cic. ad Fam. XII. 25.

avoir obligation, selon qu'il le témoigne lui-même, aux vents Etésiens, qui, comme de bons citoyens, avoient refusé de lui tenir compagnie lorsqu'il abandonnoit la République: ou, pour parler sans figure, comme il n'avoit pris qu'à regret le parti de quitter l'Italie, il saisit la premiére lueur qui le flatta de l'espérance de reparoître dans la ville sans crainte, & d'y faire un personnage. Il renonça donc à son premier dessein, & força de voiles & de rames pour regagner Rome en toute diligence, si ce n'est qu'il s'arrêta à Vélie, où étoient encore Brutus & Cassius, & y conféra avec eux pour la derniére fois.

AN. R. 708. AV. J.C. 44.

Ces dispositions à la paix, qui avoient si fort charmé Cicéron, n'étoient qu'un jeu d'Antoine, qui dans un moment sans doute où il se trouvoit trop pressé par le jeune César, feignoit de se retourner vers le Sénat. Rien de ce qu'avoient espéré les Républicains ne s'effectua: & lorsque Cicéron arriva à Rome le trente-&-un d'Août, il trouva les choses moins préparées que jamais à un accommodement. Il est vrai que le Peuple témoigna beaucoup de joie de son retour, & qu'il se fit à la porte

Plut. Cic.

 de

An. R. 708. Av. J.C. 44. de la ville un ſi grand concours de citoyens de tous les ordres pour le recevoir, que les complimens & les félicitations l'y arrêtérent preſque tout le jour. Mais pour ce qui eſt d'Antoine, bien loin que Cicéron put compter ſur ſes bonnes intentions, il appréhenda même, ſur des avis qu'il avoit reçus en route, les derniéres violences de ſa part: & en conſéquence il n'oſa ſe rendre à l'aſſemblée du Sénat qui ſe tint le lendemain premier Septembre. Cependant il cacha ſes ſoupçons, pour ne point offenſer le Conſul, avec qui il conſervoit encore quelques dehors d'amitié; & il envoya lui rendre compte de ſon abſence, & s'en excuſer ſur ce qu'il ſe trouvoit incommodé de la fatigue du voyage. Antoine ne prit point le change, & très irrité, ſoit d'avoir manqué ſon coup, ſoit de ſe voir ſoupçonné injuſtement, il s'emporta en plein Sénat juſqu'à menacer d'aller lui-même avec des ouvriers détruire la maiſon de Cicéron, pour le forcer d'en ſortir. Il ſe laiſſa néantmoins appaiſer par les priéres des Sénateurs, & ſe contenta de le condamner à une amende, & d'exiger, ſelon la coutume, des gages comme elle ſeroit payée.

Cic. Phil. I. 12. & V. 19. 20.

Premiére Phi- Le Sénat ſe raſſembla le lendemain deux

deux Septembre, & Antoine ne s'y étant point trouvé, Cicéron y vint. Ce fut en cette occasion qu'il prononça sa premiére Philippique, dans laquelle il parle avec beaucoup de modération. Elle est toute entiére sur le ton de plainte, & non d'invective. Il improuve les procédés d'Antoine, mais sans aigreur. Il termine son discours par une exhortation & des avis qui pouvoient être très utiles à celui à qui ils s'adressoient. Je n'en rapporterai qu'un seul trait: „Je [a] crains, lui dit-il, en lui portant „la parole comme s'il eût été présent, „je crains qu'ignorant le vrai sentier „de la gloire, vous ne vous imaginiez „qu'il vous sera glorieux de pouvoir „seul plus que toute la République, & „que vous ne souhaitiez plutôt d'être „craint que d'être aimé. Si vous pen-

AN. R. 708. Av. J.C. 44.

lippique de Cicéron.

a Vereor, ne ignorans verum iter gloriosum putes, plus te unum posse quàm omnes; & metui à civibus quàm diligi malis. Quod si ita putas, totam ignoras viam gloriæ. Carum esse * civem, bene de Republica mereri, laudari, coli, diligi, gloriosum est: metui verò, & in odio esse, invidiosum, detestabile, imbecillum, caducum. Quod videmus etiam in fabulis, ipsi illi qui, *Oderint, dum metuant*, dixerit, perniciosum fuisse. *Cic. Phil.* I. 33.

* *Il me paroîtroit meilleur de lire* civibus.

AN. R. 708. Av. J.C. 44.

„ fez ainsi, vous vous écartez totalement de la route de la vraie gloire. „ Etre cher à ses citoyens, bien mériter „ de l'Etat, être loué, honoré, estimé, „ voilà ce qui est glorieux. Se faire crain- „ dre & haïr, c'est une conduite odieuse „ & détestable, c'est une situation chan- „ celante, & sujette à mille revers. Le „ Théatre même nous l'apprend : & „ celui * à qui les Poëtes font dire, „ *Que l'on me haïsse, pourvû que l'on* „ *me craigne*, éprouva un sort cruel, & „ perdit sa couronne. „

* Atrée.

Toute la harangue est dans ce goût. Cependant Antoine en fut si choqué, que de ce moment il déclara une guerre mortelle à notre Orateur. Il indiqua au dix-huit Septembre une nouvelle assemblée du Sénat, à laquelle il fit citer nommément Cicéron, & il y débita contre lui une invective des plus atroces. Cicéron n'avoit eu garde d'obéir à la citation. Il assure que le dessein d'Antoine étoit de le faire poignarder ; & qu'ayant une fois commencé à verser le sang, il ne se seroit pas contenté d'une seule victime. Il s'absenta donc : mais il répondit ensuite à la déclamation furieuse du Consul par sa seconde Philippique, dans laquelle après s'être

Seconde Philippique.

s'être défendu ſur les reproches qui lui avoient été faits, il paſſe à attaquer ſon adverſaire, & le prenant depuis l'enfance juſqu'à ſon Conſulat, il le peint avec les couleurs les plus propres à en faire également un objet de haine & de mépris. Cette harangue, qui a toujours été regardée comme un chef-d'œuvre, & dans laquelle on retrouve dans un homme de près de ſoixante-trois ans tout le feu de l'âge le plus vif, joint à un ſel étrangement cauſtique, ne fut point prononcée. Cicéron la compoſa dans ſon cabinet, & la diſtribua enſuite parmi ſes amis, deſquels elle paſſa bientôt dans les mains du Public.

AN. R. 708. Av. J.C. 44.

Manut. Argum. Phil. II.

Antoine arrivé à Brindes irrite les ſoldats des Légions par ſes rigueurs.

Antoine ne prit que trop de ſoin de juſtifier par ſa conduite les accuſations de ſon ennemi. Arrivé à Brindes, il agit comme un forcené, prétendant ſoutenir l'autorité du commandement avec autant de hauteur, que s'il eût été un Conſul de l'ancienne République, & non un chef de parti; & aliénant par des rigueurs déplacées, & pouſſées juſqu'à la cruauté, les eſprits des ſoldats, qu'il avoit d'autant plus d'intérêt à gagner par la douceur & par les bienfaits, que le devoir qui les attachoit à ſa perſonne étoit au moins bien équivoque.

Ils

AN. R. 708. AV. J.C. 44.

Ils avoient déja contre lui un levain de mécontentement sur ce qu'il laissoit la mort de César sans vengeance. Il augmenta beaucoup cette mauvaise disposition, en ne leur promettant que cent deniers de gratification par tête, pendant qu'Octavien en donnoit cinq cens à ceux qui prenoient parti avec lui. Ils lui témoignérent leur mépris pour un présent si mesquin, en le quittant brusquement au milieu de la harangue qu'il leur faisoit. Antoine entra sur cela dans une si grande colére, qu'il sauta de son Tribunal, en criant, „ Vous apprendrez à m'obéir. „ Et s'étant fait donner par les Tribuns les noms des plus séditieux, il en fit mourir trois cens, parmi lesquels on compta nombre de Centurions, qui furent égorgés sous ses yeux, & sous les yeux de Fulvie sa femme, dont le caractére audacieux & violent avoit peut-être plus de part, que celui d'Antoine, à ces exécutions sanglantes.

Cic. Phil. III. 4 10. & V. 22.

Le succès n'en fut pas heureux. Les troupes s'irritérent, au lieu d'être frapées de crainte; & elles n'en furent que plus disposées à se prêter aux sollicitations des émissaires d'Octavien, qui répandoient par toute l'armée des

billets,

billets, dans lesquels ils faisoient la comparaison de la douceur & de la générosité de leur jeune chef avec la cruauté & la lésine d'Antoine. Le Consul en fut averti, & il voulut contraindre ses soldats de lui livrer les agens secrets de son adversaire. Mais ils s'obstinérent à les cacher, & Antoine ne put pas découvrir un seul de ceux qu'il cherchoit. Il comprit alors qu'il avoit pris un mauvais ton, & qu'il devoit ramener par les careſſes des esprits que la rigueur aigrissoit. Il y réussit jusqu'à un certain point, & la plus grande partie de l'armée se mit en marche, conformément à ses ordres, le long de la mer Adriatique, pour gagner Rimini, pendant que lui-même à la tête de la Légion, nommée *des Alouettes*, il marcha vers Rome. C'étoit une Légion Gauloise d'origine, levée dans les Gaules par César: le nom même qu'elle portoit, *Alaudæ*, ou *Alaudarum Legio*, étoit Gaulois, & lui venoit de ce que les soldats qui la composoient avoient une alouette representée sur leur casque. Ils furent tous faits citoyens Romains par César, en récompense des services qu'ils lui avoient rendus. Antoine les affectionnoit singuliérement, &

AN. R. 708.
Av. J.C. 44.

Il vient à Rome avec la Légion nommée *des Alouettes*.

Cic. ad Att. XVI. 8.
Suet. Cæs. 28. *& ibi Casaub.*

Cic. Phil. I. 20. *&* V. 12.

AN. R 703. Av. J.C 44.

& il en avoit élevé plusieurs à la dignité de Juges : ce qui lui est à juste titre bien reproché par Cicéron.

Il y répand sa terreur. Cic. Phil. III. IV. V.

Il entra fiérement dans Rome avec cette Légion en armes, & fit faire la garde autour de sa maison, donnant le mot, & agissant en tout comme s'il eût été dans un camp. On peut juger quelle fut la terreur des habitans de cette grande ville, & surtout du Sénat. Personne ne doutoit qu'il ne vînt à dessein, non seulement de se rendre maitre absolu dans Rome, mais même de faire main basse sur ses adversaires, qu'il accusoit tous, & spécialement Cicéron, d'avoir trempé dans le meurtre de César. Il avoit expliqué ses intentions sur ce point plus d'une fois d'une façon très nette. En parlant du Tribun Canutius, qui de concert avec les premiéres têtes du Sénat aidoit Octavien de tout son pouvoir, „ C'est [a] un homme, avoit-„ il dit en pleine assemblée du Peuple, „ qui se cherche un appui parmi des „ gens, qui ne pourront se soutenir eux-„ mêmes dans la ville, à moins que je „ ne périsse. „ Et dans une autre occasion il avoit répété la même menace en d'au-

Cic. ad Fam. XII. 23.

a Canutium apud eos sibi locum quærere, quibus se salvo, locus in civitate esse non posset.

d'autres termes encore plus précis, déclarant „ que [a] personne, à moins que d'être „ vainqueur, ne devoit s'attendre à vivre. „ An. R. 708. Av. J.C. 44.

Le danger étoit donc réel, & ce fut Octavien qui en délivra Rome & le Sénat : service important & très louable, si les vûes de celui qui le rendoit avoient été droites & pures, & si de sauveur de la ville dans l'occasion dont je parle il n'en étoit devenu bientôt après le bourreau. Alors son intérêt demandoit qu'il s'opposât à Antoine : & pendant que celui-ci étoit allé à Brindes, il assembla un corps de troupes, qu'Appien fait monter à dix mille hommes ; & par le conseil de Cicéron, il marcha vers la Capitale, se hâtant de prévenir l'arrivée du Consul. Il le fit : & son fidéle Canutius lui ayant convoqué une assemblée du Peuple, Octavien prononça une harangue, dans laquelle après avoir rappellé les injustices d'Antoine à son égard, & à l'égard de la République, il témoigna qu'il venoit défendre la patrie contre un cruel oppresseur. Troupes amassées par Octavien. *Dio. Appian.* *Cic. ad Att.* XVI. 8.

Ce discours fut reçu agréablement de la multitude. Mais les soldats, qui avoient cru qu'on les amenoit pour être Il est abandonné de la plus-

les plus-

a Nisi qui vicisset; victurum neminem. *Cic. Phil.* III. 27. & V. 20.

AN. R. 708. AV. J.C. 44.

grande partie. Sa prudence & sa douceur les raménent.

les médiateurs d'une réconciliation entre l'ami & l'héritier de César, ou même pour agir contre les ennemis de sa mémoire, furent très indignés de se voir trompés dans leur opinion. Ils ne pouvoient se résoudre à tirer l'épée contre Antoine, autrefois leur Commandant, & actuellement Consul. Ils demandérent donc leur congé à Octavien sous divers prétextes, quelques-uns même alléguant la véritable cause de leur mécontentement. Le jeune César se conduisit dans une si fâcheuse circonstance avec une prudence admirable. Comme il n'avoit aucun droit de les retenir, loin de marquer du chagrin de ce qu'ils l'abandonnoient, il consentit à tout, ferma les yeux sur les mauvaises excuses dont plusieurs prétendoient le leurrer, tâcha d'éclaircir & de satisfaire ceux qui lui parloient vrai, les remercia tous de l'avoir escorté, & leur promit encore de nouveaux dons de sa libéralité. Par cette douceur il en gagna trois mille: les autres se repentirent bientôt de l'avoir quitté, & revinrent en foule autour de lui. Cependant affoibli comme il se trouva d'abord, il ne crut pas devoir attendre Antoine dans Rome. Il en sortit en diligence,

&

& alla du côté de Ravenne amasser des troupes, & appuyer de près les émissaires qu'il avoit dans les Légions du Consul, & qui travailloient par ses ordres à les débaucher. AN. R. 708. Av J.C. 44.

Deux des Légions d'Antoine passent du côté d'Octavien. *Cic. Phil.* III. IV. V.

Tout lui réussit à souhait. Non-seulement les vieux soldats, ou vétérans, répandus dans les villes & dans les campagnes du canton qu'il parcouroit, se rangérent avec empressement sous ses drapeaux; mais une des Légions d'Antoine, nommée la Légion Martiale, s'arrêta à Albe sans vouloir passer outre, & se déclara pour Octavien. Une autre (c'étoit la *Quatriéme*) suivit peu de tems après cet exemple: & Antoine reçut la nouvelle de cette seconde désertion, lorsqu'il entroit au Capitole, pour y présider au Sénat convoqué par ses ordres le vingt-huit Novembre. Son dessein étoit de faire passer un Décret contre le jeune César. Mais l'événement qu'il apprenoit dans l'instant rompit ses mesures. Il n'eut rien de plus pressé que de finir promptement l'assemblée, & de courir aux Légions qui lui étoient restées fidéles, de peur qu'elles ne l'abandonnassent aussi. Avec ses troupes ainsi diminuées il ne laissa pas de marcher vers la Gaule Cisalpine, dont le

Antoine sort de Rome, & entreprend de s'emparer de la Gaule Cisalpi-

An. R. 708. Av. J.C. 44. — le Gouvernement lui avoit été donné par le Peuple, mais que tenoit Décimus Brutus en vertu d'un Décret du Sénat. Celui-ci étoit bien résolu de ne lui en point céder la possession : & il y fut encouragé par tout le parti Républicain, qui n'avoit point dans l'Italie d'autre ressource. C'est ainsi qu'après bien des nuages de dissensions & de disputes, enfin se forma l'orage de la guerre civile. Il n'étoit pas possible que tant de querelles si violentes fussent décidées par une autre voie que par celle des armes.

ne, que tenoit D. Brutus.

Cic. ad Fam. XI. 5.

Forces d'Antoine, de Décimus, & d'Octavien.

Appian.

Il y avoit entre les forces des deux parts une inégalité considérable. Il restoit à Antoine, outre sa garde, trois des Légions venues de Macédoine, & un assez grand nombre de soldats ramassés, vieux & nouveaux. Decimus ne pouvoit lui opposer que trois Légions, deux de vieux soldats, & une de nouvelle levée. Mais l'inégalité étoit encore plus grande entre les Généraux. Antoine savoit la guerre, & avoit de la valeur. Décimus, quoiqu'il eût servi longtems sous César, passe dans l'Histoire pour un guerrier de peu de mérite.

Octavien, ayant cinq Légions à ses ordres, savoir les deux qu'il avoit débau-

bauchées à Antoine, une de nouvelles troupes, & deux dont le fond étoit de vétérans, mais garnis & mêlés de nouveaux soldats, pouvoit avec ces forces faire pancher la balance selon le côté pour lequel il se détermineroit. Il fut embarrassé sur le choix. Il haïssoit Décimus, & craignoit Antoine. Il lui étoit indécent de se liguer avec le meurtrier de son pére, & impossible de ne pas pousser Antoine après l'avoir si cruellement offensé. D'ailleurs il avoit pris des engagemens avec le Sénat, & l'autorité de ce grand corps lui étoit nécessaire pour s'accréditer & pour légitimer sa prise d'armes. Il s'en tint donc à suivre la route dans laquelle il étoit entré : & sans faire aucune avance directe vers Decimus, il écrivit au Sénat pour lui offrir ses services & ceux de cinq Légions qu'il avoit rassemblées dans la ville d'Albe. Il fit plus. Ses troupes lui ayant présenté les faisceaux & les haches, & l'exhortant à prendre la qualité de Propréteur, il déclara qu'il ne recevroit aucun titre d'honneur & de commandement que de l'autorité du Sénat. En même tems il prit soin de s'attacher par une largesse les Légions qui avoient quitté Antoine : & après qu'el-

AN. R. 708. Av. J.C. 44.

Octavien offre ses services au Sén. contre Antoine.

An. R. 708. Av. J.C. 44.

qu'elles eurent fait l'exercice devant lui, il leur distribua cinq cens deniers par tête, & leur en promit cinq mille après la victoire.

Ses offres sont acceptées.

Le Sénat eût bien souhaité que ces Légions, en se détachant d'Antoine, se fussent données à la République, & non pas au jeune César. Mais il n'étoit pas tems de faire paroître une pareille disposition. Les offres d'Octavien furent acceptées avec beaucoup de témoignages de reconnoissance, & on lui promit de l'autoriser dans la premiére assemblée du Sénat, que l'on croyoit ne devoir pas se tenir avant le premier Janvier. Cette réponse ne peut avoir été faite que par quelques-uns des Préteurs & des Tribuns, de concert avec un nombre des plus illustres Sénateurs. Car Rome étoit alors dans une espéce d'anarchie. Il n'y avoit point de Consul, Dolabella étant parti depuis longtems pour la Syrie. Brutus & Cassius, que l'on peut regarder comme les deux chefs du collége des Préteurs, avoient passé la mer : & les affaires étoient si brouillées, que l'on n'espéroit pas qu'elles se remissent en ordre, avant que les nouveaux Consuls fussent entrés en charge.

Cicé-

Cicéron eut vraisemblablement grande part à la réponse qui fut faite à Octavien. Il avoit passé dans ses maisons de campagne les mois d'Octobre & de Novembre, cherchant à se mettre en sureté contre les fureurs d'Antoine. Lorsqu'il le sçut parti de Rome, il y revint le neuf Décembre, engagé plus que jamais avec Octavien. Ce n'étoit pas qu'il se fiât pleinement à lui : le contraire paroît dans toutes ses derniéres lettres à Atticus. Il voyoit parfaitement que si ce jeune homme demeuroit vainqueur d'Antoine, Brutus seroit en danger. Or il étoit intimement persuadé que de la conservation de Brutus dépendoit celle de la République. Néanmoins pressé par les lettres qu'Octavien lui écrivoit tous les jours, & dans lesquelles il lui protestoit vouloir se gouverner en tout par ses conseils ; pressé par les instances d'amis communs, & plus que tout cela, par la considération du péril qui le menaçoit lui-même & la République en même tems de la part d'Antoine, voici ce qu'il répondit [a] enfin à Oppius, qui le sollicitoit fortement

An. R. 708. Av. J.C. 41.

Derniers engagemens de Cicéron avec Octavien.

Cic. ad Fam. XI. 5.

Cic. ad Att. XVI. 14.

XIV. 20

XVI.

[a] Dixi Oppio, quum me hortaretur ut adolescentem, totamque causam, manuumque veteranorum complecterer, me nullo modo facere posse, ni mihi exploratum esset, eum

An. R. 709. Av. J. C. 44.

ment de se déclarer pour le jeune César. „ Je ne puis consentir à ce que vous me „ demandez, si je n'ai certitude qu'Oc„ tavien non seulement ne sera pas en„ nemi de ceux qui ont tué le tyran, „ mais qu'il se montrera leur ami. „ Oppius l'en assura. „ Et bien, lui dit „ Cicéron, ne nous pressons point. „ Octavien n'a pas besoin de mes servi„ ces avant le premier Janvier : & il „ peut le dix Décembre me donner une „ preuve de ses sentimens, en consen„ tant que Casca prenne possession de „ la charge de Tribun du Peuple. „ Casca, désigné Tribun, étoit celui qui avoit donné le premier coup à César, comme je l'ai raconté. Octavien tint parole à l'égard de Casca: moyennant quoi Cicéron fut obligé de tenir celle qu'il avoit donnée à Oppius.

Décret du Sénat qui autorise les armes de Décimus &

Ainsi les nouveaux Tribuns du Peuple, entrés en charge le dix Décembre selon la coutume, ayant convoqué au vingt du même mois une assemblée du Sénat, Cicéron s'y rendit des premiers, &

non modò non inimicum tyrannoctonis, verùm etiam amicum fore. Quum ille diceret ita futurum, Quid igitur festinamus? inquam. Illi enim meâ operâ ante Kal. Januarias nihil opus est. Nos autem ejus voluntatem ante Idus Decembres perspiciemus in Casca. *Cic. ad Att.* XVI. 15.

& sa présence y attira beaucoup de Sénateurs, ensorte que l'assemblée fut des plus nombreuses. Les Tribuns proposérent de charger les Consuls désignés, Hirtius & Pansa, de prendre les mesures nécessaires pour que le Sénat pût se tenir sûrement le premier Janvier; & de plus ils permirent aux Sénateurs de parler de tout ce qui leur paroîtroit convenir à la circonstance où se trouvoit la République. Le même jour on avoit affiché dans Rome une Déclaration de Décimus, qui faisoit connoître la résolution où il étoit de maintenir la Gaule Cisalpine dans l'obéissance & la fidélité au Sénat & au Peuple Romain.

AN. R. 708. AV. J.C. 44. d'Octavien.

Cic. ad Fam. XI. 6. *&* *Phil.* III. *&* IV.

Cicéron usa de la liberté qu'accordoient les Tribuns, & il embrassa dans son opinion tout le systême des affaires présentes de la République. Il ne se contenta pas de donner charge & pouvoir aux Consuls désignés de former une garde pour la sureté du Sénat, remarquant que cette précaution inusitée étoit une flétrissure pour Antoine, contre lequel on la prenoit. Il l'attaqua luimême personnellement, & en fit le portrait le plus odieux, prétendant qu'il

An. R. o8. Av. J.C. 4.

ne devoit plus être regardé comme Consul, mais comme ennemi public. Il loua Décimus, qui se préparoit à lui résister. Il éleva jusqu'au ciel le bienfait du jeune César, qui avoit préservé du carnage & le Sénat, & la ville entiére. Enfin il conclut à approuver & autoriser par un Décret de la Compagnie tout ce qu'ils avoient fait l'un & l'autre, & feroient à l'avenir contre Antoine; ajoutant qu'il étoit à propos de décerner des honneurs pour les chefs, & des récompenses pour les soldats, qui défendoient la République & l'autorité du Sénat; & en conséquence de charger les Consuls désignés de mettre cette matiére en délibération dans l'assemblée du Sénat qu'ils tiendroient le premier Janvier.

Cet avis fut suivi: & Cicéron, qui en étoit l'auteur, monta au sortir du Sénat sur la Tribune aux harangues, & rendit compte au Peuple assemblé du Décret qui venoit d'être rendu. Il remania les mêmes objets devant ce nouvel auditoire, toujours avec le même feu & la même véhémence: & il fut écouté avec de grands applaudissemens. Ces deux discours prononcés le vingt

Décembre, l'un dans le Sénat, l'autre devant le Peuple, sont sa troisiéme & sa quatriéme Philippiques. An. R. 708. Av. J.C. 44.

Antoine répondit aux harangues de Cicéron, & au Décret du Sénat, par des actions. Il poussa en avant son entreprise, & ayant bientôt réduit Décimus, qui ne se trouvoit pas en état de tenir la campagne, à se renfermer dans Modéne, il l'y assiégea. Antoine assiége Décimus dans Modéne. *Appian.*

Telle étoit la situation des choses en Italie. Le parti Républicain, appuyé de toute l'autorité du Sénat, n'avoit de troupes sur lesquelles il pût compter avec une entiére assurance, que celles de Décimus. Antoine lui faisoit ouvertement la guerre, & le jeune César ne lui donnoit qu'un secours suspect, & qui pouvoit bientôt devenir plus funeste qu'il n'étoit utile actuellement. Ce même parti acquéroit dans la Gréce & dans l'Orient sous Brutus & sous Cassius des forces considérables avec une incroyable rapidité. Etat du parti Républicain en Italie.

En partant d'Italie ils avoient formé leur plan de rentrer dans les Gouvernemens de Macedoine & de Syrie, qui leur avoient été donnés par César, ratifiés par le Sénat, & ensuite ôtés par Antoine. Ils furent d'abord reçus à Athé- Brutus & Cassius vont à Athénes. *Dio. l. XLVII.*

An. R. 708. Av. J.C. 44. *Voyez Hist. Anc. T. II. l. V. art. 8. Plut. Brut.*

nes avec toutes ſortes d'honneurs ; & les Athéniens leur dreſſérent des ſtatues auprès de celles d'Harmodius & d'Ariſtogiton, anciens libérateurs d'Athénes. Caſſius n'y fit pas un long ſéjour, & il ſe hâta d'aller tenter fortune du côté de la Syrie. Brutus reſté ſeul, parut pendant quelque tems ne s'occuper que de ſes études chéries, avec les plus célébres Philoſophes de l'Académie & du Lycée, Theomneſte & Cratippe. Il penſoit pourtant ſérieuſement à la guerre.

Brutus s'attache les jeunes Romains qui y faiſoient leurs études, entre autres le jeune Cicéron, & le poëte Horace. *Hor. Epiſt.* II. 2. *& Sat.* I. 6.

Il commença par s'attacher toute cette fleur de jeuneſſe Romaine, qui étoit à Athénes pour puiſer à la ſource les belles connoiſſances dans la patrie des lettres, des ſciences, & des arts. C'étoient des officiers qu'il préparoit pour les troupes qu'il auroit dans la ſuite. De ce nombre les plus connus ſont le jeune Cicéron, & le poëte Horace, à qui ſon pére, ſimple affranchi, & faiſant la profeſſion d'huiſſier, mais homme d'un eſprit ſolide & élevé, donnoit la même éducation que les Sénateurs pouvoient donner à leurs enfans. Pour ce qui eſt du fils de Cicéron, Brutus après l'avoir mis à l'épreuve le loue beaucoup en écrivant à ſon pére. „ Votre fils, lui dit-il, „ me ſatisfait tellement par ſon

„ activi-

„activité, par sa constance dans le tra- „vail, par sa grandeur d'ame, par son „exactitude à remplir tous ses devoirs, „que jamais il ne paroît perdre de „vûe de quel pére il est né. Persuadez „vous que pour parvenir à des hon- „neurs pareils aux vôtres, la gloire de „son pére sera sa moindre recomman- „dation. [a] „ Il paroît en effet par différens traits que l'on peut recueillir des lettres de Cicéron touchant son fils, que ce jeune homme avoit le cœur bon & généreux: ensorte que sans briller beaucoup par les talens de l'esprit, il auroit pû soutenir jusqu'à un certain degré la gloire de son nom, si dans la suite il ne se fût pas abruti par le vin. Brutus, quand il eut une armée, lui donna un commandement important, & il fit Horace Tribun Légionaire.

AN. R. 708. Av. J.C. 44.

Plin. XIV. 22.

En peu de tems il amasse une puissante armée, &

Il ne lui fallut que fort peu de tems pour former cette armée. Les anciens soldats de Pompée, qui ayant combattu à Pharsale se trouvoient encore répandus dans le pays, prirent parti volon-

Y 3 tiers

a Cicero tuus sic mihi se probat industriâ, patientiâ, labore, animi magnitudine, omni denique officio, ut prorsus nunquam dimittere videatur cogitationem, cujus sit filius... Tibi persuadeas, non fore illi abutendum gloriâ tua, ut adipiscatur honores paternos. *Ep. ad Brut.* II. 3.

An. R. 708. Av. J. C. 44. se rend maître de la Gréce, de la Macédoine, & du pays voisin. Cic. Phil. X. Plut. Bruto, Dio, l. XLVII. Appian. Civil. III. & IV.

tiers avec un chef qui défendoit la même cause. Des traîneurs de l'armée de Dolabella, qui étoit déja en Asie, & deux corps de cavalerie que l'on menoit à ce Consul, demeurérent auprès de Brutus. Une Légion, commandée par L. Pison Lieutenant d'Antoine, se donna au fils de Cicéron. Mais surtout ce qui mit Brutus en forces, c'est l'accession de Q. Hortensius qui gouvernoit la Macédoine, & qui au lieu de la garder au frére d'Antoine, y reçut Brutus, lui céda le commandement des troupes qu'il y avoit, & en leva de nouvelles. Les Rois & Princes voisins de la Macédoine imitérent l'exemple d'Hortensius. Brutus s'empara aussi d'une grande quantité d'armes, que César avoit fait fabriquer à Démétriade ville de Thessalie, par rapport à son dessein de la guerre des Parthes: & il reçut des sommes considérables des mains de ceux qui étoient chargés de deniers publics pour les porter à Rome. Ainsi soldats, armes, argent, tout lui arriva presque à la fois.

En pareil cas, c'est beaucoup que d'avoir commencé. Bientôt les troupes de Brutus furent grossies de trois Légions, que commandoit Vatinius. Cet hom-

homme, méprisable par ses mœurs, comme je l'ai dit plus d'une fois, mais qui savoit assez bien la guerre, avoit été envoyé par César en Illyrie pour réprimer les mouvemens des peuples de cette contrée. La mort du Dictateur ayant rehaussé le courage des Illyriens, Vatinius souffrit de leur part un échec, qui le força de se retirer à Dyrrachium. Sur ces entrefaites C. Antonius, à qui son frére avoit fait écheoir le Gouvernement de Macédoine, arriva à Apollonie avec sept cohortes : & apprenant que la Macédoine étoit perdue pour lui, il projetta de s'en récompenser en quelque maniére, en attirant à soi les Légions de Vatinius. Brutus le prévint encore ici, & se présenta le premier devant Dyrrachium. Il en trouva les portes fermées. Car Vatinius étoit ennemi de Brutus, & par intérêt de parti, & par une suite de l'opposition de leurs caractéres, qui ne pouvoit être plus grande. Mais les troupes ne balancérent point entre les deux chefs. Elles méprisoient l'un autant qu'elles estimoient & respectoient l'autre. Elles donnérent même à Brutus, avant que de passer sous ses enseignes, une preuve singuliére d'affection.

AN. R. 708. Av. J.C. 44.

An R. 708. Av. J.C. 44.

Il avoit fait une marche forcée à travers des campagnes couvertes de neiges. En arrivant devant Dyrrachium, il tomba dans un épuisement extrême, & sentit un besoin pressant de prendre de la nourriture. Les troupes qui étoient venues avec lui n'avoient aucunes provisions. Ainsi il fallut s'adresser aux gardes avancées des Légions de Vatinius: on leur exposa la situation où Brutus se trouvoit, & on les pria de fournir de quoi le soulager. Aussitôt ce fut à qui lui apporteroit de la ville pain, vin, viande, & tout ce qui lui étoit nécessaire.

Vatinius comprit bien qu'il ne lui seroit pas possible de retenir sous ses ordres des Légions ainsi disposées. Il prit son parti de bonne grace, ouvrit les portes de Dyrrachium, & remit le commandement des troupes entre les mains de Brutus.

Pour ne plus revenir à un homme si peu digne de mémoire, je dirai ici qu'il obtint deux ans après le triomphe, sous le Consulat de Lépidus & de Plancus. Ses exploits en Illyrie ne le rendoient pas fort digne de cet honneur. Mais les Triumvirs, alors maîtres de la République, furent bien aises apparemment de récompenser un si ancien & si fidéle serviteur de César.

C.

C. Antonius ne profita point de l'exemple de Vatinius, & il résista jusqu'à la derniére extrémité. Voyant les habitans d'Apollonie entiérement dévoués à Brutus, il quitta une ville suspecte, & s'avança vers Buthrotum. Dans la marche, Brutus lui tailla en piéces trois cohortes. Quelque tems après le fils de Cicéron remporta sur lui un nouvel avantage. Enfin Brutus trouva moyen de l'enveloper, lui & toutes ses troupes, dans un pays marécageux, d'où il ne pouvoit se tirer. Les gens de Brutus vouloient donner : mais il les arrêta. « Epargnons, dit-il, des soldats » qui vont incessamment être à nous. » Il ne se trompoit pas. Les troupes de Caius charmées de la générosité de leur ennemi, se rangérent à son obéissance, & lui livrérent même leur Général, qui devint ainsi prisonnier de Brutus. Il fut traité avec toute sorte d'humanité : jusques là que Brutus lui permit d'écrire avec lui au Sénat, & de prendre dans sa lettre la qualité de Proconsul.

AN. R. 708. AV. J.C. 44.

Cic. ad Brut. III. 7.

Ces lettres furent lûes dans le Sénat le treize Avril de l'année où Pansa & Hirtius exercérent le Consulat. Brutus & Cassius étoient encore en Italie au

An. R. 708. Av. J.C. 44.

milieu du mois d'Août de l'année précédente. Ainsi Brutus n'employa guéres que sept mois à amasser une puissante armée, & à attirer à soi la Gréce, la Macédoine, l'Illyrie, & la Thrace.

Cassius va en Syrie, pendant que Dolabella s'arrête dans l'Asie Mineure, où il fait massacrer Trébonius.

Cassius pendant ce même tems ne fit pas de moindres progrès en Orient. Il enleva par sa diligence la Syrie à Dolabella, comme Brutus enlevoit la Macédoine à C. Antonius. Dolabella étoit parti assez tôt d'Italie pour prévenir Cassius : & d'ailleurs la dignité de Consul dont il étoit revêtu, & les troupes qu'il menoit avec lui, le rendoient bien supérieur à un rival, qui n'avoit d'autre appui que la recommandation de son mérite, & le souvênir des services qu'il avoit rendus autrefois à la Syrie contre les Parthes après la défaite de Crassus. Mais Dolabella ne se hâta point : il traversa lentement la Gréce, la Macédoine, la Thrace; & il s'arrêta surtout dans l'Asie Mineure, dont il entreprit de s'emparer sur Trébonius, qui la gouvernoit actuellement. Il suivoit en cela le plan qu'il avoit concerté avec Antoine, de dépouiller ceux qui avoient conspiré contre César, & de s'en approprier les dépouilles.

Cic. Phil. XI. *Dio.* *Appian.*

Incapable de réussir dans ce projet

par la force, il recourut à la fraude. Il n'est point de caresses qu'il ne fit à Trébonius, point de témoignages d'amitié qu'il ne lui donnât : enfin il l'amena au point, sinon de prendre une pleine confiance en lui, du moins de ne s'en pas garder comme d'un ennemi de qui il avoit tout à craindre. Au moment donc que Trébonius se croyoit bien en sureté dans Smyrne, Dolabella entra de nuit dans la ville, & se saisit de sa personne. L'infortuné prisonnier n'en fut pas quitte pour la perte de son Gouvernement, ni même pour la mort. Dolabella, sous prétexte de venger César, mais réellement par le motif d'une insatiable cupidité, fit tourmenter cruellement pendant deux jours ce personnage Consulaire, pour le forcer de lui découvrir le dépôt des deniers publics : ensuite de quoi il ordonna qu'on lui tranchât la tête. Après l'exécution, les soldats, aussi inhumains que leur Général, traînérent indignement le cadavre jusqu'à la mer, où ils le jettérent. La tête fut portée par eux au bout d'une pique dans les rues de Smyrne, & ensuite leur servit de jouet : ils se la renvoyoient les uns aux autres sur les pavés comme une bale, jusqu'à ce qu'elle

An. R. 708.
Av. J.C. 44.

An. R. 708. Av. J.C. 44.

eut perdu la forme de tête humaine. Trébonius périt le premier de tous ceux qui avoient attenté à la vie de César : les autres pour la plupart le suivirent de près.

Cassius se rend maître de la Syrie, & de douze Légions.

Pendant que Dolabella s'emparoit par une voie si odieuse d'une Province riche, mais qui paroît n'avoir pas été fort garnie de troupes & de munitions de guerre, Cassius se rendoit maître de la Syrie & de huit Légions qu'il y trouva. Une guerre civile, qui duroit dans ce pays depuis environ trois ans, y avoit rassemblé ces grandes forces. En voici l'occasion & l'histoire en peu de mots.

Dio. Appian.

César en quittant la Syrie, par laquelle il avoit passé au sortir de l'Egypte, laissa pour commander dans cette Province un jeune homme de ses parens nommé Sex. César avec une Légion. L'âge, la mollesse, & la vie voluptueuse de ce Commandant ne lui conciliérent pas l'estime & le respect de ses soldats. C'est ce qui fit naître la pensée de le supplanter à Cécilius Bassus, simple Chevalier Romain, mais homme de tête & de courage, qui ayant suivi le parti de Pompée s'étoit depuis son désastre sauvé à Tyr. Il commença par s'assurer de cette ville : & il y réussit

sans

ſans peine, parce que les Tyriens étoient mal affectionnés envers Céſar, qui ſuivant ſa pratique conſtante de trouver toutes voies bonnes pour avoir de l'argent, juſqu'aux ſacriléges mêmes, avoit pillé les tréſors du Temple d'Hercule extrémement reſpecté parmi eux. Baſſus attaqua enſuite Sex. Céſar : & ayant eu un aſſez mauvais ſuccès, il entreprit de gagner par intrigue les ſoldats de ce jeune Commandant, & il cabala auprès d'eux ſi bien & ſi heureuſement qu'il les engagea même à le tuer. La Légion reconnut Baſſus pour chef, & il devint de cette façon maître de la Syrie. Mais comme il s'attendoit à n'y être pas laiſſé tranquille, il choiſit Apamée, ville très forte, pour en faire ſa place d'armes, & il augmenta ſes troupes autant qu'il lui fut poſſible, enrôllant tous ceux qui ſe préſentérent, libres & eſclaves. Ceci ſe paſſoit pendant que Céſar faiſoit la guerre contre Métellus Scipion en Afrique.

AN. R. 708. AV. J.C. 44.

Baſſus ſe ſoutint pendant tout le reſte de la vie du Dictateur, qui ne jugea pas cette affaire aſſez importante pour ſe tranſporter en perſonne ſur les lieux. Antiſtius Vétus par ſon ordre aſſiégea Baſſus dans Apamée, & fut repouſſé par les

Cic. a Att. XI 9.

An. R. 708. Av. J.C. 44.

les Parthes, que l'habile Chevalier Romain, avoit ſçu intéreſſer dans ſa querelle. Statius Murcus, homme de mérite, envoyé de Rome après ſa Préture, pour gouverner la Syrie avec la qualité de Proconſul & trois Légions, ne réuſſit pas mieux. Il appella à ſon ſecours Q. Marcius Criſpus, qui lui amena de Bithynie trois autres Légions: & avec leurs forces réunies ils purent bien enfermer Baſſus dans Apamée, mais ils ne purent l'y forcer.

Cic. ad Fam. XII. 14.

Les choſes étoient en cet état, lorſque Caſſius aborda en Syrie avec ſa petite eſcadre. Lentulus Spinther, Queſteur de Trébonius, lui avoit fourni quelques ſecours d'hommes & d'argent, qu'il fait beaucoup valoir dans une lettre à Cicéron. Mais c'étoient là des forces bien peu proportionnées à la grandeur de l'entrepriſe. Le nom de Caſſius, ſa réputation, la cauſe qu'il ſoutenoit, voilà ce qui lui fit acquérir en un ſeul coup de filet huit Légions. Les ſix des aſſiégeans lui furent remiſes par les Généraux eux-mêmes. Baſſus, à qui Appien compte deux Légions, ſavoir celle de Sex. Céſar, & une ſeconde qu'il avoit formée lui-même de ſes nouvelles levées, ſe fit beaucoup preſſer pour ſe dé-

Cic. ad Fam. XII. 12.

démettre du commandement. Il ne prétendoit pas avoir beaucoup travaillé, beaucoup hazardé, pour qu'un autre vînt recueillir le fruit de ses peines & de ses périls. Mais ses soldats députérent malgré lui à Cassius pour lui offrir leurs services: de façon que Bassus fut obligé d'ouvrir les portes d'Apamée.

AN. R 708. Av. J.C 44.

Ce premier succès si grand, si inespéré, fut suivi immédiatement après d'un second du même genre. Dolabella avoit envoyé Alliénus son Lieutenant en Egypte, pour demander du secours à Cléopatre, qui dés lors régnoit seule, ayant fait périr par le poison le dernier des Ptolémées, son frére & son mari. Cette Reine s'y porta volontiers par l'attachement qu'elle conservoit pour la mémoire de César. Elle envoya donc à Dolabella une flotte Egyptienne, & Alliénus mena par terre quatre Légions, formées partie des débris des armées commandées autrefois par Pompée & par Crassus, partie des cohortes Romaines que César avoit laissées à Aléxandrie. Cassius fut averti de cette marche, & étant allé en Judée à la rencontre d'Alliénus, il le força de lui remettre ses quatre Légions. Ainsi Cassius se trouva à la tête de douze Légions le

Joseph Antiq. XV. 4.

Cic. ad Fam. XII. 11.

AN. R. 708. Av. J.C. 44.

le sept Mars de l'année où Hirtius & Pansa furent Consuls, jour duquel est datée la lettre qu'il écrivit à Cicéron pour lui rendre compte de ces heureux é:é emens.

Il est chargé par le Sénat de la guerre contre Dolabella, qu'il réduit à se faire égorger. Cic. Phil. X. & XI.

On peut juger quelle fut la joie du Sénat, lorsqu'il sçut Brutus & Cassius armés d'une si grande puissance. Il se hâta, conformément à l'avis de Cicéron, de leur confirmer par autorité publique le gouvernement des Provinces, & le commandement des armées dont ils s'étoient emparés sans autre titre que leur zêle & la nécessité. Il les revêtit des pouvoirs les plus amples qui eussent jamais été donnés à aucun Proconsul: & comme Dolabella, pour cause du meurtre de Trébonius, avoit été déclaré ennemi public, le Sénat chargea Cassius de lui faire la guerre, avec cette clause remarquable, qu'en quelque Province qu'il entrât pour les opérations de cette guerre, il y jouïroit d'une autorité supérieure à celle des Gouverneurs, ou Magistrats particuliers de cette Province.

Appian. Dio.

Pour achever ici tout de suite ce qui regarde Dolabella, je dirai qu'il trouva bientôt une fin digne de son audace & de son ambition. Quoiqu'aidé par Cléo-

patre,

patre, & par les Rhodiens, les Lyciens, & quelques autres peuples de ces contrées, il s'en falloit bien qu'il eût des forces égales à celles de Cassius. La liberté, ce nom si doux à tous les Romains, & l'autorité du Sénat, déterminoient en faveur de celui-ci tout ce qu'il y avoit de Romains en place dans l'Asie Mineure & dans la Syrie. Il reçut ainsi plusieurs escadres, qui lui furent amenées par leurs Commandans, & il en forma une flotte nombreuse, à la tête de laquelle il mit Statius Murcus. Sérapion même, Gouverneur de l'isle de Chypre pour la Couronne d'Egypte, mais qui paroît avoir été dans un parti opposé à Cléopatre, & attaché peut-être à Arsinoé sa sœur, envoya quelques renforts à Cassius. AN. R. 708. AV. J.C. 44.

Néantmoins Dolabella, aveuglé par sa cupidité, entreprit de revendiquer son Gouvernement de Syrie. Il avoit même résolu, s'il ne réussissoit pas de ce côté, d'embarquer ses troupes sur un grand nombre de vaisseaux de charge, qu'il avoit amassés, & d'aller en Italie se joindre à Antoine. Il se trouva bien loin de pouvoir exécuter ce dessein. Deux villes puissantes, Tarse en Cilicie, & Laodicée en Syrie, tenoient pour *Cic. ad Fam. XII. 14. & 15.*

An. R. 708. Av. J.C. 44.

pour lui. Il s'avança jusqu'à cette derniére place, & s'y fortifia : mais bientôt Cassius vint l'y assiéger par terre & par mer. Il y eut divers combats, dans lesquels Dolabella eut toujours le désavantage : & enfin la ville fut livrée aux troupes de Cassius par intelligence. On leur ouvrit furtivement plusieurs poternes, par lesquelles les assiégeans entrérent en foule & se rendirent maîtres de la place. Dolabella se voyant près de tomber au pouvoir de son ennemi, & craignant un traitement pareil à celui qu'il avoit fait à Trébonius, ordonna à un de ses plus fidéles esclaves de l'égorger. Celui-ci obéit, & ensuite se perça de la même épée, & tomba aux pieds de son maître. Cassius fit rendre les honneurs de la sépulture au corps de Dolabella, ne croyant pas que l'humanité permît de lui faire souffrir la peine du talion en vengeance des outrages auxquels le corps de Trébonius avoit été livré. Il traita aussi avec douceur les soldats & les officiers qui avoient servi sous Dolabella ; & quoiqu'ils eussent été déclarés ennemis publics avec leur chef, au lieu d'exécuter à la rigueur le décret du Sénat, il aima mieux en grossir son armée, & reçut leur serment.

Il

Il n'est peut-être pas hors de propos, puisque l'occasion s'en présente, de faire ici mention du cheval *Séjan*. C'étoit un cheval d'une rare beauté, & de la race, dit-on, de ceux que Dioméde Roi de Thrace nourrissoit de chair humaine, & qu'Hercule, après l'avoir tué, amena à Argos. Mais ce cheval si beau passa pour porter malheur à ses maîtres, parce que ceux qui le possédérent périrent misérablement. Le premier fut un certain Cn. Seius, d'où vint à ce cheval le nom de *Séjan*, comme qui diroit *cheval de Seius*. Ce Seius fut supplicié par ordre de Marc-Antoine. Dolabella, qui avoit entendu parler du cheval excellent qu'avoit eu Seius, voulut l'acheter en passant par Argos pour aller en Syrie, & il en donna cent * mille sesterces. Nous venons de voir quel fut le triste sort de Dolabella. De celui-ci il passa à Cassius, & de Cassius à Marc-Antoine : & tous deux, comme Dolabella, furent réduits à se donner la mort. De là le nom de ce cheval passa en proverbe : & pour exprimer un homme souverainement malheureux, on disoit qu'il avoit le cheval *Séjan*.

AN. R. 708. Av. J.C. 44.

Cheval Séjan. *A. Gell.* III. 9.

* *Douze mille cinq cent livres.*

Je reviens aux affaires publiques. On voit par les faits dont j'ai rendu compte, que

Etat de toutes les ar-

An. R. 708. Av. J.C. 44.

mées Romaines: dispositions de ceux qui les commandoient.

que dans l'année qui ſuivit la mort de Céſar, toutes les forces de l'Empire Romain du côté de l'Orient depuis la Gréce étoient dévouées au parti Républicain. Cornificius en Afrique ſoutenoit les mêmes intérêts, & étoit attaché au Sénat, à Cicéron, à Brutus, & à Caſſius. Sex. Pompée, qui dans le courant de la même année s'empara de la Sicile, ſongeoit plus à ſa puiſſance particuliére, qu'au rétabliſſement de la liberté. Mais comme il étoit ennemi déclaré de la mémoire de Céſar, & que, ſi Brutus & Caſſius euſſent été vainqueurs, il n'avoit ni aſſez de mérite ni aſſez de forces pour s'empêcher de ſuivre leurs impreſſions, on doit le ranger dans le même parti. Voilà quelles étoient les armées & les chefs qui appuyoient la faction Républicaine: & ſi toutes ces forces avoient pû ſe réunir avec D. Brutus, & agir enſemble en Italie, la République étoit ſauvée. Mais elles ne ſe trouvérent pas prêtes à tems: & un délai inévitable cauſa leur ruine & celle de la liberté.

Du côté de l'Occident, ſur trois Généraux, qui à la tête de trois armées occupoient les Gaules & les Eſpagnes, deux étoient au moins mal décidés, & le

le troisiéme trop éloigné pour secourir l'Italie. Lépidus Proconsul de la Gaule Narbonnoise & de l'Espagne Citérieure, étoit un homme de beaucoup d'ambition & de peu de génie, sans principes, sans fermeté, au fond mal affectionné pour la République, & n'y cherchant que son propre aggrandissement; peu capable de jouer un personnage, s'il n'eut été porté par les circonstances sans y mettre rien du sien. Plancus désigné pour gérer le Consulat avec D. Brutus, & Proconsul de la Grande Gaule, avoit de l'esprit & des talens : mais il tint une conduite équivoque, promettant beaucoup, & agissant mollement; moins mal intentionné que Lépidus, mais aussi peu disposé à hazarder sa fortune pour la cause publique. Pollion, Proconsul de l'Espagne Ultérieure, ne ressembloit nullement ni à l'un ni à l'autre. Il avoit de l'élévation & du courage; & quoiqu'anciennement attaché à César, c'étoit une ame fiére & d'une trempe Républicaine. Mais la distance des lieux le reculoit du centre des affaires : elles se décidérent sans lui; & pour ne se pas perdre inutilement, il se crut obligé de suivre les drapeaux d'Antoine.

AN. R. 708. AV. J.C. 44.

Tous ces Généraux, de toutes les par-

An. R. 709. Av. J.C. 44.

parties de l'Empire tournoient les yeux vers l'Italie, dans laquelle, outre les trois armées dont j'ai parlé plus haut, celle de Décimus, celle d'Antoine, celle d'Octavien, les Consuls Hirtius & Pansa en assemblérent encore de nouvelles, comme je vais le raconter, après que j'aurai achevé le peu qui me reste à dire de l'année où périt César.

Pâleur du soleil pendant toute l'année de la mort de César.

Je fais profession de couler légérement sur tous ces prétendus prodiges, dont l'antiquité superstitieuse a fidélement tenu regître, & qui sont communément ou faux, ou altérés, ou des effets naturels que l'ignorance des causes a transformés en merveilles surprenantes. Mais il n'est pas possible de passer sous silence cet affoiblissement célébre de l'éclat du soleil pendant toute l'année de la mort de César. Tout le monde sait les beaux vers de Virgile, qui en font mention. « Le [a] soleil, dit-il, témoigna » sa compassion pour Rome à la mort » de César, lorsqu'il couvrit sa tête ra- » dieuse d'un voile sombre & d'un brouil- » lard épais & rougeâtre, ensorte que le » siécle impie craignit une nuit éter- » nelle.

a Ille etiam exstincto miseratus Cæsare Romam,
Quum caput obscurâ nitidum ferrugine texit,
Impiaque æternam timuerunt secula noctem.
Virg. Georg. L. 466.

„ nelle. „ Non seulement Virgile, & tous les Poëtes du même tems, mais les plus graves Historiens, attestent ce phénoméne. Les taches que nos Astronomes ont découvertes avec le Télescope sur la face du soleil, en font l'explication. C'étoit une croute plus épaisse que de coutume, & plus difficile par conséquent à dissoudre. AN. R. 708. Av. J. C. 44.

Dion rapporte sous cette même année la mort de Servilius Isauricus, vénérable vieillard, qui avoit poussé sa carriére jusqu'à quatre vingts-dix ans, jouïssant toujours d'une santé robuste & de l'usage de tous ses sens. Il avoit été honoré du Consulat, de la Censure, & du Triomphe, & étoit pére de cet Isauricus que César prit pour collégue dans son second Consulat. Le même Dion & Valére-Maxime ont cru digne d'être transmis à la postérité un trait singulier de sa vie. En passant par la place publique il apperçut un accusé, dont on instruisoit le procès, & au sujet duquel on entendoit des témoins. Il s'avança, & adressant la parole aux Juges fort étonnés de le voir s'intéresser dans une affaire qui ne paroissoit point du tout le regarder, il leur dit : « Je ne sais qui est cet „ accusé, ni quelle est la matiére du pro-

Mort de Servilius Isauricus.

Trait singulier de sa gravité.

Dio, l. XLV.

Val. Max. VIII. 5.

„ cès

An. R. 708. Av. J.C. 44.

„ cès qu'on lui intente. Ce que je sais, „ c'est que je l'ai rencontré un jour dans „ un chemin étroit, lui à cheval, & moi „ à pied; & que non seulement il ne des- „ cendit point de cheval, mais passa „ outre sans s'arrêter, & sans me don- „ ner aucune marque d'attention. C'est „ à vous, Messieurs, à voir, si le fait „ que je vous allégue mérite que vous y „ ayez égard dans le jugement que vous „ allez prononcer. „ Sur cela seul les Juges, au rapport des deux écrivains que j'ai cités, voulurent à peine entendre l'accusé dans ses défenses, & ils le condamnérent tout d'une voix, regardant comme capable de tout celui qui avoit pû manquer de respect à un homme tel que Servilius Isauricus.

Je passe à l'année où Hirtius & Pansa furent Consuls.

Fin du Tome quatorzième.

TABLE

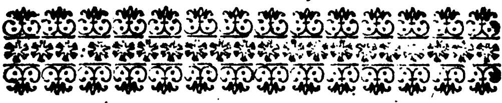


TABLE DU QUATORZIEME VOLUME DE L'HISTOIRE ROMAINE.

SUITE DU LIVRE QUARANTE-QUATRIEME.

LIVRE XLV.

LIVRE XLVI.

LIVRE XLVII.

est

LIVRE XLVIII.

tavien,

Fin de la Table.

De l'Imprimerie de JACQUES VINCENT.





